HISTOIRE

DE MAR JABALAHA III

Patriarche des Nestoriens (1281-1317)

ET

DU MOINE RABBAN ÇAUMA

Ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287)

TRADUITE DU SYRIAQUE ET ANNOTÉE

PAR

J.-B. CHABOT

Ouvrage suivi de deux Appendices
renfermant plusieurs documents concernant les relations du roi Argoun
et du Patriarche Jabalaha avec le Pape et les princes chrétiens
de l'Occident.

(Avec une carte et une planche.)

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1895

HISTOIRE

DE MAR JABALAHA III

Patriarche des Nestoriens (1281-1317)

ET

DU MOINE RABBAN ÇAUMA

Ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287)

TRADUITE DU SYRIAQUE ET ANNOTÉE

PAR

J.-B. CHABOT

Ouvrage suivi de deux Appendices
renfermant plusieurs documents concernant les relations du roi Argoun
et du Patriarche Jabalaha avec le Pape et les princes chrétiens
de l'Occident.

(Avec une carte et une planche.)

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1895

(Extrait de la *Revue de l'Orient latin*, t. I et II.)

TABLE DES MATIÈRES

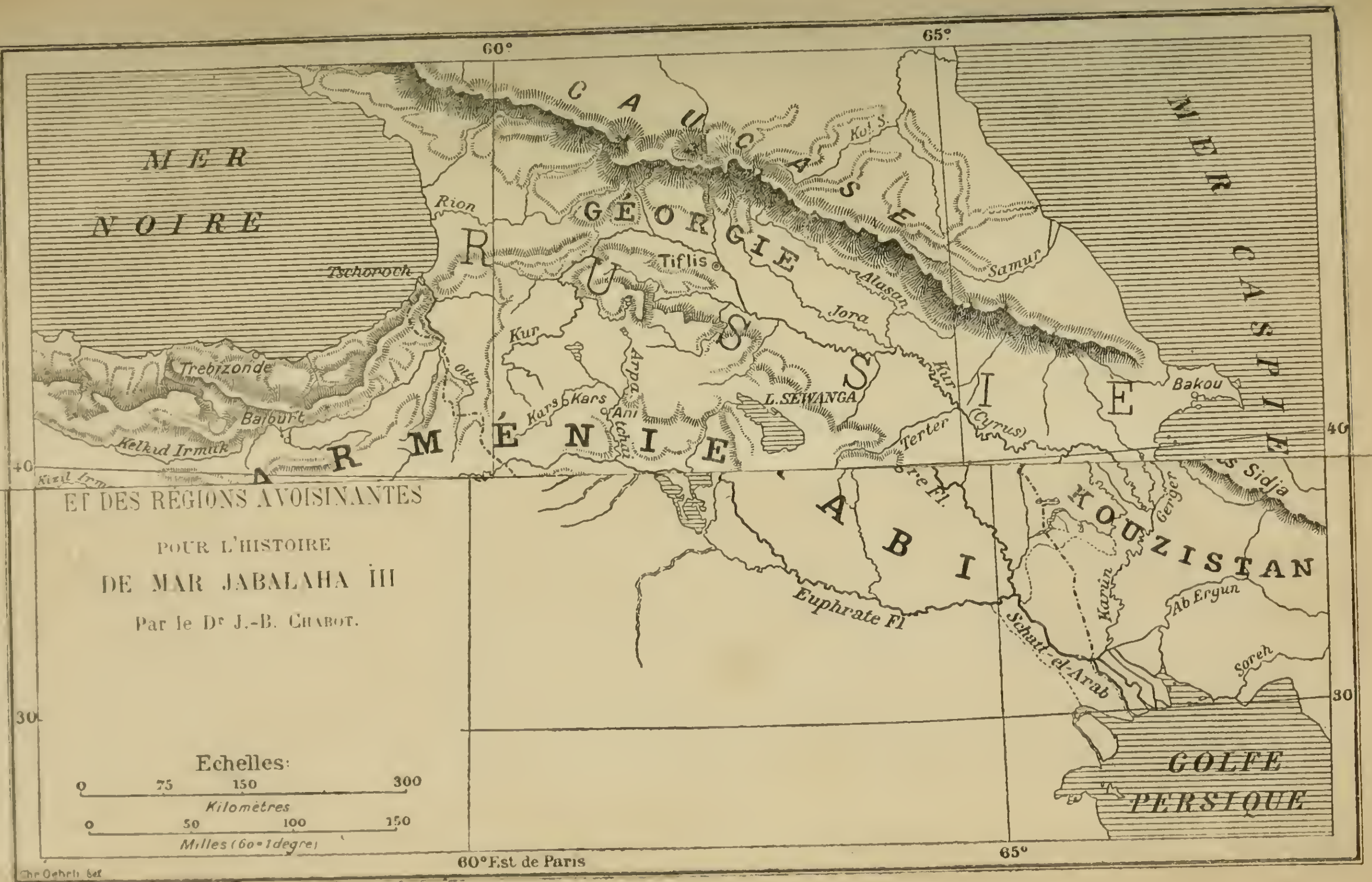
HISTOIRE DU PATRIARCHE MAR JABALAHA III ET DU MOINE RABBAN ÇAUMA

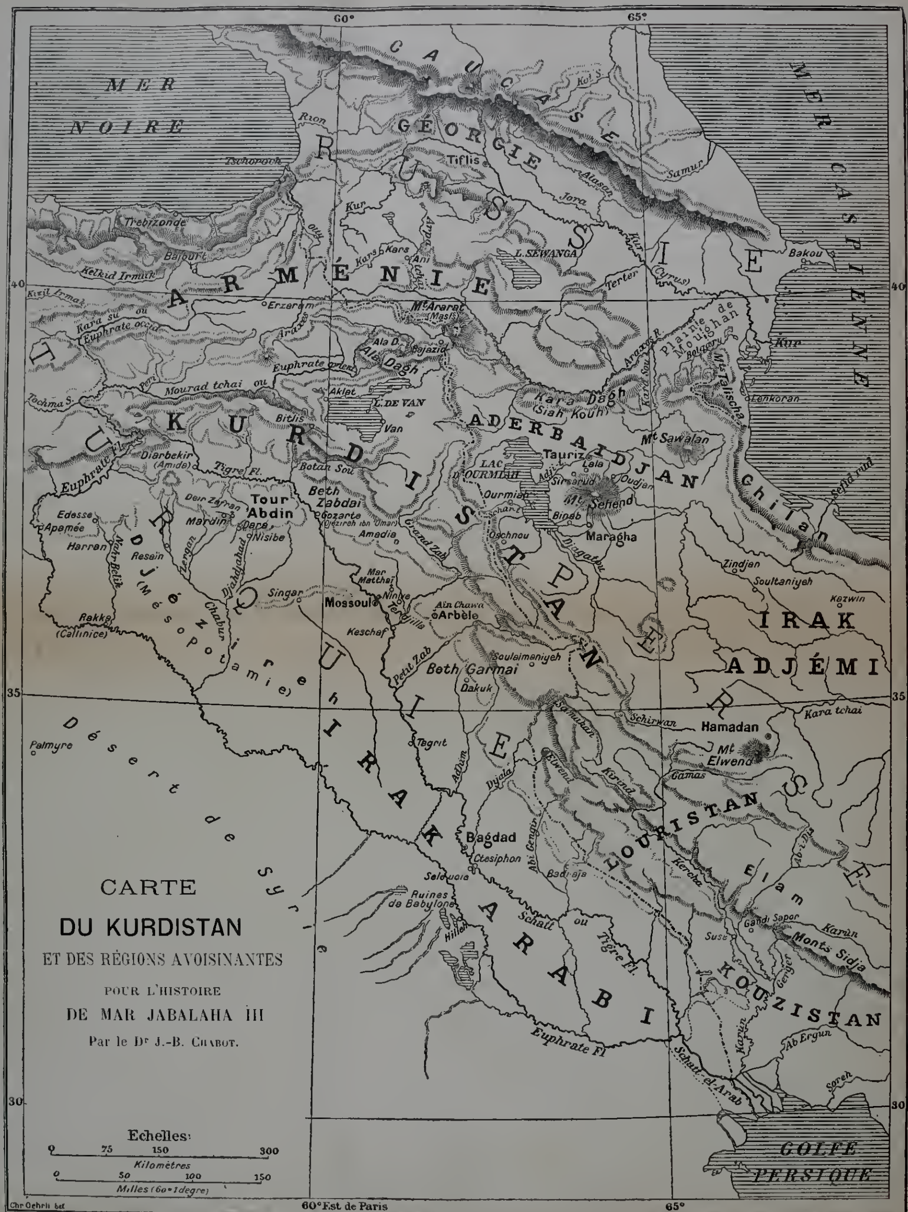
APPENDICES

I. — Notes sur les relations du roi Argoun avec l'Occident.

Liste des documents publiés in-extenso dans cet Appendice.

II. Documents concernant Mar Jabalaha.


MER NOIRE
MER CASPIENNE
CAUCASE
GÉORGIE
RUSSIE
ARMÉNIE
ARABIE
KOUZISTAN
GOLFE PERSIQUE
Rion
Tschoroch
Trebizonde
Baiburt
Kelkid Irmak
Kizil Irm.
Olty
Kur
Kars
Arpa
Ani
Tiflis
Alasan
Jora
Samur
Kol. S.
L. SEWANGA
Terter
Kur (Cyrus)
Bakou
Sidja
Gerger
Karun
Ab Ergun
Soreh
Euphrate Fl
Schatt-el-Arab
60°
65°
40
30
60° Est de Paris
ET DES RÉGIONS AVOISINANTES
POUR L'HISTOIRE
DE MAR JABALAHA III
Par le Dr J.-B. Chabot.
Echelles:
0 75 150 300
Kilomètres
0 50 100 150
Milles (60 = 1 degré)
Chr Oehrli del


CARTE
DU KURDISTAN
ET DES RÉGIONS AVOISINANTES
POUR L'HISTOIRE
DE MAR JABALAHA III
Par le Dr J.-B. Chabot.
Echelles:
Kilomètres
Milles (60=1 degré)
60° Est de Paris
Chr. Oehrli del.
MER NOIRE
MER CASPIENNE
GOLFE PERSIQUE
CAUCASE
GÉORGIE
RUSSIE
ARMÉNIE
TURQUIE
KURDISTAN
ADERBAIDJAN
PERSE
IRAK ADJÉMI
LOURISTAN
KOUZISTAN
IRAK ARABI
Djézireh (Mésopotamie)
Désert de Syrie
Chilan
Tiflis
Trebizonde
Erzeroum
Mt Ararat
L. SEWANGA
L. DE VAN
LAC OURMIAH
Tauriz
Maragha
Mt Sehend
Mt Sawalan
Mts Talischa
Plaine de Moughan
Bakou
Lenkoran
Kara Dagh (Siah Kouh)
Ala Dagh
Bajazid
Van
Bitlis
Diarbekir (Amide)
Mardin
Tour Abdin
Beth Zabdai
Gozarte (Djezireh ibn Omar)
Nisibe
Edesse
Harren
Apamée
Resain
Rakka (Callinice)
Singar
Mossoul
Ninive
Mar Matthai
Amadia
Arbèle
Keschef
Beth Garmai
Dakuk
Souleimaniyeh
Tagrit
Bagdad
Ctesiphon
Seleucia
Ruines de Babylone
Hilleh
Palmyre
Hamadan
Mt Elwend
Zindjan
Soultaniyeh
Kazwin
Gandi Sapor
Suse
Monts Sidja
Schatt el Arab
Euphrate Fl.
Tigre Fl.
Grand Zab
Petit Zab
Chabur
Kur
Araxes

HISTOIRE DU PATRIARCHE MAR JABALAHA III

ET DU MOINE RABBAN ÇAUMA

TRADUITE DU SYRIAQUE

AVANT-PROPOS

Un prêtre missionnaire d'origine chaldéenne, M. Bedjan, bien connu des Orientalistes par les nombreuses éditions dont il a enrichi depuis quelques années la littérature syriaque, publiait en 1888, sous le titre d'*Histoire de Mar Jabalaha, patriarche, et de Rabban Çauma* [1], un document inédit du plus haut intérêt.

Une grande partie de cette Histoire, celle qui intéresse spécialement les lecteurs de la *Revue de l'Orient Latin,* est consacrée à raconter le voyage en Occident du moine Rabban Çauma, envoyé comme ambassadeur auprès des princes chrétiens de l'Europe par Argoun, roi des Mongols.

J'avais pensé d'abord ne donner ici que la traduction de cette seule partie; mais les explications dans lesquelles il eût été nécessaire d'entrer au sujet de ce moine, des circonstances de son départ et de son retour, des résultats de sa mission, m'eussent entraîné dans des longueurs que la traduction complète de l'opuscule remplacera avantageusement.

L'édition de M. Bedjan a été faite d'après une copie exé-

1. Paris, Maisonneuve ; in-12°, 185 pages.

cutée en 1887 à Ourmiah, en Perse, sur un manuscrit dont il ignore l'âge et la provenance. On ne sait même ce qu'est devenu ce manuscrit, car le jeune homme, entre les mains duquel il se trouvait alors, a disparu depuis avec son volume. On sait toutefois qu'un exemplaire de cet ouvrage — peut-être le même — existe à la mission américaine d'Ourmiah [1].

Le livre a dû être composé dans l'Adherbaidjan, par un écrivain nestorien [2] et peu de temps après la mort du patriar-

1. M. Hall a publié dans le *Journal of the American oriental Society* (t. XIII, 1889, p. cxxvi-cxxix), la « Description d'un ms. de l'Histoire de Mar Jabalaha, copié sur l'original qui se trouve à Kotchanis dans la bibliothèque du patriarche Mar Simoun ».

2. Jabalaha et Rabban Çauma étaient Nestoriens. Comme nous aurons souvent à parler de cette secte, il n'est pas hors de propos d'en dire ici un mot.

La doctrine catholique enseigne qu'il y a dans le Christ *deux natures*, la nature divine et la nature humaine, unies substantiellement en *une seule personne :* celle du Verbe, Fils de Dieu. Les Nestoriens (ainsi nommés à cause de leur auteur Nestorius, placé sur le siège de Constantinople, en 428, et condamné au concile d'Ephèse en 431) enseignent, sous des formules plus ou moins dissimulées, et qui ont varié selon les époques et les besoins de leur cause, une doctrine qui revient à dire qu'il y a ou qu'il y a eu, à un certain moment, dans le Christ *deux personnes*, quelle que soit la manière dont ils expliquassent leur union. De l'antagonisme de cette hérésie en est née une autre : celle des *Monophysites* qui n'admettaient au contraire qu'*une nature* dans le Christ; cette secte, fondée par Eutychès, fut condamnée au concile de Chalcédoine, en 451. Elle conserva de nombreux adeptes parmi les Syriens : ceux qui la professent sont connus sous le nom de *Jacobites.* — Mais nous n'avons à parler pour le moment que des *Nestoriens*, réduits aujourd'hui à moins de deux cent mille sectateurs qui habitent les montagnes du Kourdistan et sont répartis en quelques évêchés. Après la condamnation de Nestorius, ses partisans, expulsés de l'empire Romain, se réfugièrent en Chaldée et en Assyrie, et se répandirent bientôt dans toute la Perse, grâce à la protection des rois Sassanides, qui les regardaient comme les ennemis des Grecs. Ils parvinrent d'autant plus facilement à insinuer leur hérésie parmi les Chaldéens qu'ils la présentèrent sous une forme plus subtile, et qu'ils conservèrent les rites anciens et tous les dogmes du Symbole, sauf l'unité de la personne dans le Christ. Il faut aussi remarquer que ces hérétiques évitaient ou même repoussaient le nom de Nestoriens, et que les guerres entre les Perses et l'empire d'Orient empêchaient tout rapport avec Rome. Les chrétiens de la Chaldée devinrent ainsi Nestoriens presque sans le savoir, surtout lorsqu'un certain Bar Çauma se fut emparé, vers la fin du v[e] siècle, avec l'aide des rois de Perse, du siège épiscopal de Nisibe et qu'il eut entraîné par la crainte le faible Acace, qui occupait le siège patriarcal de Sélcucie-Ctésiphon.

Le Nestorianisme prit un grand développement sous les rois Sassanides; il eut de nombreux évêchés, des monastères célèbres, des écrivains de mérite, des dignitaires jusque sur les marches du trône. Il ne fut pas moins puissant sous les khalifes de Bagdad à qui il fournit plus d'une fois des secrétaires. Il s'étendit dans le Khouzistan, la Bactriane, la Tartarie, jusqu'en Chine et jusqu'au Malabar dans les Indes ; il eut une succession non interrompue de *Patriarches*, appelés *Catholiques*, des métropolitains, des évêques et des monastères, non seulement en Assyrie et en Chaldée, mais dans toute la Perse, à Merv, à Hérat, à Balk, à Samarcande et en Chine (Cf. Lamy, *op. mox cit.*, p. 224).

che Jabalaha III († 1317), à en juger par les détails minutieux avec lesquels certains événements sont racontés. L'auteur est bien au courant des usages pratiqués chez les Mongols et suppose ses lecteurs chrétiens suffisamment renseignés à cet égard. Il semble même, d'après ses propres paroles, qu'il a été le témoin oculaire de faits qui se sont passés au couvent de Maragha au mois de septembre 1295.

La parfaite concordance de certains points du récit avec les données historiques connues d'autre part inspire, du reste, pleine confiance dans la véracité de l'écrivain; et, quant à la narration du voyage de Mar Çauma en Europe, l'auteur nous dit formellement qu'il l'a abrégée du journal de ce saint personnage. Il lui est même arrivé plusieurs fois, comme on le verra, de reprendre le récit à la première personne.

Dès son apparition, ce petit volume a attiré l'attention des Orientalistes. M. Rubens Duval en a donné une analyse détaillée dans le *Journal Asiatique* (1889, viiie série, tome XIII, pp. 313 et suiv.). Mgr Lamy, professeur à l'Université de Louvain, en a fait l'objet d'une lecture à l'Académie royale de Belgique (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, tome XVII, n° 3, pp. 223-243, 1889). Le Dr Van Hoonacker, professeur à la même Université, lui a consacré un article dans le *Muséon* (tome VIII, n° 2, avril 1889). M. Th. Noeldeke en a donné un compte rendu dans le *Literarisches Centralblatt* (1889, coll. 842-44).

Tous sont unanimes à regretter qu'une traduction complète de cette Histoire ne la rende pas accessible à un plus grand nombre de lecteurs [1].

Je me suis imposé la tâche de faire cette traduction, et le public saura gré à la *Revue de l'Orient Latin* d'avoir bien voulu publier mon travail. L'intérêt qui s'attache à ce récit est d'autant plus grand qu'il nous éclaire sur un point de l'histoire des rois mongols, complètement négligé par les écrivains mahométans, savoir : les relations de ces princes avec les chrétiens.

1. Voici les paroles de M. Noeldeke : « Es wære zu wünschen, dass das Buch einen sach-und sprachkundigen Uebersetzer fænde ; ein solcher musste allerdings zur Erklærung hier und da noch etwas mehr geben, als die Anmerkungen des Herausgebers enthalten. »

Je me suis appliqué à rendre le texte syriaque aussi fidèlement que possible, sans cependant m'astreindre à toute la rigueur que l'on demande des travaux philologiques. Mon but étant de faire connaître un document historique, je m'en serais parfois écarté en sacrifiant la clarté aux exigences d'une traduction trop littérale. J'ai essayé de tenir un juste milieu entre un mot à mot servile et une paraphrase trop libre.

J'ai joint à la traduction des notes explicatives, empruntées soit aux comptes rendus dont je viens de parler, soit aux notes syriaques ajoutées au texte par M. Bedjan lui-même, soit aux ouvrages spéciaux sur l'histoire des Mongols.

Deux surtout m'ont été particulièrement utiles : d'abord la vaste compilation publiée par H. Howorth sous le titre d'*History of the Mongols* (Londres; in-8°; part. I, II et III, 1876-1888), très précieuse pour l'indication des sources ; et ensuite le savant travail d'Abel Rémusat intitulé : *Mémoire sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, publié dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1re partie, tome VI, pp. 396-469 ; 2e partie, tome VII, pp. 335-431). Plus d'un point d'interrogation posé par l'auteur de ce Mémoire, touchant les relations du roi Philippe le Bel et des papes Honorius IV et Nicolas IV avec le roi des Mongols, Argoun, trouve sa réponse dans les données nouvelles fournies par notre *Histoire*. Je traiterai ce point particulièrement intéressant dans un mémoire spécial qui sera publié dans le prochain numéro de la *Revue de l'Orient Latin*. Je prendrai la liberté d'y renvoyer quelquefois le lecteur, surtout pour les documents que je ne puis insérer, à cause de leur étendue, dans les notes du présent travail.

J'ai aussi largement utilisé, surtout pour les notices géographiques, la savante édition donnée par G. Pauthier de l'ouvrage du fameux voyageur vénitien Marco Polo (qui vécut dix-sept ans à la cour de l'empereur de Chine, à l'époque même où naquirent nos deux personnages), publiée à Paris, en 1865, sous ce titre : *Le livre de Marco Polo, citoyen de Venise, conseiller privé et commissaire impérial de Khoubilaï-Khan.*

On n'ignore pas la diversité qui existe entre les auteurs occidentaux dans la manière de rendre les noms propres Mongols. Ainsi, par exemple, le nom du fondateur du pouvoir des Ilkhans, Houlaghou, (qui en mongol signifie *voleur*), appelé Χαλαν par les Grecs, Olaon par certains occidentaux, Houlav par les Arméniens, est écrit Houlagou, Khoulakou, Hulagu, Hulaku, Khulagu, Kulagu, Chulagu. Tandis que les Arméniens ont gardé la lettre initiale aspirée Houlav, Haulaou, Hulaou, les Géorgiens l'ont éliminée dans la forme Ulo, assez semblable à celle usitée par Marco Polo : Alau. Le chinois écrit ce nom *Hiu-lie-wu*. J'ai adopté l'orthographe généralement reçue en France, tout en gardant, dans les citations, les formes employées par les auteurs allégués.

J'ai dû aussi avoir recours à certaines combinaisons de lettres pour rendre les mots syriaques qu'il m'a fallu reproduire, n'ayant pas à ma disposition les caractères conventionnels dont l'usage se généralise actuellement.

Pour faciliter l'intelligence des relations de parenté entre les différents Khans mongols dont il est parlé au cours de cette Histoire, j'ai ajouté ici un tableau généalogique des Ilkhans où figurent tous les noms que le lecteur rencontrera dans ce travail.

Enfin, grâce à la libéralité de l'éditeur de la *Revue*, j'ai pu joindre à mon travail une carte géographique, que j'ai dressée moi-même, et où j'ai fait figurer tous les noms de lieu cités soit dans le texte, soit dans les notes de l'*Histoire de Jabalaha*.

C'est à M. Bedjan qu'est due la division de l'ouvrage en chapitres, et c'est lui qui a composé les titres de ceux-ci. Que ce docte ami reçoive ici l'expression de mes remercîments pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu revoir les épreuves de ma traduction.

Dr J.-B. Chabot.

Paris, le 1er octobre 1893.

TABLE GÉNÉALOGIQUE
DES PRINCES MONGOLS GENGISKHANIDES DE LA PERSE (Ilkhans)

N.-B. — Les noms des princes dont il est question dans le document ci-après sont imprimés en *italique*. — Les dates sont celles de l'avènement. — Abréviations : K. = Khan ; KK. = Khakan, c'est-à-dire Grand Khan.

Gengis-Khan (mort en 1227)
- Djoutchi K.
- Djagataï K.
- Ogataï KK.
- Touloui
  - Mangou KK.
  - *Khoubilaï KK.* (1260)
  - I. *Houlaghou K.* * (1251)
    - II. *Abaka K.* (1265)
      - IV. *Argoun K.* (1284)
        - VII. *Cazan K.* (1295)
        - VIII. *Oldjaïtou K.* (1304)
          - IX. Abousaïd K. (1317)
          - XIII. Satibeg K.
      - V. *Kaïkhatou K.* (1291)
        - Alafrenk K.
          - XIV. Schah Gihan Timour K.
    - Yaschmout
      - Sanga
        - Yousoufschah
          - XV. Soliman K.
    - Tarakaï
      - VI. *Baïdou K.* (1295)
        - Ali
          - XI. Mousa K.
    - III. *Ahmed* (Tagoudar) K. (1282)
    - Mangou-Timour
      - Anbardji
        - Kouschdji
          - Youlcoutlouc
            - XII. Mohammed K.
  - Arikbouka
    - Malik-Timour
      - Sinkian
        - Sousou
          - X. Arpagaun K.

* On n'a inséré dans le tableau, pour plus de clarté, que ceux des quinze fils d'Houlaghou-Khan qui ont régné eux-mêmes, ou dont les descendants ont tenu le pouvoir suprême. En voici la liste complète : 1. Abaka ; 2. Djoumkour ; 3. Yaschmout ; 4. Tekschi ; 5. Tarakai ; 6. Touzin ; 7. Ahmed ; 8. Atchai ; 9. Konghouratai ; 10. Yesoudar ; 11. Mangou ; 12. Houladjou ; 13. Scherbawedji ; 14. Toghai Timour ; 15. Tchemkiam. (D'après Howorth, *Hist. of the Mongols*, III, 680.)

PAR LA VERTU DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST NOUS TRANSCRIVONS L'HISTOIRE DU PÈRE DES PÈRES, ET DU CHEF DES PASTEURS, MAR JABALAHA, CATHOLIQUE, PATRIARCHE DE L'ORIENT, ET DE RABBAN ÇAUMA, VISITEUR GÉNÉRAL, TURCS ORIENTAUX [1].

Préface.

Le Dieu tout puissant, miséricordieux et clément, qui dans l'abondance de sa grâce donna l'être à toute créature, pour perfectionner le genre humain dans la connaissance de la vérité et dans les bonnes œuvres, pour diriger les bienheureux et les faire parvenir aux degrés [supérieurs], a fait descendre son fils unique qui s'est revêtu de chair et a caché sa gloire. Derrière le voile de l'humanité, les rayons de sa lumière ont brillé. Il a aboli les lois matérielles, imparfaites et grossières, et a communiqué des commandements spirituels, parfaits et purs; il a aboli les sacrifices d'animaux par l'immolation de son corps et de son sang, et il a enrichi le monde entier par la sagesse de sa science. Il étendit en tous lieux, à l'aide de ses disciples, le filet de son évangélisation vivifiante; il s'en retourna, et ceux-ci allèrent jeter la bonne semence de sa prédication sur toute la terre. Ensuite, les disciples de ceux-ci éclairèrent les quatre coins du monde (par la lumière) de la foi orthodoxe et de la Trinité royale, et y firent briller les actions excellentes et les œuvres parfaites.

1. Le mot *Mar* est un terme honorifique, qui signifie, en syriaque, très exactement *Monseigneur*; on l'applique aux saints, aux personnages vénérables et à ceux qui sont revêtus de dignités. Je le laisserai indifféremment sous sa forme *Mar*, ou je le traduirai par *Monseigneur* selon que l'harmonie de la phrase semblera l'exiger. Quant au titre de *Catholique*, du grec καθολικό; *universel*, *perpétuel*, c'est, comme je l'ai dit dans mon *Avant-propos*, l'appellation propre du patriarche des Nestoriens qui s'intitule aussi *Patriarche de l'Orient*, et *Père des Pères* ou *Chef des Pasteurs*.

Cette parole ne peut être anéantie ni annulée, car Celui qui a établi la loi l'a scellée : « Voici que je suis avec vous jusqu'à la fin du monde [1]. » A l'entreprise se joint la récompense, et à la parole l'œuvre s'ajoute peu à peu, jusqu'à faire des enfants de Dieu de ceux qui étaient sans loi; les Hindous, les Chinois et les autres peuples orientaux furent saisis et reçurent le frein de la crainte de Dieu; leurs sens et leurs consciences furent oints par l'Esprit-Saint.

La noblesse de la race ne sert, en effet, à rien, si on n'accomplit pas le bien dans la conduite de sa vie, et le don [de Dieu] n'est pas refusé lorsque des œuvres bonnes et des pensées saines se joignent à une origine méprisable. Quel profit ce fut-il pour les Juifs d'être les descendants d'Abraham, puisqu'ils sont devenus étrangers à la famille de Dieu? Et pour les Gentils, quelle perte de ne l'avoir pas été, puisqu'ils sont devenus de la maison de Dieu? Car, aujourd'hui, les Turcs ont attaché à leur cou le joug de la domination de Dieu; ils ont cru et approuvé de tout cœur la parole du Seigneur [2] : « Quiconque n'abandonne pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, pour prendre sa croix et marcher à ma suite, n'est pas digne d'être mon disciple. »

L'audition de ce commandement parfait excita l'admiration de deux hommes vaillants dont nous avons à parler : ils se dépouillèrent de leurs passions, laissèrent parents et enfants, bref, renoncèrent à toutes les espérances de leur éducation, et, comme des aigles rapides, ils renouvelèrent la jeunesse de leur pensée dans des travaux pénibles et dans un genre de vie laborieux, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur véritable espérance; et ils retirèrent des travaux qu'ils s'étaient imposés, comme nourriture parfaite, des fruits agréables et délicieux.

Maintenant, nous allons parler séparément de la famille de chacun d'eux, de leur pays, de leur genre d'éducation différent, de leur habitation commune, et nous intercalerons au milieu de leurs actes ce qui est arrivé de leur temps, à leurs personnes, ou par leur intermédiaire, ou à cause d'eux, et nous dirons chaque chose comme elle s'est passée.

1. Matth. XXVIII, 20.
2. Cf. Luc, XIV, 27.

CHAPITRE PREMIER

Histoire de Rabban Çauma.

Il y eut un homme fidèle, noble et craignant Dieu, riche des biens du monde et de ceux de la nature, connu dans sa famille et sa tribu, qui s'appelait Schiban et était Visiteur[1]. Il habitait la ville appelée Khan-balik[2], c'est-à-dire la ville royale du pays

1. Ou périodeute. — Les fonctions des périodeutes ne sauraient être déterminées avec précision. Elles ont aussi varié selon les temps et les régions. Il semble que, chez les Nestoriens de l'Orient, elles aient été considérées comme une charge très honorable, puisque nous verrons plus loin un évêque, pourvu d'un siège important, les ambitionner (ci-dessous, chap. vi). Je crois que c'est à tort qu'on a voulu assimiler les *Visiteurs* orientaux aux *Chorévêques* de l'Occident.

2. Pékin, selon l'identification généralement acceptée, et qui ne parait pas contestable. Quoi qu'il en soit, il est certain que Khan-Balik désigne la capitale de l'empire de Khoubilaï-Khan. Le nom de la cité est la transcription exacte du mot turc oriental *Khân-bâligh* qui signifie « la ville du Khan ». « Cette ville, dit l'historien persan Raschid ed-Dîn, avait été la résidence des rois précédents ; elle fut bâtie anciennement d'après les indications des plus savants astrologues et sous les constellations les plus heureuses, qui lui ont toujours été propices. Comme elle avait été détruite par Tchingniz-Khan, Koubilaï-Khân voulait la rétablir afin de rendre son nom célèbre. Il bâtit donc tout près une autre ville nommée *Daïdou*. » (Cf. *Nouv. Journ. asiat.*, t. XI, p. 328). *Khân-bâligh* était la résidence d'hiver de Khoubilaï et *Châng-toù* sa résidence d'été.

Le célèbre voyageur Marco Polo (ch. lxxxiii) nous a laissé une très curieuse description de Khan-balik, à l'époque où vécut notre personnage. Voici ses propres paroles : « Sachiez que le grant Kaan demeure en la maistre cité de Catay laquelle a nom Cambaluc, trois mois de l'an, c'est assavoir, decembre et janvier et fevrier. En ceste ville a son grant palais, et vous deviserai sa façon :

« Il y a tout devant un grant mur quarré qui a de chascune esquarreure une mille ; c'est-à-dire que il dure tout environ quatre mille. Et c'est raison car il est moult grans; et si a de hautesce bien dix pas, et est touz blanc et crenellez tout entour. Et en chascun coing de ce mur a un grant palais moult bel et moult riche, où se tient dedens li hernois du seigneur. Ce sont ars et tatars et selles et frains, cordes d'ars et touches choses besoignables à ost. Et encore entre l'un palais et l'autre si a un autre palais semblables à un des quatre coings; si que il y a tout entour le pourpris huit palais moult grans, et touz sont plains de hernois au grant Sire. Mais entendez qu'en chascun palais n'y a que d'une chose seulement ; car, se l'un est tout plein d'ars, l'autre palais est touz plains de selles, et l'autre touz plains de frains. Et ainsi vait par chascun tout entour, que chascun n'a que d'une manière de hernois. Et ce mur a à la face de midi cinq portes; ou milieu a une grant porte qui ne s'euvre nulle fois se non quand le grant hernois ist pour ost. Et entre chascune part de ceste grant porte si en y a deux; si qu'il y en a

de l'Orient. Il s'unit légitimement à une femme nommée Qiamta. Le temps s'étant écoulé sans qu'ils eussent d'hé-

cinq et la grant est ou milieu. Et par ces portes mendres entrent tout l'autre gent; et est la grant porte au milieu de ces quatre. Mais ces quatre portes ou entre la gent, ne sont mie l'une jouste l'autre; ains sont les deux aus deux coins de ceste mêisme face; et les autres deux sont du costé le grant, si que le grant demeure ou milieu.

« Enmi ceste face devers midi de ce mur, lonc une mille dedens ce mur, si a un autre mur qui est auques plus longs que larges. Le pourpris a aussi huit palais entour, tout en la manière des autres huit dehors, en quoi se tient aussi le hernois du seigneur si comme as autres. Et si y a aussi cinq portes en la face de midi en la manière des autres qui sont en dehors. Et puis en chascun des autres coins si a une porte. Et ou milieu de ces deux murs est le grant palais du seigneur, qui est fait en ceste maniere que je vous dirai.

« Sachez que il est le greigneur qui onques fust. Il n'est pas esolier haut, mais est à pié plain, si que le pavement est plus hault que l'autre terre entour, bien dix paumes (= 2 m. 50). La couverture est moult haute; les murs du palais et les chambres sont toutes couvertes d'or et d'argent. Encore y a pourtrais : dragons, bestes, oiseaux, chevaliers et ymages et de pluseurs autres generations de choses. Et la couverture est ainsi faite si que n'y a autre chose que or et argent et painture. La sale est si grans et si large que bien y mengeroient six mille personnes. Il y a tantes chambres que c'est merveille à voir. Il est si grans et si beaux et si riche que il n'y a homme ou monde qui le seut mieux ordener. Les trez de la couverture sont si tous de couleur vermeille et jaune, et vert, et blou et d'autres couleurs. Et sont envernissiés si bien et si soutilement qu'il sont resplendissants comme cristaus; si que moult loing environ le palais est resplendissans. Et sachiez que ceste couverture est si fort et si fermement faite que elle est pour durer à touz temps.

« Entre l'un mur et l'autre des pourpris, si comme je vous ai dit, a moult belles prairies et beaux arbres de diverses manieres de fruiz. Et si y a bestes de maintes manieres, si comme cerfs et daims et chièvres et biches et vairs de pluseurs manieres; et des bestes qui font le muglias en grant habondance; et de toutes autres manières de bestes moult belles et moult diverses. Et en y a tant que tout est plain; et n'y a de voie se non tant que vont et viennent la gent.

« Et de l'un coing à l'autre a un lac moult bel ouquel a pluseurs manieres de poissons et assez, car le seigneur les y a fait mettre. Et toutes fois que il en veult, si en a à sa volenté et à son plaisir. Et si vous di que un flun y ist et entre, mais est si ordenné que uns poissons n'en puet issir pour le fil de fer ou d'arain qui ne l'en laissent issir. Encore y a devers tremontaine loing du palais entour une archie un tertre qui est fais à force, qui bien est haus cent pas, et dure environ bien une mille, lequel mont est tout plain et tout couvert d'arbres, qui par nul temps n'y perdent fueilles; mais toutes fois sont vers. Et si vous dit que là ou soit un biaus arbres, et le Seigneur le set, si l'envoie querre avec toutes les racines et avec toute la terre qui li est entour et le fait porter et mettre ou sien mont. Et le portent ses olifans, et soit l'arbre tant grant comme il veut. Et en cette maniere a les plus beaux arbres du monde..... »

L'auteur continue en décrivant les autres palais de la ville. On peut lire dans les notes de Pauthier (tom. 1, pages 265 et suiv.), d'autres descriptions analogues de cette ville, tirées des auteurs orientaux, ainsi que de savantes explications sur l'origine, l'agrandissement et les vicissitudes de cette cité. Voir aussi la *Chine moderne* de Pauthier, p. 8-12, et le plan qui s'y trouve joint.

ritier, ils persévérèrent dans la prière et la supplication près de Dieu, afin qu'il ne les privât pas d'un continuateur de leur race.

Or, celui qui console par sa grâce et sa miséricorde agréa leur prière et eut pitié d'eux. Il a coutume, en effet, d'accepter la supplication de ceux qui ont le cœur contrit et d'entendre les gémissements de celui qui supplie et demande. « Celui qui demande recevra; celui qui cherche trouvera; on ouvrira à celui qui frappe [1] », a-t-il dit, en donnant l'assurance d'un véritable succès; et cela s'accomplit, en effet, envers les deux sexes, envers l'homme et envers la femme, lorsque les demandes sont présentées avec une intention droite. Anne, femme d'Elcana, ne fut pas déçue, ayant demandé avec droiture d'intention [2]; et la femme de Manoah ne fut pas repoussée, mais elle reçut aussitôt l'ange dans sa chambre [3].

Dieu envoya le souffle de la conception sur la femme, et elle enfanta un fils qu'ils nommèrent Çauma [4]. Ils se réjouirent grandement, et la naissance de cet enfant fit la joie de ceux de sa famille et de sa parenté [5].

1. MATTH. VII, 8.
2. I SAM. I, 10 et suiv.
3. JUD. XIII, 2 et suiv.
4. Çauma (qui, en syriaque, signifie *jeûne*) est une abréviation de Bar Çauma c'est-à-dire *né pendant le carême* d'après l'interprétation de M. DUVAL. Ne serait-ce pas plutôt *fils obtenu par le jeûne?* La forme pleine Rabban Bar Çauma est donnée par la *Chron. syr.* de Bar Hébréus, éd. Bedjan, 595, 1; dans une lettre du pape Nicolas IV, ce personnage est appelé Bersauma, et dans celle adressée par Argoun au roi de France, il est nommé Mar Bar Çauma *Sakhora*, mot qui n'est que la transcription du syriaque *sa 'ora* (= *visiteur*). Je reviendrai sur ce point.
5. Nous savons par BAR HÉBRÉUS (*Chron. eccles.*, t. III, col. 411) que Bar Çauma et Jabalaha étaient de race ouïgoure. Les Ouïgours, connus des Chinois sous le nom de *Hoeï hu*, étaient indubitablement des Turcs. « Les Ouïgours, dit D'OSSHON (*Hist. des Mongols*, t. 1er, p. 107), dont le territoire bordait au sud-ouest celui des Naïmans, habitaient anciennement les pays arrosés par l'Orcoun, la Toula et la Salinga, rivières qui prennent leurs sources dans les monts Caracouroum. Soumis d'abord à l'empire turc, ils se placèrent sous la protection de la Chine du temps de l'empereur Taïtsong, qui régna de 626 à 649; on établit alors des gouverneurs chinois dans les différentes tribus de cette nation..... Un de ces princes, profitant des troubles de l'empire turc, acheva sa ruine en 745 et s'empara de ses domaines. Ce guerrier reçut de l'empereur de Chine, son suzerain, le nom de Boucou Khan. Il est le fondateur de l'empire Ouïgour, qui s'étendait à l'est jusqu'aux montagnes où finit le grand désert, et à l'ouest jusqu'aux monts Altaï; mais cette monarchie ne dura guère au-delà d'un siècle : elle fut détruite par les Kirguises et les Chinois, en 847. Les Ouïgours ne conservèrent de leurs vastes domaines qu'une petite principauté située au sud-ouest des monts Caracouroum, dans la contrée

Lorsqu'il fut parvenu, par une éducation soignée, à l'âge de faire des études, ils le confièrent à un maître digne et le firent appliquer avec soin aux sciences ecclésiastiques ; ils le marièrent [1] et se réjouirent à cause de lui. Il fut jugé digne de recevoir l'ordre sacerdotal, fut inscrit dans la milice ecclésiastique et devint le gardien (procureur) de l'église de la ville susdite. Il se conduisit en toute honnêteté et humilité, s'appliqua à acquérir les vertus et engagea le combat pour les œuvres de la vie future. Lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, le feu divin s'alluma dans son cœur et y brûla les racines du péché : il purifia son âme candide de toute souillure et de toute bassesse ; il chérissait, en effet, au-dessus de tout, l'amour de son Maître, et il ne voulut pas regarder en arrière après avoir mis la main à la charrue [2]. Il rejeta entièrement l'ombre du siècle et renonça complètement à ses désirs ; les mets succulents furent pour lui comme s'ils n'existaient pas, et il s'interdit absolument l'usage de toute boisson enivrante.

Quand ses parents s'aperçurent de cela, ils furent saisis d'une vive douleur et atteints d'une profonde affliction en voyant leur unique enfant se séparer d'eux. Ils se levèrent le cœur brisé et le supplièrent en lui présentant des promesses mondaines : « Pourquoi, ô notre fils aimé, notre séparation t'est-elle si chère? Pourquoi notre deuil t'est-il si doux? Pense à qui restera notre bien! Considère qui sera notre héri-

où s'élèvent les monts appelés Célestes. Ce fut là que se retira leur chef, dont les successeurs, qui prenaient le titre d'*Idi-court*, c'est-à-dire, en turc, seigneur du pays, faisaient leur résidence dans la ville de Bisch-balik (= *Les cinq villes*, localité identifiée par KLAPROTH [*Mém. relatifs à l'Asie*, t. II, p. 355] avec Ouroumdje, à 44° de lat. et 87° de long. E. de Paris) et se reconnaissaient vassaux de l'empereur de la Chine..... »

Vers l'an 1215 cette principauté était devenue tributaire du nouvel empire du Cara-Khitaï. Il y avait dans le pays un gouverneur chinois que l'*Idi-court* fit mettre à mort après la conquête de Gengis-Khan, à qui il offrit de grands présents, ce qui lui valut les bonnes grâces du conquérant et la main de sa fille Altoum-Bigoui (Cf. HOWORTH, t. I, p. 21, et D'OSSHON, t. I, p. 429).

La religion primitive des Ouïgours était le Schamanisme. Ils embrassèrent dans la suite le Bouddhisme auquel ils durent leur civilisation. Le christianisme, propagé par les Nestoriens, était très répandu parmi eux, et ce fut de ceux-ci qu'ils tirèrent sans doute leur alphabet qui est fondé sur le syriaque. Ils enseignèrent les lettres aux Mongols ; de nomades ils devinrent cultivateurs et furent, dans les premiers temps, la race la plus cultivée de l'Asie orientale.

1. Le mot peut aussi signifier « ils le fiancèrent ».
2. Allusion au texte évangélique ; LUC, IX, 62.

tier! Songe qui deviendra maître de notre fortune! Comment peux-tu trouver agréable que notre race et notre nom disparaissent? Pourquoi veux-tu faire en sorte que des étrangers deviennent nos héritiers? »

Comme ils cherchaient à le convaincre par de semblables lamentations et à lui inspirer du regret par des conversations du même genre, il leur obéit extérieurement et demeura avec eux corporellement, mais malgré lui; et pendant les trois ans qu'il servit ses parents corporels, il n'abandonna point sa règle de conduite ni ne cessa de lutter dans sa carrière laborieuse.

Quand ses parents virent que leurs conseils étaient inutiles, et que leur parole ne comptait pour rien en comparaison avec l'amour du Christ, ils le laissèrent accomplir son désir. Il distribua donc aux pauvres tout son bien, c'est-à-dire ses vêtements et son mobilier, prit l'habit monastique et reçut la tonsure des mains du père saint et illustre Mar Guiwarguis (Georges), le Métropolitain [1]. Il se mit alors à travailler dans la vigne

1. Le Métropolitain de la Chine (de Pékin, Khan-Balik), est mentionné dans la liste d'Amrou (milieu du XIV[e] siècle); voir ASSÉMANI, *Bibl. or.*, II, 458. Depuis quelle époque le christianisme avait-il ses adhérents en Chine et en particulier dans les contrées reculées du Kathay? Il est difficile de le dire avec précision. « C'est une tradition unanimement reçue dès les premiers temps, dans toutes les églises syriennes, dit Mgr LAMY *(op. cit.)*, que l'apôtre saint Thomas a évangélisé la Perse, la Bactriane, la Carmanie, et qu'il est mort à Calamine ou Méliapour, aux Indes, martyrisé par les brahmanes. Saint Aghée, un de ses disciples, prêcha l'Évangile aux Parthes, aux Perses, aux Tartares et alla jusqu'à la frontière de l'Inde. Dans la vie de saint Jonas que M. BEDJAN va éditer [éditée en 1890, *Acta sanct. et martyr.*, tome II, p. 110], il est rapporté que ce saint reçut l'hospitalité aux Indes dans le monastère de saint Thomas que dirigeait alors, à la fin du IV[e] siècle, l'abbé Zadoï. Le moine COSMAS (INDICOPLEUSTA), dans son voyage aux Indes, trouva des chrétiens dans l'île de Ceylan, gouvernés par un évêque ordonné en Perse. Il ajoute (*Topogr. christ. lib. III.* Migne, *Patr. Gr.*, LXXXVIII, 170 et 446) : « Chez les Bactriens, les Huns, les Perses, les autres Indiens, les Mèdes, les Élamites et dans toute l'étendue de la Perse, il y a une infinité d'églises avec des évêques et des fidèles, des martyrs, des moines et des anachorètes en grand nombre. » Quant à la Chine, Cosmas ignore si elle contient des chrétiens. Selon EBED JÉSU (apud ASSEMANI, *Bibl. or.*, tome III, part. 1, 346), le catholique des nestoriens Çaliba-Zaka, vers 711, aurait créé les métropolitains de Hérat, de Samarkande, de Chine et des Indes. « Quelques-uns, ajoute-t-il, rapportent cette création au catholique Achée « (411) ou au catholique Silas (503). » La célèbre inscription, trouvée en 1625 à Si-ngan-fou, dans le Chen-si, prouve que le nestorianisme avait pénétré dès le VII[e] siècle en Chine, où il avait été apporté par un prêtre syrien nommé Olopen. Dès 635, il comptait dans la capitale une église et vingt et un prêtres pour la desservir. En 756, il y avait des églises chrétiennes dans cinq principautés de l'Ouest. Les caractères nestoriens qui se lisent autour du fac-simile de l'inscription qui est à la Bibliothèque nationale de Paris, portent que l'inscription a été gravée en 781, Anan-Jésus étant catholique ou patriarche, et

de son Maître, avec l'espoir du royaume futur et la confiance de participer à l'héritage céleste et de recevoir comme récompense le denier final [1]. Il se choisit une cellule, dans laquelle il s'enferma pendant sept ans; après quoi il songea à s'éloigner des hommes et à se livrer à l'ascétisme sur une montagne, dans un endroit retiré, pour s'y reposer dans l'isolement. Il sortit donc et s'en alla à une journée de marche de la ville pour se choisir là une demeure. Il trouva, dans cette montagne, un endroit où il y avait une grotte et, à côté de celle-ci, une source. Il y vécut paisiblement et reçut la grâce de son Maître, qui l'a rendu digne de choses telles que sa réputation se répandit dans le pays. Les hommes commencèrent alors à se réunir autour de lui pour entendre sa parole, et il était honoré de tout le monde.

Adam étant évêque de la Chine. La pierre a été érigée par les soins de Mar Jadbouzid, chorévêque de Kourndan (Nankin) et fils de Milis, prêtre de Balch, ville du Tocharestan. On lit dans les mêmes caractères le nom de Mar Jean, évêque et de soixante-deux prêtres (voir l'*Inscription syro-chinoise de Si-gnan-fou*, par G. PAUTHIER. Paris, 1858).

« Théodose, qui occupa le siège patriarcal de 852 à 858, énumère dans sa lettre synodale le métropolitain de Chine en septième lieu et le place avant le métropolitain des Indes, de Perse et de Samarkande (ASSEMANI, *Bibl. or.*, t. III, part. II, p. 439). Une note ajoutée à l'écrivain Amri mentionne, au XIIe siècle, les deux sièges de Tangout, en Tartarie, et de Pékin en Chine. Grégoire Bar Hébréus rapporte dans sa *Chronique ecclésiastique* (tome II, col. 279) la conversion de la nation entière des Turcs Kéraïtes, avec leur roi, vers l'an 1007, faite par les soins de l'archevêque de Merv. » — « Il y a cependant, d'autre part, dit M. VAN HOONACKER *(loc. cit.)*, des rapports tendant à établir que, bien avant le XIIIe siècle, l'Église chrétienne y fut tout au moins considérablement affaiblie. La conquête mongole, qui bouleversa l'ancien état de choses, fut le signal de la restauration du christianisme. La relation de Marco Polo semble supposer que, lors de la première visite des Vénitiens à Khan-Balik, Khoubilaï ne connaissait guère les chrétiens (Liv. I, 3, 4); ceci s'accorderait difficilement avec les faits racontés au début de l'*Histoire de Mar Jabalaha.* » — M. J. HALÉVY a émis de très ingénieuses conjectures sur la possibilité de préciser l'époque de l'introduction du christianisme dans la Haute-Asie, par l'examen des noms d'animaux employés dans les dates; nous en parlerons à propos de la lettre d'Argoun à Philippe le Bel.

1. Allusion à la parabole évangélique : MATTH. XX.

CHAPITRE II

HISTOIRE DE MAR JABALAHA, CATHOLIQUE, PATRIARCHE DE L'ORIENT.

Dans la prescience de Dieu, tout est connu : toutes les pensées des hommes, bonnes et mauvaises, avant même qu'ils soient dessinés dans le sein, lui sont dévoilées, et, d'après elles, il choisit et justifie, selon elles il punit et supplicie. Il fut dit à Moïse [1] : « Voici, je t'ai donné comme dieu à Pharaon, » et son élection démontre la bonté de sa volonté et la dureté du cœur de Pharaon ; car, avant même qu'il existât, Dieu connut qu'il serait endurci et il fut rejeté. A Jérémie [Dieu] dit [2] : « Avant de te former dans le sein, je t'ai connu, et avant que tu sortisses du sein, je t'ai sanctifié. » Et Paul dit [3] : « Dieu n'a pas rejeté son peuple qui lui fut connu dès le commencement », certes, à cause de la bonne volonté et des pensées pures.

Certains signes de cette élection apparaissent dans la personne de celui qui est élu, et certains traits brillent en lui, qui démontrent qu'il est digne de la grâce : celui qui est éclairé les reconnaît, tandis que celui qui n'est pas éclairé ne les reconnaît pas. Puisque la personne dont nous avons à parler fut élue pour des choses sublimes, nous sommes obligés de dire comment elle fut élue et confirmée dans une volonté parfaite.

Il y avait dans la ville de Koschang [4], au pays de l'Orient,

1. Ex. VII, 1.
2. Jér. I, 5.
3. Rom. 1, 2.
4. Cette ville est placée par l'auteur entre Péking et Tangout, à environ quinze journées de marche de Péking. Il s'agit donc vraisemblablement de la ville nommée Kung-Tschang (R. Duval). Je serais tenté de l'identifier avec la cité appelée par Marco Polo *Cacianfu* (chapitre cx), à laquelle le célèbre voyageur, parti de Péking, parvint en dix-huit jours. C'est la ville appelée alors en chinois *'Hô-tchoung fou* « la ville chef-lieu de département située au milieu du fleuve », aujourd'hui ville départementale de *P'ou-tchêou fou*, de la province du *Chân-si*, située, selon la *Géographie impé-*

un homme fidèle, juste, pur et sans tache, qui travaillait avec persévérance pour Dieu dans l'Église et observait religieusement ses lois. Il se nommait Bainiel et était archidiacre. Il eut quatre fils. Le plus jeune d'entre eux (né en l'année de Notre-Seigneur 1245) s'appelait Marcos. Il s'appliqua plus que ses frères à l'étude des sciences ecclésiastiques...... Ceux qui le rencontraient lui donnaient ces avertissements et d'autres semblables. Mais il leur paraissait [si indifférent] qu'ils ne savaient s'ils parlaient à une statue ou à un être raisonnable [1]. Bien qu'il eût été contrarié en beaucoup de manières, il ne s'écarta pas de son chemin et sa pensée ne se détacha pas de son but. Il poursuivit son dessein et parvint auprès de Rabban Çauma après quinze jours de grande fatigue.

Il salua Rabban Çauma, qui le reçut avec joie et allégresse.

Après qu'il se fut reposé Çauma l'interrogea : « Mon fils, d'où viens-tu? Comment es-tu arrivé sur cette montagne? Quelle ville habite ta famille? Qui est ton père? De qui es-tu fils? »

Il répondit : « Je suis fils de Bainiel, l'archidiacre de la ville de Koschang, et je m'appelle Marcos. »

Çauma lui dit : « Pour quel motif es-tu venu vers moi avec tant de fatigue et de peine?

riale (*Taï-thsing-i-thoung-tchi*, k. 83), à 2,200 *li* de Péking. Lat. 34° 54'; long. E. 107° 55'. — Sous les Mongols (*Yuan-su*, k. 58, fol. 34), elle dépendait du *Tçin-ming loû*. Dès l'époque de la dynastie des *Tchâng* elle avait reçu à cause de sa situation le nom de *'Hô-tchoung fou*, nom qu'elle échangea ensuite en celui de *Hô-thoûng kiun*, puis qu'elle reprit sous les *Kin* ou dynastie d'*Or*, pour le conserver sous les Mongols.

Toujours selon la *Géographie impériale*, cette ville fournissait à titre d'impôts, sous la dynastie mongole, des étoffes de soie légère, des toiles de chanvre et des boîtes de laque. Marco Polo nous dit que dans la « noble cité de *Cacianfu*, les gens sont tous ydres. Et encore vous di que vous devez savoir que tuit cil de la province du Catay sont tretous ydolatres. » La Chine du Nord (Kathay) renfermait cependant quelques chrétiens, et rien n'empêche que la ville de Cacianfu en ait aussi compté quelques-uns parmi ses habitants. Toutefois le bouddhisme devait y être, à cette époque, en grand honneur, car on trouve dans le département dont *'Hô-tchoung fou* (aujourd'hui *P'ou-tchéou fou*) est le chef-lieu, vingt-trois temples et monastères bouddhiques fondés pour la plupart sous les Thâng, les *Soung*, les *Kin* et les Mongols, tandis qu'on n'en rencontre que treize dédiés à l'ancien culte pratiqué par les sectateurs de Confucius, dont l'un a été fondé en l'honneur de l'ancien empereur *Chun* et l'autre en celui de *Yu*, qui avaient établi là leur résidence plus de 2,200 ans avant notre ère.

1. Il semble qu'il y ait une lacune dans le texte. Il est probable qu'après avoir parlé des études de Marcos, le récit continuait par l'exposé des rapports de celui-ci avec sa famille et de la manière dont il s'en sépara. On peut traduire diversement ce passage selon l'endroit où l'on place la lacune.

Marcos répondit : « Je veux devenir moine. Ayant entendu parler de toi, j'ai tout abandonné pour te chercher. Ne me prive pas de l'objet de mon désir. »

Rabban Çauma lui dit : « O notre frère, cette voie est dure. Les vieillards peuvent à peine en supporter la rigueur, tant s'en faut que des jeunes gens et des enfants puissent y marcher. »

Après avoir essayé, en beaucoup de manières, de lui persuader de retourner près de ses parents, comme il s'y refusa, Çauma l'admit près de lui, l'instruisit, le revêtit d'un habit de laine et l'éprouva ; après trois ans, il reçut la tonsure des mains du vénérable Mar Nestorios [1] métropolitain, le dimanche *rouha paraklitha* [2], et il s'adonna aux nombreux labeurs de l'ascétisme et aux jeûnes prolongés jusqu'au soir. Ils travaillaient dans la montagne à l'œuvre de leur purification et de leur sanctification, et recevaient les consolations de Dieu à qui ils s'étaient consacrés.

CHAPITRE III

Rabban Çauma et Rabban Marcos veulent aller a Jérusalem.

Un jour ils se dirent : Il nous serait très profitable de quitter cette contrée et de partir pour l'Occident, car nous pourrions y vénérer les tombeaux des saints martyrs et des Pères Catholiques. Et si le Christ, Seigneur de toute chose, prolonge notre vie et nous aide de sa grâce, nous irons à Jérusalem

1. Probablement le successeur de Mar Guiwargis.

2. Selon la disposition du calendrier liturgique propre aux Syriens. — Les mots *rouha paraklitha* sont les premiers mots d'un des chants de l'office des Vêpres ; ils servent à fixer la date du dimanche dont il s'agit. Cette manière de dater n'a rien d'insolite ; on sait qu'elle fut largement usitée en Occident, au moyen âge ; tous les dimanches de l'année étaient ainsi désignés par les premiers mots de l'*Introït* de la Messe, et nous disons encore couramment le dimanche de *Quasimodo*. On retrouvera plus bas d'autres désignations semblables.

afin d'obtenir l'indulgence plénière de nos péchés et l'absolution de nos fautes.

Rabban Çauma reprenait vivement Rabban Marcos et voulait l'effrayer par la fatigue du voyage, la difficulté des routes, la crainte des souffrances et de l'exil. Mais Rabban Marcos bouillait de venir. Sa pensée lui révélait en quelque sorte que des trésors lui étaient réservés en Occident [1]. Il pressait Rabban Çauma par ses paroles et l'excitait au départ. Étant enfin convenus que ni l'un ni l'autre n'abandonnerait son compagnon, même s'il devait subir des inconvénients à cause de lui, ils se levèrent, distribuèrent aux pauvres leurs haillons et leurs menus objets et allèrent à la ville [de Péking] pour prendre des compagnons de route et se munir de provisions.

Quand les chrétiens de ce lieu connurent leur dessein, ils se réunirent auprès d'eux pour les détourner de leur projet. Ils leur disaient : « Vous ne savez donc pas combien est éloignée la contrée où vous allez? vous ignorez donc la difficulté du chemin? Vous ne pensez pas que vous n'arriverez pas là-bas. Restez ici : luttez dans le genre de vie auquel vous êtes appelés. Il est dit, en effet [2] : « Le royaume du ciel est parmi vous. »

Eux répondirent : « Il y a longtemps que nous avons revêtu l'habit monastique, que nous avons renoncé au monde, que nous nous considérons comme morts pour lui, et la fatigue ne nous fait pas peur, la crainte ne nous trouble pas. Nous ne vous demandons qu'une chose : pour l'amour du Christ, de prier pour nous, de laisser de côté toute parole sceptique et de demander à Dieu que notre dessein s'accomplisse. »

Les chrétiens leur dirent : « Allez en paix. »

Ils s'embrassèrent les uns les autres en pleurant et en sanglotant. « Allez-en paix, leur disaient-ils; que Notre Seigneur, que vous avez cherché, vous accompagne; qu'il fasse avec vous ce qui lui plaît et ce qui vous est avantageux. Amen. »

Ils allèrent à la ville de Koschang.

Quand les habitants de la ville et les parents de Rabban Marcos apprirent l'arrivée de ces deux moines, ils se rendirent au-devant d'eux et les conduisirent à l'église avec joie

1. En Mésopotamie et en Palestine, régions occidentales par rapport à la Chine.
2. Luc, XVII, 21.

et grand honneur. Ils leur demandèrent : « Comment se fait-il que vous veniez ici? » Ils pensaient qu'ils allaient rester auprès d'eux et que Rabban Marcos avait fait cela pour se rapprocher de sa famille. Mais en apprenant qu'ils allaient à Jérusalem, que leur dessein et leurs pas étaient dirigés vers l'Occident, ils eurent beaucoup de peine et furent profondément affligés.

Le bruit de leur arrivée parvint aux gouverneurs de la ville, Konbogha et Ibogha [1], gendres du Roi des rois, Khoubilaï-Khan [2].

Ils envoyèrent aussitôt des messagers et firent venir les deux moines au camp; ils les reçurent avec joie et furent enflammés d'affection pour eux.

Quand ils apprirent qu'ils s'en allaient, ils se mirent à leur dire : « Pourquoi abandonnez-vous notre contrée et allez-vous en Occident? Nous nous donnons beaucoup de peine pour

1. Konbogha signifie adorateur du soleil; Ibogha, adorateur de la lune (Bedjan).

2. Ce fut, en effet, sous le règne de ce prince célèbre que nos deux pèlerins quittèrent la Chine. Khoubilaï, quatrième fils de Touloui et petit-fils de Gengis-Khân, succéda à son frère Mangou, comme empereur de la Chine septentrionale ou du *Kathay*, et de toutes les possessions mongoles de l'Asie septentrionale, en 1259. Mangou-Khân mourut au mois d'août, sous les murs de *Ho-tcheou*, dans la province de *Chen-si*. Khoubilaï apprit la mort de son frère dans le *Ho-nan*, où son armée se trouvait alors, s'avançant vers le *Hou-Kouang* pour conquérir cette dernière province. Mais, s'il continua de faire la conquête de la Chine, il ne succéda pas comme empereur à son frère Mangou, parce que ce successeur devait être nommé à l'*élection* par tous les princes Gengiskhanides réunis en assemblée générale (*Kouriltaï*), selon l'ancien usage des tribus mongoles. Khoubilaï, malgré les menées de son frère cadet *Arik-Bouka*, qui commandait en Mongolie, fut élu empereur souverain, en été à la 1e lune (1 juin 1260), par l'assemblée réunie à *Kaï-pingfou*, nouvelle ville construite par Khoubilaï, à environ 22 lieues au nord-est de la grande muraille, et qui fut plus tard appelée *Chang-tou*, résidence d'été de l'empereur Khoubilaï. *Houlaghou*, frère puisné de ce dernier et qui régnait en Perse, ainsi que les descendants de *Djoutchi* et de *Djagataï*, qui régnaient dans le Kiptchak et l'ancienne Sogdiane, envoyèrent leur adhésion à l'élection de Khoubilaï. Aussitôt après son élection, ce prince donna un nom à sa dynastie (la 20e), qu'il appela *Yuen*, et à ses années de règne qu'il désigna par *Tchoung-toung*. (Voir Howorth, *History of the Mongols*, part. I, et Pauthier, *Le livre de Marc Pol*, t. I, p. 11, n.) Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'histoire de ce prince, célèbre entre tous les princes mongols, et dont nous aurons encore à parler plus loin. Disons seulement que, malgré les guerres nombreuses qui l'occupèrent et ses vastes entreprises militaires, il fit fleurir les lettres, encouragea l'agriculture, l'industrie et le commerce, et mourut en 1294. C'est à sa cour, comme je l'ai dit, que vécut, pendant dix-sept ans, le célèbre voyageur vénitien Marco Polo, qui nous a laissé les détails les plus intimes sur la vie de ce monarque.

attirer ici de l'Occident des moines et des évêques, comment pouvons-nous vous laisser partir [1] ? »

Rabban Çauma leur répondit : « Nous avons renoncé au monde. Tant que nous serons près des nôtres, nous n'aurons pas de repos. Nous devons donc fuir pour l'amour du Christ qui s'est livré lui-même à la mort pour notre salut. Nous avons abandonné tout ce qui est du monde. Quoique votre affection nous excite (à rester), nous partirons. Votre bonté nous charme; votre bienveillance s'est amplement répandue sur nous, mais si nous avons du plaisir à rester avec vous, nous nous souvenons aussi de la parole du Seigneur, qui dit [2]: « Que sert à l'homme de posséder tout l'univers s'il vient à « perdre son âme? Ou que donnera l'homme en échange de « son âme » ? Nous désirons la perfection. Tout ce que nous pouvons dans notre faiblesse, c'est nous souvenir de votre royaume jour et nuit dans nos prières. »

Les princes, voyant que leurs paroles ne servaient à rien et qu'ils ne pouvaient changer leur dessein, leur offrirent des présents : des montures, de l'or, de l'argent et des vêtements.

Les moines leur dirent : « Nous n'avons besoin de rien ; que ferons-nous de ces biens? Comment pouvons-nous nous charger de ce poids ? »

Les princes susdits leur répondirent : « Vous ne connaissez pas, vous, la longueur de la route, ni les dépenses qu'elle exige. Mais nous, nous le savons et nous vous conseillons de ne pas aller avec rien; car vous ne pourriez pas atteindre le but que vous vous proposez. Prenez donc ces présents comme un dépôt; si la nécessité vous y oblige, dépensez-en; si vous n'en avez pas besoin et si vous arrivez sains et saufs, distribuez-les aux couvents, aux monastères, aux moines et aux évêques de là-bas, afin que nous soyons en communion avec les Pères de l'Occident. Il est dit, en effet [3] : « Que votre abondance subvienne à leur pauvreté. »

1. Ceci est tout à fait conforme aux données de Marco Polo (Liv. II, chap. IV et suiv.), d'après lesquelles les guerres mongoles elles-mêmes auraient amené les chrétiens dans l'extrême Orient. Elles leur ouvrirent du moins l'accès de la vie publique. Khoubilaï-Khan, tout en se montrant sectateur zélé du bouddhisme, les favorisait et ils occupèrent à sa cour des postes élevés.

2. Matth., XVI, 26.

3. II Cor. VIII, 13.

Les moines, voyant qu'ils leur offraient ces choses avec un cœur sincère, acceptèrent ce que les princes leur donnèrent.

Ils se séparèrent les uns des autres ayant le cœur gros. On répandait des pleurs mêlés de joie en les congédiant.

De là, ils arrivèrent à la ville de Tangout [2].

Les habitants apprirent que Rabban Çauma et Rabban

1. Le métropolitain de Tangout figure dans la liste d'Amrou. Mais ce nom doit s'entendre d'une contrée, et la *ville* dont parle notre récit doit être la capitale appelée *Hia-tchéou* au XII[e] siècle, et aujourd'hui *Ning-hia fou*. Le *Tangout* (*Tangkout* dans Raschid ed-Din, *Tangat* dans Mirkhound, *Thangchou* en chinois, et *Hô-si*, c.-à-d. « pays à l'occident du *Hô* » ou fleuve jaune) appartient originairement à la partie de l'Asie centrale comprise entre les 83° et 103° de long. E. et les 33° et 45° de lat. N. Il est donc borné à l'est par le *Houang-Ho* et le versant méridional de la chaine des monts Célestes ; au sud par la chaine des monts *Bayan Khara* qui le sépare du Tibet proprement dit ; à l'ouest ses limites se perdent dans le désert, et au nord elles dépassent, en certains endroits, la chaine des monts *Thian chan* ou Célestes. MARCO POLO ne donne pas tant d'étendue au Tangout parce qu'il en élimine la partie occidentale qui était sous la domination de Kaïdou.

« Ce nom, dit KLAPROTH (*Journ. as.* t. XI, 462 et suiv.), est dérivé de celui de la grande nation tubétaine, appelée, dans les Annales de la Chine, *Thang-hiang*. C'étaient des descendants des *San-miao*, ou anciens habitants primitifs de la Chine, qui furent repoussés par les Chinois..... Ils se vantaient de descendre d'une grande espèce de singes. » Les *Thang-hiang* ou *Tangkout*, vers le commencement du XII[e] siècle, formaient déjà une principauté particulière dont la capitale était *Hia-tchéou*, ou *Ning-hia fou* de nos jours. Un de leurs princes donna à son royaume le nom chinois de *Hia* ou *Si-hia*. La capitale s'appelait, en langue tangkoute, selon RASCHID ED-DIN, *Eyirkaï*, et, en mongol, *Eyirkaya*. Ce royaume fut détruit par Gengis-Khan, qui s'empara de sa capitale en 1227. « Le *Tangkout*, ayant alors une population ouïgoure mêlée d'Arabes, avait des sectateurs de la religion lamaïque, bouddhisme dégénéré, et des sectateurs de celle de Mahomet appelés partout *Sarrasins*, enfin des Nestoriens et des Jacobites qui avaient obtenu la faveur et la protection des chefs ouïgours ».

MARCO POLO, parlant des habitants de la province de « Tangut « (chap. LVII), dit : « Il sont tuit ydolâtres, mais auques y a crestiens nestorins et y a aussi sarrazins. Les idles ont language par euls. La ville est entre grec et levant. Ils vivent del profit des blés que il recueillent de la terre. Ils ont maintes abbaies et maint moustier plains de leur ydoles de pluseurs façons, as queuls il font grand honneur et grant reverence, et ont grant devotion et leur font grant sacrefices. Car tous ceux qui ont enfants font nourrir un mouton en l'onneur de l'idle ; et au chief de l'an ou à la feste de l'ydole, cil qui ont nourri le mouton le menjuent avec les enfans devant l'ydole.....

« Et sachiez que tous les ydolastres du monde quant muerent les vifs les font ardoir, et les portent ardoir... Et quant il est aportez au lieu où il doit être ars, ses parents font entaillier hommes de chart parchemin et de papier, et chevaux et chameaux et roe comme besans et toutes ces choses font ardoir avec le mort.....

« Et sachiez qu'il ne le feroient ardoir le corps mort se il ne fesoient veoir à leur astronomiens lequel jour doit être bon à ce faire ; c'est d'ardoir. Et quant il leur dist lequel jour, si le gardent jusques au terme. Et il est tel fois que il gardent le corps bien six mois. » L'auteur décrit ensuite par quel procédé et à l'aide de quelle méthode ils conservent ainsi les cadavres.

Marcos étaient venus pour se rendre à Jérusalem. Aussitôt les hommes, les femmes, les jeunes hommes, les adolescents et les tout petits enfants sortirent au-devant d'eux, car la foi des habitants de Tangout était très ardente et leur pensée pure. Ils comblèrent les moines de présents, reçurent leur bénédiction et les accompagnèrent tous en pleurant et disant : « Que Notre-Seigneur, qui vous a appelés à l'honneur de le servir, vous accompagne. Amen. »

De là, ils allèrent à Khotan [1], lieu éloigné de deux mois

1. Le texte porte *Lôtôn*, mais l'identification ne parait pas douteuse. *Khotan* est la transcription, avec le signe de l'aspiration, du nom chinois *Ho-thian*, qui est celui d'un royaume nommé *Yuthian*, depuis le Ier siècle de notre ère, époque à laquelle les Chinois commencèrent à le connaitre (58-64). Vers le milieu du siècle dernier le gouvernement a fait de la ville de *Khotan (Ho-thian)* une ville fortifiée avec garnison militaire, à laquelle il a donné le nom de *I-li-tsi* (*S. y. th. tch.*, k. 5, fol. 25. *S. y. th. w. tch.*, k. 23, fol. 9). Hauteur du pôle 37° ; long. 0, de Péking, 35° 52'.

Sous les *Thâng*, ce pays formait le gouvernement général de *Pi-cha* ou des *Sables productifs*. En 648, il fut annexé à l'empire. Dans le commencement, il formait cinq arrondissements ; en 675, on les érigea en départements (*fou*). Au midi, les monts *Tsoun-ling* sont à une distance d'environ deux cents *li* (= 20 lieues) (*ib.*).

Le pèlerin chinois bouddhiste Fa-hien, qui visita *Khothan*, l'an 402 de notre ère, en parle ainsi : « Le royaume de *Yu-thian* est heureux et florissant. Le peuple y vit dans une grande abondance. Tous les habitants sans exception y honorent la loi (bouddhique) qui leur procure la félicité dont ils jouissent » (*Fo-kouié-hi*, trad. par M. Abel Rémusat, p. 16). « Il y avait beaucoup de religieux bouddhistes, et des monastères de forme carrée où les religieux recevaient l'hospitalité. Le roi du pays fit reposer Fa-hien et ses compagnons dans un grand couvent où il y avait trois mille religieux. Il y en avait dans le royaume quatorze de cette étendue et un nombre considérable de petits. A certains jours de l'année on faisait avec une grande solennité la procession des images [bouddhiques].

« A sept ou huit *li* à l'ouest de la ville, dit le pèlerin chinois, il y a un monument qu'on nomme *le nouveau temple du roi*. On a mis quatre-vingts ans à le bâtir et il a fallu le règne de trois rois pour l'achever. Il peut avoir vingt-cinq toises de hauteur. On y voit beaucoup de sculptures et d'ornements gravés sur des lames d'or et d'argent. Tout ce qu'il y a de plus précieux a été réuni dans la construction de la tour. On a élevé ensuite une chapelle de Foë, admirablement décorée ; les poutres, les piliers, les battants des portes, les treillis des fenêtres sont couverts de lames d'or. On a aussi construit séparément, pour les religieux, des cellules qui sont si belles et si bien décorées qu'il n'y a pas de paroles qui puissent les décrire. Les princes des six royaumes qui sont situés à l'Orient de la chaîne des montagnes y envoient en offrandes tout ce qu'ils peuvent avoir de plus précieux et y font de riches aumônes dont une petite partie seulement est mise en usage. » (*Id.*, p. 17-18).

Dès le VIIe siècle de notre ère (644), un autre pèlerin bouddhique chinois, Hiouen-Thsang, visita aussi *Khotan* qu'il nomme *Kiu-sa-ta-na*. « Ce royaume, dit-il, a environ quatre mille *li* de tour (400 lieues environ). Plus de la moitié du sol n'est qu'un désert aride et les terres cultivables sont très étroites. Elles sont propres aux grains et abondent en fruits de toute espèce. On tire de ce pays des tapis, du feutre de fine qualité et du taffetas habilement tissé. Il

[de marche], avec peine et fatigue, car c'est un désert aride et privé d'habitants parce que les eaux sont amères [1]. On n'y sème rien et à peine les voyageurs trouvent-ils de l'eau à emporter après une marche de huit jours.

Il y avait eu une guerre entre le Roi des rois, Khoubilaï-Khan et le roi Oco [2], qui s'était enfui et était venu dans cette contrée,

fournit en outre du jade blanc et du jade noir. Le climat est doux et tempéré. Il règne des tourbillons de vent et de poussière. » (*Voyage des pèlerins bouddhistes*, trad. JULIEN, p. 223.)

Un roi de *Khotan* ayant épousé, avant notre ère, une princesse chinoise, celle-ci introduisit le ver à soie dans le pays et fit élever un temple en l'honneur de la déesse des vers à soie.

ABEL RÉMUSAT a publié l'*Histoire de Khotan*, traduite des livres chinois (*Pien-i-tien*, k. 55). On y lit une curieuse tradition de laquelle il résulterait que le philosophe chinois *Lao-tseu* serait allé à Khotan, plus de cinq cents ans avant notre ère, prêcher sa doctrine.

L'auteur persan des *Sept Climats* dit que cette ville était autrefois célèbre, mais qu'elle conserve à peine quelques restes de son ancienne splendeur. « Le commerce et le payement des marchandises s'y font en nature les vendredis on voit environ vingt mille hommes qui se réunissent de tous les cantons, de toutes les provinces, et se livrent au trafic de cette manière. Autrefois, on se rendait de Khotan au Kathaï dans l'espace de quatorze jours et tous les chemins étaient tellement couverts de villes et de villages que l'on n'avait nullement besoin de chercher des compagnons de route ou de se joindre à une caravane. Aujourd'hui (1578), la crainte des Kalmaks a fait abandonner cette route; celle que l'on suit d'ordinaire a cent journées de longueur. »

MARCO POLO (chap. LIII), dit qu'il y a à Khotan « habondance de toutes choses et y naist coton assez. Et si ont vignes et jardins possessions assez » (I, p. 111). Voir ci-dessous, p. 25, le dernier paragraphe de la notice concernant la ville de Kaschgar.

1. « Et quant l'en se part de *Siarciam* (Kharaschar, entre Khotan et Lop) l'en chevauche bien cinq journées par sablon là où il y a de mauvaises aigues et amères. » MARCO POLO (chap. LV).

2. Je crois qu'il s'agit du général *O-'hô*, chef de l'armée du *Mien*. Le titre de roi qui lui est donné ne doit pas nous surprendre, car nous verrons par la suite qu'il était attribué aux princes du sang et aux gouverneurs de provinces.

En 1271, le chef mongol du *Yun-nan* méridional avait envoyé des ambassadeurs au roi du *Mien* (pays avoisinant le golfe du Bengale), pour lui demander de reconnaître la suzeraineté du nouvel empereur de Chine. Il s'ensuivit des négociations qui ne se terminèrent pas pacifiquement. Les Burmeses (habitants du *Mien*) passèrent la frontière du *Yun-nam*, en 1277, avec l'intention de construire des forts pour leur défense, dans le pays de *Theng-yüe* et de *Yong-tchang*. Le général mongol qui commandait dans le « circuit » de Tali, en fut informé et prit ses dispositions pour repousser les Burmeses. Les deux armées se rencontrèrent et, après un terrible combat, la victoire resta aux Mongols. MARCO POLO (chap. CXXI) nous a laissé un récit très détaillé « de la bataille qui fu entre l'ost et le senechal au grant Kaan et le roy de Mien », dont il parait avoir été le spectateur. Les annales de la Chine s'accordent dans les détails du récit avec le voyageur vénitien. Elles ajoutent que les troupes mongoles poursuivirent celles du *Mien* jusqu'à plus de trente *li*, par des sentiers sinueux et des défilés, en s'emparant des dix-sept forts que les troupes du *Mien* avaient construits pour la défense de leur territoire et en empêcher l'invasion. Le carnage fut si grand que « les membres épars des ennemis qui

où il fit périr des milliers d'hommes; les routes et les chemins étaient coupés ; le froment manqua : on n'en trouva plus et beaucoup de gens périrent de faim.

Après six mois, les moines sortirent de là et arrivèrent à Kaschghar [1].

furent tués dans cette bataille, avec ceux des éléphants et des chevaux que l'on put découvrir, remplirent trois grands fossés ». Peu de temps avant la bataille, *O-ho* avait déployé sa cavalerie dans le *Nâu-tien* (pays situé sur la frontière du Tibet à l'ouest de *Yong-tchang*). On comprend très bien qu'il se soit réfugié, après sa défaite, du côté de l'ouest, dans la région que devaient traverser nos moines, pour se rendre du Tangout à Kotan.

1. *Kaschghar*, en chinois *Ké-chi-ko-eurh* (= Kachekar), est une ville frontière des possessions chinoises actuelles dans l'Asie Centrale, à 39° 25' de latitude N. et 71° 43' de long. E. Il y a une garnison tartare de cinq à six mille hommes.

Avant l'invasion mongole, les Chinois appelaient cette ville *Sou-le*. L'an 73 de notre ère, une attaque de *Koueï-tseu (Bichbalikh)* fit périr son roi. En l'année 635, ce pays devint possession de l'empire; en 670, les *Toufan* (Tibétains) s'en rendirent maitres; mais, en l'an 693, le gouverneur général chinois fut rétabli.

L'auteur persan du *Heft-iklim* (Géographie des *Sept Climats*) décrit la province de Kaschghar en ces termes :« C'est un pays extrêmement fertile et agréable. Il est borné au nord par les montagnes du Mogolistan, d'où sortent plusieurs fleuves qui prennent leur cours vers le Midi... A l'occident, est une longue chaine de montagnes d'où se détachent celles du Mogolistan. Elle donne naissance à plusieurs fleuves, qui coulent d'Occident en Orient, et toute la province de Kachgar et de Khoten est comprise dans la vallée que forme cette chaine de montagnes. A l'Orient et au Midi règne un vaste désert qui n'offre que des landes arides et des collines de sable mouvant. Autrefois, on y voyait plusieurs villes dont deux seulement ont conservé leur nom; celle de Tob (ou Lop?) et celle de Keng. Tout le reste est enseveli sous le sable. Ce désert renferme des chameaux que l'on prend à la chasse; Kachghar, capitale de la province, est située au pied de la montagne occidentale. Toutes les eaux qui descendent de cette chaine vont arroser les maisons et fertiliser les campagnes. Une de ces rivières, appelée *Temen*, passait jadis au milieu de Kachghar. Mais Abou-Beker, un des sultans de la contrée, ayant détruit l'ancienne capitale et en ayant fait construire une autre à côté, cette rivière coule aujourd'hui à l'extrémité de la nouvelle ville..... La province de Kâchghar réunit à une température salubre des eaux excellentes; les maladies y sont rares ; le climat y est froid, et, quoiqu'il produise en abondance des grains et des fruits, ils y mûrissent difficilement.

« Parmi les objets de commerce..... un des plus précieux est la pierre de jaspe, qui, excepté dans cette ville et dans Khoten, ne se trouve nulle part ailleurs. » (Trad. QUATREMÈRE, *Notices et extr... des manuscrits*, t. XIV, p. 474.)

Le même auteur donne aussi une notice très curieuse sur les sultans de Kaschghar, depuis la conquête de Gengis-Khân. L'un d'eux, Djebeh-noviau. ayant fait proclamer après la conquête que *chacun serait libre de suivre telle religion qu'il voudrait*, des sectes étrangères à l'islamisme vinrent s'établir dans le pays, entre autres les Nestoriens dont parle Marco Polo (chap. IV, p. 135) : « En cette contrée a maint crestien nestorins qui ont leur église. »

« *Kachkar*, dit TIMKOVSKI (*Voy. à Péking*, t. I, p. 106), une des villes les plus considérables du Turkestân, est éloignée de mille *li* (100 lieues) d'Aksou et de trente journées de Semipalatinsk. Cette ville est très importante ; son territoire forme l'extrême frontière de l'empire chinois vers le sud-ouest...; il est fertile

Ils trouvèrent la ville privée de ses habitants, car elle avait été saccagée récemment par les ennemis. Parce que leur intention était droite et qu'ils travaillaient de tout leur cœur à plaire à Dieu, il éloigna d'eux toute calamité. Ils ne firent pas de mauvaise rencontre. Il les délivra des pillards et des brigands.

Ils parvinrent près du roi Kaidou [1], à Talas [2], et allèrent le

en blés et en fruits. On fabrique dans ces contrées du drap d'or et d'argent, du satin, des étoffes de soie, du fil d'argent et d'or et de la toile. Les productions du sol consistent en grenades, coings, melons, pommes, fruits en pâtes et raisins secs (*sic*) ; une partie sert à payer les impôts à la cour de Péking.

« La ville est bâtie près d'une citadelle et très peuplée. Les habitants, au nombre de seize mille, payant l'impôt, sont à leur aise et très habiles dans l'art de polir le jade et dans la fabrication des étoffes d'or. Le corps des marchands est nombreux, le commerce florissant et le concours de marchands de différentes nations très grand. On trouve dans cette ville un grand nombre de chanteuses et de danseuses habiles. Les gens riches en entretiennent chez eux, et les y élèvent, pour former leur éducation, comme en Chine. »

Dans la *Statistique de la Chine*, traduite du *Taï-thsing-hoeï-tien* par Pauthier (publ. en 1811) la population, d'après un recensement de 1812, est ainsi portée : « Les villes de *Kachghar, Yarkyang, Ho-tan (Khotan), Askou, Koutchaï, Harachar*, toutes mahométanes dépendent d'un Beg. Elles forment avec le territoire spécial de *Ili*, habité par des tribus de race musulmane, une population de 69611 *portes* ou *feux*... Les habitants doivent un tribut d'étoffes d'or, de raisins, de fils d'or, etc. outre les impôts en grains. »

On peut lire dans les récits de Mir-Izzet-Oullah (*Magas. asiat.* de Klaproth, t. II, p. 1 suiv.) et de Whathen (*Journal of the Asiatic soc. of Bengal*, déc. 1835) des détails curieux sur ces mêmes contrées.

1. Kaïdou, petit-fils de Gengis-Khan par son père Ogotaï, disputa l'empire de la Tartarie au grand Khan pendant plus de vingt ans. Après avoir longtemps éludé de se rendre à la cour de Khoubilaï, il se déclara ouvertement son ennemi. L'empereur comptait sur l'appui de Borak dont les domaines étaient situés à l'ouest de ceux de Kaïdou. Ces deux princes ne tardèrent pas, en effet, à se faire la guerre. Après des chances diverses ils en vinrent à un accommodement qui mit le pays de Dchagataï, composé du Turkestan et de la Transoxiane, dans la dépendance de Kaïdou. Borak mourut en 1270, empoisonné, dit-on, par Kaïdou. Son successeur Nikbey fut tué, en 1272, dans une guerre contre Kaïdou, qui mit sur le trône Drona fils de Borak, avec lequel il s'unit pour envahir le pays des Ouïgours. Khoubilaï envoya contre eux, en 1275, une armée ; en 1277, plusieurs des chefs de cette armée embrassèrent la cause de Kaïdou. La lutte continua entre ce prince et les rois Mongols de la Perse Abaka et Argoun, dont nous parlerons plus bas. L'empire de Kaïdou s'étendait sur le Turkestan et s'arrêtait du côté de l'est, aux limites de l'ancien royaume de Kaschghar. Marco Polo (chap. cxcIII et suiv.) nous a laissé les plus intéressants détails sur ce prince, sur ses guerres, sur sa cour et sur les prouesses de sa fameuse fille « Agiaint » qui ne voulait épouser que l'homme qui l'aurait vaincue à la lutte. — Kaïdou mourut en 1301.

2. *Tâlas* « désigne une rivière de l'Asie centrale qui prend sa source dans les montagnes à l'ouest du lac *Issy-koul*, coule par le nord-ouest et se perd dans le lac *Sikherlik*. Sur ses bords inférieurs était située la célèbre ville de Talas très célèbre dans l'histoire de l'Asie centrale, et que feu M. Abel Rémusat a toujours confondue avec celle de Tharas en Transoxiane sur la rive droite

trouver : ils lui souhaitèrent longue vie, appelèrent les bénédictions du ciel sur son royaume et lui demandèrent des lettres patentes afin que personne de sa contrée ne pût leur nuire.

Ils arrivèrent difficilement, avec fatigue et crainte, dans le Khoraçan [1]. Comme ils avaient perdu en route la plus grande partie de ce qu'ils avaient avec eux, ils allèrent au monastère de saint Mar Çéhyon [2], près de la ville de Tous [3]. Ils reçurent la bénédiction de l'évêque et des moines de cette ville. Ils croyaient alors renaître et rendirent grâces à Dieu en qui ils avaient mis leur confiance ; ils espérèrent en lui, et ils furent délivrés, car il vient au secours et à l'aide de quiconque le prie.

Après s'être délectés dans la conversation de ces frères, ils

du Syr-Daria » (KLAPROTH, *Journ. as.* juin 1832, p. 511 ; oct. 1833, p. 281). Cette route, il est vrai, suppose un détour de quelques jours de marche ; mais le but indiqué (obtenir des sauf-conduits) justifie suffisamment cette hypothèse.

1. Le nom de *Khoraçan* désigne actuellement une province du N.-E. de la Perse ; mais dans un sens plus général, il se prend pour le vaste pays de l'Iran situé entre l'Irak-Adjemi et l'Afghanistan, l'Amou-Daria (Oxus) et le désert salé de l'Iran Central. Ce nom qui signifie « lieu du Soleil », c'est-à-dire « contrée de l'Orient », n'a été originairement qu'une appellation sans limites définies, ce qui en explique l'acception plus ou moins étendue dans les auteurs orientaux. Il comprenait, d'après quelques-uns, tout l'Afghanistan actuel, jusqu'à la vallée du Sindh et la Boukarie jusqu'au Syr-Daria ou Iaxartes. Cette région fut célèbre dès la plus haute antiquité dans les fastes de l'Asie, tant sous son nom oriental que sous les dénominations de Bactriane, d'Arie, de Margiane, qui furent connues des Grecs à partir des guerres médiques et de la conquête d'Alexandre. Nous ne pouvons retracer ici l'histoire intéressante de cette province. A l'époque qui nous occupe, la terrible invasion de Gengis-Khan, en 1220, la mit à feu et à sang et la fit passer de la domination des Turcs Seldjoucides sous celle des Mongols. Lors de la division de l'empire Gengis-Khan, le Khoraçan fit partie de l'empire Perse fondé par Houlaghou, et nous verrons par la suite même de cette histoire, qu'il forma ordinairement l'apanage de quelque grand prince. La province a aujourd'hui pour capitale Méched et compte encore un certain nombre de villes importantes.

2. Je n'ai trouvé, jusqu'à ce moment, aucun renseignement sur ce saint.

3. *Thoûs*, *Toûs* ou *Touz*, fut la capitale du Khoraçan et une des villes les plus célèbres de l'Orient. Haroun ar-Raschid y mourut en 809 ; Firdousi, l'auteur du *Chah Nameh*, la grande épopée persane, y naquit vers 940 et y mourut vers 1020. L'astronome Naçr-ed-Din, fondateur de l'observatoire de Maragha, y naquit aussi. La tradition attribue la ruine de cette ville à Gengis-Khan, mais à tort ; elle ne se dépeupla qu'à la fin du XVIIIe siècle (cf. de Khanykof, *Mém. sur la partie mérid. de l'Asie Centr.*). Il ne reste de cette cité que des ruines parmi lesquelles on remarque les débris d'une tour, qui servait probablement d'abri aux sentinelles, et ceux d'une mosquée qui a dû être considérable. Ces ruines sont situées à 22 kil. au N.-N.-O. de la ville actuelle de Mesched, sur un torrent près de la rive gauche du Kéchef-Roud, affluent du Héri-Roud.

partirent pour l'Adherbaidjan[1] pour aller de là à Bagdad près du Catholique Mar Denha[2]. Or, il arriva que le patriarche était venu à Maragha[3], où ils le rencontrèrent. A sa vue, leur joie grandit, leur allégresse s'accrut, leur esprit se tranquillisa et

1. L'Adherbaïdjan ou *Azerbaïdjan*, l'Atropatênê des Grecs et des Latins et l'Ardabigânê des Grecs du Bas-Empire, est une province frontière de la Perse, qui forme l'extrémité nord-ouest du royaume entre l'Arménie russe (N.), l'Arménie turque (O.), le Kurdistân (S.-O. et S.), l'Irak-Adjemi (S.), le Ghilan et le Talidji (E.). Elle est entourée de limites naturelles formées presque de toutes parts par des chaines de montagnes assez élevées. Elle est située entre les 36°-38° 50', lat. N. et 41° 50'-16°', long. E. de Paris.

La plupart des événements de notre récit se sont passés dans cette province. Toute cette contrée appartient à une région volcanique où les secousses de tremblement de terre sont très fréquentes. Les grandes villes et surtout Tauriz, la capitale, ont eu beaucoup à en souffrir.

Comme le nom d'Adherbaïdjan peut s'expliquer en persan par « Terre du Feu » ou « Maison du Feu », on a généralement supposé que le mot tirait de là son origine, ou bien de ce que cette partie de l'Iran avait été jadis un des foyers principaux du culte de Zoroastre où le feu sacré tient une grande place (V. BARBIER DE MEYNARD, *Dict. de la Perse*, p. 15). SPIEGEL (*Erân*, p. 27; Berlin, 1863) conteste cependant cette étymologie et s'en tient à l'explication des anciens qui dérivent le nom de celui du satrape Atropatès, à qui Alexandre laissa le gouvernement après la mort de Darius (STRABON, *Géogr.*, XI, 13).

Cette province est un bon pays, dont le climat, à cause de l'élévation du plateau et du voisinage de la mer Caspienne, est frais et salubre. La chaleur toutefois est grande en été dans les vallées et le froid rigoureux durant les mois d'hiver. C'est ce qui explique les changements de lieu presque réguliers dans les résidences des princes mongols, qui avaient, comme nous le verrons, une station d'été et une station d'hiver. Nous aurons occasion de parler dans différentes notes de Tauriz, capitale de l'Adherbaïdjan, et de quelques-unes des villes de cette province, comme Maragha et Ourmiah.

2. Denha succéda à Makika qui mourut le 18 avril 1265. Son élection fut approuvée par le roi Abaka. « En l'année 1577 (1266), dit BAR HÉBREUS (*Chron. eccl.* II, 439) on choisit pour Catholique, Denha qui était métropolitain d'Arbèle. Il s'était déjà rendu au camp royal lorsque survint la mort du roi Houlaghou et du Catholique Makika. On exposa à la reine chrétienne Dokouz-Khatoun qu'il avait été jugé digne auparavant de recevoir la dignité patriarcale, mais que Makika l'avait évincé, grâce à ses présents et à ses calomnies. La reine ordonna qu'il fût choisi comme Catholique. Il revint donc, muni d'un diplôme et accompagné des évêques, à Arbèle, puis à Bagdad, et reçut la consécration épiscopale à Seleucie-Ctésiphon, au mois de novembre 1266, le troisième dimanche de la Dédicace de l'Eglise. » — Cfr. ASSEMANI, *Bibl. or.*, t. II, p. 251, 455; t. III, p. 565.

3. *Maragha*, ville de l'Adherbaïdjan, agréablement située à 80 kil. au sud de Tauris, dans une vallée étroite au milieu des vignes et des vergers, sur les pentes méridionales de Sehend Koh, sur un ruisseau qui gagne la rive occidentale du lac d'Ourmiah. La ville actuelle, qui compte de 13 à 15,000 habitants, consiste en un assemblage de huttes entourées d'une haute muraille à demi ruinée. Elle n'a d'autre édifice important qu'un grand bazar et un beau hammam ou bain public. — Maragha fut la capitale de Houlaghou-Khan et sa population est encore actuellement composée de Turcs-Moukadam. Cette ville a eu au moyen âge une grande renommée scientifique. C'est là que vécut, au XIII[e] siècle, le célèbre astronome Naçr ed-Din, auquel Houlaghou fit bâtir un observatoire.

ils se reposèrent de toutes leurs préoccupations. Ils tombèrent à terre devant lui et le vénérèrent en pleurant comme s'ils voyaient Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne du Catholique Mar Denha de mémoire bénie.

Ils lui dirent : « Les miséricordes de Dieu se sont multipliées et sa grâce s'est répandue sur nous, puisque nous voyons le visage lumineux et spirituel de notre Père général. »

Celui-ci les interrogea : « D'où êtes-vous? »
— Ils répondirent : « Des pays de l'Orient, de Khan-Balik, la ville du Roi des rois, Khoubilaï-Khan. Nous venons recevoir votre bénédiction et celle des pères, des moines et des saints de cette contrée, et, si nous le pouvons, si Dieu nous en fait la grâce, nous irons à Jérusalem. »

Le patriarche, voyant leurs larmes mêlées de la joie de le rencontrer, s'attendrit sur eux, les consola et leur dit : « En vérité, mes enfants, l'ange gardien vous gardera dans cette route difficile et il sera votre guide jusqu'au terme de votre dessein. Si vous vous fatiguez ne le regrettez pas, car il est écrit dans le prophète [1] : « Ceux qui sèment dans les larmes « moissonnent dans la joie. »

[Il ajouta] : « Vous atteindrez l'objet de votre espoir, et au lieu des peines et des angoisses que vous supportez, vous recevrez en ce monde une rétribution et une récompense double et parfaite, et, dans le monde futur, les biens qui ne passent pas et les délices qui ne finissent point. »

Ils le vénérèrent et le remercièrent.

Après avoir joui pendant quelques jours de sa conversation, ils lui firent cette demande : « Si nous avons trouvé grâce aux yeux de notre père, qu'il nous permette d'aller à Bagdad [2],

1. Ps. LXXV, 5.

2. *Bagdad.* Une des villes les plus célèbres de l'Asie musulmane, autrefois la capitale de l'empire des khalifes et aujourd'hui la résidence d'un pacha turc, chef-lieu d'un gouvernement qui répond à peu près à l'ancienne Babylonie.

La ville fut fondée en l'an 145 de l'hégire (762-63) par le khalife Abou-Djafar-al-Mansour qui y transporta dès l'année suivante la résidence impériale. Elle remplaça Ctésiphon la capitale des rois parthes, qui était un peu plus bas sur la rive gauche du Tigre. Elle fut bâtie en partie de ses débris et de ceux de Séleucie, qui faisait face à Ctésiphon sur l'autre rive du fleuve, et elle demeura la capitale de l'empire des khalifes jusqu'à sa prise par Houlaghou en 1258.

Bagdad est située dans un pays de plaines, sur les deux rives du Tigre, par 39° 19′ de lat. N. et 42° 2′ de long E. de Paris. La portion la plus considérable de la ville est sur la rive gauche ou orientale. La citadelle se trouve dans la

pour vénérer les saintes reliques de Mar Maris, l'apôtre qui a évangélisé l'Orient[1], et de celles des autres Pères qui sont en ce lieu, et de là aux monastères de la région du Beth Garmai[2]

partie droite. Un pont de bateaux relie les deux parties de la ville qui sont entourées d'un mur bastionné. A son origine, la ville n'occupait que la rive droite où elle remplaça un village nommé *Soûnâyâ*. Ce fut sous le règne de Haroun ar-Raschid, que les jardins et les constructions s'élevèrent sur la rive gauche, qui se nommait Dàriça. Bientôt cette partie devint la plus considérable, et l'autre conserva le nom d'*El-Atika* « la vieille ville ». C'est le quartier le mieux construit, le plus agréable, où se trouve la résidence des autorités, et habité par les musulmans sunnites, les chrétiens et les juifs, tandis que la Vieille-Ville est occupée par les musulmans schiites. Les deux côtés de la rivière, bordés de palmiers, sont d'un bel aspect, mais l'intérieur de la ville ne répond nullement au prestige que les contes arabes lui ont donné. Toutes les maisons, de même que les murailles et les constructions publiques, sont en briques : car il n'y a pas de pierre dans le pays. Aussi n'y a-t-il pas d'autre édifice. Le seul monument du temps des khalifes est le tombeau de Zobeïd, sultane favorite de Haroun ar-Raschid. Le bazar est un des plus beaux et des plus vastes de l'Orient, car, malgré sa décadence, Bagdad est encore un des centres les plus importants de l'Asie musulmane. Sa population est encore d'environ 80,000 âmes. Mais elle fut autrefois beaucoup plus considérable, même en laissant de côté les exagérations des écrivains musulmans que nous aurons occasion de citer plus bas. Au temps où MARCO POLO la visita, elle renfermait encore des restes nombreux de sa splendeur : il y avait beaucoup de collèges, de mosquées, de palais, de tombeaux remarquables. Sous le khalifat, elle fut réellement, comme le dit le voyageur vénitien, « la capitale politique et religieuse du monde musulman, comme Rome l'était alors du monde chrétien ».

1. Mar Maris fut un des premiers apôtres de l'Orient. BAR HÉBRÉUS (*Chron. eccl.*, II, 15) résume ainsi la vie de ce saint : « Mar Maris ou Mares, disciple de saint Adée [dont nous parlerons ailleurs], vint avec son compagnon saint Aghée, dans la région d'Édesse. Après le martyre de ce dernier il dut quitter ce pays et prêcha en Assyrie et en Mésopotamie. On dit que, de son temps, trois cent soixante églises furent construites en Orient. Il enseigna d'abord les habitants du Beth Garmai, de la part desquels il eut beaucoup à souffrir. Il gagna ensuite Séleucie, qui professait le Magisme. Au temps de son arrivée, un des notables de la ville était gravement malade. Maris alla le trouver et fit sur lui le signe de la croix. Le malade ouvrit alors les yeux et déclara qu'il avait vu cet étranger, comme quelqu'un qui descendait du ciel et lui prenait la main. Là-dessus, Maris fut accueilli par les habitants comme un ange de Dieu. Il en instruisit et en baptisa un grand nombre. Il fit bâtir plusieurs églises dans la ville et demeura là pendant quinze ans. Il parcourut ensuite les régions voisines opérant des prodiges et des miracles. Et après avoir prêché pendant trente-trois ans, il mourut dans le village appelé *Badrana* et fut enseveli dans l'église qu'il avait construite en cet endroit. »

Or *Badrana*, ou, selon une autre leçon, *Badraia*, est un village voisin de Séleucie dans lequel se trouve l'école et le couvent de S. Maris appelé *Deir Qana* ou *Dor Qana*, d'où on a fait *Dorcena* (Cf. ASSÉMANI, *Diss. de Syr. monoph.*, 22, 711; RITTER, *Erdkunde*, *West-Asien*, X, 59 et 167). C'est donc en ce lieu que nos pèlerins désiraient aller et qu'ils se rendirent, en effet, comme nous le verrons un peu plus bas. — Les *Actes* de Mar Maris ont été publiés en syriaque par Mgr. ABBELOOS (Bruxelles, 1885) et reproduits par P. BEDJAN dans ses *Acta martyrum et sanctorum* (I, 45 et suiv.).

2. ASSÉMANI définit en ces termes (*Bibl. or.*, II, 459) les limites de la région de Beth Garmai : « *Garme*, seu *Beth Garme*, Arabibus *Bagerma*, Metaphrasti

et de Nisibe [1], pour demander leur bénédiction et leur secours.

Le Catholique, voyant leur bonne volonté, la candeur de leurs pensées et la droiture de leurs intentions, leur dit : « Allez, mes enfants, que le Christ, maître de tout, vous concède, de son riche et surabondant trésor, l'objet de vos désirs; qu'il mette le comble à ses bienfaits envers vous, et que sa miséricorde vous accompagne partout où vous irez. »

Il leur écrivit des lettres patentes pour ces pays, afin que partout ils fussent reçus avec honneur. Il envoya avec eux un homme pour leur montrer la route, leur enseigner les chemins. Ils arrivèrent à Bagdad et de là à la grande église de Koka [2].

Ils allèrent donc au monastère de Mar Maris, l'apôtre, et vénérèrent les reliques qui sont en ce lieu; ils repartirent de là et revinrent dans la région de Beth Garmai. Ils vénérèrent le tombeau plein de secours et de salut de Mar Ézéchiel [3].

Betgerme, Agathiae Scolastisco *Cerma* : regio assyriae qua urbes Dakuka Sciahar-Kadta, Buazicha, aliaeque continentur, quas Elias Damascenus, Nestorianorum episcopus [in hoc tomo, p. 459] recenset. » Mais il est certain que la province ecclésiastique désignée sous ce nom a beaucoup varié d'étendue (voir Bar Hébréus, *Chron. eccl.*, II, 18 n; et surtout Hoffmann, *Umfang der Diöcese Beth Garmai* dans ses *Auszüge aus syrischen Akten persischer Mærtyrer*).

1. *Nisibe*, *Nisibin* ou *Nacîbin*, est aujourd'hui une bourgade de 1,000 habitants située dans la province de Diarbekir, sur la route de Mossoul à Mardin, à 60 kil. E.-S.-E. de cette dernière ville, est sur le ruisseau appelé Djahdjaha (l'ancien Saocoras), à 400 m. environ d'altitude. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne *Nisibis* qui fut la résidence de Tigrane et dont les Romains firent une citadelle contre les Perses. On l'appelait à cause de son importance « la seconde Antioche ». Son évêché eut pour titulaire, sous le règne de Sapor II, le célèbre saint Jacques († vers 350). Aujourd'hui ce n'est plus qu'une bourgade pauvre et mal bâtie qui tient tout entière dans un faible espace entouré par l'ancien fossé de circonvallation. Il ne reste plus de l'époque romaine que les colonnes d'un temple et un pont jeté sur la rivière.

2. L'église de Kôka, à Séleucie-Ctésiphon, était l'église patriarchale; c'est toujours là qu'avait lieu la consécration du Catholique. On peut lire dans Cellarius, *Notitia orbis antiqui*, t. II, p. 721 et 752, les témoignages des auteurs anciens sur ce lieu. L'un des plus explicites est celui de S. Grégoire de Nazianze (Orat. IV) qui dit en parlant de Ctésiphon : « Hanc (Ctesiphontem) castrum aliud quod *Coche* vocatur, firmiorem facit natura et arte ita munitum, adeoque conjunctum, ut ambo urbs una videatur esse, quippe fluminis tantum intercursu dirimuntur. » Nous parlerons plus loin de l'origine du siège patriarcal de Séleucie-Ctésiphon. Voir ci-dessous p. 39, n. 3.

3. D'après une vieille tradition, dont l'origine n'est pas bien claire et qui ne mérite nulle créance, le prophète Ézéchiel serait mort en Mésopotamie et aurait été inhumé dans le sépulcre de Sem. Voici la mention qui lui est consacrée dans le martyrologe d'Usuard : « iv idus aprilis. Ezechielis prophetae qui, a judice populi Israel apud Babylonem interfectus, in sepulchro Sem atque Arphaxad est sepultus. » Cf. *Acta sanctorum*, die x apr. (1re éd., t. I, p. 857).

Ensuite ils allèrent à Arbèle [1], de là à Mossoul [2], puis ils gagnèrent Singar [3], Nisibe et Mardin [4], où ils vénérèrent les reliques de Mar Eugène le second Messie [5], ils passèrent

1. Nous donnerons plus bas (chap. XIV), la description de cette ville.

2. *Mossoul*, ville de la Turquie d'Asie, à 350 kil. N.-N.-O. de Bagdad, sur la rive droite du Tigre, par 36° 35' lat. N. et 40° 30' de long E. de Paris, compte aujourd'hui une population d'environ 40,000 âmes, dont les quatre cinquièmes sont musulmans. Les chrétiens appartiennent aux différents rites orientaux : ils sont composés surtout de Nestoriens, de Syriens catholiques (Nestoriens convertis) et de Jacobites. Il y a peu d'Européens. Les dominicains français y ont une imprimerie et des écoles, où le français est enseigné à beaucoup d'élèves. Les habitants ont un type différent de ceux de Bagdad et qui semble dénoter une origine araméenne. Ils parlent l'arabe. Cette ville atteignit sa plus grande prospérité au moment où le khalifat commençait à décliner. Elle devint alors une capitale indépendante et fut successivement conquise ou assiégée par les Seldjoucides, les Mongols et les Turcs, et reprise au XVIIIe siècle par les Persans, mais pour peu de temps. L'emplacement qu'elle occupe dut former autrefois un des faubourgs de Ninive, dont on a retrouvé les ruines à quelque distance. C'est au temps de la prospérité de cette ville qu'on y fabriquait ces étoffes légères que l'on a appelées de son nom « mousselines ». Aujourd'hui, à cause du peu de sécurité des routes qui y conduisent, il n'y a presque plus de commerce.

La ville est bâtie en amphithéâtre sur les pentes du Djebel Djoubilah : au sommet, les maisons à terrasses des riches ; au bas, les demeures des artisans et des pauvres autour des bazars, des bains et des mosquées. Les rues sont étroites et mal pavées ; il y a dans la ville une quinzaine de mosquées, une douzaine d'églises et deux synagogues. Les édifices construits sans goût se distinguent pour la plupart par la beauté des matériaux employés à leur construction, entre autres le « marbre de Mossoul », albâtre qui vient des carrières de Mekloub-Dagh, à l'ouest de la plaine.

3. La *Singara* des anciens, aujourd'hui Sindjar, petite bourgade de deux cents maisons, qui a donné son nom à la chaîne de montagnes de la Mésopotamie, appelée Djebel Sindjar. Tout autour, s'étendent les ruines de la ville ancienne, qui avait encore une certaine importance au commencement du siècle et qui fut saccagée de fond en comble, en 1837, par les Turcs, dans leur campagne contre les Yézidis révoltés.

4. Cette ville se trouve dans la province de Diarbekir, à environ 90 kil. au S. E. de cette ville. Sa population (d'après SACHAU, *Reisen in Syrien*) est d'environ 20,000 hab. Elle s'élève dans une situation très pittoresque sur les pentes d'un rocher calcaire tout crevassé et couronné par une forteresse aujourd'hui détruite, que la tradition disait imprenable, et que domine à 100 mètres plus haut un fort détaché. Cette ville est fameuse au point de vue religieux. C'est un centre où sont venues se réfugier les populations chrétiennes refoulées dans les montagnes. Près de la moitié des habitants sont chrétiens : Chaldéens, Syriens, Jacobites, Arméniens schismatiques et unis, Protestants, Catholiques. Les Juifs y ont une synagogue très ancienne. Il n'y a pas de quartiers séparés, toutes les confessions vivent par toute la ville remplie de mosquées, d'églises, de médressés, d'écoles. Les femmes de Mardin sont renommées pour leur beauté. La situation de Mardin est importante au point de vue stratégique, elle commande le col qui fait communiquer Diarbekir avec la Mésopotamie ; mais elle est d'un accès trop difficile pour avoir du commerce ; la route des caravanes passe au pied.

5. Saint Eugène, fondateur du monachisme en Perse, vint d'Égypte en Mésopotamie, au commencement du IVe siècle, et travailla avec saint Jacques de Nisibe à propager et à développer les institutions monastiques dans cette

ensuite à Gozarte de Beth Zabdai [1] et témoignèrent leur vénération aux tombeaux, aux couvents, aux monastères, aux moines et aux évêques de ces régions ; ils reçurent leur bénédiction, accomplirent les vœux qu'ils avaient faits, distribuèrent des présents et firent des aumônes selon leurs moyens.

Ils revinrent et arrivèrent au monastère de saint Mar Micael de Tar'el [2] ; ils y achetèrent une cellule [3] et furent reçus tous les deux par les moines de cet endroit. Ils perdirent le souvenir de ce qu'ils avaient enduré pendant leurs voyages, quoiqu'ils ne fussent pas parvenus au terme.

Quand le Catholique Mar Denha apprit le fait, il leur manda de venir près de lui. Ils y allèrent aussitôt et le saluèrent selon la coutume. Le patriarche leur dit : « Nous avons appris que

région. Il avait amené avec lui des déserts d'Égypte un certain nombre de compagnons, parmi lesquels se trouvait Mar Schalita dont nous trouverons le nom plus bas. Les Actes de Mar Eugène ont été publiés par P. Bedjan, *Acta martyrum et sanctorum*, t. III, p. 376 et suiv. Il y a eu par toute la Mésopotamie un grand nombre de monastères placés sous le vocable de Mar Eugène. Beaucoup ont aujourd'hui disparu. Celui où nos pieux pèlerins se sont rendus, pour vénérer les reliques du saint, est peut-être le monastère de *Zaphran*, résidence du patriarche Jacobite, distant d'une heure de chemin de Mardin; cf. Bar Hébréus, *Chron. eccl.*, I, 87, n.

1. Gozarte, dont le nom signifie *île*, en arabe *Djezireh*, est aujourd'hui encore une ville assez importante de la Turquie d'Asie, tant par le chiffre de sa population (20,000 hab.) que par son industrie et son commerce de transit. Elle est située dans une ile du Tigre, entre Mossoul et Diarbekir, à 170 kil. au sud de cette dernière, par 39° 50′ de long. E et 37° 23′ de lat. N. L'ile, qui a environ trois milles de circonférence, est appelée aujourd'hui *Djézireh ibn 'Omar* (*île du fils d'Omar*). La contrée environnante des deux côtés du Tigre, entre la Gordyène au N. et la Mygdonie au S., qui est désignée en syriaque sous le nom de Beth Zabdai, était appelée par les Romains Zabdicène. Ce nom syriaque parait avoir été aussi donné à la ville elle-même, car Ammien Marcellin (XX, 15, 16) la nomme *Bezabden*. Elle a joué un rôle important dans les guerres entre les Romains et les Perses. Sous le règne de Constance (337-361), elle avait une garnison de trois légions renforcées d'un contingent d'archers indigènes. En l'an 360, elle fut assiégée et prise par Sapor après une résistance désespérée. Le vainqueur irrité fit passer la garnison et les habitants au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. L'île renferme encore des ruines importantes (Cf. Assémani, *Diss. de syr. monoph.*, p. 85; Ritter, *Erdkunde, West-Asien*, XI Th., 147).

2. Ce couvent, ainsi que nous le verrons plus bas, était situé près d'Arbèle.

3. Cette expression est digne de remarque. Il est probable que ce couvent était un assemblage de cellules distinctes où les moines vivaient séparément, sans règle bien précise, se réunissant seulement pour la récitation de l'office, et jouissant de la plus grande liberté. Il ne faut pas oublier non plus qu'en Orient les ordres religieux, — si tant est qu'il y ait eu de véritables ordres — n'ont jamais pratiqué, en vertu d'une règle obligatoire, la pauvreté, au sens où nous l'entendons en Occident depuis la création, au moyen âge, des ordres mendiants. Sur l'origine, les progrès et la décadence du monachisme en Orient, voir Assémani, *Bibl. or.*, t. II et t. III, 2e part.

vous étiez reçus dans le monastère. Cela ne nous plaît pas, car dans ce couvent vous obtiendrez la paix parfaite pour vous deux et ce sera tout, tandis qu'auprès de nous, vous servirez l'intérêt et la paix générale. Restez donc près de nous et aidez-nous près du roi. »

Ils lui dirent : « Tout ce qu'ordonnera notre Père, nous le ferons. »

Lui reprit : « Allez près du roi Abaka [1] et prenez des lettres patentes pour nous. ».

Ils répondirent : « Ainsi soit-il, mais que Monseigneur notre Père envoie avec nous un homme qui prenne et lui rapporte les lettres, et nous, de là, nous irons à Jérusalem. » Il leur accorda cela et les combla de bénédictions [2].

Quand ils arrivèrent au camp béni, des officiers les introduisirent devant le roi qui leur demanda le but de leur venue et quel était leur pays. Ils répondirent en lui manifestant leurs inten-

1. *Abaka,* ou Abâgâ-Khan, dont le nom signifie, en mongol, « oncle maternel », était le fils du second des khans mongols de la Perse et de sa sixième femme, la reine Ysout ou Ysounin. Il avait succédé, en 1265, à Houlaghou son père, qui avait fait la conquête de cet empire. Il était né en 1231. Arrivé au trône, il épousa une princesse grecque, nommée Marie, fille de Michel Paléologue, que son père Houlaghou avait demandée en mariage et qui était arrivée trop tard, Houlaghou étant mort dans l'intervalle. Il inaugura son règne le 19 juin, jour désigné par les astrologues comme propice, à *Chagan Nour* « Lac Blanc », dans le district de Beraham. Parmi les personnages qui assistèrent à son inauguration, se trouvait Mar Ignace, patriarche jacobite d'Antioche, qui obtint un diplôme de confirmation de son titre (Bar Hébr., *Chron. eccl.*, I, 760-762 ; Howorth, III, 212).

2. Le Catholique avait été obligé de quitter Bagdad, en 1268, après une révolte. Il avait arrêté un Nestorien de Tagrit qui s'était fait musulman, et il l'avait menacé de le noyer dans le Tigre. Le peuple en appela à Ali ed-Din, le gouverneur civil de la ville, qui demanda le relâchement de l'apostat, et, sur le refus du Catholique, ils attaquèrent sa maison, en brûlèrent l'entrée, essayèrent de s'y introduire pour le tuer. Denha se réfugia chez Ali ed-Din et déposa ses plaintes devant la cour mongole ; mais personne ne l'accueillit et il se retira à Arbèle. En 1271, quelques Bédouins, tentèrent d'assassiner Ali ed-Din. Les mahométans déclarèrent que l'attentat avait été commis par quelques chrétiens émissaires de Mar Denha. Cela suffit pour faire mettre en prison les évêques et les chefs du clergé séculier et régulier à Bagdad, tandis que Koutbouka, gouverneur d'Arbèle, emprisonnait le Catholique et ses évêques. Ils furent relâchés seulement après quelques semaines, par ordre de la cour.

Le patriarche nestorien fixa dès lors sa résidence à Oshnou dans l'Adherbaidjan (Cf. Bar Hébréus, *Chron. Syr.*, p. 571-73). On comprend par là que, malgré les bonnes dispositions du prince, le Catholique devait souvent user de ménagements et de précautions dans ses rapports avec la cour, et qu'il était heureux de profiter de la présence de ces deux moines, parlant la langue mongole, pour obtenir d'Abaka quelque nouvelle faveur.

tions. Le roi ordonna aux grands de son royaume d'accomplir leur demande, et de leur donner des lettres telles qu'ils les voulaient. Ils remirent la lettre demandée par le Catholique à son envoyé et eux, avec des compagnons, prirent le chemin de Jérusalem.

Ils parvinrent à Ani [1], dont ils visitèrent les couvents et les églises; ils admirèrent le grand nombre et la splendeur des édifices. De là, ils entrèrent en Géorgie [2] pour suivre la voie sûre; mais, en arrivant, ils apprirent des habitants de la contrée que la route était interceptée à cause des meurtres et des pillages qui avaient eu lieu dans ces régions.

CHAPITRE IV

Rabban Marcos devient Métropolitain et prend le nom de Mar Jabalaha, et Rabban Çauma devient Visiteur général.

Ils retournèrent et revinrent près du Catholique qui se réjouit en les voyant et leur dit : « Ce n'est pas le moment d'aller à Jérusalem; les routes sont troublées, les chemins sont coupés. Vous avez vénéré tous les sanctuaires et toutes les reliques qui sont dans nos régions; pour moi, je pense que si quelqu'un les visite avec un cœur pur, leur vénération n'est pas moindre qu'un pèlerinage à Jérusalem. Moi, je vous donne un conseil. Il vous convient de l'écouter. J'ai pensé à établir Rabban Marcos métropolitain et à lui conférer les dons apostoliques [3];

1. Une des anciennes capitales du royaume d'Arménie qui fut la résidence des Bagratides, située sur la rivière d'Arpatchaï, affluent de l'Araxe (bassin de la mer Caspienne). Ses ruines déjà visitées et décrites par Chardin, l'ont été de nouveau par d'autres voyageurs. Elles sont remarquables comme architecture.

2. Sans doute, d'après l'itinéraire que nous leur voyons prendre, nos voyageurs espéraient se rendre à Jérusalem par mer. C'était, comme dit notre auteur, la voie la plus *sûre* à cette époque, et surtout pour des Mongols, car la Basse Syrie était occupée par les troupes de Bibars, et à ce moment-là même, Abaka méditait une expédition dans ces régions. Nos pèlerins n'auraient donc pas eu seulement à affronter la malveillance avec laquelle les chrétiens étaient d'ordinaire accueillis, mais ils auraient eu surtout à craindre d'être pris pour des espions du Khan. On comprend dès lors qu'ils n'aient pas craint d'allonger leur route en gagnant la mer Noire à travers la Géorgie.

3. C'est-à-dire l'épiscopat. D'après Bar Hébréus (*Chron. eccl.*, II, 151), Jaba-

quant à toi, Rabban Çauma, je t'ordonnerai visiteur général, et je vous renverrai tous les deux dans votre pays. »

Ces moines répondirent : « La parole de notre Père est l'ordre du Christ ; celui qui ne l'accomplit pas transgresse le commandement ; mais, malgré cela, nous voulons faire connaître nos pensées et déclarer le secret de nos cœurs. Nous ne sommes pas venus de là-bas pour y retourner et nous ne sommes pas d'avis, après la peine que nous avons endurée, de la renouveler. L'homme qui se heurte deux fois contre une pierre est un insensé. Nous dirons encore que nous ne sommes pas dignes de ce don. Un tel don est lourd pour des hommes de peu. Nous ne demandons qu'à rester dans le monastère pour y servir le Christ jusqu'à notre mort. »

Le Catholique leur dit : « Ce don vous convient et sied à votre modestie. »

Voyant que leurs instances n'avaient aucun résultat, ils dirent : « Que la volonté de notre Père soit faite. »

Le patriarche reprit : « Jusqu'à présent personne ne s'est appelé Mar Marcos. Je veux nommer ainsi Rabban Marcos ; j'ai aussi pensé à écrire des noms et à les placer sur l'autel, et à l'appeler de celui qui sortira par le sort. »

Il fit cela et le nom de Jabalaha[1] sortit. Il dit, en effet : « Cela vient du Seigneur ; qu'il soit béni et béni à jamais ! »

Ils tombèrent d'accord et Rabban Marcos reçut l'ordre de métropolitain du Catholique Mar Denha, à l'âge de trente-cinq ans, pour les villes de Kathay et Ouang[2], l'an 1280 de

laha aurait été ordonné pour aller en Chine « parce que Denha ne voulait pas que Bar-Kalig, son ennemi, s'y rendît ». Le même auteur raconte (II, 449) qu'en l'année 1590 des Grecs (1279) un certain Siméon, surnommé Bar-Kalig, d'abord évêque de Tous, dans le Khoraçan, fut ordonné métropolitain de Chine par le Catholique Mar Denha. Bientôt, avant de partir pour la Chine, il commença à se montrer arrogant vis-à-vis de Denha. Celui-ci le manda près de lui à Oshna (aujourd'hui Oushnej, entre Ourmiah et Arbèle), le dépouilla de ses biens et le renferma dans le monastère de Mar Behnam dans la ville de Laqah. Il s'en échappa et s'enfuit dans la montagne ; mais des montagnards s'étant emparés de lui l'amenèrent au Catholique qui le fit enfermer dans une cellule près de lui. Quelques jours après on le trouva mort ainsi que quelques-uns des évêques et des moines qui lui étaient attachés. L'historien ajoute malicieusement : « Les uns disent d'une manière, les autres d'une autre. »

1. Ce nom est composé de deux mots syriaques *jab*, *donna*, et *Alaha*, *Dieu* ; il répond donc exactement au français DIEUDONNÉ.

2. Kathay désigne la Chine du nord ; voir *Chron. syr.* de BAR HÉBRÉUS, éd. Bedjan, p. 218, l. 6 (où il faut lire *Kata* au lieu de *Bata*) et p. 441, l. 3. Ouang

Notre-Seigneur. Rabban Çauma reçut sa bénédiction et fut nommé visiteur général [1].

Ils prirent tous les deux des lettres patentes, chacun en raison des exigences de son ministère. Après quelques jours, la nouvelle arriva que la route par laquelle ils étaient venus était tout à fait coupée et que personne ne pouvait passer, car les cœurs des rois des deux frontières, de celui d'un côté du Djihon et de celui de l'autre côté, étaient brouillés [2].

Ces deux flambeaux revinrent donc au monastère de Mar Michael de Tar'el et habitèrent leur propre cellule environ deux ans.

Une nuit que Mar Jabalaha dormait, il eut un songe.

Il lui semblait entrer dans une grande église où il y avait des images des saints et au milieu d'elles une croix. Il étendit le bras droit pour recevoir sa bénédiction; plus il l'étendait, plus il s'allongeait; et la croix remontait jusqu'au sommet du temple où il l'atteignit et l'embrassa [3]. En sortant de l'église

parait être une restriction du premier nom trop général; c'est peut-être la contrée arrosée par le fleuve Jaune Hoang-ho (R. Duval).

1. Nous ne voyons rien dans notre histoire qui justifie l'assertion de quelques auteurs, reproduite par Howorth (*Hist. of the Mongols*, III, 283), affirmant que Jabalaha ordonna Rabban Çauma évêque des Ouïgours. On ne voit pas non plus qu'il ait reçu l'imposition des mains de Denha, mais seulement sa bénédiction. D'ailleurs, la charge de *visiteur* n'impliquait pas nécessairement la dignité épiscopale, comme nous en avons la preuve dans le premier chapitre de notre récit où il est dit que le père de Rabban Çauma était visiteur et marié. Or, les évêques n'étaient jamais pris parmi les hommes mariés. Cependant il faut remarquer que le pape Nicolas IV, dans une lettre à Argoun que nous reproduirons, l'appelle « *venerabilis frater Bersauma, episcopus in partibus Orientis* ».

2. Locution pour dire que les rois étaient en guerre. — Le nom de *Djihon* désigne le fleuve actuellement appelé *Amou-Daria*, l'ancien *Oxus*. C'est un des plus grands cours d'eau du Turkestan; il a sa source dans la région la plus élevée de l'Asie, à près de 4,800 m. d'alt., et, après un cours d'environ 1,800 kil., va déboucher dans le lac Aral, à 14 ou 15 m. seulement d'alt. au-dessus de la Méditerranée. — *Amou-Daria* est le nom sous lequel le fleuve est aujourd'hui désigné par les populations riveraines, bien que dans les hautes vallées on rencontre d'autres dénominations locales, notamment celle de *Ouakksou* (riv. de Ouakhan), d'après le premier pays qu'il traverse. Ce dernier nom a un grand intérêt historique. On le retrouve dans la Géographie sanscrite sous la forme *Wakchou*, et il parvint après Alexandre à la connaissance des Grecs qui l'adoucirent en *Oxos* (d'où l'*Oxus* des Latins). Les Arabes, par une réminiscence de la géographie mosaïque, en ont fait le *Djihoun*, nom de l'un des quatre fleuves du Paradis terrestre.

3. C'est un usage, encore habituel chez les chrétiens orientaux, pour témoigner leur vénération à un objet sacré, de le toucher avec la main, qu'ils portent ensuite à la bouche et avec laquelle ils se signent. De là vient que le même mot signifie en syriaque *être béni* et *vénérer*.

il vit des arbres élevés et chargés de divers genres de fruits. Il se mit à prendre des fruits et à les manger, et il en donnait et distribuait au peuple nombreux qui était assemblé.

A son réveil il fit connaître la chose à Rabban Çauma : « J'ai vu, lui dit-il, un songe qui m'a troublé. »

Rabban Çauma lui dit : « Raconte-le moi. »

Il le lui raconta et Rabban Çauma l'interpréta en disant : « Comme tu as étendu ton bras qui s'est allongé jusqu'à ce que tu atteignisses la croix et les images des saints et en fusses béni, ainsi tu parviendras à la grande dignité des Patriarches. Comme tu as mangé et fait manger au peuple des fruits des arbres, ainsi tu jouiras toi-même du don céleste qui viendra sur toi ; et tu en feras jouir beaucoup de peuples. »

De nouveau, dans la nuit suivante, Mar Jabalaha eut une autre vision.

Il lui semblait être sur un trône élevé ; autour de lui se trouvait réunie une foule nombreuse qu'il instruisait. Et comme il parlait, sa langue s'allongea au point de sortir de sa bouche : elle se divisa en trois branches et sur chacune il y avait quelque chose qui ressemblait à du feu. Le peuple qui se trouvait là était dans l'admiration et glorifiait Dieu.

Quand il fut éveillé il raconta de nouveau ce songe à Rabban Çauma qui lui dit : « Ceci n'est pas un songe, mais une révélation, ou quelque chose de semblable à une révélation ; car cela ne diffère en rien de l'Esprit-Saint qui se posa sur les Apôtres sous la forme de langues de feu [1]. L'Esprit-Saint se posera aussi vraiment sur toi et mettra entre tes mains le trône patriarcal pour exercer son ministère et accomplir son service. »

CHAPITRE V

Mar Jabalaha est élu Patriarche.

Quand ces choses arrivèrent le Catholique Mar Denha vivait encore, mais il était tombé malade à Bagdad. Beau-

1. Act. II, 3.

coup de moines et d'évêques avaient eu des songes du même genre.

Après quelques jours, la pensée vint à Mar Jabalaha de se rendre à Bagdad près du Catholique pour recevoir un présent, avec la chape et le bâton pastoral qu'il devait emporter dans son pays.

Comme il approchait de Bagdad, il rencontra un homme qui le connaissait, et qui lui dit : « Le Catholique est mort. Peut-être qu'en pressant ta monture tu arriveras avant son enterrement. »

Mar Jabalaha, profondément affligé et le cœur triste, se hâta jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la porte de l'église où il entra et vit des groupes nombreux qui pleuraient, d'autres qui priaient. Il s'avança jusqu'au cercueil, enleva son manteau, déchira ses vêtements et éclata en sanglots amers, jusqu'au point de tomber par terre comme mort.

Après un instant, ils le relevèrent, le revêtirent de son manteau et le consolèrent. Quand l'office fut terminé, on enterra le Catholique de mémoire bénie, et les évêques retournèrent à la résidence [1].

Le lendemain les Pères se réunirent pour choisir la personne qu'il convenait de placer sur le siège patriarcal [2].

Parmi eux se trouvaient d'abord Maran-'ammeh, le métropolitain d'Elam [3], ensuite celui du Tangout [4], celui de

1. Denha habitait, à la fin de sa vie, dans le palais concédé par Houlaghou au patriarche Makika. Il était situé près du Tigre, et alors converti en couvent. Denha fut inhumé dans l'église de ce couvent, auprès de son prédécesseur. Les chrétiens furent plus tard, en 1296, obligés d'enlever leurs corps, lors d'une émeute dont nous parlerons plus bas.

2. Denha mourut le 24 février 1281. Le siège patriarcal demeura vacant pendant huit mois, car Jabalaha ne fut sacré qu'au mois de novembre; mais tout porte à croire que l'élection eut lieu aussitôt après l'enterrement de Denha, comme l'affirme notre auteur.

3. Voici comment Assémani fixe les limites de la région d'Elam : « *Elam*, *Elymais* regio, *Elamitae* seu *Elymaei* populi, ad occasum Persidis propriae dictae, in Susianae regionis confinio, inter Sinum Persicum ad meridiem, et Mediam ad boream... Antiqui scriptores distinguunt Elymaïdem a Susiana : et Suzianam quidem ponunt inter Assyriam a septentrione, Tigrim amnem ab occasu, Eulaeum fluvium seu Elymaidem regionem ab ortu, et Sinum Persicum a meridie; Elymaidem vero patere aiunt inter Eulaeum et Oroatim fluvios a Media usque ad Sinum Persicum. Elamitis, Susiis, Cossaeis et Huzitis Metropolitanus, apud Nestorianos praefuit a Persico diversus, qui primum inter Metropolitanos locum obtinebat, ut supra [pag. 420] dictum est. Ejus tituli (episcopales) fuere *Elam*, *Lapetae*, *Huzitarum*, et *Gandi-sapor*. Assemani, *Bibl. or.*, III, part. 2, pag. 744.

4. Voir ci-dessus, page 21, note 1.

Tirhan [1] et celui du Tour [2], avec les magnats, les notables, les scribes, les juristes et les médecins de Bagdad. L'un disait : ce sera un tel, l'autre tel autre; jusqu'à ce qu'enfin ils furent tous d'accord que Mar Jabalaha serait le chef et l'administrateur du siège de Séleucie et de Ctésiphon [3]. Le motif de son élection fut que les rois qui tenaient les rênes du pouvoir étaient Mongols, et il n'y avait personne en dehors de lui qui connût leurs mœurs, leurs procédés et leur langue.

Quand ils lui dirent ces choses, il repoussa leur proposition et allégua des raisons : « Je manque, dit-il, de la science et des connaissances ecclésiastiques. Je n'ai aucune éloquence, comment puis-je devenir patriarche? Je ne connais

1. *Tiran*, *Tihran*, ou *Tiroun Kerouen*, est une ville de la province d'Irak-Adjémi, dans la Perse centrale, à 46 kil. O.-N.-O. d'Ispahan, sur un affluent du Zendeh-Rouh qui se perd dans le marais de Gavkhaneh. Cf. ASSÉMANI, *Bibl. or.*, III, part. 2e, pag. 785; HOFFMANN, *Auszüge aus syrischen Akten* etc., p. 188.

2. *Tour*, ou *Tour 'abdin*, « *montagne des serviteurs* » ou des moines, qui reçut ce nom à cause du grand nombre de monastères dont elle fut couverte vers les IVe-VIIe siècles, et dont on retrouve encore aujourd'hui les ruines. Géographiquement parlant, cette région comprend le massif dolomitique et le plateau du Taurus kurde qui est séparé des monts de Mardin à l'O. par une large vallée, s'appuie au S. sur les monts Baarem, plonge à l'E. sur la rive droite du Tigre et se continue au N. par le plateau d'*et-Thôr* qui le sépare de la rive droite du Didjel ou branche occidentale du Tigre. L'ensemble du massif avec le plateau forme une étendue de 30 kil. du S. au N. sur 75 de l'E. à l'O. Les sommets sont presque tous sans arbres, souvent même sans gazon; mais au pied des escarpements méridionaux, les campagnes, arrosées par des torrents ramifiés en mille canaux, sont un immense jardin où se pressent les villages aussi nombreux que dans les contrées les mieux cultivées de l'Europe.

3. Séleucie et Ctésiphon sont deux villes de l'ancienne Babylonie, aujourd'hui ruinées. Elles étaient situées sur le Tigre à 35 kilom. S.-E. de Bagdad. Séleucie, fondée sur la rive droite du Tigre, en 307 avant notre ère, par Séleucus Nicator, devint la première capitale du royaume de Syrie, sous les Séleucides. En l'an 140, elle fut la résidence des rois Parthes, mais bientôt la fondation de Ctésiphon, en face d'elle, sur l'autre rive du fleuve, lui fit perdre toute son importance. Cette seconde ville ne fut d'abord que la résidence d'hiver des rois, mais elle acquit en peu de temps un grand développement et porta un coup mortel à Séleucie. Prise par Trajan en 115, elle fut ruinée par Septime Sévère en 198. Par son commerce, elle fut, sous les princes sassanides, une des cités les plus florissantes de l'Asie-Mineure. Ce n'est plus qu'une petite bourgade de 2,000 hab., que les Arabes appellent *al-Madaïn*. On y voit encore les restes d'un grand édifice, situé à une faible distance du Tigre, que la tradition locale considère comme le palais de Chosroès le Grand. Les débris des monuments de ces deux villes ont servi en grande partie aux Arabes à construire Bagdad. D'après AMROU et les écrivains syriaques, ce siège doit son origine à Mar Maris. Il est certain que la dignité de métropolitain lui fut reconnue dans les premiers conciles. Plus tard, quand Bagdad fut fondée et devint la résidence des khalifes, les pasteurs Nestoriens, qui avaient transformé la dignité de métropolitain en celle de patriarche, ne cessèrent de conserver ce titre, bien qu'ils fissent de la capitale le lieu ordinaire de leur résidence. Cf. ASSÉMANI, *Bibl. or.*, III, 611, et I, 10.

pas non plus votre langue syriaque qui est absolument nécessaire [1]. »

Mais eux, ayant insisté, il se conforma à leur pensée et accepta. Tous lui donnèrent leur consentement, les évêques, les prêtres, les magnats, les juristes et les médecins de Bagdad.

Il se mit en route pour venir près de Rabban Çauma, au saint monastère de Mar Micael de Tar'el. Les moines avaient déjà appris la mort du saint père Mar Denha, et quand Mar Jabalaha arriva ils le reçurent avec joie, le consolèrent et furent d'accord qu'il devait devenir Catholique. C'était un mouvement divin, et toute créature sert forcément à l'accomplissement d'une chose qui vient de Dieu.

Quand il s'entretint avec Rabban Çauma, celui-ci lui dit : « C'est la volonté de Dieu, tu ne peux t'y soustraire. Allons maintenant près du roi Abaka, et, s'il accepte la chose, reçois la consécration. »

Ils se mirent donc en route, avec l'assentiment des évêques et des moines qui les accompagnaient, pour l'Adherbaidjan, car c'était là que les rois passaient l'été [2]. Ils arrivèrent près du roi à la montagne Noire [3], qu'on appelle en persan *Siah-couh* (et en turc *cara dagh*). Les émirs les introduisirent et ils présentèrent leur requête.

Ils dirent au prince : « Vive le roi à jamais ! Le Catholique est mort, et tous les chrétiens sont tombés d'accord pour vouloir mettre à sa place ce métropolitain venu des pays de l'Orient pour aller à Jérusalem. Qu'ordonne le roi? »

1. Le continuateur de la *Chronique ecclésiastique* de BAR HÉBRÉUS s'exprime à peu près dans les mêmes termes, et, bien que Jacobite, il se montre assez bienveillant dans ses jugements sur Jabalaha « qui, dit-il, quoique pauvre en doctrine et ignorant de la langue syriaque, était cependant un homme d'un bon naturel, doué de la crainte de Dieu, qui montra beaucoup de charité pour nous et les nôtres » (t. II, p. 451). Ce qui valut à Jabalaha cet éloge, ce fut sans doute sa conduite lors du décès de Bar Hébréus qui mourut le 30 juin 1286, à Maragha, où le Catholique se trouvait alors. En cette circonstance, « il défendit de sortir et d'ouvrir les boutiques... et envoya aux funérailles les évêques qui se trouvaient auprès de lui avec de nombreux et grands cierges » (Ibid., col. 271).

2. Avec eux se trouvait l'émir Yaschmout, dont nous aurons bientôt à parler, qui était lui-même de race ouïgoure et semble avoir contribué largement, par son influence, à l'élection de Jabalaha (cf. BAR HÉBRÉUS, *Chron. eccl.*, II, 451).

3. *Siah-Koh* ou *Siah-Kou*, « la Montagne Noire », est un nom commun à plusieurs chaines situées en diverses régions. Celle dont il est question ici est le massif montagneux qui longe la rive droite de l'Araxes, au nord de Tauriz.

Celui-ci répondit : « Cette pureté d'intention et de conscience est digne d'admiration ! Dieu est avec ceux qui l'invoquent et font sa volonté. Celui-ci et son compagnon sont venus de l'Orient pour aller à Jérusalem : cela est arrivé par la volonté de Dieu ; nous aussi, nous accomplirons la volonté divine et la demande des chrétiens. Que celui-ci devienne votre chef et qu'il siège sur le trône patriarcal. » Et prenant la main de Mar Jabalaha il lui dit : « Sois courageux et gouverne ; que Dieu soit avec toi et qu'il te vienne en aide ! » Il lui mit sur la tête le manteau qui était jeté sur ses épaules, et lui donna son propre fauteuil qui était un petit trône. Il lui donna aussi un parasol, qu'on appelle en mongol *soukor*, et qu'on élève au-dessus de la tête des rois, des reines et des membres de la famille royale pour les protéger contre la force du soleil et de la pluie, mais la plupart du temps pour leur faire honneur [1].

Il lui donna encore une *paiza* ou tablette d'or portant des insignes royaux [2] et les diplômes d'usage (c'est-à-dire qu'il reçut

1. Ceci concorde parfaitement avec les données de Marco Polo qui nous dit (chap. LXXX) que tous ceux qui ont reçu la *paiza* d'or « si ont par commandement que toute fois que il chevauchent doivent avoir sus le chief *un palieque que on dit ambrel* que on porte sur une lance en senefiance de grant seigneurie. Et encore que toute fois que il siet, il siet *en chaiere d'argent* ». — La *Chronique Géorgienne* raconte que, parmi les chefs géorgiens qui vinrent trouver Houlaghou à Tauriz, quelques-uns furent nommés *soukourchi*, c'est-à-dire *porte-ombrelle*. Et, à ce propos, l'écrivain fait remarquer que l'ombrelle que l'on portait au-dessus du kakhan était ronde, attachée à un grand support et constituait un privilège réservé aux seuls membres de la famille du prince (cf. Howorth, III, 109). Nous savons d'ailleurs que, dès la plus haute antiquité, les personnages officiels chinois ont eu des insignes particuliers de leurs fonctions, qu'ils portaient ou faisaient porter devant eux en public. Encore maintenant, le cortège d'un mandarin est toujours précédé de différents insignes : oriflammes, dais de différentes couleurs, portés par des hommes de son escorte. Dans toutes les anciennes monarchies de l'Orient, le *dais* ou *palique* (variante de *paile*), aussi appelé *ombrelle*, qui avait quelquefois la forme d'un grand éventail ou d'un étendard à queue (sur les bas-reliefs assyriens, en Chine et en Mongolie), était en public la marque distinctive des souverains, des princes et des princesses. On peut s'en convaincre en examinant les bas-reliefs découverts à Ninive et à Babylone, les peintures et les sculptures de l'Égypte. C'est seulement en Chine que l'on peut retrouver maintenant encore dans ses formes vivantes cette ancienne civilisation de l'Orient, si différente de la nôtre ; mais cet usage était encore pratiqué en Égypte à la fin du XV[e] siècle. « Le sultan se faisait porter au dessus de la tête, lorsqu'il sortait à cheval en grand cortège, un parasol fait en forme de voûte, couvert d'étoffe de soie jaune brochée d'or, et au haut duquel était un oiseau d'argent doré. Ce parasol était porté par un des émirs commandants de cent hommes qui marchait à cheval auprès du sultan. » S. de Sacy, *Chrest. arabe*, II, 268.

2. Le mot *paiza*, dérivé probablement du chinois *pai-tseu*, désigne la tablette de commandement que recevaient les fonctionnaires comme insigne de leur

l'autorité suprême), avec le grand sceau qui avait appartenu au précédent patriarche. Il lui fit aussi cadeau des frais considérables qu'exigeait l'imposition des mains.

Ils se mirent ensuite en route pour Bagdad. Ils allèrent à l'église de Mar Kôka [1], et Mar Jabalaha reçut la χειροτονία, c'est-à-dire l'imposition des mains; il prit les rênes du gou-

dignité. Elle variait dans sa forme et sa matière selon la dignité de celui à qui elle était destinée. « Les tables de commandement sont si faites, dit Marco Polo (chap. lxxx), que celui qui a seigneurie de cent hommes a table d'argent; et qui a seigneurie de mille si a table d'or ou d'argent doré. Celui qui a seigneurie de dix mille a table d'or a teste de lyon. Or vous dirai le poys des tables et ce qu'elles signifient. Ceux qui ont seigneurie de cent et de mille, leur table poyse chascune poys .c. xx. Et celle qui est la table de lyon entailliée dedens, qui ont la seigneurie de dix mille, poyse aussi .c.xx. Et en toutes les tables y a écrit un commandement qui dist : « Par la force du grant dieu et de la grant grace que il a donné à « nostre empire le nom du Kaan soit beneoit; et tuit cil qui ne l'obeiront « soient mort et destruit. » Et encore vous di que touz ceuls qui ont ces tables, si ont aussi grant privileges de tout ce que il doivent faire en leur seigneurie. Encor sachiez que cil qui ont grant seigneurie de cent mille hommes ou que il soit seigneur d'un grand ost général, cil ont une table d'or qui poise près de trois cens [saggi] (= 50 onces, selon D'Ohsson). Et y a lettres escriptes qui dient aussi comme autres que je vous ai dit. Et dessoubs les lettres y a pourtrait un lyon et dessous le lyon est le solleil et la lune. » L'auteur fait remarquer ensuite que ceux qui reçoivent cette tablette ont droit à l'*ombrelle*. Puis il ajoute : « Et encore à ces grans seigneurs leur donne une table de jerfaus; et ce à tres grans barons, par quoy il aient plaine seigneurie et bailie comme lui meismes. Car quant celui veult envoier messages en aucun lieu, si pourrait prendre les chevaus du meilleur qui y fust et toute autre chose à sa volonté. » Or, nous verrons plus loin que la tablette donnée au patriarche était appelée en mongol *sônqôr*, qui est précisément le nom du gerfaut. C'est donc une tablette de cette dernière espèce que reçut Jabalaha. Le colonel Yule, dans son édition de Marco Polo, dit que le *sônqôr* ou gerfaut se trouve sur certains coins de la Horde d'Or frappés au Sérai; il n'a pas trouvé d'autres documents sur l'emploi de ce signe comme symbole d'Etat.

Plusieurs *paiza* d'argent ont été découvertes sur le territoire russe, l'une est reproduite par le colonel Yule. Une trouvée dans le gouvernement de Yenisei est longue de 12,2 pouces et large de 3,65. Schmidt en a lu ainsi l'inscription : « Par la force du ciel éternel, que le nom du Khakan soit « honoré. Celui qui ne le révère pas doit mourir. » La plupart de ces inscriptions sont en langue mongole et en caractères *pa'sse-pa*. On en a trouvé une en caracteres ouïgours.

Il y a, comme fait observer avec raison Pauthier, quelque analogie entre les *tables d'or de commandement* des empereurs mongols et les *bulles d'or* des empereurs de Constantinople et autres souverains du moyen âge, dont quelques-unes sont conservées dans les musées d'Europe. Ces bulles étaient aussi de différentes matières. Il y en avait d'*or*, d'*argent* et de *plomb*. Elles furent employées par les princes souverains et les seigneurs de fiefs, par les papes et les hauts dignitaires de l'Église. Les bulles d'or servaient rarement et seulement dans les cas importants. — Les *paiza* étaient ordinairement accompagnées d'*ordonnances* ou *yarliks* (Cf. ci-dessous, chap. vii). — Voir Howorth, t. I, p. 271 et 530; Marco Polo, éd. Pauthier, t. I, p. 255, n.

1. La consécration épiscopale se faisait toujours dans cette église. V. Assémani, *Bibl. or.*, III, 611 et I, 10, et ci-dessus, page 30, n. 2.

vernement de l'Église d'Orient et il fut installé sur le siège de Séleucie et de Ctésiphon [1] par le saint père Maran-ʿammeh, métropolitain d'Elam, consécrateur et gardien du trône apostolique [2] et les évêques qui étaient présents, parmi lesquels se trouvaient : Mar Jésusacha, métropolitain d'Arbèle [3], Mar Gabriel, métropolitain de Mossoul et de Ninive [4], Mar Elias, métropolitain de Dacoc [5] et de Beth-Garmai, Mar Abraham, métropolitain de Tripoli [6] et de Jérusalem, Mar Jacques, métropolitain de Samarcande [7], Mar Jean, métropolitain de

1. Notre Jabalaha fut le troisième patriarche de ce nom. Jabalaha I[er] gouverna l'église de Séleucie-Ctésiphon, avant l'apparition du nestorianisme, de 416 à 420; Jabalaha II, de 1090 à 1221 (Cf. BAR HÉBRÉUS, *Chr. eccl.*, II, 51, 370).

2. Le métropolitain d'Elam avait la première place après le Catholique; c'est lui qui administrait le diocèse de Séleucie pendant la vacance du siège patriarcal et il avait le privilège de consacrer le nouveau patriarche.

3. Il faut probablement lire : Jésuzacha, *métropolitain de Nisibe, et Moyse*, métropolitain d'Arbèle (Cf. ASSÉMANI, *Bibl. or.*, II, 456).

4. Le titre d'évêque de Ninive fut le titre primitif donné au diocèse à cause de la célébrité de la ville antique. Les évêques étaient aussi appelés évêques de *Mar Matthai* du nom du couvent situé dans le voisinage, d'où ils étaient ordinairement tirés et où ils faisaient leur résidence habituelle. Mais, ce couvent appartenant aux Jacobites l'évêque des Nestoriens résidait à Mossoul et de là vient que, surtout chez ces derniers, le nom de Mossoul est aussi usité que celui de Ninive pour désigner ce diocèse.

5. *Dacoc* ou *Dakouk*, appelée aussi *Laschoum* (comme le prouve ASSÉMANI, *Bibl. or.*, III, part. 2, p. 711) était une ville épiscopale du Beth Garmai, distante d'Arbèle de cinq jours de marche, selon ABOULFÉDA. Les Nestoriens avaient dans cette ville deux monastères célèbres, placés, l'un sous le vocable de Sabarjésus, l'autre sous celui d'Ezéchiel.

6. *Tripolis*, de Syrie, une des plus anciennes villes maritimes de la côte de Phénicie, à 65 kil. au N. de Beïrout. Cette cité, dont le commerce est important, puisqu'elle est l'entrepôt maritime du Haut-Liban, mérite encore comme au temps des Phéniciens, le nom de « Trois-Ville », car elle est divisée en trois quartiers distincts, appelés par les Arabes : le *Château*, la *Haute-Ville* et la *Marine*.

7. *Samarkand*, ville de l'Asie centrale, aujourd'hui dans le Turkestan russe, à 268 kil. S.-O. de Tachkent et à 222 kil. E.-S.-E. de Boukhara, à 7 kil. de la rive gauche du Kara Daria ou Zarafchan, dont plusieurs canaux dérivés arrosent la ville. Cette ville, ancienne capitale de l'immense empire de Timour et jadis le centre de la culture intellectuelle de l'Asie centrale, est encore aujourd'hui une localité importante par son commerce et sa situation stratégique, surtout depuis qu'elle est devenue le terminus du chemin de fer transcaspien. C'est un poste avancé des troupes russes et le point central du commerce de Khiva, de Boukhara et de Kaschgar. La ville se compose du « Vieux Samarkand », ou ville indigène, à l'est, et du « Nouveau », ou ville russe, à l'ouest; entre les deux se trouve la citadelle. L'origine de cette ville remonte à la plus haute antiquité. Les légendes orientales rapportent sa fondation, sous le nom de Sogdo (d'où Sogdiane), à l'époque héroïque de l'histoire persane. C'était la *Marakanda* des écrivains grecs, prise par Alexandre en 329 avant J.-C. Depuis lors, sous treize dynasties différentes, elle n'a cessé d'être une cité importante. Elle fut prise par les Russes en 1868. Elle compte actuelle-

l'Adherbaidjan avec d'autres évêques au nombre de vingt-quatre [1].

L'imposition des mains eut lieu au mois de Teshri second, le premier dimanche de la Dédicace de l'Église, en l'année des Grecs 1593 (novembre 1281), la trente-septième de son âge.

Pendant l'hiver de cette année-là, le roi Abaka descendit à Bagdad, et le Catholique Mar Jabalaha se rendit près de lui le samedi d'avant le jeûne dominical [2]. Il lui exposa la condition des chrétiens et trouva grâce à ses yeux. Le roi lui donna de grands présents et un diplôme pour percevoir chaque année, pour les églises, les monastères, les moines, les prêtres et les diacres, trente mille dinars ou cent quatre-vingt mille zouz blancs [3]. Le Catholique envoya recueillir cette somme en divers lieux. Quand ce roi mourut [4], la pension fut supprimée.

ment 40,000 habitants et renferme le tombeau de Tamerlan avec quelques autres monuments de la même époque, plus ou moins en décadence.

1. Parmi eux se trouvaient : Jésusabran, métropolitain du Tangout, Berikjésus, évêque de Tirhan (qui remplit les fonctions d'archidiacre), Ananjésus év. de Schalata, Siméon de Balada et Geslouna, Jésusdenha de Maipherçat, Georges de Maalta, Siméon de Téla et de Barbarie, Çalibazacha de Beth Darona, Joseph de Salamas, Gabriel de Rostak, Abraham d'Oschnouk, Mathieu de Dacena, Jean de Suse, Emmanuel de Hesna, Siméon de l'Arzanène, Cyriaque de Socotara (Assémani, *Bibl. or.*, II, 456).

2. C'est-à-dire le Carême. — Nous aurons occasion de parler plus bas (chap. VII) du jeûne chez les Orientaux.

3. La valeur du dinar et du zouz a tellement varié qu'il est impossible d'en faire une évaluation adéquate.

4. Abaka partit de Bagdad le 13 février 1282 et arriva le 18 mars à Hamadan, où il tomba malade. D'après les historiens persans, ce prince, qui faisait un usage immodéré des boissons spiritueuses (ce que firent d'ailleurs tous les princes mongols de la Perse), ayant bu un soir avec excès, sortit vers minuit, pour un instant, et, croyant voir un oiseau noir sur une branche d'arbre, il ordonna à un de ses gardes de lui décocher une flèche. L'homme eut beau regarder, il ne vit rien. Tout à coup les yeux du roi se fermèrent et il tomba mort. C'était le mercredi 1er avril. Il avait cinquante-huit ans, et avait régné dix-sept ans. Le récit de sa mort offre quelques variantes dans les détails, chez divers auteurs, mais la scène de l'apparition d'un spectre en forme toujours le fonds. Bar Hébréus dit que le dimanche précédent il avait assisté au service divin dans l'église de Hamadan; que le lundi il dina chez un seigneur persan, que dans la nuit du lundi au mardi sa raison se troubla ; qu'il vit des spectres dans l'air et qu'il mourut à l'aurore du mercredi 1er de Nisan (*Chron. syr.*, p. 566). Les auteurs chrétiens sont très favorables à Abaka. La *Chronique Géorgienne* l'appelle bon, généreux, clément, doux, modeste, juste, charitable envers les pauvres et très indulgent (Cf. Howorth, III, 276).

CHAPITRE VI

Calomnies subies par Mar Jabalaha sous le roi Ahmed.

Nous ne nous étendrons pas longuement sur les événements qui survinrent [1].

Au roi défunt succéda son frère, nommé Ahmed, fils du roi Houlaghou [2]. Il manquait d'éducation et d'instruction et il per-

1. Voici comment D'Ohsson (III, 550) résume (d'après Raschid) les événements auxquels il est fait ici allusion : « Après la mort d'Abaca, les Khatounes, les princes du sang et les généraux présents à Méraga, s'assemblèrent pour rendre les derniers devoirs au monarque défunt et délibérer sur le choix de son successeur. Le prince Argoun, qui avait été mandé par son père, reçut en route la nouvelle de sa mort et se rendit à Méraga, où les Khatounes et les princes du sang lui présentèrent la coupe suivant l'usage. Le général Boucaï, dévoué à ce jeune prince, ordonna aux officiers de la maison d'Abaca de faire leur service auprès d'Argoun..... Mais bientôt Tagoudar (appelé Tangoudar par Haïton et Nagoudar par Wassaf), frère d'Abaca et septième fils d'Houlagou, arriva de Géorgie..... D'après le *Yassa* (code de Gengis-Khan), c'était l'aîné de la famille qui devait succéder au trône... Cette considération prévalut. » Tagoudar fut proclamé, le 6 mai 1282, d'une voix unanime, car Argoun, sur les conseils d'un de ses partisans, ne fit alors aucune opposition ouverte, voyant la majorité des officiers favorable à Tagoudar qui, à son élévation au trône, prit le nom d'Ahmed et le titre de sultan.

« A la suite des fêtes qui célébrèrent son avènement au trône, continue D'Ohsson, Ahmed se fit apporter les trésors (d'Abaka) déposés à Schaouatéla et les distribua aux princes, aux princesses, aux officiers et aux troupes. Chaque soldat reçut cent vingt dinars. Sur ces entrefaites survint Argoun qui se plaignit qu'on ne l'avait pas attendu pour la cérémonie de l'inauguration. Ahmed lui montra beaucoup d'égards et lui remit de sa main vingt *balischs* d'or (environ 1,000 florins) qu'il lui avait réservés. Ce fut alors qu'Argoun et Coungcourataï (fils de Houlaghou) se lièrent d'une si étroite amitié, qu'ils se garantirent par des serments mutuels dans l'ordou de Touctaï Khatoun, l'une des veuves d'Abaca. »

L'année suivante, Argoun chercha à se faire des partisans pour renverser son oncle. Il partit au printemps pour l'Irak-Adjemi, et bien qu'il eût conservé le Khoraçan qu'il avait reçu en apanage de son père, il fit demander à Ahmed la cession des domaines royaux dans l'Irak et le Fars, sa province ne suffisant pas, disait-il, à l'entretien de ses troupes. Ahmed répondit en l'invitant à venir au kouriltaï; puis, ayant eu avis que les partisans d'Argoun conspiraient contre lui, il en fit arrêter un grand nombre parmi lesquels Coungcourataï qu'on mit à mort en lui cassant l'épine dorsale. De son côté, Argoun réunit ses troupes et commença la guerre.

On comprendra, par ce récit, la gravité des accusations portées contre le patriarche.

2. Houlaghou ou Khoulagou-Khan, prédécesseur d'Abaka, était le cinquième fils de Touloui, le plus jeune fils de Gengis-Khan. Sa mère était Souirkoukteni, nièce du chef Kéraïte Ouang-Khan et fille de son frère Jakembo. Il était ainsi le propre frère des deux grands Kakhans Mangou et Khoubilaï, et de

sécuta beaucoup les chrétiens à cause de ses relations avec les Hagaréens [1], vers lesquels il était enclin, et aussi parce que deux évêques envieux avaient trouvé l'occasion de satisfaire leur passion.

Ils furent introduits devant le roi Ahmed par l'intermédiaire de deux hommes pervers, dont l'un s'appelait Schams ed-Din [2], maître du tribunal, c'est-à-dire chef des scribes, ou du Diwan, et l'autre [était] le scheïk Abd er-Rahman [3].

Arikbouka qui contestait les prétentions de Khoubilaï à l'empire du monde mongol. Il était né vers l'an 1216. Quand l'expédition de Perse eut été résolue dans un *kouriltaï* (assemblée générale), au commencement du règne de Mangou, Houlaghou fut chargé de la commander. Après avoir fait massacrer presque toutes les populations ismaïliennes, il engagea la guerre contre le khalife, prit et saccagea Bagdad, conquit la Mésopotamie, et fit plusieurs expéditions en Syrie où il ne put se maintenir. Il est le véritable fondateur de l'empire des Mongols de la Perse. Il mourut en 1265.

1. Hagaréens est le nom que les écrivains chrétiens donnent souvent aux Mahométans. Cette appellation est dérivée du nom de Hagar, la servante d'Abraham, qui lui enfanta Ismaël et fut ensuite chassée avec son fils (*Gen.*, XVI; XXI). Celui-ci est regardé par les écrivains ecclésiastiques comme le père des Arabes; et, de même qu'ils emploient souvent le nom d'*arabe* comme synonyme de *musulman*, ils se servent aussi en ce sens du nom de *hagaréen*, par lequel ils croient mieux exprimer leur idée de mépris pour les sectateurs de la religion de Mahomet. Devenir hagaréen signifie donc se convertir à l'islamisme.

2. Le Sahib Schams ed-Din Mohamed, de Djouveïn, fils du Sahib Behaï ed-Din Mohamed, avait exercé la charge de premier ministre sous Abaka. Il eut auprès de ce prince une grande influence et lui rendit, par son habileté, des services signalés. Vers la fin du règne, cependant, son crédit commença à diminuer par l'effet des intrigues d'un certain Madjd el-Moulouk qui sut s'insinuer dans les bonnes grâces d'Argoun, fils d'Abaka, et accusa le vizir de détourner à son profit des sommes considérables et de comploter avec le sultan d'Égypte. Ce Madjd fut associé à Schams dans l'administration de l'État. Lors de la mort d'Abaka, Schams ed-Din était resté près d'Argoun, mais, à la première sommation, il passa du côté d'Ahmed qui lui laissa le ministère des finances et lui accorda ses faveurs par la protection d'Erméni Khatoun. Il mit alors tout en œuvre pour perdre son rival Madjd el-Moulouk et y réussit par le moyen d'accusations calomnieuses et avec l'aide du scheïk Abd er-Rahman que notre auteur lui associe également dans l'affaire de Jabalaha. — A la première nouvelle des insuccès d'Ahmed, il prit la fuite; puis, confiant dans l'influence de son ancien ami Boukaï, très en faveur près d'Argoun, il alla se livrer à ce prince qui lui accorda sa grâce et le nomma lieutenant de Boukaï. Mais, des officiers qu'il avait mécontentés au temps d'Ahmed persuadèrent à Boukaï qu'il était éclipsé par l'ancien vizir; Boukaï l'accusa alors près d'Argoun qui le fit mettre en jugement. Il fut condamné et exécuté le 16 octobre 1285 (Cf. Bar Hébréus, *Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 573).

3. Le scheïk Abd er-Rahman était, selon Bar Hébréus (*Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 575), le fils d'un domestique ou esclave du khalife Mostassem, et roumien de nation. Ayant échappé au massacre de Bagdad, il passa à Mossoul où il exerça quelque temps la profession de menuisier; de là il se rendit à Ahmadiyeh et fit accroire au seigneur de ce château que les esprits lui avaient révélé l'art de la magie. Ce seigneur le mena à la cour d'Abaka. Admis devant le souverain il lui dit que, s'il voulait le faire conduire au château de Tala,

Ils accusèrent le Catholique Mar Jabalaha et Rabban Çauma. « Ils sont, disaient-ils, les partisans d'Argoun, fils du roi Abaka, et ils ont écrit et agi contre toi, ô roi, près du Roi des rois, Khoubilaï-Khan. L'émir Yaschmout a pris part à l'accusation. »

Ce dernier était un moine et un nazir, alors gouverneur de la ville et de la région de Mossoul [1].

Les deux personnages susdits prirent donc Ahmed comme instrument en se servant des deux évêques précités qui étaient Jésusabran, métropolitain de Tangout, et Siméon, évêque d'Arni [2]. Ils avaient comploté tous les deux ensemble pour devenir, le premier, patriarche, et l'autre métropolitain et visiteur général. Et quand cette pensée leur fut venue, par le

il montrerait ce qu'il savait faire. Il fit fouiller à un endroit où l'on découvrit un anneau orné d'une pierre très précieuse. Ce fait ayant confirmé les paroles du prétendu magicien, on ajouta foi à tout ce qu'il disait. A l'entendre, il avait le pouvoir de chasser les démons et connaissait leurs secrets. Placé auprès d'Ahmed depuis sa première jeunesse, il exerçait un grand ascendant sur l'esprit de ce prince qui lui était fort attaché et lui donnait le nom de Baba (père). On peut dire que ce fut lui qui administra l'État, sous le court règne d'Ahmed, avec le vizir Schams ed-Din. Ahmed le chargea d'une ambassade en Égypte. La mort d'Ahmed survint pendant cette mission. Les ambassadeurs furent emprisonnés à Damas, par le sultan Kélavoun, et le scheik Abd er-Rahman mourut pendant sa captivité, le 8 décembre 1284.

1. Vers 1276, Alem ed-Din Yakoub, grand marchand chrétien, natif de Berkout dans le district d'Arbèle, s'était rendu à la cour de Koubilaï-Khan. Il mourut dans le Khoraçan pendant son retour. Il avait pour compagnon de route un émir, envoyé en mission par le Khakan, homme de grande naissance, d'origine ouïgoure, qui était chrétien et avait été moine : il se nommait Yaschmout. Cet homme prit soin des fils du marchand. Il les conduisit à la cour d'Abaka qui confia à l'aîné, Maschoud, le gouvernement de Mossoul et d'Arbèle : Yaschmout devint alors son premier ministre. Après deux ans environ, un persan nommé Papa accusa Maschoud de ruiner la province par sa mauvaise administration. Abaka ordonna une enquête ; Papa cita de faux témoins et corrompit les juges : les deux chrétiens furent destitués et Papa nommé gouverneur de Mossoul. Ils se rendirent à la cour d'Abaka, purent se justifier et furent rétablis dans leur charge : Papa eut la tête tranchée, ainsi qu'un seigneur persan nommé Djelal ed-Din Touran qui l'avait favorisé. Les parents de celui-ci accusèrent Maschoud d'avoir détourné de la succession une grande quantité d'or et de pierreries. Il est probable que c'était au commencement du règne d'Ahmed et qu'ils profitèrent des dispositions malveillantes du prince vis-à-vis des chrétiens pour formuler leurs plaintes. Maschoud prit la fuite et fut plus tard rétabli dans sa charge par Argoun. C'est sans doute pour cela que nous voyons Yaschmout seul incriminé dans l'affaire de Jabalaha. Peu de temps avant l'avènement d'Argoun, cet émir fut assassiné par les fils de Djelal ed-Din qui voulurent venger sur lui la mort de leur père. Ce fut une grande perte pour les chrétiens (BAR HÉBRÉUS, *Chron. Syr.*, p. 562, 601).

2. Arni, ancienne ville épiscopale, aujourd'hui Arna, dans le diocèse chaldéen de 'Aqra (BEDJAN). Cfr. HOFFMANN *Auszüge aus syrischen Akten*, etc., p. 201.

conseil de Satan, ils firent la démarche criminelle dont nous avons parlé.

Le roi qui était peu intelligent et avait abandonné Dieu, ne soupçonna pas que ces hommes n'étaient point sincères dans cette démarche; mais il crut à leurs paroles frauduleuses.

Par son ordre, on amena le Catholique Mar Jabalaha au grand tribunal, avec Rabban Çauma et l'émir Yaschmout.

D'après les prescriptions qu'il avait données, on avait repris au patriarche la *païza*. Quand ils entrèrent devant le tribunal, ils ne savaient pas ce qu'on leur voulait. Ils demeuraient dans l'étonnement et se disaient : « Qu'avons-nous donc fait? »

L'envoyé leur dit : « Vos évêques, vos scribes et vos conseillers sont venus à la cour et vous ont accusés prés du roi d'avoir comploté contre lui et de l'avoir dénoncé au Roi des rois, Khoubilaï-Khan, comme ayant abandonné la voie de ses péres et étant devenu musulman [1]. »

Le patriarche répondit : « Je ne pense pas. »

Mais ils lui dirent : « Tes scribes t'accusent de ces choses. »

On les fit venir et on les interrogea séparément. Chacun répondit ce qu'il savait.

Le patriarche dit à ses juges : « O princes, pourquoi prenez-vous tant de peine? Faites revenir le courrier qui est

1. On voit que l'accusation reprochait surtout à Ahmed sa conversion au mahométisme. Ce prince, en effet, avait abandonné non pas « la voie de ses pères », mais le christianisme pour embrasser cette religion, car il avait été baptisé sous le nom de Nicolas. On comprend que les excès du fanatisme auquel il se laissa aller après son avènement aient mécontenté les chrétiens, et tous ceux qui professaient une religion autre que celle de Mohammed, car il ordonna que les temples des idoles et les églises fussent convertis en mosquées. Son zèle indisposa contre lui les généraux mongols et ne contribua pas peu à sa perte. — Voici comment s'exprime HAÏTON (chap. XXXVII) à ce sujet : « Tagoudar avait été baptisé dans sa jeunesse et appelé Nicolas, mais lorsqu'il fut parvenu à l'âge viril, parce qu'il avait été élevé avec les Sarrazins, il devint très méchant sarrazin lui-même et, renonçant à la foi chrétienne, il se fit appeler Mahommet-Khan et fit tous ses efforts pour faire renoncer à tous les Tartares le christianisme et leur faire embrasser la secte de Mahommet et ceux qu'il n'osait pas y contraindre par violence, il leur faisait des présents, des grâces et des honneurs pour les corrompre. Il y eut alors une infinité de Tartares qui se convertirent au mahométisme. Il fit détruire toutes les églises chrétiennes à Tauriz et ailleurs; en sorte que les pauvres chrétiens n'osaient plus professer leur religion. » On s'étonne après cela, comme le fait observer D'OHSSON (t. III, p. 562), de lire dans BAR HÉBRÉUS (*Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 567) que, fidèle aux préceptes de ses aïeux, Ahmed montra de la bienveillance aux ministres de tous les cultes et surtout aux chrétiens.

parti avec les lettres, et examinez-les. Si l'accusation portée contre moi est vraie, je mourrai sans pitié dans mon propre sang. Sinon, c'est à vous de juger et de me venger. »

Les émirs acceptèrent cette proposition qu'ils communiquèrent au roi. Le roi envoya après le courrier; on rapporta toutes les lettres qu'il avait avec lui, lorsqu'il était sur le point d'entrer dans le Khoraçan. On ouvrit ces lettres, on les lut, et on n'y trouva absolument rien de semblable aux accusations. Les juges ne dirent rien aux calomniateurs et par là nous comprenons qu'ils avaient saisi un prétexte [1].

Le Catholique demeura donc en prison une quarantaine de jours, plongé dans une grande affliction, une cruelle douleur et une inquiétude continuelle, jusqu'à ce que Dieu le visitât dans ses miséricordes et le délivrât de ses liens.

Le roi Ahmed, en effet, brûlait de colère contre lui et avait soif de verser son sang. Il l'aurait répandu si l'ange de la Providence qui dirige ce saint siège n'avait fait en sorte que la mère du roi [2] et les émirs le détournassent de la pensée qu'il méditait.

Ensuite, par l'intervention des personnes que nous avons nommées, le patriarche rentra en grâce aux yeux du roi qui lui donna un diplôme avec la païza, le consola et le renvoya.

Il se sépara donc du roi et s'en alla à la ville d'Ourmiah [3].

Là, il eut un songe dans l'église de Madame Marie, et il apprit qu'il ne reverrait plus le roi.

Après quelques jours il gagna, ainsi que les évêques ses accusateurs, la ville de Maragha.

1. Le sens est peut-être : « qu'ils avaient reçu de l'argent. »

2. Koutouï-Khatoun, de la tribu des Kounkourat, femme intelligente et très considérée, comme dit plus bas notre auteur lui-même. Selon quelques écrivains elle aurait été chrétienne (cf. D'Ossuon, III, 561).

3. *Ourmiah*, ou *Ourmî*, est une ville de la province de l'Adherbaidjan à 107 kilom. O.-S.-O. de Tauriz, au pied des montagnes, près de la rive occidentale, et à une petite distance, d'un tributaire du lac d'Ourmiah, le Schaer Tchaï. La ville compte environ 50,000 habitants. Elle est entourée de jardins qui séparent les faubourgs et pénètrent entre les différents quartiers presque jusqu'au bazar. Les environs sont très fertiles, on y cultive même le cotonnier. Le district renferme plus de trois cents villages de l'aspect le plus gracieux, nichés dans la verdure, que limite par d'élégantes courbes le bleu des eaux lacustres. Une grotte voisine est désignée comme ayant été la demeure de Zoroastre. La presque totalité des habitants sont de langue et de race turque. Ils appartiennent à la secte des schiites. On y compte un millier de juifs et à peu près autant de chrétiens, tant nestoriens que catholiques.

Le roi Ahmed partit à la tête de ses troupes pour entrer dans le Khoraçan, afin de s'emparer du roi Argoun, fils du roi Abaka [1].

Il était convenu entre lui, les deux personnages susdits [2] et les chefs des Arabes, qu'après s'être emparé du prince il mettrait à mort les autres membres de la famille royale et deviendrait Khalife de Bagdad. Il devait aussi faire périr le Catholique.

Mais son projet devint inutile et son dessein sans résultat. Le Seigneur, en effet, anéantit les projets des hommes et accomplit sa volonté. Il affermit ou fait disparaître les rois et son royaume demeure à jamais.

Les troupes du roi Ahmed furent mises en déroute et beaucoup se tournèrent du côté du roi Argoun. Ahmed lui-même fut pris et mis à mort, l'an de Notre-Seigneur 1284 [3].

Une nuit, avant d'avoir appris la nouvelle de ce qui était arrivé au roi Ahmed, le Catholique Mar Jabalaha eut un songe.

1. Ahmed partit de Moughan le 26 avril 1284, à la tête de 80,000 hommes de cavalerie : mongols, musulmans, arméniens et géorgiens. Une grande bataille eut lieu dans la plaine d'Ak-Khodja. Argoun fut défait et se retira dans la forteresse de Kélatkoukh, au nord de Thous. La plupart de ses généraux, croyant sa cause perdue, avaient passé au camp d'Ahmed. Sur ces entrefaites, des pourparlers eurent lieu entre des officiers d'Argoun et d'Ahmed qui cherchait à attirer son neveu à sa cour pour s'emparer de sa personne; il y réussit. Argoun se rendit au camp le 20 juin. Il ne fut pas introduit tout de suite dans le pavillon du sultan : on le laissa en plein air exposé aux ardeurs du soleil, la sueur coulait de son visage. Sa sœur Tougan qui l'aimait tendrement, sortit de la tente royale et alla l'abriter de son parasol. Le sultan sortit ensuite pour chasser dans les environs du camp. A son retour Argoun fut introduit, il entra, plia le genou, et rendit hommage au sultan selon la manière usitée chez les Mongols. Ahmed l'embrassa. Il dit ensuite à Argoun qu'il conserverait en apanage le Khoraçan. Néanmoins, il le fit garder à vue. Pendant ce temps un projet se forma à la cour même d'Ahmed pour détrôner ce prince et délivrer Argoun.

2. Schams ed-Din et Abd er-Rahman.

3. Après la défection de ses troupes entraînées par leurs officiers, Ahmed, qui s'était enfui, fut atteint dans la tente de l'une de ses femmes, par les karaounass qui se saisirent de sa personne et le conduisirent à Argoun. On le mit en jugement, on l'accusa d'avoir maltraité Koungkourataï et Argoun. Comme les juges avaient été choisis parmi les émirs qui avaient eu le plus à se plaindre de lui et qui venaient d'être délivrés de prison, il fut condamné. On dit cependant qu'Argoun inclinait à l'indulgence, à cause de la mère d'Ahmed qui était fort respectée, mais la mère et les frères de Koungkourataï réclamèrent la peine du talion, et à la nouvelle qu'une armée venait prendre le parti d'Ahmed, Argoun le condamna à périr de la même manière que Koungkourataï : il eut les reins cassés le 10 août (le 16, selon BAR HÉBRÉUS) 1284.

Il voyait un beau jeune homme qui entrait vers lui, portant dans ses mains un plateau recouvert d'un linge. Le jeune homme lui dit : « Lève-toi et mange ce qui est dedans. » Après avoir enlevé le linge, il trouva sur le plateau une tête cuite. Il la mangea en entier et ne laissa que les os des mâchoires. Alors le jeune homme lui dit : « Sais-tu ce que tu as mangé ? »

« Non », répondit-il.

« C'était, lui dit le jeune homme, la tête du roi Ahmed [1]. »

Aussitôt le Catholique s'éveilla effrayé.

Quelques jours après, la nouvelle du meurtre du susdit Ahmed et de l'avènement du roi Argoun arriva. La joie du Catholique fut grande, non pas à cause de la mort de celui-là, mais à cause de l'avènement de celui-ci [2].

Il alla alors, avec les évêques et les moines, féliciter le roi Argoun et remplir les devoirs que les chrétiens rendent au roi selon le précepte de l'Apôtre [3] : « Que chacun soit soumis aux puissances supérieures : car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu. »

En voyant le roi Argoun, il le félicita et pria pour la prolongation de son règne.

Le roi le combla d'honneurs et le traita magnifiquement en apprenant ce qui lui était arrivé de la part du roi précédent, ainsi que le fait des évêques qui travaillaient à le perdre, comme nous avons dit.

Il ordonna de mettre ceux-ci à mort [4]. Mais le Catholique Mar Jabalaha dit : « Vive le roi à jamais! Nous autres, chré-

1. Il existe encore, m'a dit M. Bedjan, une expression analogue dans la langue chaldéenne vulgaire. « Manger la tête à quelqu'un » signifie être la cause morale de sa mort.

2. Après l'exécution d'Ahmed, selon les historiens Raschid et Vassaf, les Khatouns et les princes du sang s'étant assemblés à Ab-Schour élurent unanimement Argoun, fils aîné d'Abaka, né de Katsmisch, une de ses trois concubines. Son premier soin fut d'affermir son trône en faisant mourir plusieurs officiers qui s'étaient montrés dévoués à Ahmed, bien qu'il eût rendu une ordonnance pour défendre d'inquiéter ceux qui avaient servi ce prince. Son avènement eut lieu le 11 août 1284. Il reçut, en 1286, au mois de février, un ambassadeur qui arriva de la Chine, lui apportant de Khoubilaï le titre de Khan et la confirmation de son élection au trône de son père. A cette occasion il renouvela les fêtes et cérémonies de son inauguration.

3. *Rom.*, XIII, 1.

4. Probablement bien plus pour avoir embrassé le parti d'Ahmed que pour s'être montrés hostiles au Catholique.

tiens, nous avons nos lois. Quiconque ne les observe pas est appelé transgresseur du précepte. Notre loi ne demande pas la mort d'un homme, mais sa condamnation, et il y a plusieurs manières de punir les malfaiteurs. D'après notre loi, ces évêques ne doivent pas mourir, mais seulement être totalement privés de la dignité du ministère qui leur avait été confié. »

Cela fut agréable aux yeux du roi qui renvoya le Catholique en grand honneur. Celui-ci revint à sa résidence, plein de joie et d'une vive allégresse.

Quand les vénérables évêques furent réunis auprès du Catholique pour le saluer et le consoler, il y eut une délibération au sujet des évêques dont nous avons parlé. Après une longue discussion, lorsque ceux-ci eurent confessé leur méfait, ils lancèrent contre eux deux une sentence d'excommunication, et les privèrent de toute fonction ecclésiastique.

CHAPITRE VII

Départ de Rabban Çauma pour le pays des Romains au nom du roi Argoun et du Catholique Mar Jabalaha.

Le Catholique Mar Jabalaha acquérait de l'influence près du prince et sa considération grandissait de jour en jour devant les rois et les reines.

Il démolit l'église de Mar Schalita [1], à Maragha, et la reconstruisit à grands frais. En remplacement des poutres,

1. D'après les *Actes* de ce saint, publiés en syriaque par M. Bedjan (*Acta martyrum et sanctorum*, t. I, pp. 424-465), il était né en Égypte au temps de Constantin, de parents païens qui se convertirent lorsque lui-même était âgé d'environ cinq ans. Il eut plus tard beaucoup à souffrir de la part de Valerianus, préfet d'Alexandrie, qui était arien. Ses miracles lui attirèrent un grand nombre de disciples, mais il les quitta pour s'en aller au monastère de saint Pacôme. Ayant fait la rencontre de Mar Eughin (Eugène), il partit avec lui en Mésopotamie et fut témoin des prodiges qu'il opéra à Nisibe et dans les environs. Il accompagna saint Jacques de Nisibe et saint Eugène à la montagne de l'Arche. Il passa ensuite dans le Beth Zabdai où sa renommée grandit avec le nombre de ses miracles. Il mourut le 19 septembre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

il la fit voûter en deux nefs. Il se fit aussi construire à côté d'elle une résidence.

Son affection pour le roi Argoun était très vive, car ce prince aimait les chrétiens de tout son cœur [1], et songeait à pénétrer dans les régions de la Palestine et de la Syrie pour les soumettre et s'en emparer; mais il se disait : « si les rois occidentaux qui sont chrétiens ne me viennent en aide, je ne pourrai accomplir mon dessein. » Il demanda donc au Catholique de lui donner un homme sage, apte à remplir une ambassade, pour l'envoyer auprès de ces rois. Le Catholique, voyant que personne ne savait la langue, excepté Rabban Çauma, et sachant qu'il était capable de cela, lui ordonna de partir.

Rabban Çauma dit : « Je désire moi-même et souhaite cela. »

Aussitôt le roi Argoun lui écrivit des *ordres* [2] pour les rois des Grecs et des Francs, c'est-à-dire des Romains, et il lui remit des *yarliks* [3], des lettres et des présents pour chacun des rois. Il donna à Rabban Çauma pour lui-même deux mille mithqals d'or [4], trente excellentes montures et une *paiza*.

Rabban Çauma vint ensuite à la résidence du patriarche Mar Jabalaha, pour prendre un écrit et lui faire ses adieux. Il lui demandait la permission de s'éloigner. Mais quand le

1. Argoun paraît avoir traité les chrétiens avec faveur, non seulement à cause du motif indiqué ici, c'est-à-dire dans l'espoir d'obtenir par leur intermédiaire du secours des Occidentaux pour la conquête de la Palestine, mais aussi par une sorte de respect religieux. Ce prince semble avoir été d'ailleurs assez superstitieux. Nous nous étendrons plus longuement sur ce sujet dans notre *Étude sur les relations du roi Argoun*, etc.

2. C'est le titre, traduit en syriaque, des lettres des souverains mongols qui commençaient par ces mots *Ordre du Khan* ou *Parole du Khan*. Ce terme désigne donc les messages qui devaient être remis aux princes occidentaux.

3. Le mot *yarlik*, écrit en arabe, en persan et en turc *yarligh*, est dérivé du mongol *yarlikh* (= loi, décret, ordonnance, de *yar*, *loi*) ou plutôt *dcharlig* selon les anciennes inscriptions. Il arriva cependant à être employé spécialement pour un ordre, ou lettre patente, émanant directement du souverain. Le missionnaire Ricold de Mont-Croix, parlant de ces ordres, décrit une particularité qui, selon Quatremère, est parfaitement exacte. « Les Tartares, dit-il, honorent tellement leurs législateurs qu'ils n'insèrent pas leur nom avec les autres mots, mais laissent un blanc et insèrent le nom dans la marge » (éd. Laurent, p. 115). Les *yarlighs*, ou lettres patentes, étaient généralement accompagnés de tablettes de métal appelées *paizè*, comme nous avons dit plus haut (p. 11, n. 2).

4. Le *mithqal* d'or arabe équivalait, selon Bernstein (*Lexicon syr.*, p. 568), au dinar d'or; mais il n'est pas certain que la monnaie mongole désignée ici par ce mot eût la même valeur qui d'ailleurs a beaucoup varié selon les époques.

moment de la séparation fut venu, le Catholique ne voulait plus. « Comment est-ce possible? disait-il. C'est toi qui gouvernais ma maison; tu sais que par ton départ mes affaires vont se brouiller. »

Après s'être répandus en paroles de ce genre, ils se séparèrent l'un de l'autre en pleurant, et le Catholique lui donna des lettres, des dons et des présents convenables pour Monseigneur le Pape, selon ses moyens.

Rabban Çauma à Byzance.

Rabban Çauma se mit en route. Des hommes honorables d'entre les prêtres et les diacres du patriarcat allèrent avec lui [1]. Il parvint aux frontières des Romains sur les bords de la mer de Mika [2] et visita l'église qui se trouve là; puis il descendit dans un navire avec ses compagnons. Il y avait dans ce navire plus de trois cents personnes. Tous les jours Rabban Çauma leur procurait des consolations par ses discours sur la foi. La plupart des passagers étaient Romains. A cause du charme de sa parole ils le tenaient en grand honneur.

Après un certain nombre de jours, il parvint à la grande ville de Constantinople. Avant d'y entrer, il envoya deux de ses serviteurs au palais royal pour faire savoir qu'un ambassadeur du roi Argoun arrivait. Le roi ordonna à ses hommes d'aller au-devant de lui et de l'introduire avec pompe et honneur.

Quand Rabban Çauma fut arrivé, on lui assigna pour demeure une maison, c'est-à-dire un palais [3].

1. Dans ses lettres à Argoun, le pape Nicolas IV nomme, outre Bar-Çauma, le noble Sabadin surnommé l'*Archaon*, c'est-à-dire, en mongol, le *Chrétien;* Thomas de Anfusis, et un interprète appelé Ougueto, dont le nom semble être le mot mongol qui désigne sa fonction. Nous reviendrons ailleurs sur ces noms.

2. Il s'agit de la mer Noire. Au XIII[e] siècle, le Pont-Euxin était appelé *Mer Majeure*. La carte maritime levée à cette époque dont l'original est à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, l'appelle *Mar Maor*. D'après cela, le mot *Mika*, employé par notre auteur, est peut-être la transcription littérale du grec μέγα. On pourrait aussi, en vocalisant différemment, lire notre texte « *yama damka* », *la mer dormante, tranquille*, ce qui serait la traduction de la métaphore renfermée dans l'appellation Πόντος Εὔξεινος.

3. Littéralement : *une cour*, c'est-à-dire une maison entière avec ses dépendances.

Lorsqu'il se fut reposé, il alla vers le roi *Basileus* [1] et après qu'il l'eut salué, le roi l'interrogea : « Comment te trouves-tu des fatigues de la mer et des peines de la route ? »

Rabban Çauma répondit : « A la vue du roi chrétien la peine a disparu et la fatigue s'est évanouie, car je désirais beaucoup voir votre royauté : que Notre-Seigneur l'affermisse ! »

Après s'être délecté en mangeant et en buvant, Çauma demanda au roi de voir les églises, les tombeaux des Patriarches et les reliques des saints qui se trouvaient là [2]. Le roi confia Rabban Çauma à des grands de son royaume qui lui montrèrent tout ce qu'il y avait en ce lieu.

Il entra premièrement dans la grande église de ἡ Σοφία [3].

1. On remarquera ici, et encore plus bas, que notre moine fait un nom propre d'un nom commun. Il a pris le titre de βασιλεύς pour le nom du prince. Le monarque qui régnait alors à Constantinople était Andronic II (1282-1328).

2. Ce que Rabban Çauma nous apprend au sujet des monuments et des reliques qu'il visite est fort intéressant et peut servir à éclaircir l'origine de quelques légendes touchant certaines reliques. — Je regrette de ne pouvoir indiquer en détail ce qui concerne chacune des données hagiographiques ou archéologiques rapportées par l'auteur ; je me bornerai à faire quelques observations sommaires et à renvoyer aux sources. A propos des reliques de Constantinople on trouvera tous les renseignements désirables et l'indication des sources à consulter dans les *Exuviae Sacrae*, de RIANT, et les *Dépouilles religieuses enlevées à C. P. au* XIIIe *siècle par les Latins*, du même auteur (*Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de Fr.*, t. XXXVI). Je me contenterai de faire remarquer ici que la quantité de reliques et d'objets vénérables que l'on montrait à Rabban Çauma, à la fin du XIIIe siècle, après le pillage des sanctuaires par les Latins, peut s'expliquer par plusieurs considérations : 1° un quart des reliques avait été attribué à l'empereur, et un quart et demi aux Vénitiens qui laissèrent une partie de leur trésor dans leur église de Pantocrator et les perdirent lors de la reprise inopinée de C. P. par les Grecs ; 2° il n'est pas douteux que l'on ait, dans plusieurs cas, substitué de fausses reliques à celles qui avaient été enlevées, soit pour éviter l'irritation du peuple, soit pour empêcher l'affluence des fidèles (et par suite les offrandes) de diminuer. Il n'y a guère que les grandes reliques que l'on savait avoir été envoyées officiellement par l'empereur, que l'on n'ait pas osé remplacer. En général, pour les reliques doubles (S. Jean Chrysostome, par exemple), il y a beaucoup plus de probabilité pour l'authenticité de celles qui ont été apportées en Occident que pour l'authenticité de celles que l'on montre en Orient. On peut voir, dans les ouvrages cités plus haut, les précautions que prirent les Croisés pour éviter d'être trompés sur ce point ; 3° enfin, il ne faut pas oublier que les mots *bras*, *tête*, *doigt*, désignent souvent *des parties* seulement de ces membres, et que plusieurs fois des saints *homonymes* ont été confondus.

3. Cette célèbre basilique fut édifiée pour la première fois, en 325, par Constantin le Grand, et dédiée non pas à une sainte du nom de Sophie, mais à la *Sagesse divine*. Elle fut brûlée d'abord en 404, puis une seconde fois en

Elle avait trois cent soixante colonnes, toutes taillées dans le marbre. Quant au dôme de l'autel, personne ne peut en parler à celui qui ne l'a pas vu, ni dire quelle est son élévation et sa grandeur.

Il y avait dans cette église l'image de Madame Marie, peinte par l'évangéliste Luc [1].

532, sous le règne de Justinien qui fit reconstruire l'édifice visité par Rabban Çauma, édifice formant encore la principale curiosité architecturale de Constantinople. Cet empereur voulut que le monument fût le plus magnifique que l'on eût vu depuis la création. Il fit apporter de toutes les parties de l'empire les matériaux précieux, les marbres, les colonnes, les sculptures des temples les plus renommés. Deux architectes grecs, Anthemius de Tralles et Isidore de Millet, furent chargés de la direction des travaux et de l'exécution du plan qui, selon la légende, avait été révélé à Justinien par un ange. Dix mille ouvriers maçons furent employés à la construction qui dura seize ans. Les murs furent construits en briques, mais on bâtit les piliers en grandes pierres calcaires. Tous les murs intérieurs furent revêtus de tables de marbre. Quand Justinien en fit l'inauguration, en l'an 548, il s'écria : « Gloire à Dieu qui m'a jugé digne d'accomplir cet ouvrage; je t'ai vaincu, Salomon ! » La coupole, bien qu'on eût fait faire à Rhodes, pour sa construction, des briques spéciales très légères, s'écroula, en 559, par l'effet d'un tremblement de terre. Elle fut aussitôt reconstruite et fut de nouveau restaurée en 987. Dans le sanctuaire était l'autel fait d'or et d'argent, de fer et de platine, de perles et de diamants, et incrusté des pierres les plus rares. La table reposait sur quatre colonnes d'or. Au-dessus s'élevait le *ciborium*, où l'on conservait la sainte hostie. Ce ciborium me paraît être « le dôme de l'autel » dont parle Rabban Çauma, bien qu'on puisse appliquer ses paroles à la grande coupole. Le ciborium était formé de quatre colonnes et de quatre arcs d'argent, portant une coupole d'or surmontée d'un bloc, pesant 118 livres, selon les auteurs anciens, et d'une croix, également d'or, de 80 livres.

L'édifice, converti en mosquée depuis la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, est entouré de constructions subséquentes destinées soit à le consolider, soit à l'aménager pour sa nouvelle destination. Le plan primitif n'apparait plus extérieurement. On le reconnait mieux à l'intérieur. L'église est bâtie sur un plan carré de 75 mètres de long (avec l'abside) sur 70 de large. Au centre, s'élève la coupole, de 31 mètres 38 de diamètre au niveau du tambour; sa hauteur est de 65 mètres au-dessus du sol. La mosquée compte en tout 107 colonnes dont les plus remarquables sont les quatre grandes de brèche verte (placées entre les piliers qui soutiennent la coupole), provenant du temple de Diane à Éphèse, et les huit colonnes de porphyre provenant du temple du Soleil à Balbeck.

L'ensemble de la basilique produit un effet grandiose et saisissant, bien supérieur à celui que produit la vue de Saint-Pierre de Rome. Les mosaïques à fond d'or qui ornaient Sainte-Sophie et représentaient des sujets bibliques ont été badigeonnées par les musulmans partout où l'on voyait des figures humaines; ce qui en reste suffit à donner une idée de la magnificence de l'ancienne basilique.

1. Le pape Innocent III, par une bulle datée de Rome (13 janvier 1207), confirme la sentence d'excommunication portée par le patriarche de Constantinople contre les Vénitiens qui avaient enlevé de force : « *quamdam iconam in qua beatus Lucas evangelista imaginem beate Virginis propriis manibus dicitur depinxisse, quam ob ipsius Virginis reverentiam totâ Graecia veneratur* » (Cf. RAYNALDUS, *Ann.*, ad ann. 1207, n° 19 ; *Exuviae sacrae,* II, 76).

L'image vénérée que les Vénitiens avaient voulu transporter dans leur

Il vit aussi les reliques de Lazare et de Marie-Magdeleine [1], ainsi que la pierre qui avait recouvert le sépulcre de Notre-Seigneur, lorsque Joseph le Noble le descendit de la croix. Marie pleura sur cette pierre et jusqu'à présent la place de ses larmes est humide; aussi souvent qu'on essuie cette humidité elle réapparaît [2]. Il vit aussi une urne de pierre

couvent de Pantocrator, leur fut reprise par les Grecs et se voyait encore à C. P. en 1453 (Du Cange, *C. P. Chris.*, II, 61). Il y a lieu de supposer que c'est la même image décrite par Antonius Novgor, en ces termes : « Multas alias reliquias in hoc palatio (*Bucoleon*) venerati sumus, inter quas imaginem purrissimae Dei Genitricis, cognomento *Hodigritiam*, a b. Luca apostolo depictam, super quam, dum per civitatem et per regionem Petri patricii defertur usque ad Blachernas, Spiritus sanctus descendit » (Cf. *Exuviae sacrae*, II, 221). On voit, par les termes mêmes de la bulle, avec quelle réserve le pape parle de l'origine de l'image en question. On sait qu'il existe, en effet, sept images de la Vierge attribuées à saint Luc, et chaque église qui en possède une prétend avoir la seule authentique.

Cette légende d'une vierge peinte par saint Luc est évidemment d'origine byzantine, à en juger par le caractère des prétendus tableaux de l'Évangéliste. Saint Paul, qui nous a appris que saint Luc était médecin, ne nous a point parlé de son talent pour la peinture. De plus, il est remarquable que tous les tableaux attribués à saint Luc représentent la Sainte-Vierge avec des traits de jeunesse qui ne conviennent pas à l'âge où l'évangéliste, converti par saint Paul, aurait pu la voir et la peindre.

1. Voici ce que nous lisons dans la *Chronographie* de Léon le Grammairien (Migne, *Patr. Graeca*, t. CVIII, col. 1107)... « Pariter ad Topos sancto Lazaro dicatam aedificavit [ecclesiam imperator Leo VI] et virile eunuchorum monasterium esse disposuit : ad quod *sancti Lazari et Mariae Magdalene translatum corpus deposuit*, ejusdem ecclesiae celebrata dedicatione ». Combefis ajoute en note : « Addit Cedrenus : *ex Epheso*, ubi nempe creditus S. Mariae Magdalenae tumulus, uti Lazari in Cypro ». — La tradition des Grecs, consignée ici, ne parait pas reposer sur des fondements bien anciens. Il est cependant à remarquer qu'elle est antérieure à la tradition occidentale qui fait venir saint Lazare et sainte Magdeleine à Marseille (Voir *Acta Sanctorum*, XXII *julii*, t. V, p. 187 et suiv. ; L. Duchesne, *La légende de S. Marie-Madeleine*, [*Ann. du Midi*, t. V, p. 1]).

Ce couvent aurait été construit, en 809, selon de Hammer, près de l'ancien port de guerre des *Sophion*, comblé par les Turcs 62 ans après la prise de Constantinople, et dont l'emplacement répond à la place actuelle de *Kadriga-Liman*. C'est le plus ancien *lazaret* connu.

2. Il me semble que notre rédacteur, en abrégeant le récit primitif, a introduit ici une confusion en prenant pour une seule deux reliques différentes : la pierre qui avait recouvert le sépulcre, et la pierre sur laquelle on déposa le corps de Jésus-Christ en le descendant de la croix. On montrait, en effet, les deux objets à Constantinople au moment de la quatrième croisade. Le premier était à Sainte-Sophie : « In capella prope magnum altare muro affixa sunt *tabula superior Sepulchri Dominici*..... Tabula autem in qua de cruce fuit depositus asservatur in monasterio Pantocratoris » Antonius Novgor., apud Riant, *Exuviae sacrae*, II, 222, 225. — Robert de Clari est aussi explicite : « Si estoit la *Tavle de marbre* ou Nostres Sires fu estendus, quant il fu despendus de la crois ; et si paroient encore les *lermes* que Nostre Dame avoit plouré deseure... » (*ibid.*, 232).

On sait que l'on montre actuellement, à Jérusalem, dans l'église du Saint-

dans laquelle Notre-Seigneur changea l'eau en vin à Kana en Galilée [1], ainsi que la châsse d'une sainte qu'on expose chaque année, — et tout infirme qu'on place au dessous est guéri ; — la châsse de Mar Jean Chrysostome [2]; la pierre sur laquelle se tenait Simon Pierre lorsque le coq chanta; il vit le tombeau de l'empereur Constantin le Victorieux, qui était de matière rouge, et le tombeau de Justinien, qui était en pierre verte [3]; il vit également le tombeau des trois cent dix-huit Pères qui

Sépulcre, la *pierre de l'onction*, et que les Arméniens schismatiques de la même ville présentent la pierre de leur maitre-autel comme celle qui recouvrait le Saint-Sépulcre, tradition qu'ils ont prise, avec l'église, aux catholiques.

A propos des « *larmes* de Notre-Dame », je me souviens qu'on m'a montré l'an dernier à Sainte-Sophie, à gauche en entrant par la porte du nord, la *colonne qui sue*. Elle est revêtue de bronze, mais une petite ouverture permet de toucher du doigt le marbre toujours humide.

1. Il est digne de remarque que cette relique ne figure dans aucun des documents cités dans les *Exuviae sacrae;* il y a donc lieu de croire qu'elle fut introduite à Constantinople après la quatrième croisade. Même observation pour « la pierre où se tenait Simon quand le coq chanta », dont il est parlé un peu plus bas. — On montre aujourd'hui, à Kephr-Kana (le *Cana* évangélique), dans l'église des grecs schismatiques, deux des urnes du miracle qui ne sont autre chose que les cuves baptismales de deux églises abandonnées au XVIII[e] siècle.

2. Cet illustre Père de l'Église, trop connu pour que j'aie à faire ici sa biographie, mourut pendant son exil, à Comane, le 14 septembre 407. Son corps fut transporté à Constantinople par les soins de l'empereur Théodose II. Au moment de la prise de cette ville par les croisés, le corps de saint Jean Chrysostome était dans l'église des Apôtres : « Porro in eccl. Apost... in sanctuario jacent *S. Iohannes Chrysostomus* ..... » ANT. NOVGOR. (*loc. cit.*). On le montre maintenant à Saint-Pierre de Rome où il fut transporté à une époque évidemment antérieure (au moins quant au départ de Constantinople), à celle où Rabban Çauma visita Byzance. Voir sur cette translation *Acta Sanct.*, Jan. III, 376 et Sept. IV, 694.

3. Le corps de Constantin, au témoignage d'EUSÈBE (*Vita Const.*), fut déposé après sa mort dans un cercueil d'or; il fut transporté plus tard dans l'église *des Apôtres*, fondée par Constantin et édifiée sous son fils Constance pour servir de sépulture aux empereurs. Elle occupait l'emplacement de la mosquée actuelle de Mohammed le Conquérant (Mehmediyeh), construite en 1469. Il ne reste plus trace de l'église ni des tombeaux.

Voici un texte curieux de ROBERT DE CLARI (éd. Hopf, p. 68), qui mérite d'être rapproché du nôtre : « Après, ailleurs en le chité, avoit j autre moustier que on apeloit le moustier des VII Apostres... Si i jesoient en chu moustier vij cors d'apostres... et se disoit ou que Constentins li empereres, i jesoit et Helaine et asses autre empereur... » Voir les autres témoignages cités par RIANT, *Exuviae sacrae*, II, pp. 212, 215, 225. Les auteurs à peu près contemporains de Rabban Çauma qui parlent du tombeau de Constantin, s'accordent à dire qu'il était de porphyre. On peut voir sur ces deux tombeaux, leur forme et leurs transformations, de longues citations d'auteurs dans DU CANGE, *Constantinopolis Christiana*, t. II, pp. 108, 109. Il donne aussi la liste des personnages impériaux qui furent inhumés dans ce lieu, souvent désigné sous le nom de Ἡρῷον.

furent tous déposés dans une grande église et dont les corps ne sont pas corrompus, parce qu'ils ont confirmé la foi [1].

Ils virent encore de nombreux reliquaires des saints Pères, beaucoup de chefs-d'œuvre et une image formée de bronze et de pierre.

Or, Rabban Çauma se rendit près du roi et dit : « Vive le roi, à jamais! Je rends grâces à Notre-Seigneur de m'avoir jugé digne de voir ces saintes reliques. Maintenant, si le roi permet, j'irai accomplir l'ordre du roi Argoun qui m'a prescrit de pénétrer chez les Francs. »

Le roi le combla alors de bienfaits et lui donna des présents d'or et d'argent.

Rabban Çauma en Italie et dans la grande Rome.

De là, il descendit à la mer et il vit sur le rivage un monastère des Romains [= Latins] dans le trésor duquel se trouvaient deux châsses d'argent : dans l'une était la tête de Mar Jean Chrysostome, dans l'autre celle du pape qui baptisa l'empereur Constantin [2].

1. ANTONIUS NOVGOR. (dans *Exuviae sacrae*, II, 230) mentionne en ces termes, hors la ville, au-delà du monastère de saint Michel et en-deça de celui des Géorgiens, l'église des Pères de Nicée : « Ulterius, XXXCXVIII *Patres* cum eorumdem *reliquiis*. »

2. On ne peut affirmer avec certitude de quel monastère il s'agit ici, mais il est très vraisemblable que c'est du couvent attenant à l'église des saints Serge et Bacchus qui se trouvait, en effet, près du port des *Sophion*. Nous savons, d'après DU CANGE (*C. P. Christ.*, p. 136) que ce couvent était de rite latin et que les moines reconnaissaient, même après le schisme, l'autorité du pape. La tête de saint Jean Chrysostome avait été apportée en France avant cette époque, si nous en croyons les témoignages explicites de plusieurs auteurs : « *Capita B. Johannis Chrysostomi et S. Dimistri*... cum multis aliis reliquiis attulit (Claravalli) de transmarinis partibus Artaudus, Templi miles, monachus Clarevallis et cellarius. Nota quod caput sancti Iohannis Chrysostomi, quod fuit in magno scrinio, deportatum est apud Parisios tempore domini Stephani, XIX abbatis Clarevallis (1242-1257) ubi est in collegio S. Bernardi... » (LALORE, *Trésor de Clairvaux*, pp. 52-54). — Quant au pape qui baptisa Constantin, dans un *monastère des Latins*, ce mot ne peut désigner que le pape saint Sylvestre, mort en l'an 335, dont l'église Latine célèbre la fête le 31 décembre. La tradition d'après laquelle Constantin aurait été baptisé par ce pape ne parait guère solide et est en opposition formelle avec les témoignages d'Eusèbe de Césarée et de saint Jérôme, qui assurent que l'empereur fut baptisé à la fin de sa vie par Eusèbe de Nicomédie. Comme, d'un côté, il n'y a pas d'exemple que les Ariens aient réitéré le baptême, et que, d'autre part, la coutume de différer la réception de ce sacrement jusqu'au lit de mort était assez répandue, l'assertion d'Eusèbe ne parait guère pouvoir être mise en doute, d'autant mieux que la tradition latine entoure le prétendu

Or, il s'embarqua et, parvenu au milieu de la mer, il vit une montagne de laquelle s'élevait de la fumée pendant le jour, et sur laquelle on voyait du feu pendant la nuit [1]. Aucun homme ne pouvait s'avancer dans son voisinage à cause de l'odeur de soufre qui s'en exhalait. On dit qu'il y a là un grand dragon. Cette mer s'appelle mer d'Italie. Elle est redoutable et des bateaux portant des hommes y ont péri.

Après deux mois, il parvint au rivage, ayant éprouvé beaucoup de peines, de tribulations et de fatigues. Il débarqua dans une ville appelée *Napoli*, dont le roi se nommait *Irid Chardalou* [2]. Il alla trouver le roi [3] et lui fit connaître le motif de son arrivée. Le roi le reçut avec joie et honneur. Or, il était alors en guerre avec un autre roi qui s'appelait *Irid Arkoun* [4]. Leurs troupes étaient prêtes à engager le combat. Ils en vinrent aux mains et *Irid Arkoun* vainquit *Irid Chardalou*; il lui tua douze mille hommes et fit couler ses vaisseaux dans la mer [5]. Cependant Rabban Çauma et ses compagnons étaient

baptême par saint Sylvestre de circonstances dont le caractère légendaire ne saurait être contesté.

Dans les inventaires de reliques de Constantinople, à l'époque de la quatrième croisade, nous trouvons chez Anton. Novgor. (*Exuviae sacrae*, II, 223), la mention d'un *Corpus S. Sylvestri* à Sainte-Sophie, mais rien n'indique qu'il s'agisse du pape de ce nom. On ne voit pas non plus à qui cette relique a été attribuée dans les partages.

1. Il s'agit de l'Etna, selon la note de M. Bedjan. Je crois, d'après le contexte, qu'il est plutôt question du Stromboli. Cependant rien ne s'oppose à ce qu'on l'entende de l'Etna, si la conjecture que j'émets un peu plus bas sur la date du séjour de Rabban Çauma à Naples est vraie; car nous savons par Bartolomeo di Neocastro (*Script. rer. ital.*, XIII, 1138), que le grand volcan sicilien était en éruption le lundi 18 juin 1287.

2. M. Bedjan propose de lire *Al ri Charldanchou* (le roi Charles d'Anjou) et il ajoute avec raison : « Cependant ce prince était mort à cette date, et son fils Charles II était alors en prison. » La correction proposée par M. Van Hoonacker nous semble beaucoup plus logique. Elle consiste dans une simple transposition des lettres *l* et *r*, facile à expliquer. Il lit *Al ri Charladou* : le roi Charles II. Cf., ci-dessus, page 55, n. 1.

3. Ce ne pouvait être Charles II, car à l'époque de l'arrivée de Rabban Çauma, c'est-à-dire en 1287, ce roi était prisonnier, en Espagne, de Jacques II d'Aragon qui, après avoir gouverné la Sicile sous le règne de son père Pierre, était devenu lui-même roi de cette île à la mort de son père en 1285, avant de devenir roi d'Aragon, par celle de son frère Alphonse (1291). Il s'agit donc vraisemblablement de Charles Martel, fils de Charles II, régent du royaume sous la tutelle de Robert comte d'Artois. On est cependant surpris de le voir désigné sous le nom de *Chardalou*.

4. Le roi d'Aragon, ou plutôt Jacques II alors seulement roi de Sicile, comme je viens de dire.

5. En consultant les historiens, je n'ai pu trouver qu'une bataille navale répondant aux données de notre auteur : celle qui fut livrée dans le golfe

assis sur la terrasse d'une maison, et ils admirèrent la coutume des Francs qui ne faisaient de tort à personne en dehors des combattants [1].

A partir de là, ils allèrent à cheval par la route de terre. Ils rencontrèrent nombre de villes et de villages; ils s'étonnaient de ne point trouver d'endroit dépourvu d'habitations. En route ils apprirent que Monseigneur le Pape était mort [2].

de Naples, le 23 juin 1287. Voici d'après VILLANI (MURATORI. *Script. rer. ital.*, XIII, 316) les circonstances qui amenèrent ce combat :

Le 22 avril 1287, le comte d'Artois, régent du royaume et gouverneur de Charles-Martel, le plus jeune fils de Charles II, avait expédié de Naples une flotte de cinquante navires qui débarqua une armée en Sicile et s'empara d'Agosta. Jacques d'Aragon voulut reprendre la ville, mais ayant appris qu'une nouvelle flotte se disposait à amener de Naples des renforts aux partisans de Charles, il le fit savoir à son amiral Roger de Loria qui « incontanente, come savio Amiraglio et maestro di guerra, si delibero di venire adossa a l'armata di Napoli per sottrarli a battaglia... et cosi li vene fatto che, il di san Gioanni del mese di Giugno del detto anno, vene infino nel porto di Napoli, facendo saettare nella terra, e con grida et villane parole commincio a svergognare il Conte d'Artese et suoi Franceschi ». L'historien NICOLAUS SPECIALIS (MURATORI, *Scriptores rer. ital.*, X, 951) nous a laissé de la bataille la description que voici : « Demum cum venissent Siculi ante Napolim sese in vexillis explicitis et celeumatibus ostentantes et, quasi delphines ad adspectum hostium, per horam exiguam alarum remigio colludentes, subitam fugam pro reditu simulabant, quo casu paratam jam classem hostium in duri Martis certamine provocarunt. Igitur Carolo juniore, quem Martellum agnomine titulabant, et Atrebatensi comite, Balivo regni, jubentibus, comites Flandriae, Brehennae, Avellinae, et Guido, comes de Monteforti, cum pluribus aliis regni primatibus, jam paratas ad bellum rates, quasi properantes ad epulas, ascenderunt, exiguum Siculorum numerum tumenti animo despectantes. Erant quippe Siculorum rates numero quadraginta, hostium vero classis in septuaginta ratibus consistebat. Quisque suam stationem deseruit. Napolitani de superabundanti numero confidentes ad bellum properant; Siculi assueti vincere non diffidunt; clangor tubarum, clamores et incurrentium sibi nautarum celeumata in aurea sidera ferebantur. Pugna itaque inter partes cruenta committitur, ac inferorum ducibus multo sanguine immolatur. Anceps fortuna belli magno diei spatio suspensa est. Ultimo... Siculi tam gloriosam victoriam consequuti sunt quod quadraginta galeas ex victis hostibus habuerunt. Cetera vero classis, cum Henrico de Mari, qui jam remedia fugae apud scopulos Formicarum dediderat, beneficio remorum evasit. Comites omnes et Naryo admiratus eorum cum pluribus magnis viris in eo bello capti sunt. Rogerius cum triginta galeis ante Neapolim residens reliquam classem cum quatuor millibus captivorum in Siciliam et debellata signa transmisit. »

D'après VILLANI *(loc. cit.)* le combat s'engagea à six milles de Naples; il y eut plusieurs galères coulées, surtout parmi celles des barons francs qui luttèrent avec courage, mais qui n'étaient point expérimentés dans l'art de combattre sur mer et furent complètement déroutés par la fuite de leur amiral.

1. La chose devait assurément paraître bien étrange à ces hommes habitués aux horreurs des guerres mongoles, où chaque combat était suivi ordinairement d'une dévastation générale de la contrée, accompagnée de meurtres et de pillages.

2. Le pape Honorius IV mourut le Jeudi saint, 3 avril 1287. Si, comme je viens de le dire, nos voyageurs étaient à Naples à la fin de juin, ils ont dû

Après quelques jours ils parvinrent à la grande Rome et ils entrèrent dans l'église de Pierre et Paul, car c'est là que se trouve la résidence et le siège de Monseigneur le Pape.

Après le décès de Monseigneur le Pape, il y a douze hommes qui administrent ce siège et qu'on appelle *Kardinalé* [1]. Ils tenaient conseil pour élire un pape. Rabban Çauma leur fit dire : « Nous sommes les envoyés du roi Argoun et du Catholique d'Orient. »

Les Cardinaux ordonnèrent de les introduire, et les Francs [2] qui étaient avec Rabban Çauma leur apprirent qu'en entrant dans la chambre de Monseigneur le Pape ils trouveraient un autel, qu'ils devraient d'abord le vénérer, puis aller

sans aucun doute apprendre dans cette ville la mort du pape, car si réellement ils l'ont apprise entre Naples et Rome, il faut dire qu'ils ont quitté la première ville dès le commencement d'avril. Mais alors de quelle bataille navale serait-il question? Le texte dit positivement que Çauma a assisté au combat du haut d'une terrasse, et il n'est pas susceptible d'une autre interprétation. J'aime mieux donner ce sens à la phrase présente : « Or, pendant le voyage, ils avaient appris la mort du pape. » Le récit a d'ailleurs été très écourté en cet endroit, par le traducteur syriaque.

1. Dans tous les diocèses, dès l'origine de l'Église, l'usage s'établit que l'évêque se constituât, dans la personne des principaux clercs, une sorte de conseil, avec l'aide duquel il administrait les affaires de sa juridiction. A Rome, au moins depuis le XI[e] siècle, plusieurs évêques furent admis dans ce *collège*, et tout d'abord les sept évêques les plus voisins de Rome qui étaient presque continuellement mêlés au clergé romain, assistaient le souverain Pontife quand il officiait, et, en son absence, célébraient les offices dans la basilique de Saint-Jean de Latran, à tour de rôle, par semaine. De là vint qu'on les appela *évêques de Latran*, *cardinaux de Latran*, *collatéraux du souverain Pontife*, *évêques hebdomadaires*. Le collège de l'Église romaine se trouva donc dès lors composé d'*évêques*, de *prêtres* et de *diacres*. Mais le nombre des *cardinaux* à l'origine ne fut pas déterminé d'une manière précise. Certains documents permettent de croire qu'au XII[e] siècle il y avait sept cardinaux-évêques, vingt-huit prêtres et dix-huit diacres. Puis le nombre diminua et à l'élection de Nicolas III (1277) il n'y eut que huit cardinaux présents. Il n'y a donc aucune invraisemblance dans le chiffre de douze présenté par Rabban Çauma comme étant celui des cardinaux réunis pour l'élection du successeur d'Honorius IV — l'un d'eux, l'évêque de Tusculum, était sûrement absent. — Le nombre des cardinaux s'accrut pendant le schisme d'Avignon, chaque prétendant ayant les siens. Sixte Quint régla, en 1586, qu'à l'avenir le nombre des cardinaux serait fixé à soixante-dix (six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres), en souvenir des soixante-dix vieillards donnés par Dieu à Moïse, pour conseillers (*Num.*, XI). Cette règle est encore observée aujourd'hui.

2. Ces Francs étaient sans doute des Italiens, probablement les maîtres de cérémonies de la cour papale ; mais, comme je l'ai dit plus haut, à cette époque, comme encore aujourd'hui en Orient, malgré tous les efforts des rivaux de la France, et souvent malgré l'incurie de ceux qui pourraient les combattre, le prestige de notre pays est tel que tous les Occidentaux sont désignés sous le nom de Francs.

saluer les Cardinaux [1]. Ils firent ainsi et cela plut à ces derniers.

Quand Rabban Çauma se rendit près d'eux, personne ne se leva devant lui, car ce n'est pas la coutume de ces douze, à cause de la dignité de ce siège. Ils firent asseoir Rabban Çauma avec eux, et l'un d'entre eux [2] lui demanda : « Comment es-tu après les fatigues de la route? »

Il répondit : « Grâce à vos prières je suis bien portant et dispos ».

Le cardinal lui dit : « Pourquoi es-tu venu ici? »

Rabban Çauma reprit : « Les Mongols et le Catholique d'Orient m'ont envoyé près de Monseigneur le Pape, à propos de Jérusalem. Ils m'ont aussi donné des lettres. »

Les Cardinaux lui dirent : « Pour le moment, repose-toi; nous parlerons ensuite ensemble. »

Ils lui assignèrent une demeure et l'y firent conduire.

Après trois jours les Cardinaux le firent mander. Quand il fut venu près d'eux, ils commencèrent à l'interroger : « De quel pays et pourquoi viens-tu? »

Il leur tint le même langage [que le jour précédent].

Ils lui dirent : « Quelle foi professe votre Catholique? Quel est celui des Apôtres qui a évangélisé votre région? »

Rabban Çauma leur répondit : « Mar Thomas, Mar Adai et Mar Maris ont évangélisé notre région, et les rites qu'ils nous ont enseignés nous les tenons encore [3]. »

1. Bien que Grégoire X eût établi récemment (1271) une constitution sévère touchant le conclave ou réunion des cardinaux, destinée à empêcher la prolongation de la vacance du siège apostolique, nous savons qu'elle ne fut pas toujours rigoureusement observée, surtout à l'origine. Honorius IV déclare dans une lettre que les cardinaux l'ont élu librement et sans être enfermés. A la mort d'Honorius, les cardinaux s'enfermèrent pour l'élection dans le palais du pape défunt, près de Sainte-Sabine, mais l'air s'y trouva si malsain durant l'été que plusieurs tombèrent malades : il en mourut cinq ou six et les autres se retirèrent chacun chez soi. Le cardinal Jérôme d'Ascoli fut le seul qui demeura dans ce palais sans être attaqué par la maladie.

2. Le cardinal Jérôme d'Ascoli, évêque de Palestrina, général des Frères Mineurs, qui fut ensuite élu pape sous le nom de Nicolas IV.

3. Saint Thomas, un des douze apôtres, après être resté un certain temps en Palestine, partit prêcher l'Évangile aux Indes, enseignant sur sa route les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Bactriens. Parvenu aux Indes, grâce à ses miracles, il s'attira la confiance du roi dont il baptisa la fille et le frère. Ayant obtenu la permission de prêcher en liberté, il répandit la parole de Dieu dans le Malabar et les îles avoisinantes. Enfin, il fut mis à mort par un brahmane, vers l'an 52, dans une ville que les textes syriaques appellent *Qalamina*. Ses

Les Cardinaux lui dirent : « Où est le siège du Catholique? »

Il leur répondit : « A Bagdad [1]. »

Ils reprirent : « Et toi, qu'es-tu là? »

« Je suis, répondit-il, l'administrateur de la résidence patriarcale, le maître des disciples, et visiteur général. »

Ils dirent : « C'est étonnant que toi, chrétien et serviteur du siège patriarcal d'Orient, tu sois venu en ambassade de la part du roi des Mongols. »

Rabban Çauma dit : « Sachez, Pères, que beaucoup de nos pères sont entrés dans les contrées des Mongols, des Turcs et des Chinois, et les ont instruits. Aujourd'hui, beaucoup de Mongols sont chrétiens ; il y a des enfants des rois et des reines qui sont baptisés et confessent le Christ. Ils ont avec eux des églises dans le camp [2]. Ils honorent grandement les chrétiens et il y a beaucoup de fidèles parmi eux. Comme le roi est uni d'amitié avec Monseigneur le Catholique, qu'il a la pensée de s'emparer de la Palestine et des régions de la Syrie, il vous demande du secours pour prendre Jérusalem. Il m'a choisi et envoyé pour cette mission, parce que, étant chrétien, ma parole aurait plus de crédit auprès de vous. »

Ils lui dirent : « Quelle est ta profession de foi? Quelle voie suis-tu? Tiens-tu aujourd'hui celle de Monseigneur le pape ou une autre? »

reliques furent transportées à Édesse sous l'épiscopat d'Eulogius (387-396). Tel est le résumé très succint de la tradition des églises syriennes. — Voir sur ce point, BAR HÉBRÉUS, *Chron. eccl.*, II, 2-12. On trouvera dans les notes des éditeurs tous les renseignements bibliographiques nécessaires sur les ouvrages à consulter pour l'éclaircissement de ces traditions. Ajouter la nouvelle édition du texte syriaque des *Actes de saint Thomas* (BEDJAN, *Act. mart. et sanct.*, t. III).

Saint Adée ou Thaddée est représenté dans la tradition de l'église syrienne comme le disciple de saint Thomas. Après l'Ascension, il vint à Édesse, au temps où régnait le roi Abgar. Celui-ci attendait le royaume de Dieu et la guérison de sa lèpre qui lui avait valu le nom de *Noir* par ironie, car tout son corps était blanchi. Ayant appris l'arrivée d'Adée il l'accueillit avec joie, crut, reçut le baptême et fut guéri de sa maladie. Adée bâtit à Édesse des églises aux frais du roi Abgar. Puis il partit vers l'Extrême-Orient, pour y prêcher l'Évangile, avec deux de ses disciples, Aghée et Maris. Lors de leur retour à Édesse, le roi Abgar était mort, et son fils, qui lui avait succédé, était ennemi des chrétiens. Ce prince mit à mort Adée. Il fut enseveli dans l'église qu'il avait fait construire à Édesse. Cfr. BAR HÉBRÉUS, *Chron. eccl.*, II, 14.

Sur saint Maris, voir ci-dessus, p. 29, n. 1.

1. Bagdad était la résidence de fait, mais le titre était celui de Séleucie-Ctésiphon. Cf. ci-dessus, p. 30, n. 2 et p. 39, n. 3.

2. Nous verrons que la reine Dokouz-Khatoun avait, en effet, une église dans sa résidence.

Rabban Çauma répondit : « Personne n'est venu chez nous autres, Orientaux, envoyé par le pape. Les saints apôtres ci-dessus nommés nous ont instruits, et aujourd'hui encore nous tenons ce qu'ils nous ont transmis. »

Ils lui dirent : « Comment crois-tu? Récite ta profession de foi? »

(Profession de foi que les Cardinaux lui demandèrent)

Il leur répondit [1] : « Je crois en un seul Dieu caché, éternel, sans commencement et sans fin, Père, Fils et Esprit Saint : trois personnes égales et inséparables, entre lesquelles il n'y a ni première, ni dernière, ni jeune, ni vieille; qui sont un en nature et trois en personnes [2] : le Père qui engendre, le Fils qui est engendré et l'Esprit qui procède.

« Dans les derniers temps, une des personnes de la Trinité royale, le Fils, *a revêtu* un homme parfait, Jésus-Christ, de Marie la Vierge sainte, s'est uni à lui personnellement [*parçôpaïth*] et en lui a sauvé le monde [3] ; selon sa divinité il est engendré du Père de toute éternité; selon son humanité, il est enfanté par Marie, dans le temps; mais l'union est indivisible

1. Il est probable que cette profession de foi constitue le symbole des nestoriens persans, transcrit en syriaque, tel qu'ils le récitaient à la fin du XIIIe siècle. Elle renferme, comme on le verra, deux parties bien distinctes. La première contient leur doctrine sur la Trinité, la seconde sur l'Incarnation. Sans aucun doute, cette profession dut paraître ambiguë aux Cardinaux, surtout traduite par la bouche d'un interprète. C'est ce qui donna lieu à l'interrogatoire qu'on fit ensuite subir à Rabban Çauma. Le traducteur syriaque en a probablement supprimé plusieurs passages. L'interrogatoire se rapporte seulement à la Trinité, et il semble que les Cardinaux ont été surtout préoccupés de savoir si Rabban Çauma ne professait pas l'erreur des Grecs touchant la procession du Saint Esprit.

2. Dans toute cette première partie le mot *personne* répond au mot syriaque *qnouma*. Le texte serait donc rigoureusement orthodoxe, si les nestoriens avaient employé le mot *qnouma* dans son sens obvie. Mais il n'en était pas ainsi. Ricoldo di Monte Croce qui avait étudié les doctrines de ces hérétiques nous dit qu'ils partageaient les erreurs des Jacobites sur la Trinité : « Errant eciam Nestorini cum Jacobinis et quasi cum omnibus orientalibus in misterio Trinitatis. Dicunt enim, quod Pater et Filius et Spiritus Sanctus sint *thelathe fatfat* quod interpretatur tres qualitates, cum tamen in caldeo dicant eos *thelathe achanum* [*qnoumé*] et in arabico dicant esse *thelate sciax* quod interpretatur tres personnae vel tria supposita » (éd. Laurent, page 126). Leur erreur provenait donc de ce qu'ils faisaient du syriaque *qnouma* (= personne), le synonyme de l'arabe *fattu* (= qualité). Il ne semble pas que les Cardinaux aient songé à interroger Rabban Çauma sur ce point.

3. Il faut corriger le texte ainsi pour le rendre orthodoxe : « .... le Fils *a pris* un homme parfait de Marie la Vierge sainte, s'est uni à lui personnellement [*qnômaïth*] et dans son propre sang a sauvé le monde. » Voir le Concile d'Éphèse, can. 2 et 3; le Concile de Constantinople, can. 3 (P. Bedjan).

et inséparable pour l'éternité, union sans mélange et aussi sans confusion ni composition. Ce fils de l'union est Dieu parfait et homme parfait, deux natures [*kianin*] et deux personnes [*qnômin*], un personnage [*parçôpa*] [1]. »

Les Cardinaux lui dirent : « Le Père, le Fils et l'Esprit sont-ils unis ou séparés quant à la nature? »

1. Ces dernières phrases contiennent l'expression formelle du dogme nestorien ; voir le deuxième concile de Constantinople, can. 4, et le concile d'Éphèse, can. 3. On pourra, à l'aide des deux citations suivantes, comprendre le sens des paroles de Rabban Çauma dans la bouche d'un nestorien :

« Omnino attendendum est ad magnum discrimen quod ponunt [Nestoriani] inter *qnouma* (= *hypostasin*) et *parçôpa* (=*prosôpon*). Apud graecos latinosque voces *persona*, *hypostasis*, *prosôpon*, fere promiscue usurpantur et quoad mysterium Incarnationis eumdem habent sensum, scilicet : substantiae in se subsistentis et proinde incommunicabilis. Nestoriani vero [per] *qnouma*, intelligunt naturam per se subsistentem quae tantum mente percipiatur (Cf. PET. STROZZA, *De dogmatibus Chaldeorum*, p. 145); *parçôpa*, autem intelligunt ipsam eamdem naturam ut sensui patet et per sensum cognoscitur, paulo immutata graeca voce quæ communiter significat uniuscujusque faciem. Propterea Christi Domini *prosôpon* appellant humanum ipsius adspectum, sub quo latebat persona Filii; et Spiritus Sancti *prosôpon* dicunt columbam et ignem quibus sub speciebus apparuit; imo et Patris *prosôpon* ignem rubi quem viderat Moses. Hunc modum loquendi induxit Nestorius qui, ubi de personis sermonem habet, vocem *hypostasin* usurpat, cum vero ex homine Jesu et Deo Verbo unam personam conflatam asserit, vocem *prosôpon* adhibet, et sic duas in Christo *hypostases* et unum *prôsopon* admittere potuit (ASSÉMANI, *Bibl. or.*, t. III, part. 2, p. 218-219).

Cette observation générale est complétée par celle de RICOLDO (éd. Laurent, p. 127) qui nous présente l'enseignement des Nestoriens à l'époque même de notre Jabalaha : « Sunt autem Nestorini heretici sequentes et Theodorum. Et licet in multis errent, maxime tamen in Christo errant, quem dicunt natum de virgine purum hominem, postea vero adeptum fuisse filiationem Dei..... Unde licet concedant Christum esse verum Deum et verum hominem, et confiteantur Christum de virgine natum, non tamen volunt confiteri quod Deus sit natus de virgine vel virginem esse genitricem Dei, sed hominis genitricem tantum. Unde dicunt, quod non est idem qui natus est ex Deo patre ab eterno et ex virgine matre ex tempore. Et ne cogantur eum propter hoc dividere in duos filios, dicunt esse unum *sciax* [*schachs*] scilicet unam personam ; et ne cogantur dicere Deum natum ex virgine dividunt eum in duo *acuum* [*uknum*] i. e. duo supposita. Unde ipsi omnes dicunt Christum esse unum *sciax* et duo *acuum*, quod secundum Nestorium, qui fuit graecus, sonat una persona et duo supposita. Ipsi tamen Nestorini orientales sunt Caldei, et in caldeo legunt et orant. Unde nullo modo sciunt, que est differentia inter *acuum* et *sciax*, et igitur valde utile est querere ab eis, que est inter *acuum* et *sciax* diffinicio et que est differencia inter *acuum* et *sciax*. Et secundum veritatem penitus nulla est differencia, nisi *sciax* est nomen arabicum et sonat idem quod persona, et *acuum* est nomen caldeum et sonat idem quod persona vel suppositum, vel individuum. Et secundum hoc ipsi dicunt in arabico Christum esse unam personam et in caldeo Christum esse duas personas... »

On voit par là quelle est la signification bien différente qu'il faut attribuer à l'adverbe *personnellement* selon qu'il traduit les adverbes syriaques *qnômaïth* ou *parçopaïth*.

Ils répondirent [1] : « Ils sont unis dans la nature mais séparés dans les propriétés. »

Lui demanda : « Quelles sont leurs propriétés? »

Ils répondirent : « Du Père : la paternité (génération active); du Fils : la filiation (génération passive); de l'Esprit : la procession. »

Il interrogea encore : « Qui d'entre eux est cause de l'autre? »

Ils répondirent : « Le Père est la cause du Fils et le Fils la cause de l'Esprit. »

Rabban Çauma dit : « Mais puisqu'ils sont égaux en nature, en opération, en vertu, en puissance, et que les trois personnes ne sont qu'un absolument, comment est-il possible que l'une soit cause relativement à l'autre? Il est donc nécessaire que l'Esprit soit aussi cause de quelque chose autre. Nous ne trouvons pas la démonstration de choses semblables à celles que vous dites. Voici l'âme qui est cause de l'intelligence et de la vie, et non l'intelligence qui est cause de la vie. La sphère du soleil est cause des rayons et de la chaleur, et non la chaleur cause des rayons. Ainsi, nous pensons avec raison que le Père est la cause du Fils et de l'Esprit, et que tous les deux sont causés par lui. Adam a engendré Seth et a produit Ève : et ils sont trois; car la génération et la production, en ce qui est de l'humanité, ne diffèrent en rien. »

Les Cardinaux lui dirent : « Pour nous, nous croyons que l'Esprit procède du Père et du Fils, non pas comme nous avons dit, te mettant [2] à l'épreuve par ce langage. »

Il répondit : « Il n'est pas juste qu'une seule chose ait deux, trois ou quatre causes; je pense que cela n'est pas conforme à notre foi [3]. »

1. Probablement que Rabban Çaume ne put donner de réponse à cette question.

2. Littéralement : en mettant *tá Religiosité*, à l'épreuve.

3. Il semble d'après ces paroles de Rabban Çauma qu'il ait professé la doctrine des Grecs touchant la procession du Saint Esprit. On sait que l'Église catholique enseigne que le Saint Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un même principe. Les Grecs, au contraire, tiennent que le Saint Esprit procède seulement du Père. « Rabban Çauma, dit M. Bedjan (page 56, note) ignorait sans doute le concile de Séleucie-Ctésiphon, tenu en 410, sous le patriarche Isaac, dont le deuxième canon est ainsi conçu : « Nous croyons au « Saint Esprit, au Paraclet vivant qui [procède] du Père et du Fils. » — Voir Lamy, *Concilium Seleuciae et Ctesiphonti habitum, anno 410;* Louvain, 1868.

Mais les Cardinaux lui fermèrent la bouche par de nombreux arguments.

Cependant ils l'honoraient à cause de son langage; mais il leur dit : « Je suis venu des pays lointains non pour discuter ou faire savoir ce qui concerne la foi, mais pour vénérer Monseigneur le Pape et les reliques des saints, et pour faire connaître la parole du roi et du Catholique. Si cela vous est agréable, laissons les discussions. Veuillez donner ordre à quelqu'un de me montrer les églises et les tombeaux des saints qui sont ici; c'est une grande grâce que vous accorderez à votre serviteur et disciple. »

Les Cardinaux appelèrent le gouverneur de la ville et quelques moines auxquels ils ordonnèrent de lui faire voir les églises et les lieux saints de l'endroit. Ils sortirent aussitôt visiter les lieux que nous mentionnons maintenant.

Premièrement, ils entrèrent dans l'église de Pierre et Paul[1]. Il y a, au-dessous d'un trône, un tombeau dans lequel est placé le corps de saint Pierre et au-dessus du trône est un autel. Le grand autel qui est au milieu du temple a quatre portes. A chaque ouverture, il y a une porte à deux battants en fer ouvré.

1. D'après la tradition, après le martyre de saint Pierre sous Néron, son corps fut transporté par les fidèles dans les *grottes vaticanes;* l'an 90, Anaclet, successeur de Pierre, érigea en ce lieu un modeste oratoire. En 324, Constantin jeta les fondements d'une superbe basilique. Il prit une pioche, ouvrit le sol et porta lui-même douze corbeilles de terre, en l'honneur des douze apôtres, au lieu où on devait placer la première pierre du nouvel édifice. Pour mieux comprendre la description donnée par notre auteur il faut rapprocher le texte d'une description plus technique de cette ancienne basilique, qui fut remplacée, au xv[e] siècle, par la basilique actuelle. La *Confession* ou crypte, renfermant la châsse de saint Pierre, ne recevait la lumière que par une ouverture pratiquée dans le pavé du temple. On y descendait par un escalier de marbre. Le dallage était fait par des lames d'or et les parois étaient revêtues de mosaïques. La châsse du saint, en argent, était renfermée dans une autre châsse en bronze doré surmontée d'une croix d'or fin pesant 150 livres. Léon III (795-816) l'avait fait entourer d'une grille d'argent. Bien que toutes les richesses eussent été enlevées par les Arabes sous le pontificat de Sergius II (844-847) la disposition des lieux était restée la même. La basilique elle-même présentait une ordonnance architecturale très simple. On peut en voir la figure assez exacte dans l'*Incendie du bourg* de Raphaël. Les cinq nefs coupées en croix latine par un transept étaient séparées par quatre-vingt-seize énormes colonnes de marbre. Les portes et les poutres étaient plaquées de lames d'argent. Le grand autel entouré de ciselures d'or et d'argent et de pierreries, surmonté d'un baldaquin de vermeil que supportaient des colonnes de porphyre, avait un éclat incomparable. Douze colonnes torses en marbre blanc qui le précédaient passaient pour provenir du temple de Jérusalem. Après la dévastation des Arabes, les richesses de l'ornementation avaient été réparées en partie,

Monseigneur le Pape seul célèbre la messe sur cet autel et personne autre que lui ne monte sur le siége de cet autel [1]. Ensuite ils virent le siège de saint Pierre, sur lequel on fait asseoir Monseigneur le Pape quand on le sacre [2]. Ils virent aussi le morceau de linge pur sur lequel Notre-Seigneur imprima son image et qu'il envoya au roi Abgar d'Édesse [3]. La

1. Encore aujourd'hui le maitre-autel de Saint-Pierre, appelé *autel papal*, est réservé au souverain pontife.

2. La véritable *Chaire de saint Pierre* se trouve aujourd'hui enfermée dans la *Chaire* en bronze doré du Bernin, qui surmonte l'autel de la sainte Vierge au fond de l'abside de la basilique. — En 1867, la *Chaire de saint Pierre* a été exposée pendant plusieurs jours dans la basilique vaticane. A cette occasion, M. DE ROSSI en donna la description que voici (*Bolletino di archeol. crist.*, 1867, nº 3) : « L'antique *Chaire* est un fauteuil en bois orné d'incrustations d'ivoire et d'or. Les quatre pieds ont la forme de pilastres carrés, les barres transversales qui les relient et les tiges du dossier sont en bois de chêne jaunâtre. A chacun de ces piliers est attaché un anneau en fer à travers lequel on passe des brancards, de manière à avoir une véritable *sedia gestatoria*. Ce sont là proprement les parties du siège dont s'est servi le prince des Apôtres. Les espaces compris entre les deux pieds de devant et entre les deux côtés latéraux qui y correspondent, ainsi que le dossier, sont recouverts de bois d'acacia de couleur foncée. Ces planches d'acacia sont ornées de bordures ou bandes d'ivoire, sculptées en relief, qui font de la chaire un monument de style byzantin. La partie de devant qui reçoit le corps de celui qui s'assied est partagée en dix-huit compartiments disposés sur trois lignes. Chacun de ces compartiments possède un bas-relief en ivoire et représente les travaux d'Hercule. Le dossier est formé de cinq pilastres reliés entre eux par des arcatures; deux des pilastres ont disparu. Sur les arcatures repose une corniche ou bande horizontale ornée d'arabesques et sur celle-ci un fronton triangulaire ou tympan. Ces arabesques représentent des combats d'animaux, de centaures, d'hommes. Au milieu de la bande horizontale du fronton ou du tympan, se trouve le buste d'un empereur couronné, tenant de la main droite un sceptre brisé, et de la main gauche, un globe; il a des moustaches et point de barbe; peut-être est-ce Charlemagne ou un de ses premiers successeurs. Viennent ensuite deux anges, un de chaque côté, portant chacun une palme. Les arabesques en relief sont grossièrement faites et semblent être antérieures au vᵉ siècle. Les travaux d'Hercule et les représentations de divers monstres peuvent être considérés comme étant d'une plus haute antiquité; toutefois il faut les rapporter à une époque bien postérieure au siècle d'Auguste. »

3. On raconte qu'Abgar, roi d'Édesse, avait envoyé un peintre pour faire le portrait de Jésus, mais que, ébloui par l'éclat surnaturel qui brillait dans sa personne, l'artiste ne put réussir. Alors Notre-Seigneur prenant un suaire en essuya son visage qui resta figuré sur ce linge. Cette image était déjà célèbre à Édesse au viᵉ siècle, elle y resta jusqu'au xiᵉ, époque où elle passa à Constantinople, puis à Rome où on la vénère à Saint-Sylvestre in Capite (TROMBELLI, *De cultu sanctorum*). — Sur l'origine de cette légende, voir RUBENS DUVAL, *Histoire d'Édesse*, chap. V.

L'image de Rome dont parle notre récit me paraît être l'image nommée *Volto Sancto*, *Sainte-Face* ou *Véronique*. Selon la tradition occidentale, dans le trajet du Prétoire au Calvaire, une pieuse femme essuya la figure du Sauveur, couverte de sueur et de sang, avec un linge sur lequel les traits de Jésus-Christ demeurèrent miraculeusement imprimés. Ce voile ne serait autre que l'image

grandeur de ce temple et sa magnificence sont inexprimables. Il est soutenu par cent quatre-vingts colonnes. Il y a dedans un autre autel sur lequel leur Roi des rois reçoit le sacre et est proclamé *Amprôr,* Roi des rois, par le Pape. On dit qu'après les oraisons Monseigneur le Pape prend avec ses pieds la couronne et en revêt l'empereur, c'est-à-dire la place sur sa tête; afin, disent-ils, que le sacerdoce domine sur la royauté[1].

même qu'on conserve encore actuellement à Saint-Pierre de Rome. On l'expose du haut d'une tribune à la vénération des fidèles plusieurs fois par an, mais les chanoines de Saint-Pierre ont seuls le privilège de voir cette relique insigne, qui est cachée même aux Cardinaux. Cependant il y a eu une exception. Voici ce que dit, à ce sujet M. Barbier de Montault, (*Ann. Archéolog.*, XXIII, 231): « Le 8 décembre 1854, on fit descendre la relique sur l'autel du Saint-Sacrement, entre la sainte Lance et le bois de la vraie Croix. La sainte Face est enfermée dans un cadre d'argent, doré par endroits et de forme carrée, sévère d'aspect et peu rehaussé d'ornements. La simplicité du relief fait d'autant plus ressortir l'intérieur du tableau que protège un épais cristal. Malheureusement, par une de ces coutumes trop fréquentes en Italie, une lame de métal couvre l'intérieur et ne laisse dégagée que la figure dont elle dessine les contours. Aux contours, franchement accusés, l'on soupçonne de longs cheveux qui retombent sur les épaules et une barbe courte qui se bifurque en deux mèches peu fournies. Le reste des traits est si vaguement dessiné, ou plutôt si complètement effacé, qu'il m'a fallu la meilleure volonté du monde pour apercevoir la trace des yeux et du nez. Ce qui augmente encore la confusion est une résille à mailles espacées, placée là dans le but d'empêcher le linge de tomber par morceaux. En somme, on ne voit pas le fond de l'étoffe, cachée par une application de métal inutile, et à l'endroit de l'empreinte, on n'aperçoit qu'une surface noirâtre et ne donnant pas de forme de figure humaine. » La tradition occidentale n'est pas très ancienne. « Le premier monument, dit Bergier (*Diction. de Théol.*, v. Véronique), dans lequel il est parlé de cette image, est un cérémonial dressé l'an 1143, par Benoit, chanoine de Saint-Pierre de Rome, et publié par Mabillon dans le *Museum Italicum.* » Je crois que cette tradition latine a son origine dans la légende du portrait de Jésus envoyé à Abgar, roi d'Édesse. Notre texte confirmerait ces conjectures. Il est remarquable que la légende romaine ait pris naissance à l'époque même ou l'image d'Édesse était transportée à Constantinople, et avant qu'elle n'en fût enlevée, car elle s'y trouvait encore à la fin du xiie siècle. « In capella imperatoris (Bucoleon) est Mantille quod visui Domini applicatum imaginem vultus ejus retinuit. » (*Cat. de reliques du milieu du* xiie *siècle;* Riant, *Exuviae sacrae*, II, 212, 217, 231.) — « In capella imperatoris... Manutergium, regi Abgaro, a Domino, per Thadeum Apostolum Edessae missum, in quo ab ipso Domino sui ipsius transfigurata est imago. » (*Cat. de la fin du* xiie *siècle; ibid.*) — On ne trouve aucun texte qui, en Orient, attribue aux *vraies images* du Christ une origine différente. Je me propose d'ailleurs de traiter à part cette intéressante légende.

1. Je n'ai trouvé aucune mention de cette particularité dans les anciens Rituels, où les cérémonies et les prières du couronnement des empereurs sont décrites. On y lit seulement que l'empereur, après avoir reçu la couronne, se met à genoux devant le pape et lui baise le pied. C'est peut-être de cette cérémonie, dont il ne fut pas témoin, que Rabban Çauma a voulu parler, et que lui ou son interprète ont mal comprise ou mal décrite. J'ai entendu dire, sans avoir pu vérifier cette assertion, qu'au couronnement du tsar, le métropolite

Après avoir vu toutes les églises et les couvents qui sont dans la grande Rome, ils allèrent hors de la ville, à l'église de Mar Paul l'apôtre [1] : sous l'autel se trouve aussi son tombeau. Là est la chaîne par laquelle Paul était lié quand on le traînait en ce lieu. Dans l'autel se trouve encore un reliquaire d'or qui renferme la tête de Mar Étienne le martyr [2] et la main de Mar Ananias [3] qui baptisa Mar Paul. Le bâton de l'apôtre Paul est aussi en ce lieu.

De là ils allèrent à l'endroit où l'apôtre Paul fut couronné [du martyre]. On dit que quand sa tête fut coupée elle sauta en haut par trois fois, criant à chaque fois : « Christ ! Christ ! » et, des trois endroits où elle retomba, il sortit des eaux qui ont la vertu de guérir et de soulager tous ceux qui souffrent [4]. Il y

russe pose son pied sur la couronne avant de la placer sur la tête du souverain. Le fait, s'il est exact, permettrait peut-être de supposer l'existence de quelque cérémonie analogue dans le couronnement des empereurs d'Occident.

1. Suivant la tradition, après la mort de saint Paul, Lucine, noble dame romaine disciple du grand Apôtre, fit transporter le corps de son maître dans sa villa située à peu de distance et le déposa dans le lieu où s'élève aujourd'hui la basilique *Saint-Paul hors les Murs*, à 2 kilom. de la ville. La basilique actuelle fut fondée par Constantin et remplace l'oratoire édifié, dit-on, par le pape Anaclet. Elle fut reconstruite par les empereurs Valentinien II, Théodose, Arcadius, et terminée sous Honorius, mort en 423. Elle fut détruite en 1823 par un incendie et remplacée par la riche basilique actuelle. Les antiques portes de bronze apportées de Constantinople, splendide monument de l'art byzantin (1070), subsistent encore.

Le corps de saint Paul est sous le maître-autel, mais la tête est à Saint-Jean de Latran.

2. Saint Étienne, premier martyr, l'un des sept diacres ordonnés par les Apôtres, fut mis à mort par les Juifs environ neuf mois après l'Ascension de Jésus-Christ. (*Act. des Ap.*, VI-VIII.) Son culte fut toujours très répandu, tant en Orient qu'en Occident; ses reliques furent découvertes au commencement du v[e] siècle. Voir *Acta sanctor.*, au 2 août. — L'Église latine célèbre sa fête le 26 décembre.

D'après le témoignage d'Antoine de Nowgorod, la tête de saint Étienne était conservée dans l'église de ce saint, à Constantinople; dans le partage des dépouilles qui suivit la prise de cette ville elle fut attribuée à Nivelon de Chérisy qui en fit don au chapitre de Soissons. Elle fut brûlée au xvi[e] siècle par les huguenots (Cf. Riant, *Exuviae sacrae*, II, 338; *Les dépouilles religieuses enlevées à C. P.*, p. 190-191).

3. Saint Ananias, d'après ses Actes grecs publiés dans les *Acta Sanctorum*, (janv. tome III, nouv. éd., p. 227), après avoir baptisé saint Paul (*Act. des Ap.*, IX), prêcha l'évangile à « *Bethgaure Eleutheropoleos* » où il fut arrêté et conduit devant le préfet Lucianus qui, ayant essayé en vain par des menaces et des caresses de lui faire abjurer la foi du Christ, le livra aux bourreaux. Il eut le corps labouré par des crocs de fer; on commença à le brûler à petit feu, et enfin on le lapida. Les chrétiens recueillirent son corps et l'ensevelirent près de Damas, dans la maison de son père. Les Grecs célèbrent sa fête le 1[er] octobre ; les Latins le 25 janvier.

4. L'endroit appelé *Trois-Fontaines* se trouve à trente minutes environ de

a dans ce lieu un grand tombeau [1] dans lequel se trouvent les ossements de martyrs et de Pères illustres : ils les vénérèrent.

Ils allèrent aussi à l'église de Madame Marie et de Monseigneur Jean-Baptiste [2] où ils virent la tunique sans couture de Notre-Seigneur [3]. Il y a encore dans cette église la table sur laquelle Notre-Seigneur consacra l'Eucharistie et la donna à ses Apôtres. Chaque année Monseigneur le Pape consacre sur cette table les mystères de Pâques [4]. Il y a dans cette église quatre colonnes de bronze qui ont chacune six pieds d'épaisseur. On dit que les rois les ont apportées de Jérusalem [5]. Ils

la basilique. L'église de *San Paolo alle Tre Fontane* fut bâtie, en 1590, sur le lieu où saint Paul fut décapité et où sa tête fit jaillir, en bondissant, les trois fontaines dont parle la très ancienne légende rapportée par notre auteur. Ces trois fontaines sont aujourd'hui renfermées dans l'église; sur chacune d'elles est un autel.

1. Mot à mot : il y a un grand *naos*. Ce terme désigne, en syriaque, comme en grec, soit un temple, soit un sépulcre, soit une châsse à reliques. Je pense qu'il désigne ici le cimetière de Saint-Zénon qui se trouve, en effet, tout près de l'église des Trois Fontaines, ou peut-être la catacombe de Sainte-Lucine, qui n'en est pas très éloignée.

2. L'église Saint-Jean de Latran est la cathédrale de Rome. Le lieu doit son nom à Plautus Lateranus qui conspira contre Néron et fut mis à mort par ce prince. Ses biens furent confisqués et le palais qui en faisait partie et s'élevait sur le lieu où est actuellement l'église, fut donné par Maximien à sa fille Fausta, femme de Constantin. Cet empereur y jeta les fondements de la basilique actuelle qui fut consacrée par le pape saint Sylvestre, en 324, sous le vocable du Sauveur. Ce fut Lucien II qui, en 1141, y ajouta le titre de Saint-Jean (-Baptiste) sous lequel elle est plus connue. — La basilique constantinienne subsista près de mille ans à l'aide de réparations successives. C'est elle que vit Rabban Çauma. Elle fut détruite par un incendie, en 1308, puis de nouveau en 1361. La basilique actuelle est formée de constructions de différentes époques, dont l'ensemble présente un effet imposant mais bizarre.

3. On montre encore aujourd'hui dans le trésor de l'église de Saint-Jean de Latran une partie du vêtement de Notre-Seigneur; non pas de la tunique sans couture (conservée à Trèves), mais du vêtement de pourpre dont il fut habillé par dérision pendant la Passion.

4. Cette table est aujourd'hui encore conservée dans la basilique, dans la petite chapelle qui se trouve près de la sacristie, où on la voit derrière des grilles de fer, sous de larges feuilles de cristal. Elle se compose de deux panneaux de bois de cèdre, dont chacun a 60 centimètres de large sur 1 mètre 20 de long (ROHAULT DE FLEURY, *Mém. sur les instruments de la Passion*, p. 281). — Nous voyons dans un *Ordo Romanus*, publié dans le *Museum Italicum* de MABILLON (t. II, p. 179) que le pape célébrait la messe sur cette table, ainsi que le dit Rabban Çauma, le jour du Jeudi Saint, que les Nestoriens appellent jour de Pâques, comme je l'expliquerai plus bas.

5. Ces quatre colonnes sont sans nul doute les quatre colonnes en bronze doré soutenant une architrave et un fronton de même métal, dans la chapelle de la nef latérale de gauche dite chapelle Aldobrandini, et dédiée au Saint-Sacrement. On croit qu'elles proviennent du temple de Jupiter Capitolin et qu'Auguste les avait fait fondre des rostres qui décoraient les vaisseaux pris à la bataille d'Actium.

virent là la vasque dans laquelle Constantin, l'empereur victorieux, fut baptisé. Elle est en pierre noire polie [1]. Ce temple a cent quarante colonnes en pierre de marbre blanc; car l'église est grande et vaste.

Ils virent la place où Simon Pierre disputa avec Simon le Magicien, et dans laquelle celui-ci tomba et se brisa les os [2].

Ensuite ils allèrent à une église de Madame Marie [3], où

1. Comme je l'ai dit plus haut (p. 59, n. 2), la tradition romaine veut que Constantin ait été baptisé à Rome par le pape saint Sylvestre. En 323, Constantin ayant rendu un édit qui permettait de consulter les augures, fut frappé soudainement de lèpre. Il eut lui-même recours aux augures. Ces imposteurs lui conseillèrent de faire égorger un certain nombre d'enfants et de prendre dans leur sang un bain qui, disaient-ils, lui rendrait la santé. Constantin rejeta avec horreur cet épouvantable conseil, et, la nuit suivante, il vit apparaître les apôtres saint Pierre et saint Paul qui lui ordonnèrent de faire rappeler de son lieu d'exil le pape Sylvestre et de recevoir de ses mains le bain vraiment salutaire, qui non seulement remettrait son corps en son premier état, mais qui effacerait aussi toutes les taches de son âme. Constantin obéit. Le pontife, à qui il raconta sa vision, lui présenta les images des Apôtres. L'empereur les reconnut et demanda aussitôt à recevoir le baptême, mais il désira que ce fût dans l'un des vestibules de son palais de Latran, parce qu'il lui répugnait de se montrer en public dans l'état hideux où la lèpre l'avait mis. Ayant reçu le baptême, il fut guéri et montra sa reconaissance en favorisant le développement du christianisme. Tel est le récit de la tradition romaine. Il semble néanmoins qu'on doive lui préférer le témoignage formel d'Eusèbe et de saint Jérôme. — Je ne trouve dans les descriptions actuelles de Rome aucune mention de la vasque dans laquelle l'empereur aurait été baptisé. Peut-être a-t-on simplement montré à Rabban Çauma le baptistère, en lui disant que c'était celui où l'empereur Constantin reçut le baptême. La cuve actuelle, à laquelle on descend par un escalier de trois marches, est formée d'une urne en basalte vert.

2. Simon le Magicien, originaire de Samarie, avait été le disciple du thaumaturge Dosithée; il opérait lui-même des prodiges et s'intitulait *la Vertu de Dieu*. Il se fit baptiser par le diacre Philippe, puis demanda à saint Pierre de lui transmettre, moyennant argent, le pouvoir d'opérer des miracles semblables aux siens (de là vient le nom de *simonie* pour désigner le trafic des choses saintes). Il fut repoussé et maudit par le chef des Apôtres. Il se sépara alors des chrétiens et se rendit en Italie, ayant à sa suite une tyrienne appelée Hélène. Il prêcha à Rome une sorte de gnosticisme imparfait et chercha à rivaliser de zèle avec saint Pierre, qui était venu lui aussi dans la capitale de l'empire. On raconte qu'il lutta avec l'Apôtre devant Néron. Il voulut s'élever dans les airs à l'aide de la magie, mais saint Pierre s'étant mis en prière, il retomba à terre et se brisa les membres. Quant au lieu où la tradition place cet événement, il était fixé d'une manière très précise à l'époque où Rabban Çauma passa à Rome. Voici ce que nous lisons dans l'*Ordo Romanus* (MABILLON, *Museum Italicum*, II, 143) dans la description de l'itinéraire de la procession pontificale du lundi de Pâques « ... Progrediens inter forum Trajani et forum Caesaris subintrat arcum Nerviae inter templum ejusdem Deae et templum Jani, *ascendit ante asylum per silicem ubi cecidit Simon Magus*, juxta templum Romuli; pergit sub arcu triumphali Titi et Vespasiani qui vocatur Septem Lucernarum..... »

3. L'église de Sainte-Marie-Majeure, ainsi appelée parce qu'elle est la plus ancienne et la plus célèbre des basiliques romaines dédiées à la mère du Sau-

on leur montra un reliquaire de cristal dans lequel était le vêtement de Madame Marie et un morceau du bois sur lequel Notre-Seigneur dormait lorsqu'il était enfant [1]. Ils virent aussi la tête de l'apôtre Matthias dans une châsse d'argent [2]. Ils virent encore le pied de l'apôtre Philippe et le bras de Jacques, fils de Zébédée, dans l'église des Apôtres qui se trouve là [3].

veur. Elle doit son origine au *miracle des neiges*. Au commencement du IVe siècle vivait à Rome un illustre patricien nommé Jean. Privé d'enfants, il résolut, de concert avec sa femme, de consacrer son riche patrimoine à des œuvres pieuses. La Sainte-Vierge leur fit connaitre par un songe qu'elle-même voulait être leur héritière. « Vous me bâtirez, leur dit-elle, une église sur la colline qui demain sera couverte de neige. » La même nuit elle apparut au pape Libère et lui ordonna de faire construire, avec la coopération du patricien Jean, une église sur la portion du mont Esquilin qu'il trouverait couverte de neige. Or c'était la nuit du 4 au 5 août, époque de grande chaleur en Italie. Le lendemain, en effet, on trouva de la neige sur le mont Esquilin; et l'église fut bâtie aux frais des pieux époux. Le pape Libère la consacra vers 352. Elle fut connue d'abord sous le nom de *Sainte-Marie des Neiges* ou de *Basilique Libérienne*, et plus tard de *Sainte-Marie de la Crèche*. Par la suite, celui de *Saint-Marie-Majeure* a prévalu. Elle a subi depuis son origine des agrandissements et des restaurations successives dont la dernière date de Benoît XIV. Dans la chapelle dite Borghèse, se trouve une des sept images de la Vierge que la tradition attribue à saint Luc.

1. La relique que l'on présente comme étant celle de la Crèche est actuellement dans la Chapelle dite du Crucifix, dans la nef latérale de droite de la basilique. Selon la tradition, sainte Hélène aurait rapporté d'Orient à C. P. et fait recouvrir de plaques d'argent le bois de la crèche transféré ensuite à Rome, en l'an 642, avec le corps de saint Jérôme. Le reliquaire actuel représente Jésus-Christ enfant couché sur un berceau de vermeil enrichi de bas-reliefs et de ciselures. La crèche ne conserve plus sa forme primitive; les cinq petites planches qui en formaient les parois sont réunies ensemble. Les plus grandes ont 2 pieds et demi de longueur sur 4 ou 5 pouces de largeur, elle sont minces et d'un bois noirci par le temps. On ne l'expose aux regards des fidèles qu'une fois chaque année, le 24 décembre. — Il semblerait que Rabban Çauma désigne le morceau du vêtement de la Sainte-Vierge comme ayant été placé dans un même reliquaire avec *un morceau* du bois de la crèche. Cette disposition aurait été modifiée depuis, et j'ignore si on prétend encore aujourd'hui avoir une partie des vêtements de la Sainte-Vierge, à Sainte-Marie-Majeure (Cf. ROHAULT DE FLEURY, *Mém. cité*, p. 278).

2. Aujourd'hui encore, sous le maître-autel de Sainte-Marie-Majeure, se trouve la confession de saint Matthias. C'est donc dans cette église que Rabban Çauma a dû vénérer le corps de cet Apôtre. Nous ne savons rien de bien certain sur les détails de la vie de S. Matthias. On croit, d'une manière générale, qu'après avoir été adjoint au collège apostolique pour y remplacer Judas (*Act. des Ap.*, I, 23), il consacra le reste de sa vie aux travaux de la prédication. Les Grecs prétendent, d'après une tradition exprimée dans leurs ménologes, qu'il prêcha la foi vers la Cappadoce et les côtes de la mer Caspienne, et ils ajoutent qu'il fut martyrisé dans la Colchide, qu'ils appellent thiopie. On garde une partie de ses reliques à l'abbaye de Saint-Matthias de Trèves. D'après les Bollandistes, il se pourrait que les reliques de Sainte-Marie-Majeure, qui portent le nom de saint Matthias, ne fussent point celles de l'apôtre, mais d'un autre saint du même nom, évêque de Jérusalem vers l'an 120.

3. L'église des Saints-Apôtres, sur la place du même nom, fut fondée, selon la tradition, par Constantin et elle a conservé jusqu'à ce jour le nom de basi-

Après cela, ils virent des édifices qu'il est impossible de décrire par la parole, et les histoires qui concernent ces monuments sont trop longues à raconter ; c'est pourquoi elles ont été omises.

Rabban Çauma et ses compagnons se rendirent ensuite près des cardinaux ; il leur rendit grâces de ce qu'ils avaient daigné lui faire voir et vénérer ces saintes reliques. Rabban Çauma demanda la permission d'aller trouver les rois qui sont au-delà de Rome.

Les cardinaux lui donnèrent la permission de partir et lui dirent : « Pour nous, nous ne pouvons vous donner de réponse avant l'élection du pape. »

De là, Rabban Çauma et ses compagnons gagnèrent le pays de *Thouzkân* (Toscane) et y furent reçus avec honneur. Ensuite ils allèrent à *Ginouha* (Gènes). Ce pays n'a point de roi ;

lique constantinienne. Pélage I[er] la fit reconstruire au VI[e] siècle et Jean III la termina et la dédia (560) aux saints apôtres Philippe et Jacques, dont les corps furent placés sous le maître-autel où ils ont été retrouvés en janvier 1873. Il n'est donc pas surprenant que notre pieux visiteur ait pu voir deux reliques distraites de ces corps sacrés et placées dans des reliquaires, pour satisfaire à la dévotion des fidèles, si réellement les corps des apôtres se trouvaient dans la crypte. — D'après des documents authentiques, on montrait à Constantinople, à la fin du XII[e] siècle, en diverses églises, le corps de saint Jacques le Mineur, la tête et un bras de saint Jacques le Majeur, le corps de saint Philippe, qui furent attribués à différents seigneurs dans le partage du butin qui suivit la prise de la ville (Cf. RIANT, *Exuviae Sacrae*, t. II, passim).

D'après Théodoret et Eusèbe, l'apôtre saint Philippe alla prêcher dans les deux Phrygies. Il a dû vivre jusqu'à un âge très avancé puisque saint Polycarpe, qui ne se convertit qu'en l'an 80, put converser avec lui. Un passage de ce dernier, cité par Eusèbe, semble prouver qu'il fut enterré à Hiéraple en Phrygie. Cette ville se croyait redevable de sa conservation aux miracles continuels qui s'opéraient par la vertu des reliques du saint apôtre. Les orientaux honorent celui-ci le 14 novembre et les latins le 1[er] mai. Voir TILLEMONT, *Mém.*, t. I, p. 381 ; EUSÈBE, *Hist. eccl.*, liv. III, 31 ; V, 21. *Acta sanct.*, 1[er] mai.

Saint Jacques, fils de Zébédée et de Salomé, était frère de saint Jean l'évangéliste et proche parent de Jésus-Christ. Il est souvent difficile de distinguer dans les documents s'il s'agit de cet apôtre ou de son homonyme saint Jacques, dit le *Mineur* : et encore les monuments des premiers siècles nous disent-ils peu de chose sur les travaux de ces apôtres. Selon une tradition, le *Majeur* serait allé prêcher la foi en Espagne et y serait mort. D'après une autre, il aurait été martyrisé à Jérusalem, onze ans après l'Ascension, et son corps aurait plus tard été transporté en Espagne, où il est encore aujourd'hui en grande vénération à Compostelle. Comme Rabban Çauma ne nous parle que d'un bras de saint Jacques, son récit ne contredit point la tradition. Il est impossible en quelques lignes de faire même un simple exposé des difficultés que soulèvent les questions relatives à la distinction des deux saints Jacques et aux traditions qui se rapportent à leur vie et à leurs reliques. On les trouvera traitées dans les *Acta sanctorum* au 1[er] mai et au 25 juillet.

mais le peuple établit pour chef du gouvernement l'homme qui lui plaît [1].

Quand les Génois apprirent qu'un envoyé du roi Argoun arrivait, leur chef et tout le peuple sortirent au-devant de lui pour l'introduire avec honneur dans la ville. Il y avait là une grande église, sous le vocable de Saint-Laurent, dans laquelle se trouve le corps sacré de Monseigneur Jean-Baptiste, dans une châsse d'argent pur [2]. On leur fit aussi voir un vase hexagonal en émeraude, et on leur dit que c'était celui dans lequel Notre-Seigneur avait mangé la Pâque avec ses disciples, qui fut apporté de Jérusalem lors de la prise de cette ville [3].

1. Gênes était, dès le xi[e] siècle, une des principales villes de l'Italie et même de l'Europe. Elle avait été jusqu'alors gouvernée par des consuls, auxquels succédèrent des podestats, assistés, pour le gouvernement, d'un conseil de huit membres. Cette constitution bizarre fut changée en 1270. Une nouvelle constitution, qui dura jusqu'à la création des *doges* (en 1339), fut mise en œuvre; le gouvernement, plus démocratique, appartint à deux *capitaines du peuple* et à un *abbé du peuple*, charges qui furent disputées pendant plus d'un siècle entre les familles Doria et Spinola (gibelins), Fiesque et Grimaldi (guelfes). Au moment où Rabban Çauma arriva dans cette ville, les *capitaines du peuple* devaient être Conrado Doria et Alberto Spinola. Le personnage qui se rendit au devant des ambassadeurs mongols était probablement l'*abbé du peuple*.

2. L'église Saint-Laurent est encore aujourd'hui la cathédrale de Gênes, elle fut construite au commencement du xi[e] siècle et restaurée plusieurs fois, notamment en 1550, par Galeas Alessi. Elle est revêtue extérieurement de marbre blanc et noir disposé en assises alternatives. La nef principale est décorée de seize colonnes d'ordre composite en marbre blanc et noir de Paros.

La chapelle de Saint-Jean-Baptiste (quatrième à gauche) est décorée d'ornements en marbre et en stuc doré ainsi que de bas-reliefs et de statues. Ces décorations datent du xv[e] et du xvi[e] siècles. Sous un édicule porté par quatre colonnes de porphyre est placée la châsse de saint Jean. Mais la châsse dans laquelle on montre actuellement les reliques du Précurseur, ornée de figurines d'un travail délicat, n'est pas celle qu'a pu voir Çauma, car elle ne fut achevée qu'en 1438.

Saint Jean-Baptiste ayant été mis à mort à Macheronte, « ses disciples emportèrent son corps et l'ensevelirent » (Matth., XVI, 12) à Sébaste, près de Samarie, selon la tradition universellement acceptée dès le règne de Julien l'Apostat, même par les païens. On y montre encore son tombeau dans l'église transformée en mosquée. Au temps de Julien l'Apostat, les païens violèrent le tombeau et jetèrent au loin les ossements qu'ils ramassèrent ensuite pour les brûler avec des ossements d'animaux. Des moines venus de Jérusalem ramassèrent une partie de ces cendres et quelques-uns des ossements qui, pour la plupart, passèrent après diverses vicissitudes à Constantinople. Une partie des cendres fut transportée de Mira à Gênes, à l'époque de la première croisade, peut-être en 1098. (Voyez Riant, *Date de la translation à Gênes des reliques de s. Jean Baptiste; Giorn. ligust.*) Une bulle du pape Innocent VII, *in vendetta* de la fille d'Hérodias qui demanda la mort du Précurseur, interdit aux femmes l'entrée de cette chapelle si ce n'est un seul jour dans l'année. — (Cf. *Acta sanctorum* au 24 juin et au 29 août.)

3. Ce vase, appelé le *Sacro Cattino*, est encore actuellement conservé dans la

Ils apprirent que les gens de ce pays ne jeûnaient point la première semaine du carême. Ils demandèrent : « Pourquoi faites-vous cela et vous distinguez-vous ainsi de tous les chrétiens? » Ceux-ci répondirent : « Telle est notre coutume. A l'origine de notre conversion, nos pères dans la foi étaient faibles et ne pouvaient jeûner. Ceux qui les ont convertis leur ont ordonné de jeûner seulement quarante jours [1]. »

sacristie de l'église de Saint-Laurent. On en trouve l'histoire et la description dans la *Revue archéologique* de 1845, d'où j'extrais ce qui suit : « Il est d'une couleur d'émeraude, d'une forme agréable, les angles sont bien tranchés, les anses prises dans la matière sont bien placées, les ornements qui consistent seulement en des rangées de points creux sont de bon goût, les soufflures sont peu nombreuses. Il est aisé de voir qu'après avoir été fondu en entier il a été habilement réparé au touret. Lors de la prise de Césarée, il passa au pouvoir des Génois comme partie de la portion du butin à laquelle ils avaient à prétendre. Déposé dans l'église de Saint-Laurent il n'était offert aux regards des fidèles qu'une fois par an et de loin, par un prélat qui le tenait avec un cordon tandis qu'il était surveillé lui-même par des chevaliers nommés *clavigeri*, chargés de veiller à sa conservation qui étaient choisis parmi les premiers citoyens de la République. Des amendes, et en certains cas la mort, étaient prononcées contre ceux qui auraient osé toucher cette précieuse relique. On la regarda longtemps comme étant une émeraude d'une gigantesque dimension. Mais au XVIII[e] siècle plusieurs observateurs affirmèrent que ce n'était que du verre. Il fut pris par les Français, transporté à Paris et examiné par une commission de l'Institut qui décida que ce n'était que du verre coloré. Il retourna à Gênes en 1816 et se trouva brisé à son arrivée. »

L'arrivée en Europe de cette célèbre relique est signalée dans une légende, rapportée par Geoffroy de Montmouth, au XII[e] siècle, qui présentait ce vase comme taillé dans une émeraude, et comme ayant été présenté au roi Salomon par la reine de Saba. (Cf. ROHAULT DE FLEURY, *Mém. sur les instruments de la Passion*, p. 277 ; le *Sacro Cattino* est représenté dans ce volume, pl. XXIII.)

1. Outre le jeûne du mercredi et du samedi de chaque semaine, les Nestoriens, au temps de Bar Çauma (car depuis lors ils ont modifié un peu leurs coutumes), observaient sept jeûnes dans le cours de l'année : — 1° Le *jeûne dominical* qui correspond à notre carême et qui dure sept semaines entières, depuis notre dimanche de la Quinquagésime qu'ils appellent l'*Entrée du jeûne*, jusqu'à Pâques, sans en excepter les samedis ni les dimanches ; — 2° Le *jeûne des Apôtres*, depuis le mardi de la Pentecôte jusqu'à la première semaine de l'été, qui est la septième après la Pentecôte, en laquelle ils célèbrent la fête des douze Apôtres : — 3° Le jeûne de l'*Assomption de la Vierge*, depuis le 1[er] jusqu'au 15 août ; — 4° Le jeûne d'*Élie* ou de la *Croix* qui durait aussi sept semaines, depuis le quatrième dimanche de l'été ; — 5° Le jeûne de la *Nativité ou de l'Annonciation*, depuis le premier dimanche de l'Annonciation (Avent) jusqu'au 25 décembre ; — 6° Le *jeûne des Ninivites* ou de la *Rogation* pendant trois jours, le lundi, mardi et mercredi avant le carême ; — 7° Le *jeûne des Vierges*, les trois jours qui suivent la fête de l'Épiphanie.

Aujourd'hui, les jeûnes de la *Croix* et des *Vierges* sont supprimés. Celui de la *Nativité* commence le 1[er] décembre, et celui des Apôtres finit au 29 juin. Les jeûnes des *Apôtres*, de la *Croix*, de la *Nativité* n'étaient point obligatoires pour les laïques. (Cf. ASSEMANI, *Bibl. Or.*, t. III, part. 2., p. 281 et suiv.)

Puisque Rabban Çauma qui n'est certainement pas arrivé à Gênes pendant le carême a eu occasion de parler du jeûne, il est naturel de supposer que ce sujet de conversation a été amené par la coïncidence d'un jeûne nestorien avec

Rabban Çauma en France.

Ils s'en allèrent ensuite dans la région de *Pariz*, près du roi de *Phransis*.

Ce roi [1] envoya au-devant d'eux une escorte nombreuse qui les conduisit dans la ville avec honneur et en grande pompe. Son pays a l'étendue de plus d'un mois de marche. On leur assigna une demeure, et, après trois jours, le roi de France envoya un de ses *émirs* appeler Rabban Çauma.

Lorsque celui-ci arriva, le roi se leva devant lui et le traita avec honneur. Il lui dit : « Pourquoi es-tu venu? Qui t'envoie? »

Rabban Çauma répondit : « C'est le roi Argoun et le Catholique d'Orient qui m'ont envoyé au sujet de Jérusalem. »

Il fit connaître au roi tout ce qu'il savait, lui donna les lettres qu'il avait avec lui [2] et les cadeaux, c'est-à-dire les présents, qu'il avait apportés.

Le roi de France reprit : « Si les Mongols, qui ne sont pas chrétiens, luttent avec les Arabes pour s'emparer de Jérusalem, à plus forte raison convient-il que nous nous combattions, et, s'il plaît à Notre-Seigneur, nous irons avec une forte armée. »

Rabban Çauma dit au roi : « Maintenant que nous avons vu la gloire de votre royauté et que nous avons considéré de nos yeux corporels la merveille de votre puissance, nous vous prions d'ordonner aux habitants de la ville de nous faire voir

l'époque de son séjour dans cette ville. Il aura remarqué que les Génois ne jeûnaient point et se sera informé des motifs de leur manière d'agir. On peut supposer qu'il se trouvait là pendant le *jeûne de l'Assomption*, c'est-à-dire du 1er au 15 août.

1. Philippe IV le Bel, qui régnait depuis l'an 1285.

2. Il existe encore actuellement aux Archives nationales une lettre, en mongol, du roi Argoun à Philippe le Bel, mais ce n'est pas, comme l'avait compris ABEL RÉMUSAT, celle qui fut apportée et présentée par Rabban Çauma. D'ailleurs la date (1289) s'y oppose. C'est une réponse à l'ambassade que Philippe envoya à Argoun après avoir accueilli Rabban Çauma. Elle est accompagnée d'une note, en français de l'époque, rédigée par le messager du roi mongol, un certain Buscarel. Telle est du moins la forme de son nom dans le document dont nous parlons. Je reproduirai *in extenso* et j'étudierai ces textes dans mon *Essai sur les relations du roi Argoun*, etc. ; je montrerai comment ils concordent avec notre récit, et quelles modifications il est nécessaire d'introduire dans le *Mémoire* d'ABEL RÉMUSAT.

les églises, les châsses et les reliques des saints, et tout ce qu'il y a chez vous qui ne se trouve point ailleurs, afin que, quand nous retournerons, nous puissions raconter et faire connaître dans notre pays ce que nous aurons vu chez vous. »

Le roi donna ordre à ses émirs : « Allez, faites-leur voir tout ce qu'il y a de remarquable chez nous; ensuite je leur montrerai moi-même ce que j'ai près de moi. »

Les émirs sortirent donc avec eux.

Ils restèrent un mois et quelques jours dans cette grande ville de *Pariz* et virent tout ce qu'elle renfermait.

Il y avait là trente mille (*sic*) écoliers [1] qui étudiaient les sciences ecclésiastiques et profanes, c'est-à-dire l'interprétation et l'explication de tous les livres saints; la sagesse, c'est-à-dire la philosophie et la rhétorique avec la médecine, la géométrie, l'arithmétique et la science des planètes et des étoiles; ils sont constamment occupés à écrire, et tous reçoivent du roi la nourriture.

Ils virent aussi dans une grande église qui se trouve là les cercueils des rois défunts et leurs images, en or et en argent, placées sur leurs tombeaux [2]. Il y a pour le service funèbre de ces rois cinq cents moines qui mangent et boivent aux frais du roi [3]. Ils persévèrent dans le jeûne et la prière sur

1. Le nombre est sûrement exagéré, mais moins que l'on ne pourrait supposer. Il suffit de compter les collèges et maisons destinés à recevoir les écoliers, pour constater qu'à cette époque Paris était le rendez-vous d'une multitude d'étudiants qui y étaient attirés par la renommée de son Université et aussi par les nombreux avantages attachés aux privilèges de cet établissement. (Voir Dubarle, *Hist. de l'Univ. depuis son origine*, Paris, 1829.)

2. L'église de Saint-Denis dont le chœur et le chevet venaient d'être terminés (1281). Quant aux expressions de l'auteur : « *leurs images en or et en argent* » elles sont pleinement justifiées par les descriptions de l'ancienne basilique. La châsse de saint Louis était recouverte de plaques d'argent ciselées; les sarcophages de Louis VIII et de Philippe Auguste étaient de vermeil et ornés de figures en bas-relief; le tombeau de Charles le Chauve était de cuivre et portait la statue du prince revêtu des ornements impériaux, etc. (Voir J. Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys en France*, Paris, 1625.)

3. Le chiffre des religieux est peut-être un peu exagéré. Nous savons cependant pertinemment que sous l'administration de l'abbé Mathieu de Vendôme qui gouverna le royaume de France pendant la seconde croisade, leur nombre s'élevait à deux cents. « Ils mangeaient et buvaient aux frais du roi » en ce sens qu'ils vivaient des riches revenus des dotations royales dont jouissait l'abbaye, revenus qui, d'ailleurs, auraient amplement suffi, à l'époque où Rabban Çauma visita la basilique, à faire vivre plusieurs milliers de moines, et qui se sont encore accrus par la suite jusqu'à la Révolution (Voir l'ouvrage cité à la note précédente).

les tombeaux de ces rois. Les couronnes de ces princes, leurs armes et leurs vêtements sont placés sur leurs tombeaux.

En un mot, tout ce qu'il y a de grandiose et de remarquable [dans Paris], ils le virent.

Après cela, le roi lui-même les fit appeler. Ils se rendirent donc près de lui, à l'église. Ils le virent qui se tenait du côté de l'Orient et ils le saluèrent.

Le roi demanda à Rabban Çauma : « Avez-vous vu tout ce qu'il y a chez nous? Ne vous reste-t-il plus rien à voir? »

Rabban Çauma lui rendit grâces. Et aussitôt il monta avec le roi vers un tabernacle d'or que le roi ouvrit. Il en tira un reliquaire de cristal dans lequel se trouvait la Couronne d'épines que les Juifs placèrent sur la tête de Notre-Seigneur lorsqu'ils le crucifièrent. La Couronne se voit à l'intérieur du reliquaire, sans que celui-ci soit ouvert, grâce à la transparence du cristal. Il y avait aussi dedans une partie du bois de la Croix [1].

Le roi leur dit : « Quand nos ancêtres ont pris Constantinople et ont pillé Jérusalem, ils en ont rapporté ces objets de bénédiction [2]. »

1. On sait que ce fut pour abriter la Couronne d'épines et les autres reliques qu'il avait reçues de Constantinople, que le roi saint Louis fit bâtir la Sainte-Chapelle. Sur la translation de ces reliques on peut lire les documents contemporains réunis dans le tome II des *Exuviae sacrae* de Riant. — En confirmation du récit de Rabban Çauma, Gosselin (*Notice historique sur la sainte Couronne*, p. 102), nous dit que, depuis la fondation de la Sainte-Chapelle jusqu'en 1656, les clefs en étaient gardées par le roi lui-même ou par un seigneur délégué qui ne pouvait les prêter sans l'ordre du roi.

Le reliquaire que Rabban Çauma a pu admirer n'existe plus. — La Couronne est actuellement conservée à Notre-Dame, dans un anneau de cristal, en six pièces, attachées par trois agrafes en bronze doré et par des fils de soie rouge, passant par des trous percés dans les rebords saillants du cristal et formant une espèce de couture pour retenir les sceaux. Elle se compose d'un anneau de petits joncs réunis en faisceaux. Le diamètre intérieur de l'anneau est de 210 millimètres; la section a 15 millimètres de diamètre. Les joncs sont reliés par quinze ou seize attaches de joncs semblables. Un fil d'or court au milieu de ces attaches. Le diamètre des joncs varie de 1 millimètre à 1 mm. 1/2; ils sont creux et leur surface apparaît, à la loupe, sillonnée de petites côtes. D'après les conclusions de Rohault de Fleury, à qui j'emprunte ces détails (*Mém. cité*, p. 206 et suiv.), la couronne était tressée de jonc (*juncus balticus*) et d'épines du genre *rhamnus*, probablement du *zizyphus spina Christi*.

2. Les expressions du roi sont vraies quant au fond. La plupart des reliques de la Passion avaient été rapportées de Jérusalem à Constantinople, soit à l'époque de la première croisade, soit même à une époque antérieure. Cependant, elles ne laissent pas soupçonner que les reliques de la Sainte-Chapelle vinrent à Paris tout autrement que par droit de conquête. — Baudoin II, empereur de Constantinople, avait emprunté aux Vénitiens une somme de 13,075 hyper-

Nous avons béni (= remercié) le roi et l'avons prié de nous donner la permission de nous en retourner. Il nous répondit : « J'enverrai avec vous un des principaux émirs de mon palais pour aller rendre réponse au roi Argoun [1]. »

Le roi donna à Rabban Çauma des présents et des vêtements princiers.

Rabban Çauma en Angleterre [2].

Ils partirent donc de là, c'est-à-dire de Paris, pour aller près du roi *Alanguitar* en *Kasonia* [3].

pères (environ 156,900 livres) ; ne pouvant se libérer, il s'adressa au roi de France qui, en 1238, paya la dette et devint possesseur des reliques, parmi lesquelles se trouvait la « Couronne d'épines », que l'empereur avait consignées comme gage entre les mains de ses prêteurs. Ayant ensuite obtenu de l'empereur une portion de la vraie Croix avec d'autres reliques, il fit construire la Sainte-Chapelle pour les y déposer.

1. Le roi envoya, en effet, des ambassadeurs au roi Argoun, comme nous l'apprenons par la note de Buscarel que j'ai signalée plus haut. « Ces ambassadeurs, dont le nom ne s'est pas conservé et dont le voyage, dit A. Rémusat, n'est pas même indiqué par nos historiens, se conduisirent auprès d'Argoun avec une hauteur dont ce prince adressa à Philippe le Bel des plaintes remplies de modération. Ils refusèrent de lui rendre les honneurs que le roi de Perse attendait d'eux, sous prétexte que ce prince n'étant pas chrétien, ils manqueraient à ce qu'ils devaient à leur maitre s'ils consentaient à lui prêter hommage, c'est-à-dire, suivant toute apparence, à se prosterner devant lui. comme il les en fit requérir par trois fois. A la fin, Argoun les reçut comme ils l'entendirent et leur fit beaucoup de caresses » (*Mém. cité*, p. 120). C'est ce qui résulte du passage suivant de la note de Buscarel : « Encore, sire, vous fait assavoir ledit Argoun que les vos grans messages que vous antan li envoyates ne li voudrent faire redevance ne honneur tels comme il est acoustume de faire de toutes mennieres de gens, roys, princes et barons qui en sa cour viennent. Car, si comme ils disoient, ils ne feroient pas votre honneur dagenoiller soy devant li pour ce quil nestoit mie baptise ne leve crestien, et si les en fist-il par trois fois requerre par ses grans barons ; et quant il vit qu'il nen voloient autre chose faire, il les fist venir en la maniere qu'ils voudrent et si leur fist grant joie et mout les honnoura si comme il meisme seevent. Si vous fet assavoir, sire, ledit Argon que se ledit votre message firent ce par votre commandement, il en est tous liez, car tout ce qui vous pleist li plait ausing, priant vous que si vous li envoiez yceuls ou autres messages, que vous voulliez souffrir et commander leur que il li facent tele reverence et honneur comme coustume et usage est en sa court sanz passer par feu. » — J'expliquerai ce que signifient ces dernières paroles en annotant le document.

2. Cette rubrique, insérée dans le texte par M. Bedjan, ne parait pas justifiée.

3. C'est-à-dire : « près du roi d'Angleterre, en Gascogne ». Ce roi était Édouard I[er] (1272-1307), qui se trouvait alors effectivement en Gascogne. Il avait quitté l'Angleterre au commencement de cette année 1287, selon l'auteur de l'*Historia anglicana* (*Chronica monast. S. Albani*, t. I[er], p. 28) : « Anno gratiae 1287..... Papa Honorius Quartus moritur, cui successit Nicholaus Quartus..... Hoc anno Rex Angliae in Gallis transiens, Ambianis cum honorifica

En vingt jours ils arrivèrent à la ville [1]. Les habitants sortirent au-devant d'eux et leur demandèrent : « Qui êtes-vous? »

Ils leur répondirent : « Nous sommes des ambassadeurs qui venons ici des mers orientales, envoyés par le roi [Argoun], le Patriarche et les princes Mongols. »

Ces hommes s'empressèrent d'aller annoncer la chose au roi qui les reçut avec joie et les fit venir près de lui.

Les familiers de Rabban Çauma remirent au roi le diplôme et les présents que le roi Argoun lui envoyait, ainsi que la lettre de Monseigneur le Catholique.

Le roi fut très content, mais sa joie s'accrut vivement quand on parla de la question de Jérusalem. « Nous, dit-il, rois de ces villes, nous avons pris le signe de la croix sur nos corps et nous n'avons d'autre préoccupation que cette affaire. Mon cœur s'est dilaté en apprenant que ce que je pense, le roi Argoun le pense aussi. »

Le roi ordonna à Rabban Çauma de célébrer la messe. Celui-ci célébra donc les glorieux mystères; le roi et la cour y assistèrent. Le roi communia et donna ce jour-là un grand festin.

Après cela, Rabban Çauma dit au roi : « Nous vous prions, ô roi, d'ordonner qu'on nous montre tout ce qu'il y a en ce pays [en fait] de reliques et d'églises, afin que nous puissions en faire l'histoire lorsque nous retournerons chez les Orientaux. »

Le roi répondit : « Vous parlerez ainsi au roi Argoun et à

turba pervenit; cui occurrit ibidem, honoris gratia, Rex Francorum..... Expectavit autem Rex Edwardus Parius (*sic*) ad festum Pentecostes, circa quod tempus Fratres Praedicatores ibidem suum Capitulum Generale tenuerunt; quod uterque Rex, Francorum et Anglorum, et utraque regina, diebus diversis sua præsentia honorarunt. Post Pentecosten vero Rex Angliae de Parisio Wasconiam est profectus. » Bien mieux, la *Chronique de Saint-Denis* (*Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XX, p. 654), reproduisant le texte de Guillaume de Nangis (*ibid.*, p. 571), fixe le passage d'Édouard à Paris en 1286. En toute hypothèse, Édouard ne retourna pas en Angleterre avant 1290. Les témoignages de l'*Historia Anglicana* sont formels : « Anno gratiae 1288..... *cum adhuc Rex Angliae in Wasconia moraretur*, etc. — Anno gratiae 1290..... Circa tempus istud, Rex Angliae, de Wasconia reversus, Londoniis solemniter recipitur a clero totaque plebe... » (*op. cit.* pp. 28, 30, 31). Nous avons d'ailleurs plusieurs lettres d'Édouard, du mois de juin 1289, datées de diverses villes de Gascogne (*Doc. inéd. sur l'Hist. de Fr. Lettres de rois*, etc., t. Ier). C'est donc bien pour la Gascogne que Rabban Çauma partit de Paris.

1. Le texte porte littéralement : « à leur ville ». Il s'agit sans doute de Bordeaux.

tous les Orientaux : « Il n'y a rien de plus admirable que ce « que nous avons vu, à savoir que dans les pays francs il n'y a « pas deux confessions, mais une seule profession de foi en « Notre-Seigneur, que tous les chrétiens confessent [1]. »

Il leur donna de nombreux présents et de quoi subvenir aux dépenses du voyage.

Rabban Çauma retourne à Rome.

De là, Rabban Çauma et ses compagnons revinrent passer l'hiver à Gênes, ville d'Italie [2].

Quand ils y arrivèrent, ils virent ce jardin, semblable au paradis, sans hiver rigoureux, sans été trop chaud. On y trouve de la verdure en toute saison et les arbres n'y restent pas sans fruits. Une espèce de vigne donne des fruits sept fois par an, cependant on n'en tire pas de vin.

A la fin de l'hiver arriva d'Allemagne un personnage important : c'était le périodeute [3] de Monseigneur le Pape qui se

1. La chose devait, en effet, paraître extrêmement singulière dans un pays où, non seulement des hommes professant les cultes les plus divers occupaient le même territoire, mais où la religion chrétienne elle-même était divisée en plusieurs sectes presque toujours en lutte entre elles, soit pour des raisons dogmatiques, soit, plus souvent encore à l'époque dont nous parlons, pour des questions d'intérêt matériel.

2. D'après les indications vagues éparses çà et là dans le récit, nous pouvons établir approximativement la chronologie du voyage de Rabban Çauma de la manière suivante :

Rabban Çauma était à Naples le 24 juin et dut quitter cette ville assez promptement. En supposant qu'il mit trois semaines pour traverser l'Italie et qu'il s'arrêta autant de temps à Rome, il dut passer à Gênes avant le 15 août. En moins d'un mois il était à Paris, c'est-à-dire au plus tard le 10 septembre. Il passa un mois entier dans cette ville et dut par conséquent en partir vers le 10 octobre. Il rejoignit le roi d'Angleterre, en Gascogne, après vingt jours de marche, c'est-à-dire dans les premiers jours de novembre. Il a donc pu facilement être de retour à Gênes dans la première quinzaine de décembre, ou même dans les premiers jours de ce mois.

3. Ce personnage, qualifié de *Périodeute* ou *Visiteur*, n'était autre que le célèbre cardinal-légat Jean de Tusculum, qui avait été envoyé en Allemagne par le pape Honorius IV, à la fin de l'année 1286, dans le but de régler les dispositions du couronnement de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, qui était fixé au 2 février 1287, et de voir quels remèdes on pourrait apporter à certains abus qui régnaient en ce pays. Il présida, le 18 mars 1287, un concile à Wurzbourg, à la suite duquel il eut des difficultés avec les prélats d'Allemagne, à propos des contributions qu'il demandait pour la nouvelle croisade. Ces affaires n'étaient pas encore réglées quand le pape mourut, ce qui contribua peut-être à hâter son départ. En tous cas, aussitôt qu'il apprit la mort d'Honorius IV, il s'empressa de quitter le pays et de retourner à Rome. V. MANSI, *Coll. Concil.*, tome XXIV, p. 913. — BARON., *Annal.*, ad ann. 1287.

rendait à Rome. Ayant appris que Rabban Çauma se trouvait là, il alla le voir et le saluer. Quand il entra chez celui-ci, ils se saluèrent mutuellement et s'embrassèrent dans la charité du Christ.

Le périodeute dit à Rabban Çauma : « Je suis venu te voir, car j'ai entendu dire que tu étais un homme vertueux et sage, et que tu avais l'intention d'aller à Rome. »

Rabban Çauma lui répondit : « Que te dirai-je? cher et vénérable. Je suis venu en ambassade près de Monseigneur le Pape de la part du roi Argoun et du Catholique de l'Orient, à propos de Jérusalem. Voici une année entière d'écoulée. Le siège papal est vacant. Que dirai-je et que répondrai-je aux Mongols, à mon retour? Ceux qui ont le cœur plus dur que le roc veulent s'emparer de Jérusalem et ceux à qui elle appartient ne se préoccupent pas de cette affaire; ils n'y attachent aucune importance! Que dire à notre retour? Nous n'en savons rien. »

Le visiteur lui dit : « Tes paroles sont vraies. Pour moi, je pars. J'exposerai exactement aux Cardinaux tout ce que tu m'as dit, et je les presserai d'élire un pape. »

Ce visiteur partit donc de Gènes et alla à Rome.

Il exposa ces choses au Roi, c'est-à-dire à Monseigneur le Pape, qui envoya le même jour un messager à Rabban Çauma et à ses compagnons pour les faire venir. Ceux-ci, le jour même de l'arrivée du messager, prirent avec empressement le chemin de Rome, où ils parvinrent en quinze jours.

Ils demandèrent qui était ce pape qu'on avait élu. On leur dit que c'était l'évêque qui avait parlé avec eux lors de leur première arrivée et qu'il s'appelait Nicolas [1]; ce qui les réjouit vivement. Quand ils arrivèrent, Monseigneur le Pape envoya

1. Jérôme d'Ascoli (voir ci-dessus, page 63, n. 2), qui fut élu le 20 février 1288 et couronné le 25 du même mois. Né à Ascoli, dans la marche d'Ancône, il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, devint docteur en théologie, fut nommé par saint Bonaventure, alors général de l'ordre, provincial de Dalmatie, d'où il fut envoyé comme nonce à Constantinople par le pape saint Grégoire X. Pendant cette fonction il fut élu général de son ordre, au chapitre général tenu à Lyon, en 1274. Il donna sa démission qui ne fut pas acceptée. En 1278, le pape Nicolas III le fit cardinal-prêtre du titre de Sainte-Potentienne, et c'est en mémoire de ce pape qu'il prit le nom de Nicolas IV. Martin IV l'avait fait évêque de Palestrina, en 1281. Ce fut le premier pape de l'ordre des Frères Mineurs.

au-devant d'eux un métropolitain avec plusieurs personnes.

Rabban Çauma fut aussitôt introduit près du Pape qui siégeait sur son trône. Il s'approcha de lui avec révérence, lui baisa les pieds et les mains et se retira à reculons les mains croisées sur la poitrine.

Il dit à Monseigneur le Pape : « O père, que ton trône soit exalté à jamais ! Qu'il soit béni au-dessus de tous les rois et de tous les peuples! Puisses-tu régner en paix toute ta vie, sur toute l'Église jusqu'aux extrémités de la terre. Maintenant que j'ai vu ton visage, mes yeux se sont illuminés de joie de n'être pas retourné dans mon pays le cœur brisé [de douleur]. Je rends grâces à Dieu de ce qu'il m'a jugé digne de te voir. »

Il lui offrit les présents et les lettres du roi Argoun [1] ainsi que les présents de Mar Jabalaha le Catholique, c'est-à-dire son offrande et ses lettres [2].

1. Nous ne croyons pas que cette lettre d'Argoun soit celle qui nous a été conservée dans une mauvaise traduction latine, et qui est datée du mois de mai 1285. Nous étudierons cette dernière dans notre *Étude sur les relations du roi Argoun*, etc.

2. Que contenaient ces lettres de Jabalaha au pape? Il est impossible de le dire, à moins qu'une découverte ultérieure ne vienne nous apporter soit le document original, soit une traduction, comme pour la lettre d'Argoun. On peut conjecturer qu'elles n'avaient pas un caractère dogmatique. C'étaient simplement des lettres de convenance, de relations amicales, sans rapport avec la réunion des Nestoriens à l'Église romaine. Il est d'ailleurs permis de se demander si Jabalaha soupçonnait que le Pape tint une autre doctrine que lui.

Raynaldus (*Ann.*, ad ann. 1301) rapporte que Jabalaha fit acte de soumission au Saint-Siège, par une lettre dont il donne la traduction latine, et que nous étudierons de plus près. A cette époque les papes et les rois d'Occident furent souvent mal informés sur les affaires d'Orient, et les chrétiens de ces contrées cherchaient par toute sorte de moyens à provoquer de nouvelles croisades. Qui nous assure d'ailleurs que les lettres de Jabalaha furent bien interprétées?

En tous cas, il est curieux de rapprocher des faits rapportés dans notre Histoire, le texte suivant de Ricoldo di Monte-Croce : le patriarche dont parle Ricoldo est évidemment Jabalaha III, puisque ce missionnaire arriva en Perse après le règne d'Argoun et revint mourir à Florence en 1309 :

« Cum igitur pervenimus ad eos [Nestorianos] in Baldacum [= Bagdad], ubi est sedes eorum, receperunt nos gratanter prima facie; sed audito, quod praedicavimus virginem Dei genitricem... nos de eorum ecclesia turpiter ejecerunt, et ipsam ecclesiam, in qua praedicaveramus contra Nestorium lavarerunt cum aqua rosacea, et celebraverunt solempnem missam, ut eum placarent..... »

« Post hec veniens [probablement de Maragha] patriarcha eorum, qui distabat per decem dietas et amplius, dum sederet ipse patriarcha in *ioserchiarcha*, in sua sede deaurata, et ad pedes ejus episcopi et archiepiscopi et religiosi, nos autem armati gracia Dei ita confudimus omnes, ut ipse patriarcha coram omnibus mentiretur, et negavit se esse Nestorinum, nec imitatorem Nestorii. Et versi sunt omnes in stuporem de taciturnitate eorum et silencio. Post hec archiepiscopi et episcopi ipsosmet adinvicem arguentes de silentio tantae con-

Monseigneur le Pape tressaillit de joie et d'allégresse; il fit à Rabban Çauma plus d'honneur que de coutume et lui dit : « Il faut que tu passes la fête avec nous. Tu verras nos usages [1]. »

C'était, en effet, le jour de la mi-carême.

Rabban Çauma répondit : « Votre ordre est grand et sublime. »

Monseigneur le Pape lui assigna une demeure et lui donna des serviteurs chargés de lui procurer tout ce qui lui serait nécessaire.

Après quelques jours Rabban Çauma dit à Monseigneur le Pape : « Je veux dire la messe, afin que vous aussi voyez notre coutume. »

Le Pape lui accorda la permission de célébrer comme il le demandait. Ce jour-là il y eut une affluence de peuple considérable pour voir comment célébrait l'envoyé des Mongols. Ils virent et se réjouirent en disant : « La langue est différente, mais le rite est le même [2] ».

Le jour où il consacra et célébra les divins mystères était le dimanche *aynau asia*. Il entra ensuite chez Monseigneur

fusionis, et ipsum patriarcham verbis asperimis increpantes et improperantes, quod esset Francus et adversarius Nestorii, jactaverunt se quod possent nos disputatione publica superare..... Cum autem turpiter et totaliter deficerent..... maxime majores et magis intelligentes, videntes quod eorum perfidiam non poterant defendere nec fidem nostram aliqualiter impugnare dixerunt : « Confi- « temur, quia hec est veritas fidei quam praedicatis, sed non audemus aliis « dicere publice, ne ab eorum contubernio repellamur ». Dilexerunt enim magis gloriam hominum quam Dei. Patriarcha eciam contra voluntatem episcoporum ordinavit quod in eorum locis verbum Dei libere praedicaremus, et ita inceperunt audire et ad fidem redire, et venientes peccata sua confitebantur. » (Éd. Laurent, pp. 130-131).

1. Rabban Çauma suivit, en effet, les cérémonies de la Semaine Sainte avec tant d'attention qu'il nous en a laissé une description très fidèle, bien qu'abrégée, dans les lignes suivantes. Pour donner une idée de l'exactitude et de la précision du récit de notre voyageur, jusque dans les moindres particularités, je n'ai rien trouvé de mieux que de mettre ici en note les extraits correspondants des *Rituels romains*, à peu près contemporains de Bar Çauma, publiés dans le tome II du *Museum Italicum* de Mabillon (Paris, 1689). C'est à ce volume que renvoient les indications de pages. Ceux qui désireraient de plus amples détails sur ces cérémonies liturgiques pourront recourir au savant commentaire de l'éditeur, placé en tête du même tome.

2. Il est fort douteux que les Romains aient trouvé une si grande conformité de rite entre le leur et le rite nestorien qui a d'ailleurs conservé les plus anciennes traditions de la liturgie syriaque. Mais ils ont pu, sans difficulté, reconnaître les principales cérémonies extérieures de la messe, comme la lecture de l'Épitre et de l'Évangile, la consécration, l'élévation, la communion.

le Pape pour le saluer. Celui-ci dit à Rabban Çauma : « Que Dieu reçoive ton sacrifice et qu'il te bénisse, qu'il te pardonne tes fautes et tes péchés ! »

Rabban Çauma répondit : « Avec l'absolution de mes fautes et de mes péchés que j'ai reçue de toi, ô Père, je demande encore à ta Paternité, ô Saint-Père, à recevoir la communion de tes mains, afin que mon pardon soit complet. »

Le Pape répondit : « Ainsi soit-il. »

Le dimanche suivant était la fête des Palmes.

Des milliers et des milliers de fidèles qu'il est impossible de compter, se rassemblèrent de bon matin devant le trône papal et apportèrent des branches d'olivier que le Pape bénit et distribua à tous les ordres, depuis les métropolitains et les évêques, de même qu'aux émirs et aux notables, et enfin à tout le peuple. Il se leva ensuite de son trône et on le conduisit en grande pompe à l'église. Il entra au chœur, changea de vêtements et prit les ornements sacrés de pourpre, tissus en or et ornés de pierres précieuses et de perles fines, même les chaussures de ses pieds, c'est-à-dire ses souliers [1].

Il alla à l'autel, ensuite à l'ambon, d'où il parla au peuple en l'instruisant et l'exhortant ; puis il célébra les saints mystères. Il donna la communion, en premier lieu à Rabban Çauma après que celui-ci eut confessé ses péchés. Il lui accorda l'indulgence de ses péchés et de ses fautes ainsi qu'à ses pères.

Rabban Çauma se réjouit beaucoup d'avoir reçu la commu-

1. « *Dominica in Palmis*... mane statio ad Lateranum, ubi palmae sunt ab acolythis collectae in basilica sancti Silvestri... Palmas autem unus de cardinalibus sancti Laurentii basilicae in palatio benexit quos ostiarii portant in basilicam Leonianam ad Pontificem. Indutis omnibus ordinibus palatii, Pontifex, expendit palmas. Postea exit inde cum processione... Quibus finitis, aperto ostio, intrant ecclesiam cantando *Ingrediente Domino*. In secretario Pontifex induitur et intrat ad Missam sine mappula » (p. 136). — Les anciens Rituels ne parlent pas de la couleur des ornements usités en ce jour. On peut croire que sur ce point les usages ont varié avec le temps. PETRUS AMELIUS (*de Ceremoniis*, cap. LXI), s'exprime ainsi : « Si Papa hac die Palmarum celebraret, portare debet paramenta violacea, vel viridis coloris sine perlis, et sandalia sine perlis ; mitram simplicem de garnello et chirothecas sine perlis et palmam. Verum est quod modernis temporibus consueverunt portare mitram sollemnem et preciosam et chirotechas preciosas, omnia alia simplicia. » On voit par notre texte que la coutume nouvelle n'était pas si moderne que le supposait cet auteur. Il dit aussi qu'en ce jour-là « non consuevit esse sermo, nec Romani Pontifices officiare consueverunt... licet aliquando *modernis temporibus* celebrent ».

nion des mains de Monseigneur le Pape; il la reçut avec des larmes et des sanglots, en rendant grâces à Dieu et en pensant aux miséricordes que [le Seigneur] avait répandues sur lui.

Le jour de la Pâque sainte [1], Monseigneur le Pape alla à l'église de Mar Jean-Baptiste. Quand le peuple y fut assemblé en grand nombre il monta à une salle spacieuse et ornée qui se trouve là et devant laquelle il y a une grande place. Les cardinaux, les métropolitains, les évêques entrèrent avec lui et commencèrent la prière. Lorsqu'elle fut terminée, Monseigneur le Pape prêcha et exhorta le peuple selon la coutume. A cause de la grande foule, on n'entendait pas un mot si ce n'est : *Amen*. Et quand ils disaient : *Amen*, ils faisaient trembler la terre de leurs clameurs [2].

Le Pape descendit devant l'autel et consacra l'huile du baume, c'est-à-dire l'huile de l'onction [3]. Il célébra ensuite les saints mystères et distribua la communion au peuple [4];

1. C'est-à-dire le *Jeudi Saint*, jour où l'Église célèbre la mémoire de la dernière Pâque que Jésus-Christ fit avec ses Apôtres et pendant laquelle il institua le sacrement de l'Eucharistie. Les Orientaux appellent notre jour de Pâques, avec plus de raison, le jour de la *Résurrection*.

2. « *Feria quinta in Coena Domini*, descendit dominus Papa ad ecclesiam sancti Johannis Lateranensis cum mitra sine frisio, hora sexta : et, facta oratione ante cruces, pergit ad secretarium, ad ecclesiam sancti Thomae, cum episcopis, cardinalibus et aliis ordinibus, ibique cantat Nonam. Deinde vero induit se usque ad Dalmaticam... Præsentatur ampulla cum oleo... et miscet balsamum cum oleo... Quo facto induit se dominus Pontifex planetam et mitram aurifixiatam pergitque ad Missam (p. 178)... Post prædicationem vero domini Papae, diaconi cardinales levant *mensam* de altari et nudato altari ponunt eam in secreto loco » (p. 179). Il s'agit de la relique dont il a été question ci-dessus, p. 72, n. 5.

3. On remarquera que Rabban Çauma ne parle que de la consécration de l'*huile mêlée de baume* qui forme le *saint Chrême*, avec lequel on administre le sacrement de Confirmation. Cependant les rituels romains sont très explicites et nous apprennent que l'on consacrait aussi ce jour-là l'*huile des Catéchumènes* qui est employée, dans les cérémonies du baptême, pour les onctions que l'on fait au néophyte sur la poitrine et entre les épaules, avant l'immersion ou l'infusion de l'eau, et qui sert aussi à l'ordination des prêtres pour l'onction des mains, et au sacre des rois et des reines. Mais comme ces deux bénédictions ne constituent qu'une seule cérémonie et que la bénédiction du Chrême est la plus solennelle, il n'y a rien de surprenant qu'il n'ait parlé que d'une seule Huile. Aujourd'hui, le jour du Jeudi saint, l'évêque bénit encore, avant le Chrême, l'*huile des malades*, qui est la matière du sacrement de l'Extrême-Onction ; mais, dans l'antiquité, la bénédiction de cette huile n'était pas plus affectée au Jeudi saint qu'à tout autre jour.

4. Les expressions de l'auteur ne sont pas tout à fait exactes. Ce n'est pas *avant* la messe, comme il l'insinue, mais bien *pendant*, que le Pontife consacrait les huiles saintes. Dans l'*Ordo Romanus* (p. 179), on explique très longuement que le Pape communiait d'abord seul, qu'on lui apportait ensuite

puis il sortit de là et se rendit dans un grand édifice où il distribua à chacun des vénérables Pères deux *tharphé* d'or et trente *parparé* d'argent [1]; et enfin il se retira.

Monseigneur le Pape réunit aussi ceux de sa maison, leur lava les pieds et les leur essuya avec le linge qu'il avait attaché autour de ses reins.

Quand il eut achevé l'office de Pâques[2], au milieu du jour, il fit un grand banquet; les serviteurs placèrent devant chaque convive une portion de nourriture. Le nombre des convives était d'environ deux mille. Quand on enleva le pain des tables, il ne restait plus que trois heures de jour [3].

Le lendemain, qui était la Passion du Sauveur, Monseigneur le Pape revêtit une chape noire et tous les évêques pareillement. Ils sortirent pieds nus et allèrent à l'église de la Sainte-Croix adorable. Monseigneur le Pape l'adora, la baisa et la

l'ampoule contenant l'huile mêlée de baume et qu'il la consacrait avec de longues cérémonies (qui ne diffèrent pas de celles encore usitées aujourd'hui), et qu'ensuite il consacrait l'huile simple (ou huile des catéchumènes), après quoi il donnait la communion au peuple.

1. « Dum ista geruntur summus Pontifex ita presbyterium largitur. Uniquique episcoporum Romanae ecclesiae duos marabotinos (= monnaie d'or espagnole selon Du Cange, s. h. v.) et duos solidos denarios Papienses. Si forte archiepiscopus interesset tantumdem. Unicuique episcoporum forensium, et presbyterorum cardinalium unum marabotinum et duodecim denarios Papienses... (p. 181). — Les deux mots employés ici par notre auteur ne se trouvent point dans les lexiques syriaques avec le sens de monnaie. Cependant on peut rapprocher du premier, qui signifie *feuille*, le mot arabe *waráq*, *feuille*, aussi usité dans le sens de monnaie. Ce même mot signifie *or*, en éthiopien. Quand au mot *parpara*, j'ignore son étymologie et sa signification.

2. « Missa tandem finita, Pontifex indutus cum ceteris ad palatium in basilica Sancti Laurentii revertitur, ibique exspoliat se usque ad dalmaticam; et apposita chlamyde rubea ipsi ad collum, sedet. Cubicularii ergo parant aquam calidam pro abluendis pedibus subdiaconorum et ponunt pelvim coram eo et diaconus cardinalis qui servit ei ponit toaleam, quam camerarius dat pro ipso servitio, super genua domini Papae. Duodecim autem subdiaconi cum priore remanent extra basilicam discalceati: et schola ostiariorum et mappulariorum accipiunt priorem basilicæ et alios undecim subdiaconos in ulnis suis; sicque per ordinem portant eos unum post alium ante dominum Papam, Pontifex autem lavat pedes eorum et tergit cum linteo : et postmodum osculatur : et dat unicuique duos solidos denarios Papienses » (p. 180).

3. « Quibus finitis vadunt ad coenam in basilicam Sancti Theodori, quæ est Panetaria, ubi fit continua lectio a subdiacono. Perfecta cœna, redit [Pontifex] in cameram ubi se expoliat » (p. 137) ....« Sic Dominus Papa, cum aliis omnibus supradictis, vadit indutus ad basilicam Zachariæ, quæ Panetaria diebus his nuncupatur; ibique induti cum dalmatica et pluviali sedent ordinati cum mitris, lavantes manus supra mensam, sicut moris est. Sed dominus Papa solus est in mensa. Archiepiscopus vero, si adfuerit, debet ex uno latere primus sedere, deinde episcopi et presbyteri cardinales : ex alio latere diaconi cardinales cum primicerio » (p. 180-181).

présenta à chacun des évêques. Quand les assistants la virent, ils se découvrirent la tête et l'adorèrent en se mettant à genoux.

Monseigneur le Pape instruisit et exhorta le peuple, et il fit le signe de la croix aux quatre points cardinaux [1].

La prière achevée, Monseigneur le Pape apporta une partie de la consécration de Pâques, mit du vin avec elle et communia seul à cette oblation, car ce n'est pas la coutume des chrétiens de s'approcher de la communion le jour de la Passion de Notre-Sauveur. Il retourna ensuite à son palais [2].

Le jour du Samedi de lumière, Monseigneur le Pape se rendit à l'église. On lut les livres des prophètes et les prophéties touchant le Messie. Monseigneur le Pape en personne disposa les fonts baptismaux, plaça autour des branches de myrte, consacra l'eau du baptême, baptisa trois enfants et les signa [3] Puis il alla au chœur, changea ses vêtements d'affliction, revêtit des ornements sacrés d'un prix inexprimable et célébra les saints mystères [4].

1. « *Feria Sexta Parasceve :* Hora sexta conveniant omnes ad Lateranensem ecclesiam, vel ad aliam, et dicant septem psalmos. Tunc dominus Papa induat se ornatu suo quadragesimali tantum, episcopi pluvialibus. presbyteri, diaconi, subdiaconi planetis..... omnes discalceati, sine cantu psallendo ad Ecclesiam Sanctæ Crucis, quæ est Jerusalem, ubi statio fieri debet, ordinate procedant.... finitis [precibus] adorat crucem. Deinde representat eam populo cantans antiphonam *Ecce lignum crucis.* » (p. 102-103).

2. « Adorata cruce, diaconus expandat corporale super altare : super quo posito corpore Domini, et calice cum vino et aqua, dicat Pontifex plena voce ut mos est, sine *per omnia sæcula sæculorum : Oremus. Præceptis salutaribus moniti,* etc... « Communicat autem solus Pontifex sine ministris non ad sedem solemniter sed ibi tantum eo die ante altare ob humilitatem reverentiæ Dei et passionem Christi (p. 103)... expletoque officio, exuit se cum aliis, et deinde revertitur ad palatium : et intrans basilicam sancti Laurentii, crucem quam acceperat ab altari reponit et hinc ad cameram suam accedit. »

3. C'est-à-dire, les confirma.

4. « *In sabbato sancto :* Hora sexta conveniunt omnes ad ecclesiam, excusso novo igne de crystallo sive de lapide... Interim Pontifex cum cardinalibus procedit ad altare et facta reverentia ascendit ad ornatam sedem. Subdiaconus vero finita benedictione cerei incipit legere... Et sic per ordinem, XII latine et XII graece, sicut domino Papae placet, vicissim leguntur... Finitis lectionibus et orationibus, et canticis decantatis, Pontifex cum omni schola clericorum descendit ad benedicendos fontes, praecedentibus subdiaconibus cum cruce et facula... » (p. 105).

« Benedictione completa, secedit paululum ibi in secretario juxta fontes, et, abstracta planeta et pallio, acolythi præparant eum, sicut consuetudo est. »

« Praeparatus vero regreditur ad fontes et praesentatis sibi in fontibus, Johanne scilicet sive Petro et Maria, interroget offerentem. Tunc baptizat eum sub trina immersione sanctam Trinitatem semel tantum invocando... His vero *tribus* baptizatis, immantatus manto supra dalmaticam Pontifex vadit ad chrysmarium, juniore diaconorum cardinalium et sacerdotibus canonicis bapti-

Le jour du dimanche de la Résurrection, Monseigneur le Pape alla à l'église sainte de Madame Marie [1]. Lui, les cardinaux, les métropolitains et l'assemblée se donnèrent mutuellement la paix. Ils se baisèrent la bouche les uns les autres [2]. Le Pape célébra les mystères sacrés, leur donna la communion, puis il retourna à sa résidence.

Il fit un grand festin avec une joie immense [3].

zantibus reliquos parvulos... Per ordinem dispositis ante Pontificem ipse Pontifex, imposita manu super capita singulorum, dicat orationem... tunc, intincto pollice in chrismate et interrogato uniuscujusque nomine, faciat crucem in frontibus singulorum » (p. 107).

« Interim vero diaconi cardinales reportant mensam altaris, et aptant eam super ipso altari sicut prius fuerat, Pontifex autem cum processione et litania vadit ad altare et celebrat missam » (ibid).

1. « *In die Paschae* mane... Pontifex induit planetam albam, pallium, et mitram sollemnem, descendensque de palatio usque ad exitum porticelli, ubi albus palafredus cum nacco scarlatae superposito et argenteo freno sollemniter præparatus est a magistro senescalo et ab adextratoribus, imponitur ei regnum ab archidiacono, et ita coronatus palefredum ascendit et equitando incedit, praecedentibus in ordine suo bandulariis, archiepiscopis, episcopis, cardinalibus, presbyteris, abbatibus, subdiaconis, diaconis cardinalibus, et subsequentibus praefecto, aliisque nobilibus Romanorum, usque ad sanctam Mariam Majorem » (p. 185).

2. « Finita vero Tertia, prior episcoporum qui ei [Pontifici] debet servire in Missa, ducitur ante Pontificem a duobus episcopis, et tertio postulata benedictione, accedit ad pacem Pontificis, et surgens ponit se in ordine ad dextrum latus ejus. Deinde secundus episcopus accedit ad pacem Pontificis et porrigens osculum priori suo, stat in filo ab alio latere Pontificis. Ceteri vero episcopi similiter faciunt; accedendo ad pacem Pontificis, et ponendo se in filo. Prior quoque presbyterorum cardinalium ductus ante Pontificem a duobus presbyteris, et tertio postulata benedictione, accedit ad pacem Pontificis et episcoporum et dirigit se in filo. Subsequuntur ceteri presbyteri cardinales; praefectus quoque, judices, praefecti navalium, advocati, scrinarii, senatores, majorentes, qui vocantur schola Stimulati, ac ceteri laïci majores et minores in ordine suo, ad pacem suscipendam. His vero completis, surgit Pontifex et resumpta planeta, pallio et mitra, processionaliter vadit ad altare et incipit Missam de more » (p. 186).

3. « Finita vero missa coronatur, reditque cum processione ad palatium, et, acceptis laudibus a cardinale sancti Laurentii, ducitur a primicerio et secundicerio judicibus, cum mitra, in basilica magna Leoniana, quæ dicitur casamajor, ubi sunt praeparata undecim scamna circa mensam Pontificis, presbyteris, diaconis, primicerio, et lectus ipsius Pontificis ibidem sollemniter praeparatus, in figura XI Apostolorum recumbentium circa mensam Christi. Transiens Pontifex per ipsam basilicam intrat cameram ; ubi recepto presbyterio a camerario in scypho argenteo, et dato, sicut in Nativitate Domini, surgit et ducitur a magistro senescalco et pincerna ad locum qui dicitur Cubitorium : ibique a juniori presbytero cardinali agnus assus benedicitur; et exinde redit ad praeparatum lectum mensae. Et accipiens idem Pontifex parum de ipso agno porrigit priori basilicario... Reliquum vero agni distribuit discumbentibus et aliis circumstantibus. In medio vero convivii, surgit unus de diaconis cardinalibus, de mandato archidiaconi, et legit ad mensam. Finito autem convivio, cantores prosam cantant. Postea vero descendit Pontifex in ecclesiam Lateranensem ad Vesperas » (p. 187).

Le dimanche suivant, Monseigneur le Pape fit une ordination et imposa les mains à trois évêques.

Rabban Çauma et ses compagnons virent ainsi leurs usages et prirent part avec eux à ces saintes fêtes [1].

Après ces fêtes, Rabban Çauma demanda à Monseigneur le Pape la permission de retourner.

Celui-ci lui dit : « Nous voulons que tu restes chez nous ; tu seras avec nous, nous te garderons comme la prunelle de nos yeux. »

Rabban Çauma répondit : « Pour moi, ô Père, je suis venu en ambassade auprès de vous ; mais si je retourne et que j'expose aux rois de là-bas les bienfaits que vous m'avez accordés, tout indigne que je suis, je crois qu'il en résultera pour les chrétiens une grande tranquillité. Or, je prie Votre Sainteté de daigner m'accorder quelque peu des reliques qui se trouvent chez vous. »

Monseigneur le Pape lui dit : « Si nous avions la coutume de donner de ces reliques à chacun, alors même qu'elles eussent été grandes comme des montagnes, elles seraient épuisées ; mais, puisque tu es venu des pays lointains, nous t'en donnerons un peu. »

Il lui donna une petite parcelle du vêtement de Notre-Seigneur le Christ ; une du mouchoir, c'est-à-dire du voile de Madame Marie, et des petites parties des reliques des saints qui se trouvaient là.

Il envoya à Mar Jabalaha le Catholique sa propre tiare [2], en or pur, ornée de pierres précieuses, des ornements sacrés couleur de pourpre, tissus d'or, des bas et des souliers enrichis de petites perles précieuses et aussi l'anneau de son doigt et une lettre patente, qui contenait l'autorité patriarcale sur tous les Orientaux. Il donna à Rabban Çauma une patente de visiteur sur tous les chrétiens et le bénit. Il lui fit remettre pour les dépenses de la route mille cinq cents mithqals d'or rouge.

1. Pâques se trouvait cette année là (1288) le 28 mars.

2. Ceci paraîtra moins extraordinaire si on se rappelle que la tiare papale ne différait pas beaucoup alors, par sa forme, de celle en usage chez les évêques orientaux, car à cette époque elle ne se composait que d'une seule couronne et non pas de trois comme aujourd'hui. La seconde fut ajoutée par le pape Boniface VIII († 1303) et la troisième par Benoît XII († 1342).

Il envoya également au roi Argoun quelques présents[1].

Il embrassa et baisa Rabban Çauma et le congédia.

Rabban Çauma rendit grâces à Notre-Seigneur de ce qu'il l'avait jugé digne de tels bienfaits.

Rabban Çauma revient de Rome, de chez Monseigneur le Pape, Catholique, Patriarche des pays romains et de tous les Occidentaux[2].

Il revint en passant les mêmes mers qu'à l'aller, et arriva en paix, le corps sain et l'âme préservée, près du roi Argoun. Il lui remit les écrits de bénédiction et les présents qu'il lui apportait de la part de Monseigneur le Pape et de tous les rois des Francs; il lui exposa avec quelle affection ils l'avaient reçu et comment ils avaient accueilli favorablement les propositions qu'il leur avait transmises; il raconta les merveilles qu'il avait vues et la puissance de leur royaume.

Le roi Argoun se réjouit et tressaillit d'allégresse. Il remercia Rabban Çauma et lui dit : « Nous t'avons causé beaucoup de fatigues, car tu es un vieillard; désormais, nous ne te laisserons plus te séparer de nous; mais nous ferons élever, à la porte de notre résidence royale, une église dans laquelle tu feras l'office et la prière. »

Rabban Çauma dit au prince : « S'il plaît à Monseigneur le Roi, qu'il ordonne au patriarche Mar Jabalaha de venir recevoir les présents qui lui sont envoyés par Monseigneur le Pape, ainsi que les ornements sacrés qu'il lui a destinés; lui-même fera construire l'église que le roi veut élever à la porte de sa résidence et la consacrera. »

Les choses se passèrent ainsi.

Comme nous ne nous sommes pas proposé de raconter ou de transcrire tout ce que Rabban Çauma a fait ou a vu, nous avons omis beaucoup de ce qu'il avait écrit lui-même en persan; et, parmi les choses que nous avons citées ici, les unes

1. Nous donnerons, dans notre *Étude sur les relations du roi Argoun*, le texte des lettres remises par le pape à Rabban Çauma pour le roi et le patriarche, et nous y étudierons de plus près ces intéressants documents.

2. Ces mots, comme il est facile de s'en apercevoir, font partie du texte original.

sont plus abrégées, les autres moins, selon que les circonstances l'exigeaient.

CHAPITRE VIII

Bienfaits du roi Argoun; sa mort.

L'an 1598 des Grecs [1], le roi Argoun donna ordre de faire venir au camp le Catholique Mar Jabalaha, comme Rabban Çauma l'avait demandé. Pour l'honneur du Catholique et la consolation de tous les chrétiens qui confessent le Christ, et pour accroître leur affection à son égard, Argoun fit élever l'église très proche de la tente royale, au point que les cordes de celle-ci s'enchevêtraient avec celles de l'église.

Il donna un grand festin qui dura trois jours; lui-même personnellement servit à manger au Catholique et lui présenta la coupe ainsi qu'à ceux qui l'accompagnaient. Or, beaucoup d'évêques, de pères saints, de prêtres, de diacres, de moines, persévéraient dans les veilles et l'office sacré, car le roi Argoun avait ordonné que le son de la cloche [2] ne cessât pas dans cette église.

L'honneur des chrétiens, tant Orientaux qu'Occidentaux, fut si haut placé que tous unanimement s'écriaient [3] : « Béni soit le Seigneur qui nous a enrichis ! Le Seigneur a visité son peuple et lui a procuré le salut ! »

Quand le camp changeait de place, les prêtres transportaient aussi l'église et tout ce qui en dépendait [4].

1. Cette date, qui nous reporte à l'année 1287 de notre ère, est une erreur évidente, comme le fait observer M. Bedjan. Rabban Çauma quitta Rome après les fêtes de Pâques 1288; il a donc dû arriver au camp d'Argoun à l'automne, c'est-à-dire au commencement de l'année 1600 des Grecs. Cette erreur se répète encore deux fois, un peu plus bas, où on lit 1599 et 1600 des Grecs, au lieu de 1601 et 1602, puis elle disparait et le récit présente de nouveau les vraies dates.

2. Il ne s'agit pas d'une véritable cloche, mais de l'instrument dont on se sert encore dans beaucoup d'églises orientales pour appeler les fidèles à l'office. Il consiste dans une simple planche de bois, suspendue par des cordes, que l'on fait résonner en la frappant à l'aide d'un marteau également en bois.

3. Zach., XI, 5. — Luc, I, 68.

4. On saisira mieux le sens de ces passages en les rapprochant des lignes suivantes tirées du tableau que D'Ohsson (*Hist. des Mongols*, I, p. 12 et suiv.) a tracé, d'après les récits des voyageurs, des mœurs et des usages mongols :

« Les Mongols habitaient des huttes construites avec des claies de la hau-

Rabban Çauma fut le recteur de cette église, le procureur et l'administrateur qui distribuait le traitement aux prêtres, aux diacres, aux employés et aux intendants. Le roi Argoun, en effet, avait ordonné, à cause de sa grande affection pour Rabban Çauma, qu'on ne cessât de dire la messe et de prier pour lui[1].

L'année suivante, c'est-à-dire l'année 1599 des Grecs[2], au mois d'Iloul (septembre), le roi Argoun se rendit à la résidence de la ville de Maragha, pour voir Monseigneur le Catholique. Il avait fait baptiser son fils[3] au mois d'Ab (août) et voulait lui faire recevoir la sainte communion.

La prédication vivifiante de l'Évangile grandit et la bonne nouvelle du royaume des cieux fut répandue par tout l'univers, au point que l'on venait de tous côtés à la résidence du patriarche pour en obtenir des secours, et que ce n'étaient plus seulement les chrétiens confessant la foi qui venaient solliciter l'appui de Monseigneur le Catholique pour obtenir ce qu'ils désiraient.

Peu de temps s'était écoulé depuis les choses que nous venons de raconter, lorsque le Dieu tout puissant, maître de la mort et du trépas, transporta le roi Argoun au festin

teur d'un homme, posées en cercle et supportant des perches dont les extrémités étaient fixées dans un anneau de bois. On couvrait ce mince échaffaudage de pièces de feutre liées ensemble et assujetties par des cordes de crin qui entouraient la hutte. La portière, également en feutre, était toujours tournée vers le midi. Le cercle supérieur restait ouvert pour donner passage à l'air et à la fumée du foyer qui occupait le centre de cette habitation où se tenait toute une famille. — Leurs troupeaux qui consistaient en chameaux, bœufs, moutons, chèvres et surtout en chevaux, fournissaient à leur subsistance et composaient toute leur richesse... La nourriture de leurs troupeaux (et aussi le climat) obligeait ces peuples pasteurs à émigrer sans cesse. Dès que le district où ils se trouvaient était épuisé d'herbages, on défaisait les huttes, on en chargeait le dos des animaux qui transportaient aussi les meubles, les ustensiles de ménage, les plus jeunes enfants, et la horde allait chercher de nouveaux pâturages... »

Le camp royal n'était en réalité que le lieu de campement du prince et de ses principaux chefs, dont les migrations ne différaient pas beaucoup de celle qui vient de nous être décrite.

1. On lit dans la note de Buscarel : « Jour de Pâques proche passé, ledit Argoun fit chanter la messe en une chapelle qu'il fait porter à soi à Rabanata, évêque nestorin, que l'autre an vous vint en message ».

2. Lire 1601 (1289). Voir ci-dessus, page 94, note 1.

3. Ceci est confirmé par le témoignage des ambassadeurs d'Argoun près du pape Nicolas IV qui l'en félicite dans une lettre que nous reproduirons. Il s'agit de son troisième fils Kharbandé, né en 1281, qui devint plus tard roi sous le nom de Oldjaïtou. Voir ci-dessous, chap. XVII.

joyeux dans le sein d'Abraham [1]. Ce trépas plongea dans le deuil toute l'Église qui est sous les cieux; car les affaires qui avant lui étaient en mauvais état furent bien conduites de son temps [2].

Qui donc ne s'affligerait du changement de royauté? Comment cet événement ne serait-il pas pénible pour tous et difficile à exprimer? Car quand on connaît les grands du roi et les familiers du palais il est plus facile de trouver accès auprès du roi lui-même [3].

CHAPITRE IX

Le roi Kaikhatou et Mar Jabalaha.

L'Église passa quelque temps en cet état [4], puis tout à coup

1. Argoun tomba malade à sa résidence d'hiver à la fin de l'année 1290. Comme il allait déjà mieux, un bakhchi, prêtre lamite, lui fit prendre une potion qui lui causa une rechute suivie de paralysie. Les médecins désespérèrent de sa guérison. On rechercha les causes de cette rechute. Les magiciens consultés déclarèrent qu'elle était l'effet d'un sortilège. On en accusa l'une des femmes d'Argoun, nommée Toutchac. On la fit comparaitre avec les autres Khatouns; elle fut mise à la torture, et déclara que pour s'attirer la tendresse du prince elle avait employé, comme font les femmes, un charme consistant en quelques mots écrits. Cet aveu fut sa perte; on la noya, le 19 janvier 1291, avec d'autres femmes.

Cette mort n'amena pas d'amélioration dans l'état de la santé d'Argoun, et, malgré les aumônes, les actes de bienfaisance, les remises d'impôt, l'élargissement des prisonniers, les grâces nombreuses que son ministre prodiguait dans le but de détourner la colère du ciel de la tête du souverain, le mal empira. Enfin, après cinq mois de maladie, ce prince mourut le 7 mars, dans sa résidence de Bagtché-Arran. Il fut inhumé sur la montagne de *Sidjas* que les Mongols appellent *Avizé* (D'Ohsson, t. III, p. 53-58).

2. Nous parlerons plus amplement de la conduite d'Argoun, vis-à-vis des chrétiens, des faveurs qu'il leur accorda, de la liberté dont ils jouirent sous son règne, dans notre *Étude sur les relations du roi Argoun avec les princes chrétiens*.

3. Traduction douteuse de ce paragraphe dont le texte paraît fortement altéré.

4. *En cet état*, c'est-à-dire dans l'état de perturbation et de trouble qui suivit la mort d'Argoun, comme l'insinuent les dernières lignes du chapitre précédent.

Déjà, avant la mort du Khan, les seigneurs mécontents, dès qu'ils surent que tout espoir de le rendre à la santé était perdu, firent périr les principaux favoris et le premier ministre Sa'd ud-Dévlet. Dès que la mort du roi fut connue dans sa résidence, les soldats coururent piller les habitations des Musulmans et des Juifs qui s'y trouvaient. On désigna des gouverneurs pour toutes les provinces afin de maintenir l'ordre, mais malgré cela l'anarchie fut complète. Ceux qui exerçaient l'autorité refusaient d'obéir. Le souverain du Lour s'empara même

le frère cadet du roi, qui s'appelait *Irindjin Tourdji* [1], fut proclamé roi sous le nom de Kaïkhatou [2]; il prit le sceptre de la royauté et s'assit sur le trône de son frère.

Il commença à régner l'an 1600 des Grecs, au mois d'Ab (août) [3]. Tout l'univers fut en paix; le trouble prit la fuite et se cacha, la lumière de justice se leva et se manifesta, car Kaïkhatou, ce roi béni, ne s'écarta pas de la voie de ses pères. Il maintint chacun dans son emploi et honora tous les chefs de religion, soit chrétiens, soit arabes, soit juifs, soit même païens. Il ne fit pas acception de personne; il ne s'écarta pas de la justice. L'or était à ses yeux comme du fumier. Ses aumônes et ses dons n'avaient point de limite. Quiconque lui demandait recevait — comme il est écrit [4] — et quiconque cherchait [près de lui] trouvait, comme cela est vérifié par l'expérience [5].

Il commença donc à régner dans ce mois [d'août] de l'année susdite.

Or, le jour de la fête de Madame Marie — que sa prière protège le monde! — qui se célèbre à la moitié du mois, il entra dans l'église que la reine Dokouz Khatoun [6] avait fait élever

d'Ispahan, et toute la région avoisinante fut dévastée par la guerre qui suivit cette révolte. Cinq jours après la mort du roi, des messagers furent expédiés : un à Cazan, fils d'Argoun, qui était dans sa principauté du Khoraçan, un autre à Baïdou, neveu d'Abaka, qui se trouvait à Bagdad, et un troisième à Kaïkhatou, frère du roi défunt, qui était alors dans le Roum (Asie-Mineure). On voit par là que les seigneurs étaient très partagés sur le choix du futur souverain.

1. Ce prince était fils d'Abaka et de Toukdan Khatoun, née de race Tartare; il fut placé sur le trône dans un lieu situé près d'Akhlatt, où les Khatouns, les princes du sang et les généraux s'étaient assemblés.

2. Ce nom signifie en mongol, l'*étonnant*, l'*admirable*.

3. Lire 1602 (1291). Voir la note 1, page 94. D'après les écrivains persans cités par D'Ohsson il fut placé sur le trône le 21 du mois de redjab de l'année 690 de l'hégire, qui correspondait au dimanche 22 juillet 1291.

4. Luc, xi, 10.

5. A ce point qu'il épuisa complètement ses finances par ses prodigalités, comme nous dirons bientôt.

6. La célèbre reine Dokouz Khatoun, première femme de Houlaghou, exerça une très grande influence en faveur du christianisme soit directement, soit par l'intermédiaire de plusieurs princesses de ses parentes qu'elle fit élever dans la religion chrétienne et qui épousèrent ensuite les Khans ou les grands de leur cour. Elle était fille d'Itiko, ou Ikou, second fils de Ouang Khan, et était, par celui-ci, nièce de la mère de Houlaghou. Elle avait d'abord été fiancée au père de Houlaghou, Touloui, peu de temps avant la mort de ce dernier. Suivant la coutume mongole, Houlaghou épousa sa belle-mère. Elle mourut le 19 juin 1265. Voici les témoignages parfaitement concordants de divers historiens à son sujet : « Cette princesse, dit l'historien persan Raschid ed-Din, née dans le christianisme que professe la nation Kéraïte, à laquelle elle

dans le camp béni. On était dans la montagne appelée Ala-tagh[1]. Quand notre père le Catholique célébra les saints mystères, le roi en fut réjoui et tressaillit d'allégresse; il donna au Catholique pour présents vingt mille dinars et neuf riches *dibag*[2]. Ce jour-là, les fils des rois et les filles des reines[3], les émirs, les chefs et les armées se réunirent. La gloire de la sainte Église catholique grandit comme auparavant, et plus encore. Le cœur des chrétiens fut encouragé et réconforté quand ils connurent les dispositions de ce roi victorieux et qu'ils entendirent ses paroles, car ils touchaient des mains ses bien-

appartient, protégeait constamment ses coréligionnaires, et, par égard pour elle, Houlaghou favorisait, distinguait les chrétiens qui, profitant de cette époque de prospérité, bâtirent des églises dans toutes les provinces de sa domination. A l'entrée de l'ordou de Dokouz Khatoun, il y avait toujours une église, dans laquelle retentissait le son des cloches. » Aussi la mort de cette princesse fut-elle déplorée des chrétiens de l'Asie. « Au commencement du carême, dit Bar Hébréus (*Dyn. XI*, p. 512), mourut Houlaghou dont la sagesse, la magnanimité et les hauts faits ne souffrent point de parallèle. L'été suivant, la reine très fidèle Dokouz Khatoun quitta ce monde. Par la disparition de ces deux grands astres qui étaient les protecteurs de la foi chrétienne, les chrétiens, sur toute la terre, furent plongés dans le deuil. » — « Ils furent tous deux empoisonnés par l'artificieux Sahib Kodja [le vizir Schams ed-Din Mohamed]. Le Seigneur sait qu'ils n'étaient guère inférieurs en bienfaisance à Constantin et à sa mère Hélène..... » (*Hist. des Orpélians* dans les *Mém. sur l'Arménie* de Saint-Martin, t. II, 123). « Houlaghou avait une femme chrétienne nommée Dokouz Khatoune..... Cette dame était une très dévote chrétienne, elle employait toute son attention à détruire les temples des Sarazins, qu'elle fit détruire de fond en comble, et réduisit les Sarazins dans une si grande servitude qu'ils n'osèrent plus montrer le nez » (Haïton, *Hist. orient.*, ch. 27).

1. Nous savons par l'historien persan Raschid ed-Din, que Kaïkhatou retourna le 7 août à Ala-dagh où il reçut le lendemain les hommages de plusieurs princes qui s'étaient montrés opposés à son élection, et auxquels il avait fait grâce. Il en partit le 1er septembre pour aller étouffer une révolte dans le Roum.

Ala-tagh, ou mieux *Ala-dagh*, avait été la résidence d'été de Houlaghou, et fut celle de plusieurs de ses successeurs. « Il est souvent fait mention de ce lieu dans l'histoire de la dynastie Ilkhanienne. Raschid nous apprend que Houlagou étant parti de Tébriz, pour son expédition en Syrie, et se dirigeant sur Akhlatt, passa par les prairies d'Alatac dont il fut charmé. Selon le *Djiham-Numa*, l'Alatag est la chaîne de montagnes où le Mourad-tchaï, c'est-à-dire l'Euphrate, prend sa source. Elle est par conséquent à une vingtaine de lieues au nord du lac de Van, et non loin du mont Ararat. *Ala-tag* veut dire, en turc, *mont bigarré*. » (D'Ohsson, t. III, p. 380). Le missionnaire Ricoldo di Monte Croce passant par le même endroit, fut aussi frappé de la beauté de ce site : « Inde [ex *Mogano*] procidentes per regnum Persarum pervenimus ad terram gratissimam et planiciem pulchram quae dicitur planicies *Delatacta*. Ibi sunt lapides, qui habent a Deo virtutem sanandi et consolidandi omnem inscissuram, ut non sit opus medico nec alia medicina. — Inde venimus im *Thaurisium*... » (éd. Laurent, p. 122).

2. *Dibag*, c'est-à-dire vêtement de soie (Bedjan).

3. Les princes et les princesses.

faits et ses faveurs. De jour en jour ils étaient plus honorés, et leur église croissait en magnificence; et cela surtout par la sollicitude extrême et la sage administration de Monseigneur le Catholique et à raison de son habileté pour l'orgueil des enfants du royaume [1].

Rabban Çauma avait déjà beaucoup vieilli; il était fatigué du genre de vie pénible des Mongols et de son séjour dans le désert. Il obtint du roi victorieux Kaïkhatou la permission de bâtir une église dans la ville de Maragha et d'y placer les ornements sacrés de cette église que le roi défunt Argoun avait fait élever dans le camp. Dès qu'il eut reçu du roi une réponse favorable à sa demande, Rabban Çauma se transporta avec les ornements sacrés de Monseigneur le Catholique dans la ville de Maragha, où il jeta les fondements d'une magnifique église sous le vocable de Mar Maris [2] et de Mar Georges le glorieux martyr [3]. Il y plaça des reliques des Quarante martyrs [4], de Mar Étienne [5], de Mar Jacques l'In-

1. C'est-à-dire par la glorification des chrétiens, souvent désignés, dans les auteurs ecclésiastiques, par l'expression « fils du royaume de Dieu. »

2. Sur Mar Maris voir ci-dessus, p. 29, n. 1.

3. Saint Georges, « le grand martyr », comme l'appellent les livres liturgiques des Grecs, est plus connu par la célébrité de son culte que par la certitude de son histoire. Ses *Actes latins* sont certainement apocryphes; il se cache un peu de vérité sous les légendes dont sont ornés les *Actes grecs*. Dans ses légendes orientales, il est généralement représenté comme un prince de Cappadoce qui aurait été martyrisé sous Dioclétien après avoir soutenu de longues luttes contre un magicien nommé Athanase; dans une autre, il délivre au bord d'un lac, grand comme une mer, une jeune fille qui allait être la proie d'un monstre. D'anciennes peintures grecques le représentent perçant ce monstre (dragon ou crocodile) à coups de lance et monté sur un cheval ailé : ce qui a fait rapprocher cette légende de celle de Persée. Quelle que soit la personnalité du héros chrétien qui se cache sous ces images, son culte se répandit de bonne heure dans tout l'Orient, et aussi en Occident, surtout après les croisades. Les Russes ont adopté son image avec le dragon pour emblème de leurs armoiries et ont donné son nom au premier de leurs ordres militaires. Les Anglais et les Génois l'ont pris pour patron.

On montre encore aujourd'hui dans l'église de Saint-Georges à Lydda (l'ancienne Dyospolis) en Palestine, le tombeau de ce saint qui aurait souffert le martyre en cet endroit, selon une tradition qui n'est pas dénuée de tout fondement. (Cf. *Acta sanctorum* au 23 avril, jour où se célèbre la fête de saint Georges.)

4. Il s'agit des Quarante Martyrs persans mis à mort pendant la persécution de Sapor II, en l'an 356, qu'il ne faut pas confondre avec les Quarante Martyrs de Sébaste, en Arménie, qui souffrirent le martyre sous Licinius, en 320 (voir sur ces derniers *Acta sanctorum*, au 10 mars). Les *Actes* syriaques des Quarante Martyrs persans ont été publiés par Bedjan, *Acta mart. et sanct.*, t. II, pp. 325-347.

5. Saint Étienne, premier martyr, l'un des sept diacres ordonnés par les

tercis[1] et aussi de Démétrius le martyr[2]. Il l'enrichit de précieux ornements et lui assura des revenus, à l'aide desquels on pût pourvoir à ses besoins, et tout cela avec l'aide de l'illustre Catholique Mar Jabalaha.

Pendant l'été de l'année suivante, le roi victorieux Kaïkhatou vint deux fois à cette résidence de Maragha. Il resta trois jours près de Monseigneur le Catholique et fut extrêmement satisfait et content. Il donna à Monseigneur le Catholique de grands présents, une paiza d'or, c'est-à-dire la tablette appelée *sônqor* [3], et sept mille dinars.

CHAPITRE X

Mort de Rabban Çauma et des rois Kaikhatou et Baidou.

Rabban Çauma travailla nuit et jour à cette église qu'il bâtissait et dont il acheva la construction. La totalité des dépenses employées pour l'église avec les pieuses fondations, c'est-à-dire les waqfs [4], fut, plus ou moins, de cent cinq mille zouz[5]. Il était appliqué à l'office et à la prière et faisait tous ses

Apôtres, fut mis à mort par les Juifs environ neuf mois après l'Ascension de Jésus-Christ. (*Act. des Ap.*, VI-VIII.)

Son culte fut toujours très répandu en Orient, mais surtout après la découverte de ses reliques faite au commencement du ve siècle. (Voir *Acta sanctor.*, au 2 août.) L'Église latine célèbre sa fête le 26 décembre.

1. Saint Jacques, surnommé l'*Intercis*, à cause du genre de mort qu'on lui fit subir, fut martyrisé le 27 novembre 421, sous le règne de Warharan V, roi des Perses, selon ses *Actes* syriaques publiés par Assémani, *Act. martyr. Orient.*, t. Ier, p. 237, et reproduits dans Bedjan, *Act. martyr. et sanct.*, t. II, pp. 539-519. Il était né à Beth Lapéth, en Perse. D'abord chrétien, il apostasia sous le règne de Izdegerde ; mais, après la mort de ce prince, il revint au christianisme. Wahraran lui reprocha sa conversion et le pressa d'abjurer. Sur son refus, il le condamna à être attaché à un chevalet et à avoir tous les membres coupés successivement.

2. Il y a un si grand nombre de martyrs du nom de Démétrius qu'il est impossible de conjecturer duquel il s'agit ici.

3. Voir ci-dessus, p. 42.

4. Les *waqfs* sont les biens appliqués à des fondations pieuses, comme les biens et les revenus des mosquées ; ces biens jouissaient de certains privilèges, tels que l'exemption d'impôts, l'inaliénabilité, etc. On peut conjecturer, par le terme employé ici, que les biens des églises furent assimilés à ceux des mosquées et jouirent des mêmes privilèges sous les princes mongols.

5. Il n'est pas dit ici si ce sont des zouz blancs dont il fallait six pour un dinar. Le mot zouz est quelquefois employé par notre auteur dans le sens de dinar.

efforts pour que le sacrifice fondé par lui dans cette église y fût célébré perpétuellement. Il jouissait d'un grand repos dans la résidence qu'il avait établie à côté de l'église qu'il avait fondée, dont il fut toujours l'ornement, et où l'on continue à prier et à faire célébrer la messe. Que Notre-Seigneur lui donne, pour récompense de son labeur, les délices du royaume céleste et une part avec les saints dans les hauteurs sublimes !

Après avoir achevé l'église dont nous avons parlé, Rabban Çauma descendit à Bagdad en accompagnant Monseigneur le Catholique. C'était en l'an des Grecs 1605, au mois de Teshri premier (octobre 1293).

Le roi Baïdou, fils d'un frère du roi Abaka [1], donna, dans le lieu appelé *Siarzour* [2], un grand banquet en l'honneur du Catholique. Il avait réuni toute sa cour à ce festin [3]. Rabban Çauma se leva de ce banquet saisi de douleurs d'entrailles et ayant la fièvre. Dès le lendemain, il prit congé du roi Baïdou. Il parvint avec difficulté à la ville d'Arbèle, où il fut reçu avec aménité par les clercs. Sa maladie cependant augmentait et il s'affaiblissait; il traîna jusqu'à l'arrivée du Catholique à la ville de Bagdad. La maladie s'aggrava et la santé s'éloigna; tout espoir de vivre disparut, et enfin, il émigra de ce monde de frivolité et de douleur dans le monde de la sainteté, dans la ville des saints, la Jérusalem céleste, la nuit du dimanche après l'Épiphanie, où l'on chante l'antienne *l'édtak louqdam*, le 10 du mois de Kanoun second de cette même année 1605 (janvier 1294).

Son corps sacré fut enseveli dans le monastère de Dârat Roumayé [4], au nord-nord-est, dehors, dans la cour intérieure,

1. Baïdou était le fils de Tarakaï, cinquième fils de Houlaghou. Comme nous l'avons dit, une faction lui offrit le trône à la mort d'Argoun; mais, prudent et timide, il refusa et fit acte de soumission à Kaïkhatou.

2. Aujourd'hui le nom de *Scheherzour* ou *Scheherzoul*, désigne une province du Kurdistan méridional dont la ville principale est *Koulambar*. L'ancienne capitale qui portait le nom actuel de la province et que nous trouvons mentionnée ici, est depuis longtemps ruinée. Elle était connue dès le VII[e] siècle sous le nom de *Siazuros*. L'opinion du pays, rapportée par M. Rich (*Récit d'un séjour dans le Kourdistan*, 1836), est que le village actuel de *Kiz Kalassi*, à 2 heures d'Arbèle et à 5 de Souleïmanïeh, en marque l'emplacement.

3. A cette époque Baïdou était encore en bonne intelligence avec Kaïkhatou. Leur dissentiment ne commença, comme nous le dirons bientôt, qu'à partir du séjour de Baïdou à la résidence d'Ala-dagh pendant l'été de 1294.

4. Le célèbre monastère nestorien de *Dârat-Roumayé* (= *Aedes Romaeorum*), aussi appelé monastère d'*Abad* ou de *Çaboë*, fut restauré, en 889, par le

au sud de cette église. Qu'il ait sa part avec les patriarches [1], au milieu desquels il est déposé; que Notre-Seigneur lui accorde le repos, et qu'il le place à sa droite au grand jour de la rétribution, quand, au poids d'une balance de justice et d'équité, il rendra à chacun selon ses œuvres !

Le Catholique Mar Jabalaha conçut une grande tristesse de cette mort. Il fit monter ses pleurs jusqu'au ciel et, pour qu'on ne dise pas qu'il pleura seul, il fit son deuil avec le peuple [2]. Les notables de la ville de Bagdad, les dignitaires eux-mêmes et tous les pères vinrent le consoler. A peine accepta-t-il leurs condoléances le troisième jour; puis il retourna à son siège.

Il avait certes raison de s'affliger; la loi de la nature le commandait, car le défunt était un homme de cœur, le soutien et le secours de la résidence patriarcale, non seulement de Monseigneur le Catholique, mais de tout chrétien qui venait le trouver.

Le Catholique passa cet hiver à Bagdad. Le jour de la grande fête [3] il partit pour le camp. Il rencontra le roi victorieux Kaïkhatou à Ala-dagh, lieu de campement royal. Celui-ci l'honora de nombreux présents : il lui donna une pelisse de prix, deux mules remarquables, un *soukôr*, c'est-à-dire un parasol, et le gratifia de soixante mille zouz [4]. En un mot il ne

patriarche Jean Bar Narsès, et, en 1057, par Jean Bar Targal. Il servit souvent de résidence aux catholiques avant la prise de Bagdad par les Mongols. Il était placé sous le vocable de saint Siméon Bar Çaboë. Cf. ASSÉMANI, *Bibl. or.*, t. III, part. 2, p. 629.

1. Il n'y avait point de lieu destiné spécialement à l'inhumation des patriarches. Ils choisissaient le plus souvent pour lieu de sépulture le couvent qu'ils avaient édifié ou restauré, ou celui auquel les circonstances les avaient plus particulièrement attachés pendant leur vie. Beaucoup furent enterrés dans le couvent de Darat-Roumayé antérieurement à l'époque de Jabalaha, entre autres Emmanuel († 960), qui avait fait restaurer la vieille église et bâtir la nouvelle sous le vocable de Sainte-Marie, Israel († 962), Marès († 999), Jean Bar Nazoul († 1020), Jésujab († 1025), Jean Bar Targal († 1057), Sabarjésus († 1072), Makika († 1110), Elias II († 1131), Ebedjésus († 1138). Voir ASSÉMANI. *Bibl. or.*, t. III, part. 2, p. 629.

2. Littéralement : *luctum indixit*; c'est-à-dire qu'il assista à ces réunions funèbres qui se font chez les Orientaux, pendant les jours qui suivent l'enterrement. Des pleureuses chantent sur des airs plaintifs les qualités du défunt et les regrets des siens, et interrompent leurs chants par des cris de douleur auxquels tous les assistants mêlent leur voix.

3. La fête de Pâques, 18 avril 1294.

4. Il s'agit ici de zouz blancs, car il est dit plus loin qu'on réclama du patriarche les dix mille dinars que lui avait donnés Kaïkhatou.

refusa rien à Monseigneur le Catholique de tout ce qu'il demanda; celui-ci n'eut qu'à ouvrir la bouche [1].

Le Patriarche, revenu d'auprès du roi victorieux, posa les fondements du saint couvent de Mar Jean-Baptiste, dans la région au nord de la ville de Maragha, à la distance d'environ deux tiers de parasange [2], en ladite année, à la fin du mois de Haziran (juin 1294). Il fit élever le mur presque complètement, et le temple lui-même jusqu'à la naissance des voûtes.

Bientôt s'élevèrent des orages, la commotion et la confusion régnèrent à la cour, les émirs tendirent des embûches aux rois, des tempêtes d'afflictions s'appesantirent sur le monde [3].

1. Ces largesses correspondent bien avec ce que les historiens persans nous ont laissé touchant le caractère du roi Kaïkhatou. Il fut excessivement prodigue et débauché. L'historien Vassaf dit qu'il aimait à la fois le vin, les femmes et les garçons. Il abusait sans retenue des filles et des fils des seigneurs mongols. Beaucoup de femmes s'éloignèrent de la cour ou envoyèrent au loin leurs enfants pour les soustraire à ses désirs. D'un autre côté, on n'avait jamais vu un prince si libéral depuis Ogotaï. Les caisses de l'Etat, remplies sous Argoun, furent vidées en largesses, et les joyaux conservés dans le trésor des Khans distribués aux Khatouns et aux princesses. Il fit des aumônes en quantité et accorda de nombreuses exemptions d'impôts. Bientôt les revenus furent épuisés; c'est alors qu'il établit le papier-monnaie, institution qui produisit un très vif mécontentement et ne contribua pas peu à sa chute.

2. Le farsank ou parasange est une mesure sur la valeur de laquelle on n'est pas fixé très exactement. On s'accorde généralement à lui donner une longueur d'environ cinq kilomètres.

3. Nous connaissons, par les historiens persans et par Bar Hébréus (*Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 561), les événements auxquels on fait ici allusion. Baïdou vint à la cour, à Ala-dagh, au mois de juin 1291. Dans un banquet nocturne, Kaïkhatou s'étant enivré, selon sa coutume, qui fut celle de presque tous les Khans mongols, il se prit de paroles avec Baïdou et dit à l'un de ses officiers de lui donner un coup de poing. Le lendemain, ayant appris ce qu'il avait ordonné, il en eut un vif regret, manda Baïdou, lui fit ses excuses, le combla de marques d'amitié et, ôtant son propre koulah (bonnet), il le mit sur la tête de ce prince. Voici comment Bar Hébréus raconte l'événement: « En l'an 1605, au mois de Tamouz (juillet 1291), un des cousins de Kaïkhatou appelé Baïdou, qui avait un fils d'une belle figure, s'était rendu auprès de ce prince. Comme ils étaient ensemble à un banquet, buvant, mangeant et riant, Kaïkhatou dit des injures à Baïdou, qui les lui rendit, l'appelant fils d'adultère. Kaïkhatou, enflammé de colère, cria à ses gens de le traîner hors de l'ordou (campement) et de le faire mourir sous les coups. Ces gens se jetèrent sur lui, l'emmenèrent et le déposèrent dans une petite tente avec intention de le tuer; mais, après avoir dormi quelques instants, Kaïkhatou chargea ses grands officiers d'aller l'interroger sur son délit et sur l'audace qu'il avait eue de dire une pareille injure au Roi des rois. Baïdou feignit l'ivresse, et Kaïkhatou trompé par cet artifice lui fit demander s'il savait ce qu'il avait dit. Il le nia et pria qu'on le lui fit connaître. Il parut stupéfait et vanta la bonté de Kaïkhatou « qui ne l'avait pas fait, sur l'heure, couper en morceaux ». Kaïkhatou alla alors lui-même le trouver, l'embrassa, le revêtit de vêtements précieux

Le trouble envahit l'univers. Les hommes furent mis à mort injustement. Beaucoup de villages furent pillés violemment par les armées.

A l'hiver de l'an 1606 des Grecs (1294-95), tandis que les routes de l'Adherbaidjan à Bagdad et à Diarbekir [1] étaient coupées, les perturbateurs ne cessèrent de susciter des troubles, jusqu'à ce qu'on eût fait périr par la violence le roi Kaïkhatou et livré son royaume au roi Baïdou [2].

et lui fit de grands cadeaux, en or et en argent, en habits, chevaux et mulets. Il ne voulut pas suivre les conseils de ses officiers qui lui conseillaient de mettre à mort ou du moins de retenir prisonnier Baïdou qui, disaient-ils, lui garderait rancune des mauvais traitements qu'il avait subis. Kaïkhatou se contenta de demander à Baïdou de lui laisser son fils. Baïdou retourna à son ordou et envoya son fils à la cour, puis il passa dans les monts de Hamadan comme pour chasser et dépêcha un exprès à Cazan, fils d'Argoun, auquel il se plaignit amèrement de ce qu'il avait eu à souffrir de la part de Kaïkhatou. »

1. Diarbekir, actuellement capitale du Turkistan turc, est située dans un pli du Tigre supérieur, à une petite distance de la rive droite du fleuve, par 37° 55' de lat. N. et 37° 35' de long. E. La ville est séparée du fleuve par de beaux et vastes jardins et s'élève en amphithéâtre sur le flanc d'un rocher basaltique qui a fourni en grande partie les matériaux des maisons et des fortes murailles crénelées et bastionnées qui forment l'enceinte. Vue du dehors avec le fleuve qui l'entoure et les jardins qui l'enserrent, la ville offre un coup d'œil assez pittoresque, mais, à l'intérieur, la pierre noire qui forme les premières assises de toutes les maisons à deux étages et à toit plat, lui donne un aspect presque lugubre qui lui a valu le nom de *Kara-Amida*. « Amida la Noire ». Ce nom d'Amid ou Amida est l'ancien nom de la ville, celui sous lequel elle fut connue dans l'histoire, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'au VIIe siècle. On le retrouve dans les inscriptions cunéiformes. Son nom actuel lui vient du général arabe Bekr qui s'en empara, sur les Byzantins, au VIIe siècle. L'enceinte de la ville a huit kil. environ de circuit; quatre grandes portes la mettent en communication avec le dehors. Elle a beaucoup perdu de son ancienne prospérité, mais cependant elle compte encore près de 80,000 habitants et a un commerce d'industrie assez fourni. Sa population se compose de Kurdes, de Turcs, d'Arméniens, de Chaldéens, de Nestoriens, de Bulgares exilés. On y trouve à peine quelques Jacobites, quelques Grecs ou quelques Juifs. L'histoire de cette ville, comme celle de Nisibe, exigerait un volume.

2. Baïdou avait dissimulé son ressentiment tant qu'il était près de Kaïkhatou; mais, de retour dans son quartier d'hiver près de Dakouka, il en fit part à ses officiers et gagna plusieurs généraux qui avaient leurs cantonnements dans la province de Bagdad. Les seigneurs mongols indignés du libertinage effréné et des prodigalités de leur souverain s'attachèrent à Baïdou qui assembla des troupes et se rendit à Mossoul dont il fit arrêter et tuer le commandant. Il fit également mettre à mort le gouverneur de Bagdad, et ces actes audacieux attirèrent d'autres chefs militaires à son parti. Kaïkhatou fut averti que plusieurs généraux qui se trouvaient à Bagdad favorisaient les rebelles : il les fit arrêter et les remit entre les mains de Togatchar qui devait les emprisonner à Tauriz; mais celui-ci était le partisan secret de Baïdou. Il passa avec l'armée qu'il commandait au service de ce prince et quand Kaïkhatou connut sa défection, il voulut s'enfuir dans le Roum. Ses courtisans le détournèrent d'abandonner le trône par une fuite honteuse tandis qu'il avait encore des ressources puissantes. Il prit la route de l'*ordou* (campement)

Ce malheureux prince ne l'accepta que par crainte pour sa vie. Il resta sur le trône depuis le 24 de Nisan (avril) jusqu'au 25 d'Iloul (septembre) de la même année, à peu de chose près. Il ne gouverna et ne régna que dans le trouble et traîna ses jours dans la crainte.

Il est impossible d'exposer maintenant, sans allonger le récit et sans nous écarter du but de notre Histoire, les fraudes, les perfidies, les embûches, tous les artifices que les ennemis mirent en œuvre pendant ces cinq mois de dispute entre Baïdou et le roi victorieux Cazan, fils du défunt roi Argoun [1].

En un mot, les meurtriers du roi béni Kaïkhatou cherchèrent aussi la mort de son successeur, le roi Baïdou. Survint alors la division ; la terre fut troublée. La nation des Arabes se souleva pour tirer vengeance, sur l'Église et ses enfants, des pertes que le père de ces rois leur avait infligées.

Alors, tout à coup, le dimanche *dla mça pouma*, qui se

dans l'Arran. A Moughan, il descendit au quartier de ses écuyers, mais les généraux qu'il croyait enfermés à Tauriz, se dirigeaient vers l'ordou royal, avec intention de le piller; ils arrivèrent en ce lieu, fondirent sur Kaïkhatou et se saisirent de sa personne. Le prince leur demanda grâce de la vie, promettant de se contenter du sort qu'on voudrait lui assigner. Ces chefs militaires ne lui répondirent que par de grossières injures; ils finirent par le traîner dans une tente, où il fut étranglé avec une corde d'arc, le jeudi 23 avril. Le 6 mai suivant, les généraux, assemblés dans un lieu situé au confluent des rivières Kouraga et Djagatou, députèrent des envoyés à Baïdou pour le presser de venir prendre possession du trône. Tel est le récit de la chute de Kaïkhatou d'après Raschid ed-Din. (Cf. D'Ohsson, t. IV, p. 112-114.)

1. Cazan était le fils aîné d'Argoun et devait le jour à la femme de ce prince, Koutlouk Ikadji, qu'Argoun épousa étant âgé de douze ans. Elle mit au monde Cazan l'année suivante, le 30 novembre 1271. Le prince fut élevé par les soins de son grand-père Abaka qui en fit un excellent guerrier. Quand Argoun alla prendre possession du trône, il laissa son apanage du Khoraçan à son fils qui eut à y réprimer plusieurs révoltes, entre autres celles suscitées par l'émir Nauroux dont nous parlerons tout à l'heure. Quand Kaïkhatou fit une émission de papier-monnaie, Cazan refusa d'en introduire l'usage dans le Khoraçan. Lorsqu'il apprit la révolution qui avait mis Baïdou sur le trône, il tint conseil avec ses officiers et prit la route de l'Adherbaidjan, laissant à Nauroux, dont il venait de recevoir la soumission, le gouvernement du Khoraçan avec un pouvoir absolu. Guidé par les conseils de cet habile et peu scrupuleux officier, il engagea une lutte ouverte contre Baïdou qui lui avait fait déclarer cependant — comme cela est confirmé par notre histoire — « qu'il n'avait jamais songé au trône, mais qu'après la mort de Kaïkhatou, comme Cazan était éloigné, pour mettre fin aux troubles, les princes du sang et les Khatouns avaient réuni sur lui leurs suffrages », et qu'il lui accorderait tout ce qu'il voudrait. On fit un traité dont l'exécution nécessita diverses négociations laborieuses et qui ne mit point fin aux hostilités. Plusieurs des officiers de Baïdou, mécontents de ce prince, favorisèrent les projets et les succès de Cazan qui finit, grâce à sa conversion du Bouddhisme à l'Islamisme, par s'attirer de nombreux adhérents et par s'emparer du pouvoir.

trouvait cette année-là (1295) le 25 du mois d'Iloul (septembre), on apprit la nouvelle de la fuite et de la mort du roi Baïdou [1], et avec elle arrivèrent les épreuves.

En vérité, c'était l'abandon de Dieu!

CHAPITRE XI

Persécution contre Mar Jabalaha et les chrétiens, a Maragha.

Un des émirs nommé Naurouz [2], qui ne craignait point Dieu, s'agita et envoya des lettres avec des messagers qui devaient

1. La plupart des généraux et des officiers de Baïdou l'avaient abandonné soit par trahison, soit par crainte. Cazan, toujours sur les conseils de Naurouz, fit proclamer en tous lieux qu'il marchait à la tête d'une forte armée pour se mettre en possession du trône de son père et que quiconque prendrait les armes contre lui serait regardé comme rebelle et mis à mort avec sa famille. Naurouz, qui était à la tête des troupes de Cazan, rencontra l'armée de Baïdou le 22 septembre. Pendant la nuit le généralissime de celui-ci s'enfuit avec plusieurs officiers dans le camp de Naurouz. Baïdou, voyant cette défection chercha son salut dans la fuite et voulut se réfugier en Géorgie. Mais Naurouz le poursuivit avec ardeur et détacha contre lui un de ses officiers qui s'empara du roi et l'amena devant le général qui eut la cruauté de le railler. Baïdou demanda à être conduit devant Cazan. Celui-ci, informé des événements et peu soucieux d'avoir cette entrevue, expédia un de ses écuyers avec des gardes pour mettre à mort Baïdou. Ils le rencontrèrent au delà de Tauriz et, suivant l'usage mongol, après lui avoir donné un festin qui se prolongea jusqu'à la nuit, pendant lequel on lui rendit les honneurs dus à sa naissance, on lui ôta la vie dans la nuit du mardi au mercredi 5 octobre. (D'Ohsson, IV, 140.)

Bar Hébréus (*Chron. syr.*, p. 609), dont le témoignage est confirmé par celui de Haïton (*Liv. des hist.*, ch. 40), dit aussi que ce fut principalement le mahométisme qui renversa Baïdou. « C'était, dit-il, un prince doux, modeste, humain, qui accueillait les hommes savants et distingués de quelque nation qu'ils fussent, et leur donnait des marques de générosité. Il avait puisé dans la société de la princesse grecque, épouse d'Abaka, qu'il avait fréquentée, une bonne opinion des chrétiens, et il leur permettait d'avoir des chapelles et de sonner les cloches dans son *ordou*. Il leur disait même qu'il était chrétien et portait une croix suspendue à son cou; mais il n'osait pas montrer trop ouvertement sa prédilection pour eux parce qu'il s'était fait mahométan, à l'exemple de la plupart des mongols de Perse qui, à cette époque, se convertirent à l'Islamisme. Toutefois, il n'observait guère les pratiques de cette religion et les Mahométans lui en voulaient de son penchant pour les chrétiens qui, sous son règne de si peu de durée, obtinrent beaucoup d'emplois civils. »

2. Cet émir était fils de l'administrateur Argoun-aka mort à Thous, en 1278. Il avait été le lieutenant de Cazan, tandis que celui-ci était gouverneur du Khoraçan, et lorsque ce prince partit pour s'emparer du trône, il laissa à Naurouz le gouvernement de cette province. A la suite d'une des révoltes de ce pays, craignant d'être disgrâcié, quoiqu'il fût resté fidèle, Naurouz prit le parti de ne

voler aux quatre coins des possessions de cet empire. Il ordonnait que les églises soient détruites, que les autels soient renversés, que les sacrifices cessent, que les chants et la sonnerie soient abolis ; que les chefs [spirituels] des chrétiens et de la synagogue des juifs soient mis à mort avec les principaux d'entre eux [1].

plus se confier qu'à ses propres forces et, refusant de se rendre au camp de Cazan, où il avait laissé sa femme, fille d'Abaka, il excita contre lui plusieurs officiers. Il mit à la torture un messager de ce prince et commença la guerre. Les troupes du roi désertèrent, mais un nouveau renfort lui permit de mettre en fuite le rebelle qui se réfugia près du roi Kaïdou (v. ci-dessus, p. 25, n. 1), dont il offusqua tous les officiers par sa fierté. Il en obtint une armée avec laquelle il jeta la terreur dans le Khoraçan au point que, d'après l'historien persan Wassaf, quand les bestiaux se mettaient à courir on disait : « Ils ont donc vu l'image de Naurouz ! » Malgré cela il fut défait par le général Koutlouk-schah et se retira dans le Sistan d'où il faisait, de temps à autre, des incursions dans le Khoraçan. Après une tentative de révolte infructueuse contre Baïdou, il prit le parti de recourir à la clémence de Cazan. Celui-ci, heureux de ramener au devoir ce chef turbulent, l'accueillit avec bonté et lui promit de le combler de bienfaits s'il voulait lui rester fidèle. Ils se jurèrent une amitié inaltérable. Il seconda de toute son habileté ce prince dans sa guerre contre Baïdou. Ce dernier s'étant emparé de Naurouz, lui déclara dans un entretien secret, qu'il attendait de lui un dévouement égal à son courage, et lui promettait la liberté à la condition qu'il s'engageât par serment à livrer Cazan pieds et mains liés. Naurouz jura sans hésiter et reçut en présent dix mille dinars. Il rejoignit Cazan en quatre jours, et alors, pour tenir son serment, envoya à Baïdou un chaudron lié avec des cordes dans un sac, car *Cazan*, signifie *chaudron* en langue turque. Il finit par décider Cazan à embrasser l'Islamisme, lui attira ainsi de nombreux partisans et fit triompher sa cause. Cazan le récompensa de ses services en le nommant lieutenant général du royaume et en lui ordonnant de demander une faveur. Comme ce prince était un fanatique musulman, ainsi qu'il l'avait déjà montré par les efforts inouïs qu'il avait faits pour convertir Cazan, il fléchit le genou et demanda au prince de mettre en tête des ordonnances royales le nom de Dieu et celui de Mahomet. On comprend qu'un homme de ce caractère n'ait rien eu de plus pressé que de persécuter les chrétiens et les juifs.

1. « Déjà, dit BAR HÉBRÉUS (*Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 609), Naurouz, lorsqu'il poursuivait Baïdou (ce qui concorde très exactement avec les dates données ici) avait prescrit de détruire tous les édifices prohibés en pays musulmans (églises, synagogues, temples d'idoles) ; de tuer les prêtres bouddhistes ; de traiter avec mépris les ecclésiastiques, de ne les exempter ni des impôts, ni des autres charges ; de ne pas permettre que les chrétiens se montrassent en public sans être ceints du *zonar*, ni les juifs sans porter un signe distinctif sur la tête. Alors la populace de Tauriz détruisit toutes les églises de cette ville, et il est impossible de décrire les persécutions et les insultes que les chrétiens eurent à subir, principalement à Bagdad, où, dit-on, aucun d'eux n'osait se montrer dans les rues ; c'étaient leurs femmes qui sortaient pour acheter ou vendre parce qu'on ne pouvait les distinguer, à l'extérieur, des femmes mahométanes, mais si par hasard on les reconnaissait elles étaient insultées et frappées..... Cette persécution ne se borna pas à nous seuls, elle s'étendit aussi sur les juifs et les prêtres idolâtres, et dut même paraître à ces derniers encore plus dure, après les grands honneurs qu'avaient coutume de leur rendre les souverains mongols, qui leur livraient la moitié des fonds versés dans le trésor pour en faire des idoles d'or et d'argent. »

Ils s'emparèrent, cette nuit-là même, de Monseigneur le Catholique, dans sa résidence de Maragha; au dehors, personne ne s'en aperçut avant l'aurore. Dès le matin de ce jour, un lundi, ils envahirent la résidence et pillèrent tout ce qu'il y avait dedans, soit vieux, soit neuf; ils ne laissèrent pas une cheville dans le mur.

Dans la nuit du lendemain mardi, qui était le 27 septembre, le Catholique fut continuellement maltraité par ceux qui s'étaient saisis de lui. Quant aux évêques qui étaient près de lui, les uns furent enchaînés tout nus, d'autres abandonnèrent leurs vêtements et prirent la fuite, d'autres se précipitèrent du haut des étages.

On suspendit le Catholique la tête en bas; on prit un linge, c'est-à-dire un mouchoir que l'on remplit de cendres, et on le lui lia sur la bouche. L'un de ces malfaiteurs lui lardait la poitrine en disant : « Abjure ta religion actuelle, afin de ne pas périr; fais-toi hagaréen et tu seras sauvé. »

Le patriarche pleurait sans répondre un mot. On le frappa, avec un bâton sur les cuisses et sur la partie postérieure. Ils le firent ensuite monter sur la terrasse de la résidence en lui disant : « Donne-nous de l'or et nous te laisserons; montre-nous tes trésors, fais-nous voir ce que tu as dissimulé, découvre ce que tu as caché et nous te sauverons. »

Comme il était revêtu d'un corps faible et débile, Monseigneur le Catholique eut peur de la mort. Il se mit à crier sur la terrasse : « Où sont les disciples? Comment ceux que nous avons élevés ont-ils pris la fuite? A quoi nous serviront les biens? Venez, rachetez votre père à ces cruels vendeurs; délivrez votre maître ! »

Or, tout le peuple : hommes, femmes, jeunes gens et enfants, faisait entendre, dans l'obscurité du milieu de la nuit, d'amers gémissements; cependant, par crainte, personne ne s'approchait; mais ils eurent recours aux larmes et aux supplications; ils disaient : « Montagnes! tombez sur nous, et vous, collines, couvrez-nous [1]! » — Et la prophétie du prophète des Syriens [2] fut accomplie : « Parce que nous avons méprisé

1. Luc, XXIII, 30.

2. Les Syriens donnent ce titre à leur grand docteur, saint Ephrem. Ce pas-

notre voie — et que nous l'avons tournée en dérision, — Dieu a fait de nous un sujet de dérision pour ceux du dehors — qui nous font boire la coupe de moquerie. — Des hommes immondes ont dévasté nos églises — parce que nous n'y avons pas prié convenablement; — ils ont profané l'autel devant lequel — nous n'avons pas servi dignement. »

Bref, pour ne pas allonger l'histoire, un des disciples de la résidence emprunta quinze mille zouz[1] et les leur donna dans l'espoir de délivrer le Catholique. Quand ceux qui l'avaient saisi eurent reçu peu à peu la somme de cinq mille dinars et, avec cet argent emprunté, les calices, les patènes et tout ce qu'il y avait dans la résidence, ils sortirent du couvent ce jour de mardi, à midi.

Il y eut alors une grande émeute. Le peuple arabe vint attaquer avec impétuosité la grande église du saint martyr Mar Schalita[2] et la dévasta. Ils s'emparèrent de tout ce qu'elle renfermait, même des tentures et des vases sacrés. Peu s'en fallut que l'éclat de leurs clameurs et la tempête de leurs vociférations n'ébranlassent la terre et ses habitants.

Peut-être que le lecteur de cette histoire, qui ne s'est pas trouvé au milieu de cette tempête, pensera que l'écrivain raconte simplement une fable; mais celui qui raconte cela prend Dieu à témoin qu'il est impossible de dire et d'écrire, en toute vérité, un seul mot de ce qui s'est passé.

Le roi Haïton *Takavôr* des Arméniens[3] était descendu

sage est tiré de son hymne insérée dans l'office du mercredi de la Rogation, 1re *leçon*, 2e *session*, selon les termes du bréviaire nestorien.

1. Il semble bien qu'il s'agit ici de dinars. (Voir la *Chron. syriaque* de Bar Hébréus, éd. Bruns, p. 612).

2. Voir ci-dessus, p. 52, n.

3. Il existait à cette époque sous le nom de Petite Arménie un petit État qui a été très mêlé à l'histoire des Mongols. Protégé par les monts du Taurus, il comprenait les anciens districts de Cilicie et Comagène, avec plusieurs villes de Cappadoce et d'Isaurie. La capitale était Sis. Cet état fut fondé par Rupen, parent de Kakig II, dernier roi de l'Arménie propre. Les descendants de Rupen élargirent leurs frontières aux dépens de l'empire grec et s'allièrent aux premiers croisés dans la lutte avec les Seljoukes du Roum. Léon IX, successeur de Rupen, obtint du pape et de l'empereur Henri VI le titre de roi. Haïton II, dont il est ici question, avait succédé, en 1289, à son père Léon III. Après la prise d'Acre, en 1291, il envoya des ambassadeurs au pape Nicolas IV, ainsi qu'aux principaux souverains de l'Europe pour implorer leur assistance : mais, malgré les exhortations du pontife, les occidentaux restèrent sourds à ses supplications. En 1293, il traita avec le sultan d'Égypte et dut lui céder plusieurs places fortes. Au bout de quatre ans, Haïton abandonna

dans l'église même que Rabban Çauma avait fait bâtir; grâce à ses nombreux présents et à ses troupes, il la préserva de la dévastation. Le Catholique étant parvenu à s'échapper des mains de ceux qui s'étaient emparés de lui, il se réfugia et se cacha près de ce roi cette nuit-là.

Le lendemain mercredi, au matin, un des émirs envoyés par le susdit Nauroaz apporta l'ordre écrit de mettre à mort le Catholique. Il s'empara de plusieurs des hommes de Haïton et leur dit: « Faites-moi voir le patriarche; car j'ai un mot à lui dire. »

En entendant cela, Monseigneur le Catholique trembla dans son cœur, s'enfuit de là et abandonna le roi *Takavôr*. Celui-ci contenta l'émir avec quelques présents et partit de Maragha.

Peu de jours après, *Takavôr* gagna Tauriz [1]. Monseigneur

la couronne à son frère Thoros et se retira dans un couvent, où il prit l'habit de saint François et le nom de Jean. Cédant aux sollicitations de Thoros et des grands du royaume, il reprit le gouvernement en 1295. A l'avènement au trône de Baïdou, il était parti pour rendre hommage à ce souverain et traiter avec lui un grand nombre d'affaires. Il arriva à Siah-kouh, où se trouvait Baïdou, lorsque Nauroaz s'avançait contre ce prince qui, dans ce moment critique, fit prier le roi d'Arménie de retourner à Maragha, où il recevrait, dès que les circonstances le permettraient, l'invitation de se rendre à l'ordou. C'est sur ces entrefaites qu'eurent lieu la mort de Baïdou et les massacres dont nous venons de parler.

Le mot *Takavôr* signifie, en arménien, *celui qui porte la couronne*. Il semble que notre auteur l'ait prit pour un nom propre, comme plus haut, le titre de βασιλεύς. Cfr. p. 55, n. 1.

1. Tauris ou Tebriz, chef-lieu de la province de l'Adherbaidjan, est une ville de plus de 100,000 habitants, et qui en a eu, dit-on, jusqu'à 500,000. Elle est située par 44° 12′ de long. E. et 38° 5′ de lat. N. Le géographe arabe YAKOUT (XIIIe siècle) la décrit en ces termes : « Ville principale de l'Azerbaïdjân, florissante et bien peuplée; elle est entourée de murs en briques cuites et reliées à la chaux. Plusieurs petites rivières la traversent : elle est environnée de jardins et les fruits s'y vendent à vil prix. On y fabrique des étoffes, de beaux satins et des tissus qui sont exportés partout. Lorsque les Tartares envahirent la province, l'an 618 (de l'hégire, 1221 de notre ère), les habitants parvinrent à les séduire à force de présents, et ils échappèrent ainsi à une ruine inévitable. »

Cette ville fondée, selon une légende arabe, en 791 de notre ère, par Zobeïdeh, femme du fameux khalife Haroun ar-Raschid, contemporain de Charlemagne, fut la résidence des princes Atabeks avant de devenir la capitale de la Perse sous les premiers princes Mongols, jusqu'à la fondation de Soultaniyeh, au commencement du XIVe siècle. Elle fut alors très florissante. Cazan l'entoura d'une seconde enceinte qui avait six portes et cinq mille pas de tour. En dehors de ce mur, le même prince fit construire, pour y placer sa sépulture, un vaste faubourg qu'il décora d'édifices élevés et d'une grande beauté. Le célèbre ministre et écrivain persan Raschid ed-Din bâtit en haut de cette métropole, sur la colline de Oueliân, un autre faubourg auquel il donna le nom de Raschidiyeh, et qu'il embellit de plusieurs monuments remarquables.

Tauriz fut dévastée par les Turcs en 1532. En 1721, elle fut renversée

le Catholique changea complètement de vêtements et, étant parti seul, accompagna Haïton, comme un de ses serviteurs, jusqu'à la ville de Tauriz où le roi Cazan venait d'arriver [1].

Le Catholique se tint caché pendant sept jours, jusqu'à ce que *Takavòr* se fût rendu près du roi Cazan pour lui faire connaître l'affaire. Il pressait le patriarche d'aller voir le roi [2].

Comme les serviteurs de sa maison étaient dispersés, il n'était resté avec le Catholique que quelques enfants pauvres qui l'avaient suivi et entrèrent avec lui près du roi Cazan. Ce

par un tremblement de terre et près de 100,000 habitants y périrent. Voici le chapitre de MARCO POLO dans lequel « ci devise de la noble cité de Tavriz » (XXIX) : « Tavriz est une grant cité et noble qui est en une grant province qui s'appelle Yrac..... Il est voirs que les hommes de Tavris vivent de marchandise et d'art; car ils labourent de toutes manieres draps de soie et dorés, de pluseurs façons moult beaux et de grant vaillance. La cité est si bien assise que d'Inde et de Baudas (= Bagdad) et de Mausul et de Cremesor, et de mainz autres lieus y viennent les marchandises. Si que, pour ce y viennent pluseurs marchans latins et proprement genevois, pour acheter et pour faire leur afaire; car il s'y treuve aussi grant quantité de pierrerie. Elle est cité, que les marchans y font moult leur profit. Ils sont gent de povre afaire, et sont moult mellées de maintes manieres. Il y a Hermins (= Arméniens), Nestorins, Jacobins, Jorgans (= Géorgiens), Persans : et encore hommes qui aourent Mahommet et c'est le peuple de la cité. Et sont moult mauvaises genz, et s'appellent *Touzi*, La ville est toute avironnée de moult beaux jardins et delitables, plains de moult beaux fruiz de pluseurs manieres moult bons, et assez de grant maniere. »

CHARDIN (*Voyage en Perse*, t. II, p. 327) s'exprime ainsi à propos de notre ville : « Le nombre d'étrangers qui se trouvent là en tout temps est fort grand. Il y en a de tous les endroits de l'Asie, et je ne sais s'il y a sorte de marchandises dont l'on ne puisse y trouver magasin. La ville est remplie de métiers en coton, en soie et en or. Les plus beaux turbans de Perse s'y fabriquent. J'ay ouy assurer aux principaux marchands de la ville qu'on y fabrique tous les ans six mille balles de soie. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perse et dans toute la Turquie, en Moscovie, en Tartarie, aux Indes et sur la mer Noire. »

1. Le roi Cazan fit son entrée solennelle dans Tauriz le mercredi 5 octobre 1295, et quitta cette ville bientôt après pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Moughan. Les fêtes de son intronisation ne furent célébrées que le 3 novembre, premier jour favorable, selon les astrologues. (D'OHSSON IV, 141, 153.)

2. Pour bien comprendre ces deux paragraphes, il faut préciser les dates. Le Catholique s'échappa le mercredi 28 septembre. Cazan entra à Tauriz le 5 octobre. Il est donc exact de dire que le patriarche dut attendre sept jours; et l'entrevue eut lieu à Tauriz. Mais, Haïton n'attendit pas sept jours pour voir Cazan, car nous savons qu'il alla lui faire sa cour et lui offrir des présents sur la colline d'Okma, près de Dilibourkan, où le vainqueur était campé : « Tu es venu pour Baïdou et non pour moi », lui dit Cazan. — Haïton répondit : « Il est de mon devoir d'honorer tout descendant de Gengis-Khan. » Cazan fut content, lui donna des vêtements royaux et promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait. Haïton pria Cazan d'arrêter la destruction des églises. Cazan lui accorda l'objet de sa demande, révoqua les édits précédents et statua que les temples des idoles seraient seuls convertis en mosquées. Le roi d'Arménie quitta le camp, satisfait du service qu'il venait de rendre à la religion.

roi ne le connaissait pas. Après l'avoir salué, il lui adressa ces deux questions : « D'où es-tu? Quel est ton nom? » et ce fut tout. Le Catholique lui rendit réponse et le félicita.

Quand il sortit, le tremblement s'empara de tous ses os, non pas uniquement parce qu'il craignait la mort, mais parce qu'il voyait à quelle extrémité les chrétiens étaient parvenus. Cependant, l'ange consolateur et une claire intuition lui donnaient cet avertissement : « Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été humaine [1]. » Déjà il s'encourageait par ses larmes et ses lamentations : « Qui donnera, disait-il, de l'eau à ma tête, à mes yeux une fontaine de larmes, et je pleurerai jour et nuit sur le brisement de la fille de mon peuple [2]. »

C'est ainsi que se sont passées les choses.

Il faisait froid à cette époque et le camp fut transporté à Moughan, station d'hiver [3]. Le maudit Naurouz était à Tauriz.

Le Catholique, sans ressources, sans monture, sans bête de somme, revint à Maragha. Il demeura quelques jours dans sa résidence et bientôt de nouveaux perquisiteurs arrivèrent. Il s'échappa de leurs mains par la fuite et [au prix de] dépenses considérables.

De jour en jour il reculait, car on sait que toute gloire humaine conduit finalement à une humiliation envoyée par Dieu, et que l'humiliation, au contraire, endurée pour Dieu, est finalement suivie de gloire.

Le patriarche envoya au camp, cet hiver-là, un de ses disciples pour faire changer les ordres et exposer comment les choses se passaient. Celui-ci s'en revint fugitif. Il n'y avait personne qui voulût prendre en main la cause des chrétiens ou qui eût pitié des opprimés. Le disciple put à peine s'échap-

1. I *Cor.*, X, 13.
2. Jérém., IX, 1.
3. « La plaine de *Moughan*, *Moghân* ou *Moukân*, est située entre la rive droite du cours inférieur de l'Araxes, le Kour et les montagnes de Talich ou Talichah. Elle portait autrefois le nom arménien de *Taran* ou *Tahin*, et faisait partie de la province de P'haïdagaran. Comme elle offre d'excellents pâturages, elle a souvent servi de campement aux armées mongoles et persanes » (Klaproth, *Jour. as.*, sept. 1833, t. XII, p. 200). Elle fait aujourd'hui partie du district de Lenkoran, dans le gouvernement de Bakou (Russie méridionale). Ricoldo di Monte Croce (éd. Laurent, p. 122) parle de ses sources de pétrole : « In eadem quoque provincia sunt fontes olei, maxime in *Mogano*. Unde omnes ille provincie usque Baldacum et usque in Indiam utuntur sale terre et oleo fontis. »

per des mains d'un apostat qui avait abandonné sa religion et s'était fait hagaréen.

Après la fête de Noël de l'année 1607 des Grecs (1295), le dimanche *markoul kad badmouta,* des envoyés du maudit Nauroz descendirent encore trouver le Catholique, tenant à la main des ordres. « Donne-nous, Catholique, lui dirent-ils, les dix mille dinars que tu as reçus du roi Kaïkhatou ; voici le *tamga* [1], c'est-à-dire l'écrit scellé par ordre de l'émir qui en ordonne la restitution. »

Or, la résidence était déjà vide et dépouillée depuis longtemps. Les serviteurs en entendant cela se dispersèrent promptement et prirent la fuite. Le Catholique resta aux mains de ces Mongols hagaréens et de ceux qui les avaient fait venir. La crainte s'empara des disciples. Les évêques eux-mêmes qui se trouvaient dans la résidence s'enfuirent, et Monseigneur le Catholique demeura seul entre les mains de ces maudits arrogants.

Il leur proposa, cette nuit-là, de leur donner un village ; mais ils ne voulurent accepter que de l'or. Dès qu'ils le menacèrent de le frapper, il se mit à emprunter et à leur donner. Ils reçurent, dans la soirée de ce dimanche, deux mille dinars.

Quelques-uns des disciples s'entendirent avec le patriarche pour le faire fuir et l'arracher aux mains de ces Mongols. Il avait peur, mais ils le forcèrent d'accepter et il céda. Au chant du coq ils le tirèrent de la maison dans laquelle il était enfermé, par une petite lucarne — dont la dimension ne permettait pas même de supposer qu'un enfant pût en sortir — et ils le firent descendre. Il alla se cacher en d'autres lieux.

A l'aurore, les Mongols furent remplis de confusion et ne savaient que faire. Ils craignaient aussi que quelqu'un vînt pour leur demander compte du patriarche et leur dire : « Vous l'avez

1. *Al-tamga,* « c'est-à-dire un diplôme portant l'empreinte en or du sceau du grand Khan » (DULAURIER, *Fragments relatifs aux Mongols, Journ. as.*, avril-mai, 1858, p. 132). Cette explication peut être vraie, mais elle est, je crois, trop restreinte. Les khans de la Perse, lors de leur avènement, recevaient du grand Khan de Chine, leur suzerain nominal, un sceau en or, portant des caractères chinois dont ils se servaient pour sceller leurs diplômes. Mais, à l'instar de ce souverain, ils donnaient eux-mêmes à ceux de leurs sujets auxquels ils confiaient des charges importantes, des sceaux portant leurs propres insignes, et les pièces marquées de ces sceaux étaient aussi appelées *tamga*.

fait périr. » Au moment même, ils quittèrent la ville et reprirent le chemin de Bagdad.

Ceux-ci étaient à peine sortis, lorsqu'arriva un autre envoyé, homme tout à fait méchant, de la part de Naurouz le maudit. Il était accompagné d'un chrétien qui s'était fait hagaréen et apportait un nouvel ordre pour se faire remettre [par le patriarche] trente-six mille dinars. Comme Monseigneur le Catholique s'était caché, ces envoyés cruels se saisirent de quelques-uns des disciples de la résidence et exténuèrent leurs corps par des tourments et des blessures nombreuses. Il les suspendirent la tête en bas, en ces jours de froid et de neige tels qu'on n'en avait jamais vu. Après que toute la ville se fut réunie pour leur délivrance, on parvint à peine à les arracher aux mains de ces impies moyennant seize mille dinars.

Le Catholique et ceux qui s'étaient attachés à lui, soit évêques, soit moines, soit séculiers, continuèrent à être persécutés par tout le monde et à se cacher dans les demeures de ces séculiers. Dès qu'on savait qu'ils étaient dans une maison, ils s'en allaient aussitôt dans une autre [1].

Cela dura jusqu'à la grande fête de la Résurrection (1296) [2].

1. Rien n'est plus propre que les événements racontés dans ce chapitre et les suivants, à mettre en évidence les judicieuses réflexions que fait ABEL RÉMUSAT (*Mémoire cité*, p. 124) : « Par malheur, dit-il, les Mongols, toujours indécis entre les deux religions [mahométane et chrétienne], ou peut-être voulant ménager les partisans qu'elles avaient dans les contrées qui leur étaient soumises, n'étaient pas un peuple qu'il fût aisé de convertir, et, quoique les princes, guidés par leur intérêt, eussent peut-être une bonne volonté plus marquée pour le christianisme, il se trouvait un bon nombre de chefs qui, plus particulièrement soumis à l'influence des musulmans, passaient dans les rangs des ennemis des chrétiens, tandis que le gros de la nation, attaché par habitude à l'antique croyance Tartare, voyait les deux cultes de l'Occident avec une égale indifférence. Sans cette indécision qui ne tarda pas à leur être fatale, les Mongols auraient sans doute fini par se faire un appui de l'un ou de l'autre. S'ils n'eussent pas dédaigné ce moyen facile de grossir le nombre de leurs partisans, on peut croire que la destruction du pouvoir des Il-Khans, en Perse, n'aurait été ni si prompte ni si complète. Les Turks, introduits en Occident comme esclaves, ont occupé tous les trônes de l'Islamisme et fondé des dynasties durables; et les Mongols, après avoir soumis l'Asie et fait trembler l'Europe, purent à peine se maintenir en Perse pendant soixante années, et n'y ont pas laissé une seule des tribus de leur race. La ferveur des Turks dans la croyance qu'ils avaient embrassée, l'indécision des Tartares et leurs variations perpétuelles doivent être comptées parmi les causes qui peuvent expliquer cette différence. »

2. Pâques se trouvait, cette année là, le 25 mars.

CHAPITRE XII

LE ROI CAZAN HONORE MAR JABALAHA.

Quand le soleil fut descendu dans le Bélier et que l'univers se fut un peu réchauffé, le Catholique envoya un des moines de sa résidence près du roi victorieux Cazan, au lieu appelé Moughan, station hivernale des Mongols, pour saluer le roi et l'informer des événements qui lui étaient arrivés.

Ce moine, en arrivant au camp, prit soin de voir tous les émirs. Ceux-ci l'introduisirent près du roi victorieux, à qui il répéta exactement les paroles que lui avait dites Monseigneur le Catholique : « Ton trône est béni, ô Roi ; qu'il soit à jamais affermi ; qu'il soit éternellement assuré à ta race ! »

Le roi demanda : « Pourquoi le Catholique n'est-il pas venu près de nous ? »

Le moine lui répondit : « Parce qu'il est dans l'agitation. Il a été suspendu la tête en bas et frappé violemment, et c'est à cause de la vive douleur qu'il en a ressentie qu'il n'a pu venir rendre hommage au roi ; c'est pour cela aussi qu'il m'a envoyé te présenter ses compliments ; mais, Sire, quand le roi victorieux arrivera en bonne santé à Tauriz, le Catholique viendra, malade ou bien portant, le saluer et lui rendre hommage. »

Dieu fit en sorte que ces paroles fussent agréables aux yeux du roi. Il accorda au Catholique un édit, selon la coutume : premièrement pour que l'impôt de capitation [1] ne soit pas

1. L'origine de cet impôt de capitation est indiquée dans la *Chronique syriaque* de DENYS DE TELLMAHRÉ, que je publie actuellement (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, section des *Sciences historiques et philologiques*).

On y lit, à l'année 1003 (692), « 'Abd el-Malik fit le *ta'adil* (= cens) des Syriens. Un édit rigoureux parut, qui obligeait tout homme à se rendre dans son pays, à son village, à la maison de son père, afin de faire inscrire son nom et celui de son père, sa vigne, ses oliviers, ses biens, ses enfants, tout ce qu'il possédait. Dès lors le tribut de capitation [*gzitha*] commença à être exigé pour les hommes. Telle est l'origine des maux qui fondirent sur le peuple chrétien. Jusqu'alors, en effet, les rois percevaient le tribut de la terre mais non des hommes. Dès lors les enfants d'Hagar commencèrent à réduire

exigé des chrétiens; ensuite : pour qu'aucun de ceux-ci n'abandonnât sa religion ; que le Catholique soit traité selon l'usage comme auparavant, qu'il agisse selon son rang, qu'il rentre en possession de son trône, qu'il détienne le sceptre de l'autorité sur sa province. Il fit aussi notifier un autre édit en tous lieux, nommément à tous les émirs et aux troupes, ordonnant qu'ils restituassent tout ce qu'ils avaient pris par violence au Catholique ou aux évêques, et que les gens de Bagdad, ainsi que leurs envoyés dont nous avons parlé plus haut [1], rendissent tout ce qu'ils avaient extorqué. De plus, il accorda et fit remettre au Catholique pour ses dépenses cinq mille dinars, en disant : « Ils lui serviront de subvention jusqu'à ce qu'il vienne près de nous. »

Le Christ n'abandonne pas son Église, il est la consolation de ceux qui ont le cœur contrit, il sauve les humbles d'esprit, il est le refuge des pauvres et leur secours dans le temps de l'affliction. Dieu châtie dans sa miséricorde, et il aime pour attirer à lui. Sa réprimande apprend à quiconque a du discernement qu'il n'est point étranger [à Dieu] qui ne lui enverra pas d'épreuves au-dessus de ses forces, qui ensuite, dans ses miséricordes, se tournera vers lui pour panser [ses plaies], et le réunira au bercail de la vie après l'avoir éprouvé. Dieu — que sa Majesté soit adorée ! — tourna donc le cœur du roi vers son peuple, « car ce cœur est dans ses mains comme une source d'eau et il le dirige où il veut » [2].

Dès ce jour, des rayons de salut commencèrent à luire sur toute l'Église.

Dans la région d'Arbèle, les églises étaient dévastées [3]; dans

les enfants d'Israël dans la servitude d'Égypte. Mais, malheur à nous! Parce que nous avons péché des esclaves dominent sur nous! Ce fut là le premier cens que firent les Arabes ».

1. Voir ci-dessus, p. 113.

2. *Prov.*, XXI, 1.

3. Bar Hébréus (*Chron. syr.*, éd. Bedjan, pp. 595-597) nous a laissé un tableau de cette persécution. Après avoir parlé des mesures vexatoires prises contre les chrétiens dans Bagdad (Cf. ci-dessus p. 107, n. 1) il continue en ces termes : « Ensuite parut un édit, et un *yarligh* fut expédié dans toutes les provinces, et des commissaires y furent envoyés pour détruire les églises et démolir les couvents. Quand ces envoyés arrivaient quelque part, si les chrétiens se présentaient devant eux et leur offraient des présents, ils se laissaient aisément fléchir, car ils étaient plus occupés d'acquérir des richesses que de détruire les églises. C'est ce qui arriva dans la ville d'Arbèle. Quand les envoyés y arrivèrent, ils attendirent vingt jours que quelque chrétien vint

celles de Tauriz et de Hamadan [1], elles étaient complètement détruites; dans la ville et la province de Mossoul, leurs fondations avaient été arrachées de la terre; à Bagdad, elles avaient été rachetées moyennant des prix considérables, jusqu'à des milliers de dariques. Mais l'église qui avait été bâtie dans cette ville par le Catholique Makikha [2], sur l'ordre du roi victorieux Houlaghou et de la reine chrétienne Dokouz Khâton [3], fut reprise par les Musulmans, avec la résidence et le palais qui avait appartenu aux rois Arabes [4]. Quand Houla-

leur présenter de l'or et leur offrir des présents pour le rachat des églises qui se trouvaient en ce lieu. Personne ne se présenta. Le métropolitain lui-même ne prit pas soin de ses églises; aucun autre ne s'en chargea; chacun songeait à lui-même et à sa propre maison. C'est pourquoi ils donnèrent à la populace la liberté d'agir, et celle-ci détruisit de fond en comble les trois belles églises qui se trouvaient là, dans la journée du mercredi 28 septembre (1295). En apprenant ce qui s'était passé là, le peuple de Mossoul fut consterné et saisi de frayeur. Quand les envoyés approchèrent de cette ville, des hommes pieux allèrent les trouver et leur promirent une somme d'argent considérable. Mais comme ils ne possédaient rien, ils prirent les vases sacrés des églises et ne laissèrent même ni croix, ni image, ni encensoir, ni évangéliaire qui fût couvert d'or ou d'argent; et, comme tout cela ne suffisait pas, ils durent encore avoir recours aux chrétiens des environs. Ils recueillirent ainsi environ quinze mille dinars, avec lesquels ils rachetèrent les églises, et, par le secours de Dieu, aucune ne fut détruite. »

1. *Hamadan*, l'Ecbatane des Grecs, la fameuse capitale de l'ancienne Médie, célèbre aussi au temps des Mahométans par sa beauté et son opulence, est une ville de l'Irak-Adjemi située à 300 kilom. O.-S.-O. de Téhéran, près du mont Elvend par 34° 13' de lat. N. et 46° 26' de long. E. Elle compte environ 30,000 habitants. Parmi ses monuments remarquables était la tombe de la « Gazelle » de Bahram-gur et un colossal lion de pierre qui dominait le pilier de l'une de ses portes. Il a été décrit en détail par Massoudi. On dit qu'il avait été mis là par Alexandre et on le regardait comme une sorte de palladium comme la fameuse pierre de Scône. Il fut brisé en morceaux par Merdavij, en l'an 319 de l'Hégire, quand à la tête des troupes du Ghilan et du Dilem il s'empara de la ville et exécuta un massacre si terrible, que, d'après l'auteur de Mujmal Altawarikh, cinquante ânes furent chargés des caleçons des morts. Elle fut restaurée par la suite; on dit qu'elle avait douze mille pas de circonférence, renfermait seize cents fontaines et plusieurs tombeaux qui étaient un objet de pèlerinage, entre autres celui d'Avicène. Dans la grande mosquée, on montre encore un tombeau comme étant celui d'Esther et de Mardochée.

2. Le Catholique Makikha, prédécesseur de Denha, né à Djougabad, dans la région de Nisibe, était métropolitain de cette dernière ville quand il fut élu patriarche, en 1257. Il mourut le samedi 18 avril 1265.

3. Voir ci-dessus, p. 97, n. 6.

4. Aux rois Arabes, c'est-à-dire aux Khalifes. — L'espace que Houlaghou donna à Makikha, était celui de l'hôtel du petit Dévatdar, ou vice-chancelier (*Dévatdar* signifie litt. *porte-écritoire*) (Voir D'OHSSON, III, 270). — « Anno post [electionem Makikhae, i. e. 1258] Hulachus Mogulorum Tartarorumque Rex, devicto Chalipha, Bagdadum expugnavit, qui Machichae ad habitandum aedes Chaliphae dedit quas *aedes Duidari* appellant, in quibus novam is ecclesiam extruxit » (ASSÉMANI, *Bibl. Or.*, II, 155). Le texte ajoute que le patriarche fut enterré dans cette église.

ghou, l'ancêtre des rois actuels, avait pris et saccagé Bagdad [1], il l'avait donné au Catholique Mar Makikha, afin qu'en ce lieu on fit perpétuellement des prières pour lui et pour sa race. Ils ne se contentèrent pas de prendre l'église et la résidence, mais ils obligèrent les chrétiens à emporter les ossements des Catholiques [2] qui y avaient été ensevelis ainsi que ceux des évêques, des moines et des fidèles.

Toutes ces choses se firent sur l'ordre de ce fils de perdition, le maudit et exécrable Naurouz, l'adversaire de toute justice, l'ennemi de la vérité, l'ami du mensonge.

Lorsque le moine en revenant près de Monseigneur le Catholique lui apporta le décret et lui fit connaître l'affection des émirs et la grande bienveillance du roi victorieux à son égard, la porte de la résidence fut ouverte, le Catholique siégea sur son trône, réunit ses ouailles dispersées et rappela ses familiers qui s'étaient éloignés. Ce jour-là on lut au Diwan les édits ordonnant que quiconque avait extorqué quelque chose au patriarche ait à le lui rendre. De là le Catholique prit la somme nécessaire pour se rendre près du roi Cazan, au lieu appelé Oughan [3]. Il sortit de Maragha au mois de Tamouz de

1. Le sac de Bagdad commença le mercredi 13 février 1258 et dura sept jours entiers, pendant lesquels la plupart des maisons et des mosquées furent incendiées. On dit que, quand Houlaghou fit proclamer l'ordre de cesser le massacre et le pillage, huit cent mille individus avaient péri. Les chrétiens avaient été épargnés. Ils s'étaient réfugiés pendant le siège dans une église bien gardée et furent préservés de tout mal. Cf. d'Ohsson, III, 230-241 ; Howorth, III, 125-132.

2. Ces Catholiques étaient Makikha et Denha. L'historien Amrou, cité par Assémani (*Bibl. Or.*, II, 155) nous a conservé la date précise de cet événement : « Cadaver [Denhæ] in nova ecclesia, in aedibus Chaliphae, apud Machicham conditum : unde postea, mense martio, anno Graecorum 1607 (1296), feria quinta, quum Mahumetani Christianos ex aedibus Chaliphae ejecissent, ad ecclesiam *Vici tertii* (*souq al thalathat*) nuncupatam, una cum corpore Machichae translatum est ibique feria sexta conditum. »

3. Oughan (ou Oudjan) était une station d'été des Mongols située à huit fersenks de Tauriz, sur les dernières pentes N.-E. du mont Sehend (Voir Bar Hébréus, *Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 602). — Cazan semble avoir affectionné particulièrement cette résidence qu'il habitait surtout au printemps; vers 1298, il y fit construire des marchés et des bains, et ses officiers, sur son ordre, y bâtirent des hôtels avec des jardins et des pavillons : ce qui en fit promptement une jolie ville. Il s'y fit lui-même construire un palais dont il fêta l'inauguration au mois d'août 1302. « Au centre d'une prairie délicieuse abondamment pourvue d'eaux courantes, traversée par deux allées de saules et de cyprès qui se coupaient en croix, et servaient d'abri à une multitude d'oiseaux de toute espèce, s'élevaient des habitations, des kioschks, des bains et d'autres bâtiments. Dans cette prairie qui était fermée par une clôture carrée

l'an des Grecs 1607 (juillet 1296), qui tombait cette année-là au mois de Ramadhan.

Deux jours après son arrivée, il entra chez le roi victorieux avec les honneurs convenables. Le roi fit brûler de l'encens selon la coutume; il fit asseoir le Catholique à sa droite, fit apporter du vin et lui présenta la coupe. Il traita également avec beaucoup d'honneur tous les évêques venus avec lui.

Aussi, la haine grandissait-elle dans le cœur de ses ennemis, qui ourdissaient des cabales et rapportaient tout ce qui se passait au fils de perdition, le maudit Naurouz.

CHAPITRE XIII

Nouveaux pillage et massacre a Maragha.

L'an 1608 des Grecs le roi victorieux descendit passer l'hiver (1296-1297) à la ville de Bagdad, et Monseigneur le Catholique demeura à Maragha.

Or, il advint qu'un individu portant le nom de Schenak et-Timour, arriva à Maragha et répandit le bruit qu'il avait avec lui un édit portant que quiconque n'abandonnerait pas le christianisme et n'abjurerait pas sa foi serait mis à mort. Il exagéra encore la nouvelle et y ajouta des choses jusqu'alors inouïes dans le monde. En entendant cela, les Musulmans devinrent furieux, ils s'excitèrent, s'animèrent, endurcirent leur cœur, et, avec l'impétuosité de leur violence, se portèrent vers la résidence où ils pillèrent tout ce qu'ils trouvèrent.

C'était pendant le carême, le mercredi après le dimanche *tau naudê vanschabach*.

où il y avait pour chaque classe de serviteurs une entrée particulière, fut placé un pavillon de drap d'or auquel les meilleurs artistes avaient travaillé pendant trois ans. Il fallut plus d'un mois pour le dresser avec son salon de réception et ses accessoires servant à donner de l'ombre, tant il était vaste. On y voyait un trône rayonnant de pierreries. Cazan, pour l'inaugurer, fit venir les ministres de la religion mahométane et des autres cultes. Il mit le pied dans la tente en prononçant le nom de Dieu et fit un discours dans lequel il exprima sa reconnaissance envers le Créateur. Après avoir donné un festin à l'assemblée, il distribua de sa main quantité d'or et d'étoffes. » D'Ohsson, IV, 310-312.

Quand on sut que cet impudent avait agi non par ordre du roi, mais par la malignité de sa propre volonté et par la violence de sa malice, les émirs et les magnats qui étaient à Maragha se rassemblèrent et résolurent de rendre un jugement le dimanche suivant, pour faire restituer tous les objets précieux que ces arrogants avaient pillés dans la résidence.

Il y avait des ornements d'un grand prix, entre autres le sceau d'or que le Roi des rois, Mangou-Khan [1] — que Notre-Seigneur accorde le repos à son âme et lui donne une part avec les saints! — avait concédé à la résidence patriarcale; la tiare que Monseigneur le Pape avait envoyée à la résidence [2], un autre sceau en argent que le défunt roi Argoun avait donné au Catholique.

Quand le peuple des Arabes fut rassemblé devant les émirs et les juges, et qu'on eut fait apporter des verges pour châtier les coupables, ils se mirent à vociférer tous unanimement, prirent des pierres dans leurs mains, fermèrent l'oreille et poursuivirent les émirs et les magnats chacun à sa demeure. Tout chrétien qui tombait entre leurs mains était frappé et fustigé sans pitié.

Dans leur fureur, ils parvinrent jusqu'à la résidence. Ils démolirent tous les bâtiments jusqu'au toit; ils brisèrent la tête, à coups de pierres, aux moines et aux jeunes gens qui étaient montés sur la terrasse pour échapper. Un des disciples de la résidence, en voyant cela, lança ces pierres et atteignit quelques-uns d'entre eux. Alors ils devinrent encore plus furieux : l'un d'eux monta près de ce disciple, le frappa du glaive, lui trancha la tête et la jeta en bas. Les moines qui étaient là se précipitèrent en bas et plusieurs se brisèrent les os. Un de ces fanatiques, voyant que les moines se jetaient en bas pour se sauver, mit la main à son couteau et en

1. Mangou-Khan, prédécesseur de Khoubilaï-Khan, fut le quatrième des grands Khans mongols. Fils aîné de Toulouï et petit-fils de Gengis-Khan, il fut élu par un *kouriltaï*, en 1250. Il s'était acquis les sympathies de ses sujets par des réformes utiles. Ce fut sous son règne que l'empire Mongol atteignit ses plus vastes proportions, son frère Houlaghou s'étant emparé des régions orientales du Thibet et la Perse pendant que Mangou lui-même achevait la conquête de la Chine. Il fut tué au siège de Ho-Tchéou, en 1260. Le roi saint Louis lui avait envoyé une ambassade que le Khan considéra presque comme l'hommage d'un vassal à son suzerain (V. ABEL RÉMUSAT, *Mém. cité*, p. 59).

2. Voir ci-dessus, p. 92.

frappa un qu'il tua. Les fidèles entraînèrent les autres et les firent entrer dans leurs maisons.

Le trésor de la sainte église de Mar Georges, qu'avait fait bâtir Rabban Çauma [1], fut ouvert, et tout ce qu'il y avait dans la résidence, les vases de cuivre ou de fer, les tapis, les caisses de provisions qui avaient échappé au premier pillage, fut pris et saccagé en même temps. Par leur pillage même l'église fut sauvée et échappa à la démolition et à la destruction. C'était bien là leur intention, mais Dieu, dans sa miséricorde, les empêcha de le faire, en leur laissant piller les objets.

Bref, le mal continua, depuis le premier pillage, d'une manière telle que la langue ne saurait l'exprimer ni la plume du plus habile écrivain la décrire.

Si Dieu n'eût usé de miséricorde et s'il ne se fût trouvé une reine chrétienne, Bourgaçin Argai [2], qui cacha dans sa maison le Catholique ainsi que les évêques et, avec l'aide du Dieu secourable, les couvrit de sa protection, l'Église n'avait plus qu'à baisser la tête et à se couvrir le visage, car les émeutiers ne cherchaient qu'à faire un massacre.

Après cinq jours, ils se retirèrent dans un endroit appelé Schâqâtou [3], et de là s'en allèrent à la montagne appelée Siah-kouh [4], jusqu'au moment où le roi revint de Bagdad à Hamadan [5].

Dans le voisinage de cette ville, le Catholique fut reçu par lui.

1. Voir ci-dessus, page 99.

2. Il s'agit probablement de la reine Boulgan ou Bouloughan, femme de Cazan. Cependant le nom est si défiguré qu'on ne pourrait assurer cette identité d'une manière absolue; d'autant plus que le titre de *reine* n'était pas réservé aux femmes du Khan, mais s'appliquait à toutes les princesses de sa famille. Peut-être aussi s'agit-il de Ourouk-Khatoun dont le nom est orthographié par notre auteur Argaou (cfr. p. 117).

3. La position de ce lieu n'étant pas indiquée, il est d'autant plus difficile d'essayer une identification que la manière dont les noms propres sont transcrits dans notre texte laisse souvent à désirer. Peut-être s'agit-il du village de Sekoudan situé sur les dernières pentes N.-O. du Sehend, à mi-chemin, entre Maragha et Tauriz? C'est du moins celui dont le nom se rapproche le plus de l'orthographe adoptée par notre auteur.

4. Voir ci-dessus, p. 40, n. 3.

5. Cazan était parti, le 19 septembre 1296, des environs de Maragha pour aller hiverner à Bagdad. La cour fut établie dans cette ville au mois de décembre, mais le prince passa l'hiver à chasser dans l'Irak. Il repartit de Bagdad le 10 mars 1297, pour se rendre à Hamadan (D'Ohsson, IV, 172).

En le voyant, le roi s'affligea sur lui et sur son malheur. Il lui donna un édit et envoya un député pour faire saisir, emprisonner et rouer de coups tous les habitants de la ville de Maragha, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu tout ce qu'ils avaient pillé dans la résidence et rebâti les églises comme elles étaient auparavant.

Après beaucoup d'efforts, lorsqu'ils eurent reçu des coups et enduré des tourments, ils rendirent une faible partie de ces choses; le reste resta introuvable.

CHAPITRE XIV

Troubles et combats dans la citadelle d'Arbèle.

Ce ne fut pas assez du désastre qui frappa la résidence. Les fidèles qui habitaient la citadelle d'Arbèle [1] tombèrent aussi

1. Pour bien saisir le récit contenu dans ce chapitre et les suivants, il faut se représenter exactement la topographie de cette ville.

Arbèle, et, selon la prononciation moderne, *Arbil* ou *Irbil* est une des plus anciennes villes du Turkistan turc, située à 85 kil. (S.-S.-O.) environ de Mossoul par 36° de lat. N. et 41° 41′ de long. E. Cette ville, dans laquelle se sont déroulés les derniers épisodes de l'Histoire de Jabalaha, occupe ou à peu près les sites de l'ancienne *Arbela* dont la victoire décisive d'Alexandre sur Darius a fait un des noms les plus célèbres de l'histoire.

La ville actuelle qui ne compte guère plus de 6,000 habitants est située à 130 mètres d'altitude en dehors de la région des montagnes, dans une plaine gracieusement ondulée qui ouvre à l'ouest vers le grand Zab et le Tigre, au sud vers la vallée du petit Zab; elle est placée exactement à la limite du territoire de langue arabe, sur la frontière ethnologique des Kurdes, dont elle est le marché principal.

De nos jours, comme au temps de Jabalaha, la cité est divisée en ville haute et ville basse. V. Place qui visita Arbèle en 1852, en donne la description que voici (*Journ. Asiat.*, ive série, t. XX, p. 457) :

« L'Arbil moderne se trouve dans une position fort intéressante ; elle est placée sur un vaste monticule artificiel dont il m'a été difficile d'apprécier les dimensions, à cause des maisons qui en occupent le sommet. Il en est littéralement couvert, car les murailles crénelées qui en font une espèce de place de guerre s'élèvent directement sur la limite extrême des bords de l'éminence à tel point qu'il ne reste pas le moindre espace pour circuler autour et qu'on se demande comment elles ne se sont pas écroulées. Les côtés du monticule m'ont paru avoir de vingt-six à vingt-huit mètres de hauteur ; on arrive au sommet par une pente fort rapide d'un difficile accès, à l'extrémité de laquelle s'ouvre une double porte fortifiée et coudée dans le système des places de guerre du moyen âge. C'est par là que l'on entre dans la ville. Au pied de l'éminence est un assez grand nombre de maisons qui forment comme une

dans un malheur encore plus grand, car les habitants de la ville qui étaient des Arabes voulurent faire détruire l'église [1] par les Kurdes.

Il arriva que quelques-uns des soldats chrétiens de la garnison, appartenant à la tribu des *Cayatchiyé* [2], c'est-à-dire des « montagnards », lancèrent des flèches contre eux et tuèrent un notable. La guerre et l'inimitié suivirent, la sédition s'accrut, le mal s'augmenta, la haine et la colère grandirent des deux côtés, de celui des chrétiens et de celui des Arabes. Ils se dressèrent des embûches les uns aux autres; ils engagèrent un combat en règle et le pont de la citadelle fut coupé.

Cela n'est pas arrivé par hasard, mais parce que le fils de perdition, le maudit Nauronz, était allé dans le Khoraçan et avait voulu se révolter contre le pouvoir royal et s'en emparer [3]. Il s'était constitué des auxiliaires en tous lieux et des

seconde ville. C'est là que sont les bazars et les caravansérails. — La population de la ville basse, comme celle de la ville haute, est presque exclusivement musulmane. On y compte pourtant quelques juifs... La plupart des habitants sont Turcomans et présentent ce phénomène, assez rare dans ces contrées, d'une cité où l'on ne parle que la langue turque. »

Dans la plaine, autour de la ville, de nombreux vestiges et des restes d'enceinte et de fossés indiquent l'emplacement de la ville florissante du temps des Khalifes.

1. L'église de la citadelle d'Arbèle avait été fondée par le Catholique Denha, en 1268, tandis qu'il séjournait dans cette ville, après qu'il eût été expulsé de Bagdad. BAR-HÉBRÉUS, *Chron. syr.*, éd. Bedjan, p. 525 (Cfr. ci-dessus, p. 33, n. 2).

2. Suivant le continuateur de la *Chron. syr.* de BAR HÉBRÉUS, les *Cayatchiyé* (mot à mot *qui escaladent* ou *habitent les cimes*, ou simplement *montagnards*) servaient dans les troupes mongoles; en leur qualité de chrétiens, ils détestaient les Arabes et leur faisaient subir toute sorte de tourments, quand ils en trouvaient l'occasion. C'est à la suite des cruautés qu'ils avaient subies de leur part que les Kurdes, dans l'été de 1290, descendirent de la montagne, occupèrent Arbèle et refoulèrent des habitants dans la citadelle.

3. Nauronz avait été envoyé dans le Khoraçan pour y réprimer une invasion des fils de Kaïdou (Voir ci-dessus, p. 106, n. 2). Il se conduisit avec fierté et insolence vis-à-vis des chefs militaires de cette région. Plusieurs étaient mécontents de la conversion de Cazan à l'islamisme et avaient formé le projet de tuer Nauronz et de détrôner le roi. Leur révolte fut réprimée; mais Cazan lui-même commençait à être mécontent de l'arrogance de Nauronz. Ce général, en arrivant dans la province, froissa Nourin-Aka, gouverneur militaire du Khoraçan et du Mazanderan, qui avait la confiance du roi; il se contenta de passer les troupes en revue et reprit la route de l'Adherbaidjan sous prétexte de voir sa femme Togandjouk qui était malade. Le roi lui ordonna de rebrousser chemin. Il n'en fit rien et arriva à la cour le 21 juin 1296. Il repartit au mois de septembre pour le Khoraçan où Cazan envoya aussi son propre frère Kharbendé. Alors le gouverneur Nourin revint près du roi et travailla avec d'autres mécontents à perdre Nauronz. Celui-ci envoya à

partisans de tous côtés, jusqu'à ce que Dieu manifestât ses desseins et dévoilât ses ruses.

Pendant que les Arabes assiégeaient la citadelle, le frère de ce cruel, ses femmes et ses enfants furent pris, et Cazan, le roi victorieux, — que sa vie soit conservée ! — les fit exécuter le dimanche *aïnau asia*, pendant le carême de l'année 1608 des Grecs (1297).

Le trouble s'éleva derechef; les routes et les sentiers furent coupés par les postes de surveillance qu'on y établit, car ce fils de perdition s'était échappé et les armées royales étaient sorties à sa recherche et s'efforçaient de le saisir [1].

Or, tandis que celles-ci poursuivaient ce rebelle, les chrétiens de la citadelle d'Arbèle étaient poursuivis par les habitants de l'extérieur qui firent une terrasse d'attaque, dres-

la cour un messager nommé Sadr ed-Din qui devait être son agent près du souverain, mais qui devint l'instrument de sa perte. Au temps où Naurouz travaillait à mettre Cazan sur le trône, il avait demandé le concours des sultans d'Égypte et s'était servi pour leur expédier ses lettres d'un certain 'Alem ed-Din Kaïssar, commis d'un marchand de Bagdad, qui faisait souvent le voyage d'Égypte et de Syrie. Kaïssar récemment arrivé du Khoraçan descendit chez Sadr, qui le reçut à bras ouverts. A l'instigation des émirs, Sadr lui donna un breuvage assoupissant, et pendant son sommeil glissa dans ses bagages des lettres supposées de Naurouz aux Oméras d'Égypte par lesquelles il leur mandait : qu'à la vérité Cazan était musulman et voulait protéger la religion, mais que ses officiers s'y opposaient et qu'en conséquence il les priait de l'assister pour anéantir ces infidèles, promettant de leur livrer tout l'Iran ; il ajoutait qu'il avait écrit sur le même sujet à ses deux frères Hadji Narin et Lékétsi. Sadr contrefit aussi une lettre à Hadji qu'il glissa parmi les papiers de celui-ci, pendant une visite. Ces dispositions étant ainsi prises, on insinua à Cazan de faire venir Kaïssar. Il fut amené à Schéhérénan où se trouvait le roi qui lui demanda de lui faire connaître la vérité sur les agissements de Naurouz. Kaïssar ne dit rien de défavorable à cet émir. On fit alors fouiller ses bagages et on trouva les fausses lettres. Sadr jura que c'était l'écriture de Hadji Ramazan, secrétaire de Naurouz. Cazan entra en fureur et fit mettre Kaïssar à mort, ce jour même, 17 mars 1297. Il donna aussi l'ordre de faire périr tous les membres de la famille de Naurouz. Son frère Hadji, saisi au moment où il allait fuir, fut massacré et ses biens furent livrés au pillage. Ses deux autres frères Lékétsi et Satelmisch, ainsi que son fils Ordouboka, furent également mis à mort presque aussitôt. Notre auteur a donc raison de dire que ces massacres eurent lieu pendant le carême. Il s'exprime aussi très exactement en disant que Naurouz avait placé ses partisans en tous lieux, car dans le récit de la campagne menée contre lui par les généraux de Cazan, RASCHID rapporte qu'on mit à mort les gouverneurs établis par lui à Raï, à Véramois, à Khawar, à Simisan, à Bisttam.

1. Plusieurs généraux avaient été envoyés par Cazan à la poursuite de Naurouz qui sortit de Nischapour pour aller au devant de ses ennemis et les attaqua bravement. Bien que ses troupes fussent supérieures en nombre, il fut vaincu. Ses deux fils, Ahmed et Ali, furent pris et tués, son camp et ses trésors tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Il prit lui-même la fuite et gagna Hérat, avec quatre cents hommes seulement.

sèrent des béliers et des balises et organisèrent un violent assaut contre la citadelle. Ils s'emparèrent du métropolitain d'Arbèle, homme vénérable et plein de mérites, qui s'appelait Abraham, ainsi que de beaucoup de prêtres attachés à l'église, du clergé et des fidèles. Les uns furent massacrés, les autres furent vendus pour de fortes sommes.

La citadelle continua d'être assiégée par les troupes, composées en partie de Mongols appartenant à la faction de Naurouz, en partie de Kurdes de différentes tribus. En un mot, on venait de tous lieux pour piller les chrétiens.

Dans cette affaire, il y eut des meurtres nombreux et des rapines qu'il est impossible de raconter. Même parmi le peuple des Arabes, beaucoup périrent par la bouche du glaive.

Cela dura depuis le lundi des Rogations des Ninivites, jusqu'à la fête de l'adorable Croix de l'année susdite [1].

Les choses se passèrent ainsi.

Les armées du roi victorieux ayant à leur tête un grand émir [2] cernèrent enfin le fils de perdition dans une forteresse [3]. Les habitants de la forteresse lui tendirent un piège, l'enchaînèrent et le livrèrent en cet état aux troupes royales [4].

1. C'est-à-dire du lundi avant la Septuagésime (voir ci-dessus, p. 77, n. 1) qui se trouvait cette année là le 10 février, jusqu'au 14 septembre (1297).

2. Ce grand émir était Koutloukshah, commandant en chef des troupes expédiées contre Naurouz. Ce général, un des plus distingués qui fussent au service de Cazan, avait déjà servi ce prince pendant sa guerre contre Baïdou. Il avait épousé Oldjaï-Timour, sœur de Cazan.

3. C'est-à-dire dans la citadelle de la ville de Hérat, connue sous le nom d'*Ikhtiar ed-Din*.

Hérat, l'antique Ἀρεία d'Alexandre, fut longtemps la capitale d'un petit état indépendant alors même qu'il était nominalement soumis à une puissance extérieure. Cette ville, aujourd'hui chef-lieu du Khoraçan afghan, est située par 43° 30 de lat. N. et 59° 10 de long. E. Sa population est de près de 100,000 habitants. Elle renferme de beaux édifices. C'est une des places les plus importantes au point de vue stratégique, car toutes les routes qui mènent de l'Occident dans l'Inde convergent vers ce point. Aussi est-elle un centre de commerce très actif.

Naurouz, malgré le conseil de ses officiers, s'enferma dans Hérat sur l'invitation du mélik Fakhr ed-Din qui venait de combattre pour lui et cependant le trahit peu de temps après.

4. A peine Naurouz était-il entré dans Hérat que Koutloukschah parut devant les murs de la ville et la cerna de toutes parts. Il fit écrire à Fakhr ed-Din, gouverneur de la ville, de livrer Naurouz s'il voulait éviter la destruction de la cité. Le mélik Fakhr ed-Din communiqua la lettre à Naurouz qui fut convaincu par ce trait de la loyauté de son hôte. Mais le prince, considérant que les troupes mongoles s'empareraient tôt ou tard de la ville et traineraient en captivité les femmes et les enfants ; que d'ailleurs Naurouz avait violé son

A l'instant même on lui trancha la tête que l'on expédia au roi victorieux. L'envoyé qui la portait parvint le 25 du mois d'Ab (août) de cette année, près du roi qui se trouvait dans un lieu appelé Scharbkhâneh[1], situé dans le voisinage d'Alatagh.

On fut délivré des flots de sa malice et des vagues de ses ruses, et débarrassé de ses artifices. Que sa part soit avec Satan, son conseiller, dont il fut le collègue!

Au camp royal, on multiplia les accusations contre la citadelle d'Arbèle et les fidèles qui s'y trouvaient : le mécontentement contre eux s'accrut. On disait qu'ils avaient tué beaucoup d'Arabes, qu'ils s'étaient révoltés contre le gouvernement, que s'ils rencontraient des Ismaélites[2] ils les mettaient à mort sans pitié. La haine grandit, l'audace fut poussée au point de faire entendre ces paroles aux oreilles du roi victorieux et de les répéter devant son trône.

D'après ce que nous avons dit précédemment, Dieu fit trouver grâce aux chrétiens aux yeux du roi. Quand il connut qu'ils étaient affligés, quoiqu'il eût abandonné la voie de ses pères et qu'il eût embrassé un dogme qui rend l'âme amère, il fut cependant bienveillant envers eux. Voici quelle

serment de ne pas prendre les armes contre Cazan, résolut de le livrer à ses ennemis. Il lui dit donc que les troupes de la garnison qui se composait de plusieurs milliers de guerriers, étaient découragées, et que Naurouz ferait bien de répartir les quatre cents soldats qu'il avait avec lui parmi les troupes de la ville pour les exciter à combattre vaillamment. Naurouz, donnant dans le piège, fit placer deux de ses gens dans chaque dizaine des troupes du mélik et resta presque seul dans la citadelle. En un instant tous ses gardes furent faits prisonniers, et le mélik lui-même monta avec quelques hommes robustes à la citadelle où il arrêta Naurouz, le fit garrotter, et, la nuit suivante, l'envoya, sous bonne escorte, à Koutloukschah. Celui-ci au comble de la joie questionna son prisonnier. « C'est à Cazan et non à toi qu'il apppartient de m'interroger », répondit fièrement Naurouz qui persista a garder le silence. Il fut alors jeté à terre et coupé en deux par le milieu du corps. C'était le 13 août (D'Ohsson, IV, 188-190, d'après Raschid).

1. Ou *Scharafkâneh*, selon une autre lecture. Au mois d'août Cazan avait certainement pris ses quartiers d'été, et la donnée de notre auteur paraît beaucoup plus précise et plus vraisemblable que celle des écrivains qui placent le roi à ce moment à Bagdad : « Foulad-Caya partit aussitôt [après la mort de Naurouz] pour porter sa tête à Cazan; il trouva ce prince à Bagdad et la tête de Naurouz resta suspendue pendant plusieurs années devant la prison de cette ville » (D'Ohsson, IV, 190). — Il est d'ailleurs facile de concilier les deux récits en supposant que la tête de l'émir ait été envoyée à Bagdad après avoir été présentée au roi à Scharbkhâneh.

2. C'est-à-dire des Arabes; c'est le synonyme d'hagaréens, tiré du nom d'Ismaël, fils d'Hagar. Cfr. ci-dessus, p. 46, n. 1.

fut la réponse donnée à ceux qui avaient parlé devant le roi contre la citadelle.

Le patriarche était venu avec le camp à Ala-tagh, à cause de la nécessité dans laquelle il se trouvait, car il n'avait plus un lieu où reposer sa tête. Le roi victorieux lui adressa deux des grands de son entourage : l'un était Khodja Raschid ed-Dîn [1], et l'autre l'émir Tarmada [2]. Ceux-ci lui dirent : « Le roi a ordonné. Que Monseigneur le Catholique écoute son ordre. »

Le Catholique répondit : « Sans doute; qui donc ne reçoit pas les ordres du roi ? — qu'il vive à jamais ! »

Ceux-ci reprirent : « Le roi ordonne : Si le roi faisait sortir les chrétiens de la citadelle et leur donnait des terres, de l'eau et des maisons, s'il les défendait contre tout ce qui peut leur nuire, les faisait amener ici et les exemptait de toute charge d'impôt, qu'adviendrait-il ? que t'en semble-t-il ? L'inimitié a grandi entre les deux religions des Arabes et des Syriens ; si la chose reste en l'état actuel il s'ensuivra pour

1. Il s'agit du célèbre historien persan. Fadhel Allah Raschid ed-Din, fils d'Aboul-Kaïr, fils d'Ali, surnommé *el-Tahib* (*le médecin*) naquit à Hamadan et exerça d'abord la médecine. Selon quelques historiens, il était né juif et se fit mahométan. Il passait pour un esprit fort : par ses mérites et aidé de la faveur de Cazan, il s'éleva à la première dignité de l'empire. Sous le règne d'Oldjaïtou il continua à jouir des honneurs dus à ses mérites, mais sous Abou-Saïd, successeur de ce prince, un autre vizir avec qui il partageait l'administration de l'empire, Ali-Schah, jaloux de l'influence de Raschid, résolut de le perdre. Après avoir essayé beaucoup d'intrigues, il le fit accuser d'avoir fait empoisonner par son fils Soultan-Ibrahim le roi Oldjaïtou. Tockmak et Hadji Dilcandi témoignèrent contre eux et ils furent condamnés à mort. Ibrahim fut exécuté sous les yeux de son père et Hadji coupa Raschid par le milieu du corps (18 juillet 1318). Ses biens et ceux de sa famille furent confisqués. Sa tête fut promenée à Tauriz, ses membres furent exposés en divers lieux et son trone fut brûlé. Il était âgé de plus de quatre-vingts ans.

Le principal ouvrage auquel Raschid ed-Din doit sa célébrité est intitulé *Djamâ out-Touarik*, ou *Collection des Annales*. Il s'étend depuis le règne de Houlaghou jusqu'à la mort de Cazan.

L'histoire des règnes d'Oldjaïtou et d'Abou-Saïd a été écrite par Massoud, fils d'Abdallah, sur l'invitation du sultan Scharoukh, fils et successeur de Tamerlan, pour compléter l'histoire de la dynastie de Houlaghou. Cet immense ouvrage, entrepris à la sollicitation de Cazan, est un très curieux spécimen de la littérature orientale. Il est fort précieux par les renseignements qu'il contient sur l'histoire et la géographie de l'Asie. On n'en connait en Europe qu'un seul manuscrit complet conservé au British Museum. Cfr. QUATREMÈRE, *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Raschid ed-Din*, en tête de sa traduction de l'*Histoire des Mongols* (*Collect. Orient.*, t. I).

2. Je ne sais quel personnage peut désigner cette transcription syriaque d'un nom mongol. Peut-être s'agit-il du général Taremtan, qui combattit dans le Khoraçan sous les règnes d'Oldjaïtou et d'Abou-Saïd son successeur.

cet empire de graves dommages; beaucoup d'autres se révolteront si on ne réprime ceux-ci. Que dira le patriarche de ce dessein et de la manière de l'accomplir? »

Celui-ci leur répondit. En entendant cela ses yeux se remplirent de larmes; sa bouche laissa échapper l'expression de sa douleur amère et il dit en suffoquant : « J'ai entendu l'ordre du roi mon maître; personne ne peut s'en écarter ni en changer la teneur. Mais, quand je me souviens de ce qui m'est arrivé et que je le fais connaître, le ciel et la terre sont contraints de pleurer. S'il vous plaît, puisque vous demandez de moi une réponse à donner au roi victorieux, voici ce que je dis : « J'avais une résidence à Bagdad, avec une église et « une dotation foncière; tout cela m'a été enlevé [1]. L'église et « la résidence de Maragha ont été détruites de fond en comble « et on a enlevé tout ce qui y avait été déposé, comme vous « savez [2]. J'ai à peine échappé au massacre de Tauriz, comme le « fait est manifeste [3]. L'église et la résidence de Tauriz ne sont « qu'une place nivelée et tout ce qu'il y avait a été pillé; la « résidence de la ville de Hamadan a disparu avec l'église : « on ne peut pas même en montrer la place [4]. Reste la rési- « dence et la citadelle d'Arbèle occupée par une centaine « d'habitants. Voulez-vous aussi disperser et piller ceux-là? « A quoi bon la vie? Que le roi m'ordonne de retourner en « Orient d'où je suis venu ou d'aller finir mes jours au pays « des Francs! »

En entendant cela, les envoyés furent peinés et leurs yeux se remplirent de larmes. Ils se levèrent aussitôt, allèrent en hâte trouver le roi victorieux et lui transmirent exactement ces réponses. Alors le roi — qu'il vive à jamais! — ordonna de ne pas faire sortir les chrétiens de la citadelle, et, s'ils manquaient de vivres, de leur en fournir pendant l'hiver, aux frais du Diwan, jusqu'à ce que l'armée puisse descendre à leur secours.

1. Cfr. ci-dessus, p. 117.
2. Voir ci-dessus, pp. 109 et 121.
3. Il faut conclure de cette phrase que le Catholique se trouvait à Tauriz au moment du pillage des églises. L'événement devrait donc être placé dans les premiers jours d'octobre 1295 au moment où le patriarche s'enfuyait de Maragha, ce qui concorde bien avec les données de BAR-HÉBRÉUS (*loc. cit.*).
4. Cfr. ci-dessus, p. 117.

Un émir, homme haineux, empêcha cela; il écrivit et agit autrement [1].

Ce qui importait c'était la délivrance des malheureux habitants de la citadelle enfermés dans ses murs.

Après beaucoup de fatigues et des courses continuelles, un édit parut et des envoyés furent désignés pour aller à Arbèle délivrer les habitants de la citadelle.

Le Catholique fit partir un évêque avec eux pour la citadelle, pensant que par son intermédiaire les envoyés se feraient ouvrir plus facilement les portes et que les habitants en viendraient à une complète réconciliation.

Le patriarche se sépara des envoyés et de l'évêque qui allait avec eux. Ceux-ci parvinrent à Arbèle le 14 d'Iloul de l'année susdite (septembre 1297). Ils rétablirent le pont de la citadelle. Ils y entrèrent; ils délivrèrent les habitants et les réconcilièrent avec les Arabes, après beaucoup de difficultés, de tourment d'esprit et d'affliction du cœur.

Les dépenses qui incombèrent au patriarche et aux chrétiens d'Arbèle ne furent pas minimes : dix mille [dinars], sans compter ce qui fut donné par la résidence aux émirs qui leur rendirent ce service, c'est-à-dire quinze cents autres dinars!

Le pacte de réconciliation des Arabes fut signé par leur chef [2], et le pacte de réconciliation des chrétiens avec ceux-ci fut signé par leur métropolitain [3] : un émir emporta les deux écrits et les montra au roi victorieux.

Bientôt parut un nouvel édit ordonnant que la citadelle demeurât aux chrétiens et donnant à ceux-ci le droit de réclamer tout ce qu'on leur avait enlevé.

Le mal cessa et la réconciliation s'affermit par la protection de Dieu et l'effusion de ses miséricordes sur ses créatures.

Cependant, comme les Arabes ne cessent de faire le mal, ils cherchaient à nuire aux chrétiens, ainsi qu'ils ont fait de tout temps. Survint, en effet, un certain Naçr ed-Din, maître

1. Cet émir était un certain Naçr ed-Din dont il est parlé à la fin de ce chapitre et encore plus loin (chap. xvııı).
2. Le scheik Mohammed; cfr. ci-dessous, p. 156.
3. Abraham, dont nous avons rencontré le nom ci-dessus, p. 125.

du Diwan, qui obtint du roi un édit forçant les chrétiens à payer la capitation et à porter des ceintures quand ils iraient par les rues. Cette mesure fut le plus pernicieux de tous les maux. Beaucoup de chrétiens furent massacrés dans la Ville de la Paix (c'est-à-dire à Bagdad [1]). On exigea d'eux sans délai le tribut, c'est-à-dire la capitation, et on les contraignit de s'attacher des ceintures autour des reins. A vrai dire, ce n'était pas [l'acquittement du] tribut, mais une complète spoliation.

Toutes les fois que les chrétiens allaient par les rues ou dans les maisons, on les insultait, on les tournait en dérision, on se moquait d'eux en disant : « Voyez à quoi vous ressemblez avec ces ceintures, misérables ! » On ne laissa de côté aucune des vexations qu'on put leur faire subir, jusqu'au moment où Dieu prenant pitié d'eux, allégea, par sa grâce, les fardeaux qui pesaient sur eux et éloigna d'eux les épreuves dans lesquelles ils étaient tombés et qui les environnaient de tous côtés [2].

1. Le premier nom que Bagdad reçut, à sa fondation, fut celui de *Médinet es-Salam*, qui signifie, en arabe « *Ville de la Paix* ». Les auteurs byzantins contemporains le traduisent par *Irènopolis* qui en est l'équivalent.

2. BAR HÉBRÉUS (*Chron. syr.*, p. 595) semble rapporter cet édit à Naurouz, au commencement de l'année 1607 (octobre 1295), ce qui parait plus vraisemblable, bien qu'il ne soit pas difficile de supposer que Naçr ait renouvelé la même mesure. Il s'accorde avec notre auteur sur les détails de la persécution : « Il serait impossible, dit-il, de décrire les vexations et les insultes que les chrétiens eurent à subir, principalement à Bagdad où, dit-on, aucun d'eux n'osait se montrer dans les rues; c'étaient leurs femmes qui sortaient pour acheter et vendre, parce qu'on ne les pouvait pas distinguer extérieurement des femmes mahométanes; mais si par hasard on les reconnaissait, elles étaient insultées et frappées. Enfin, tous les chrétiens habitants de ces contrées furent affligés d'un inénarrable abandon de Dieu. Leurs ennemis leur disaient en se moquant : « Où est votre Dieu ? Voyons si vous avez un protecteur ou un libérateur. » Cette persécution ne se borna pas à nous seuls, elle s'étendit aussi aux Juifs et aux prêtres idolâtres : elle dut même paraitre à ces derniers encore beaucoup plus dure après les grands honneurs qu'avaient coutume de leur rendre les souverains mongols qui leur donnaient la moitié des fonds versés dans le trésor pour en faire des idoles d'or et d'argent. Aussi beaucoup de ces ministres des idoles se firent-ils mahométans à cette époque. »

CHAPITRE XV

Mar Jabalaha est en faveur près du roi et fait achever le couvent de Maragha.

Le Catholique alla cet hiver-là avec le roi victorieux à Moughan, leur quartier d'hiver. De là, il revint avec lui à Tauriz et passa l'été dans le camp [1]. Il espérait ainsi arriver habilement à pourvoir aux nécessités les plus urgentes de son église et aux siennes, à détourner l'impétuosité et la violence de l'obstination de ses ennemis, et à apaiser leur colère.

Pendant ce temps, le roi victorieux rendit un édit par lequel il donnait au patriarche un sceau pareil au grand sceau qui lui avait été dérobé [2] et portant les mêmes caractères que celui-ci, et aussi un *soukour*, c'est-à-dire un parasol [3]. Des lueurs d'affection commencèrent à briller pour le Catholique.

Il alla passer l'hiver de l'année 1610 (1298-1299) dans la citadelle d'Arbèle, dont il n'avait pas vu les habitants depuis l'année que nous avons indiquée, c'est-à-dire depuis 1605. Il fut réjoui de les revoir et passa agréablement avec eux cet hiver. Grande fut la joie du père avec ses enfants et celle des enfants avec leur père : ils sortaient, en effet, des labeurs, c'est-à-dire des épreuves, et ils étaient à peine au lendemain d'un grand malheur et d'une violente douleur.

Quand l'hiver fut passé, au mois de Nisan, le Catholique partit pour le camp [4] et alla trouver le roi à Oughan, sa station d'été. Celui-ci l'accueillit avec grande joie et le traita avec beaucoup d'honneur. Il lui permit de retourner à Mara-

1. Cazan partit de Tauriz le 7 novembre 1297, pour aller hiverner dans l'Arran. Il revint à Tauriz le 25 mai 1298 et quitta de nouveau cette ville au mois d'octobre pour aller passer l'hiver dans l'Irak-Arabi. Il est probable que dans l'intervalle il s'était rendu à la Montagne Noire pour y passer l'été, et c'est vraisemblablement là que le Catholique le rejoignit.

2. Cf. ci-dessus, p. 120.

3. Cf. ci-dessus, p. 11, n. 2.

4. Cazan revenu à Bagdad le 8 mars 1299 quitta cette ville le 20, pour se rendre à Oudjan où il arriva le 28 mai. Il y passa l'été et y épousa, le 17 juillet, Kéramoun, fille de Koutlouktimour.

gha, et, muni de cette permission, le Catholique arriva à cette ville le dimanche *hau dbaitoutch*. Il passa l'été avec beaucoup de satisfaction dans la résidence de Maragha.

Au mois de Teschri [premier] de l'an 1611 des Grecs (octobre 1299), il descendit de nouveau avec le roi Cazan dans les régions d'Arbèle et de Mossoul [1]. L'intention du roi victorieux était de s'emparer des contrées de la Palestine et de la Syrie. Le Patriarche passa l'hiver à Arbèle, dans la citadelle. Pendant tout cet hiver son occupation fut de recueillir les sommes exigées par le couvent dont il avait jeté les fondements [2].

Or, quand le roi victorieux revint de Palestine après avoir foulé aux pieds et broyé les armées de ce pays, après avoir pillé, dispersé, tué, pris des captifs et exécuté tout ce qu'il avait eu l'intention de faire, le Catholique monta de nouveau avec lui dans l'Adherbaidjan [3]. Il s'appliqua à la construction de cette résidence et y apporta tout son soin, jusqu'à ce qu'il l'eût terminée.

Au mois d'Iloul de cette même année (septembre 1300), le roi victorieux Cazan vint trouver Monseigneur le Catholique, à Maragha, et demeura trois jours chez lui. Grande fut la joie des chrétiens. Le roi leur témoigna beaucoup d'affection; il reconnut bien, en effet, qu'ils étaient innocents, sans mauvais desseins et exempts de toute malice. Il partit de chez le Catholique le cœur joyeux, car celui-ci l'avait bien traité. Le

1. Cazan était arrivé à Tauriz le 12 septembre 1299. Il apprit dans cette ville qu'un corps de quatre mille Syriens avait pénétré dans le Diarbékir et s'était emparé de Mardin. Cette invasion excita le ressentiment de Cazan qui n'hésita plus à tenter la conquête de la Syrie. Il quitta Tauriz le 16 octobre, suivit la route de Maragha, Arbèle et Keschaf. Ses femmes l'accompagnèrent jusqu'à Mossoul. Il passa l'Euphrate le 7 décembre (D'Ohsson, IV, 228).

2. A Maragha.

3. On peut lire tout au long dans D'Ohsson (liv. VI, chap. VI) le récit de cette campagne de Cazan en Syrie et des faits d'armes qui la signalèrent, dont les plus importants sont la bataille de Homs, où les Égyptiens furent complètement mis en déroute, et l'investissement de Damas. Le Khan laissa en Syrie le général Koutloukschah et revint dans ses États au mois de février (1300). Il repassa l'Euphrate le 16.

Cazan était à Maragha le 4 juin. Il se rendit de là à Oudjan où il avait convoqué un *kouriltaï* qui s'ouvrit le 23 de ce mois. Après sa clôture, il revint à Tauriz. C'est à ce moment que se place la visite au Catholique. Il est probable qu'il était revenu à Maragha pour étudier à nouveau le célèbre observatoire de cette ville, afin de faire construïre sur le même modèle celui qu'il avait fondé à Tauriz.

roi retourna de nouveau dans la région d'Arbèle et de Mossoul pour l'hiver de l'année 1612 (1300-1301). Le Catholique descendit avec lui; il l'accompagna jusqu'à un endroit proche de Singar [1] et revint passer l'hiver dans la citadelle d'Arbèle [2].

Au retour du roi victorieux, il remonta de nouveau avec lui [3].

Pendant ce retour, les Kurdes [4] s'étaient mis en embuscade pour attaquer Monseigneur le Catholique. Au moment où il passait sur la route, ils lancèrent contre lui des flèches, dont une l'atteignit au doigt et le blessa légèrement.

Le roi victorieux fut irrité de cela; il jura par tous leurs serments qu'il se vengerait de ces Kurdes.

Parvenu à Maragha, le Catholique se rendit au cloître de saint Jean-Baptiste, qu'il avait fondé, et y emmena avec lui les moines qu'il avait rassemblés. Il se proposait de terminer cette construction et il disait : « Si Dieu a pitié de moi, je l'achèverai et la consacrerai. Ce sera pour moi une grande grâce de sa part. »

Le Dieu dont la gloire est adorable lui vint en aide. Son désir fut accompli. La construction fut achevée dans toute sa beauté, dans toute son ornementation; la parole ne peut en

1. Cf. ci-dessus, p. 31, n. 3.

2. Après le départ de Cazan, Koutloukschah avait dû interrompre le siège de la citadelle de Damas, qui avait résisté, et se replier sur la Perse. La Syrie fut reconquise par les troupes égyptiennes. Cazan se prépara en conséquence à faire une nouvelle invasion dans ce pays. Il quitta Tauriz le 30 septembre et arriva devant Alep le 6 janvier 1301.

3. Cette seconde campagne de Syrie ne fut pas heureuse pour les troupes mongoles. La neige et les pluies firent périr beaucoup de bêtes de somme pendant la marche de l'armée sur Damas. La plupart des hommes se trouvèrent démontés. Cazan se vit ainsi forcé de renoncer à son entreprise; il commença sa retraite le 3 février (selon Makrizi; le 18, selon Raschid), repassa l'Euphrate à Er-Rakka, et rejoignit ses femmes, le 23, près de Singar. Haïton (chap. 13) raconte un peu différemment les motifs de la retraite de Cazan. — Voir D'Ohsson, IV, 281-286.

4. Les Kurdes ou habitants du Kurdistan sont un des peuples les plus anciens de l'Asie. Leur origine et leur histoire sont enveloppées d'obscurité. Selon la plupart des auteurs ce sont les anciennes populations connues sous le nom de *Curdi*, *Gordyaei*. On croit aussi que ce sont ces peuples que Xénophon, dans la *Retraite des Dix-Mille*, désigne sous le nom de *Cardaques*. (Voir P. Lerch, *Forschungen über der Kurden*... Saint-Pétersbourg; 1858.) Aujourd'hui, les Kurdes habitent encore le même territoire dépendant en partie de la Perse et en partie de la Turquie. En réalité ils continuent à vivre dans une indépendance presque absolue. Ceux de la Perse payent seulement un léger tribut. Très braves et excellents cavaliers, actuellement encore, ils font de fréquentes razzias dans les territoires environnants.

exprimer les splendeurs [1] : bâtiments superbes, portails admirables, murs et fondements construits en pierre de taille, escaliers de même. La parole est impuissante à dire sa grandeur. Le lieu où elle est située possède une grande consolation et une grandiose magnificence. Les rideaux qui sont à l'entrée du sanctuaire, sur les châsses et sur la sacristie, sont admirables et précieux, faits de tissus variés entremêlés d'or fin. Son mur est assez élevé pour former terrasse tout autour.

Les eaux traversent, au moyen de canaux, toutes les cellules des moines et chassent au dehors toutes les immondices qui s'y trouvent. Il y a une habitation particulière pour le patriarche. C'est même là qu'est actuellement son trône [2] et le Catholique n'en sort pas. La plupart des ordinations s'y font, et les définitions, c'est-à-dire les canons ecclésiastiques, y sont confirmées. Les reliques des saints dont nous allons bientôt donner les noms y sont déposées. Elles répandent des guérisons sur tous ceux qui ont recours à elles. Bien que l'église ait été bâtie sous [le vocable de Mar] Jean-Baptiste, on y a réuni des reliques des saints avec un soin et une diligence qui dépassent la parole. Elles y sont placées pour le secours des fidèles, le refuge de ceux qui pleurent, le repos des affligés, le soulagement de ceux qui souffrent. Ces saintes reliques sont placées en ordre, l'une à côté de l'autre.

La longueur des nefs, d'après le dire de ceux qui les ont mesurées, est de soixante coudées avec le sanctuaire. On avait fait le chœur, le sanctuaire et le trésor très spacieux. La coupole, au-dessus de l'autel, est entièrement recouverte à l'extérieur de poteries émaillées en vert et surmontée de la croix.

Voici les noms des saints dont les reliques y sont renfermées : La Mère bénie Madame Marie (un petit morceau du voile de

1. Il est probable que pour l'ornementation de cet édifice on avait mis à contribution les célèbres puits de marbre de Maragha, situés à quelque distance de la ville, près du village de *Deh-Kourgan*. Ces marbres sont formés par les dépôts cristallins de nombreuses sources chargées de carbonate de chaux. D'un grain très fin, ils sont employés en plaques minces et translucides très appréciées dans toute la Perse.

2. Cette observation confirme ce que j'ai dit dans l'*Avant-propos* au sujet de la date de la composition de l'*Histoire de Jabalaha;* car les successeurs de ce patriarche ne résidèrent pas longtemps à Maragha : « Anno 1338, Denha [Catholicus] Camelisae in partibus Orientis versabatur. » ASSÉMANI, *Bibl. or.*, t. III, part. 2, p. 629.

sa tête, que feu Rabban Çauma avait rapporté des contrées des Francs)[1]; Mar Jean-Baptiste; les saints apôtres Pierre et Paul[2] — que leurs prières soient avec nous! ; — Mar Thomas l'apôtre[3]; Mar Georges[4]; Mar Adai[5] et Mar Maris[6] apôtres et évangélisateurs de la région de l'Orient; Mar Étienne[7]; Mar Cyriaque[8] le saint martyr, avec les Quarante martyrs[9]; Mar Siméon Bar Çaboë[10]; Mar Jean de Daïlam[11]; Mar Ser-

1. Cf. ci-dessus, p. 92.

2. Les Nestoriens ont un culte spécial pour les deux grands Apôtres. Voir P. Martin, *Saint Pierre et saint Paul dans l'Église nestorienne*, dans la *Revue des sciences eccl.;* Amiens, 1875.

3. Voir ci-dessus, p. 63, n. 3.

4. Voir ci-dessus, p. 99, n. 3.

5. Voir ci-dessus, p. 63, n. 3.

6. Voir ci-dessus, p. 29, n. 1.

7. Voir ci-dessus, p. 71, n. 2.

8. Saint Cyriaque ou Cyr souffrit le martyre avec sa mère sainte Julitte au temps de la persécution de Dioclétien, en 304, à Tarse en Cilicie, où sa mère s'était réfugiée après avoir quitté Icône, sa ville natale, et avoir séjourné à Séleucie. Dénoncée comme chrétienne, Julitte fut conduite devant le préfet Alexandre qui ordonna de l'étendre sur le chevalet et la fit rouer de coups de nerfs de bœuf. Ayant voulu pendant ce temps caresser le jeune Cyr âgé de trois ans, celui-ci irrita, par sa résistance et ses paroles, ce gouverneur qui saisit l'enfant par le pied et lui brisa la tête contre les marches de son tribunal. Julitte, après avoir beaucoup souffert, eut la tête tranchée. L'Église latine célèbre la fête de ces martyrs le 16 juin et les églises orientales le 15 juillet. — Cf. Ruinart, *Acta sincera*, p. 517; et aussi : *Acta sanctorum*, juin, t. III, p. 17; Assémani, *Bibl. or.*, III, 647, 652; Les actes de ce saint ont été édités en syriaque par Bedjan, *Acta mart. et sanct.*, t. III, pp. 254-283.

9. Voir ci-dessus, p. 99, n. 4.

10. Siméon Bar Çaboë succéda, sur le siège épiscopal de Séleucie, à Papas qui avait assisté au Concile de Nicée et qui mourut vers 332. Il fit plusieurs réformes liturgiques et a laissé des *Lettres* et des *Cantiques* (Ebedjésus, *Cat. script.*). Sous son épiscopat eut lieu la grande persécution de Sapor contre les chrétiens. Siméon fut pris et enfermé avec cinq évêques, et quatre-vingt-dix prêtres, diacres et fidèles. On leur fit subir les plus cruels tourments sans pouvoir vaincre leur constance. Tous furent mis à mort sous les yeux de l'évêque qui fut exécuté le dernier. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la date exacte de leur martyre. S. E. Assémani (*Acta mart. orient.*, Praef., p. 71-81) le fixe au vendredi 14 de la lune de Nisan de l'an 118 des Perses, 32 de Sapor, 341 de notre ère. Saint Siméon souffrit le martyre à Ledan et fut enseveli à Suse, ville de la région d'Élam (*Bibl. or.*, I, 3). Les actes du martyre de Siméon et de ses compagnons ont été édités dans les *Acta martyr. orient.*, t. I, p. 10-12, et de nouveau par Bedjan, *Acta mart. et sanct.*, t. II, p. 128-208. Voir en outre *Bibl. or.*, t. I, p. 2-8; Bar Hébréus, *Chron. eccl.*, II, 31-36.

11. « Johannes, patria Hadatensis, monachus coenobii Jesu-Zachae, quod Beth Raban appellatur, Dilumitae cognomen adeptus est quod a Dilumitis in captivitatem ductus apud eam gentem dies clausit. Sunt autem Dilumitae populi in littore Hyrcani seu Caspii maris, in Media magna, ad occasum habentes Adorbiganam, ad austrum Cazuinum urbem, ad ortum Rajam et Tabrestanam, ad boream Caspium mare, teste Abulpheda in Tabulis geogr., n. 163, qui regionem eorum *Dailam* arabice vocat eosque cum Galanitis conjungit, ipsos vero Galanitas nunc provinciae *Cheilan*, arabice *Gilan*, appellari affirmat. Porro Johannes

gius, Mar Bacchus [1]; Mar Schalita [2]; Mar Saba le martyr [3]; Mar Hannanjésus [4]; Mar Samuel [5]; Mar Jacques l'Intercis [6]; Mar Çaliba [7]; Mar Jésusabran [8]; Mar Élisée

claruit temporibus Ananjesu primi patriarchae, circa ann. Chr. 690, ut ex Amro dixi, t. II, p. 425. Ejus gesta ex Abu-Noë celebri apud Nestorianos auctore descripta, in suam *Historiam monasticam* translulit Margensis lib. II, cap. 22-25. » Assémani, *Bibl. or.*, t. III, part. I, p. 185. L'*Histoire monastique* de Thomas de Margha vient d'être éditée, avec une traduction anglaise, par M. W. Budge. La plus grande partie des chapitres concernant Jean de Daïlam se trouve déjà reproduite dans Assémani, *loc. cit.*, p. 183-185.

1. Ces deux saints, dont les noms sont presque toujours associés, étaient des officiers distingués qui servaient dans les armées de l'empire. Ils souffrirent la mort sous Maximien, après avoir enduré de cruels tourments, à Rasaphe, dans le diocèse de Hiéraple, en Syrie, où on montrait autrefois leur tombeau, et où l'évêque du lieu, Alexandre, fit bâtir une magnifique église sous leur vocable, en 431. Justinien fortifia la ville de Rasaphe, lui donna le nom de Sergiopolis et la fit métropole de la province. Théodoret, Jean Moschus, Evagre, Grégoire de Tours, Bède et tous les martyrologes parlent de ces martyrs dont le culte fut très répandu en Orient et même en Occident. Nous n'avons point d'Actes authentiques de leur martyre. Cf. Tillemont, *Mém.*, t. V, p. 491. P. Bedjan a publié des *Actes* syriaques de nos deux saints dans ses *Acta martyr. et sanct.*, t. III, pp. 283-322.

2. Voir ci-dessus, p. 52, n. 1.

3. Il y a deux martyrs de la Perse principalement célèbres parmi beaucoup d'autres saints qui ont porté ce même nom de Saba, signifiant *vieillard*, *vénérable*. L'un fut mis à mort vers l'an 350 et l'autre, surnommé l'Adorateur du Christ et le Docteur des Gentils, vers l'an 380. On trouvera le résumé de leur histoire dans Hoffmann, *Auszüge aus syrischen Akten persicher Märtyrer* (pp. 22-28, pour le premier, et pp. 68-78, pour le second). Le texte syriaque de leurs *Actes* a été publié par Bedjan, *Acta martyr. et sanct.* (t. II et t. IV).

4. Hannanjésus « cognomento Hagira, hoc est claudus, hujus nominis primus Syrorum Nestorianorum Patriarcha post Johannem Marthae filium ordinatus fuit anno Christi 685. Obiit in coenobio Jonae apud Niniven, anno Chr. 699, quum annos 14 sedisset, multaque a Johanne Leproso qui sedem patriarchalem invaserat passus fuisset, ut ex Amro et Bar Hebraeo fuse retuli, t. II, p. 423. » Assémani, *Bibl. Or.*, t. III, part. 1, p. 154. Je n'ose cependant pas affirmer absolument l'identité de ce personnage avec celui qui est mentionné parmi les saints dont les reliques se trouvaient à Maragha. Ce nom, très commun parmi les chrétiens orientaux, fut porté par beaucoup de pieux personnages. Peut-être s'agit-il d'un de ces nombreux martyrs mis à mort durant la persécution de Sapor et dont les *Actes* ne nous sont pas parvenus.

5. Il s'agit peut-être du personnage de ce nom qui fonda, à la fin du IVe siècle, le célèbre couvent de Cartamin, situé dans les environs de Mardin. Bar Hébréus (*Chron. eccl.*, II, 122) l'appelle « *le saint archimandrite Mar Samuel* », et prétend qu'il fonda ce monastère, avec son disciple Mar Siméon, d'après les plans qui lui avaient été montrés par un ange. Nous n'avons pas d'autres documents sur ce saint.

6. Voir ci-dessus, p. 100, n. 1.

7. Ce nom, qui signifie *croix*, est très commun. Il est impossible de dire avec certitude de quel saint il s'agit ici. Cependant, dans un lectionnaire nestorien conservé au British Museum (*add. ms.*, 17,923), on trouve mentionnée (fol. 159 *a*) la commémoraison de Sabarjésus et autres fondateurs du couvent de Beth Nouhadra, parmi lesquels figure un Mar Çaliba, qui pourrait bien être celui dont parle notre texte.

8. Ce saint nestorien est appelé un peu plus loin par notre auteur « l'*illustre*

le martyr éprouvé [1]; la sainte fille de Manouch [2]; Schamouna et ses fils [3]. Que leur prière secoure le monde et préserve l'univers de tous les dangers!

Le Catholique consacra l'église et posa la pierre de l'autel le jour de la sainte fête de la Croix adorable, le treize d'Iloul de l'an 1612 des Grecs (septembre 1301). Tous les fidèles bénis de l'Adherbaidjan se réunirent en ce jour de sa consécration et vinrent apporter des offrandes et des dîmes, chacun selon ses moyens, chacun selon sa position et son rang. Ils se réjouirent tous vivement.

Monseigneur le Catholique fit un grand festin dans lequel il réunit des personnes de toutes les confessions. Il leur présenta à tous la coupe et les enthousiasma. Il les bénit, comme le roi Salomon, après avoir achevé le grand temple, bénit le peuple du Seigneur [4].

La totalité des dépenses qu'il consacra à cet édifice, jusqu'à son achèvement, est de quatre cent vingt mille zouz.

Aux évêques et aux moines, aux architectes, c'est-à-dire aux charpentiers et aux artisans, et à quiconque y avait travaillé, il donna des vêtements, à chacun selon sa condition et son labeur.

Maintenant encore les prières et les messes continuent

martyr » (p. 158). Sa vie, écrite par Jésujab qui occupait le trône patriarcal de Séleucie de 650 à 660 de notre ère, existe dans le ms. syriaque CLXI de la Bibl. vaticane sous ce titre : « Historia sancti Jesusabrani confessoris et monachi inclyti scripta a Beato Mar Jesujabo Adiabeno Catholico Patriarcha Orientis. » Je ne sache pas qu'elle ait été publiée. Son contenu ne m'est connu que par la courte note d'Assémani, ainsi conçue : « Notandum tamen est quod etsi Jesusabranus a Jesujabo dicatur ex Magorum secta ad Christi fidem conversus, et propter eamdem fidem in vincula per annos quindecim conjectus, ac demum in crucem actus fuisse; idem tamen fertur nestorianam heresim coluisse. » *Catalogus Bibl. Vatic.*, t. III, p. 328.

1. Probablement un de ces nombreux martyrs de Perse dont nous ignorons encore la vie.

2. Il s'agit évidemment d'une pieuse femme de l'Ancien Testament. Dans une prière pour les cérémonies de la tonsure des religieuses on invoque « ... Thamar, Rachel, Ruth, Marie sœur d'Aaron, la sœur de Sama qui fut martyre, la *sainte fille de Manouch*, Debora, Anaël qui tua Sisara, la mère de Samson, ... » (*Cat. Bibl. vatic.*, t. II, p. 368). D'après la place qu'elle occupe dans cette énumération notre sainte pourrait bien être cette Rahab qui accueillit les espions de Josué (Jos., II).

3. C'est sous ce nom que les Syriens désignent la mère et les sept frères, ses enfants, qui furent mis à mort, sous le règne d'Antiochus Épiphane, pour avoir refusé de manger les viandes prohibées (II Mach., VII).

4. II *Chron.*, VI.

dans cette église. Elle est, pour tous les Orientaux, un but de pèlerinage, une maison de refuge qui répand les secours.

Le Catholique donna, en effet, à ce saint monastère un village situé à l'est de Maragha, appelé Dahbi, qu'il avait acheté onze mille dinars. Il le constitua en waqf, c'est-à-dire en fondation pieuse, à ce saint monastère auquel il assigna encore d'autres biens-fonds, tels que jardins, vignes, potagers, terres labourables, etc., afin que leurs revenus, c'est-à-dire leurs fruits, puissent pourvoir aux besoins de la vie et à l'alimentation des moines, aux lampes, aux cierges, aux réparations et à l'entretien de ce saint lieu. Il appela ce saint monastère *Malka d'oumrê* (le *Roi des monastères*).

Que [Dieu] accueille son mérite; qu'il lui accorde, comme récompense de ses peines, les délices du royaume céleste et une demeure avec les saints amis de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il place à sa droite quiconque a travaillé avec lui et l'a aidé dans cette grande œuvre! Amen.

CHAPITRE XVI

Affection du roi Cazan pour Mar Jabalaha; sa mort.

Après l'achèvement de ce couvent et sa consécration, Monseigneur le Catholique se rendit à Tauriz, près du roi victorieux Cazan qui l'accueillit avec satisfaction, se réjouit de le voir, l'honora plus que de coutume et le traita d'une manière extraordinaire. Il l'interrogea sur sa construction et sur son entreprise. Le Catholique ayant répondu qu'elle était entièrement achevée, le roi victorieux tressaillit de joie et d'allégresse. Le Catholique le bénit [1] en présence des assistants.

Le roi partit pour passer l'hiver à Moughan. Il permit à Monseigneur le Catholique de demeurer dans son monastère pendant l'hiver « car, dit-il, c'est un édifice nouveau et il sera agréable à son maître, à cause de la grande peine [qu'il s'est donnée]. »

1. C'est-à-dire, lui souhaita des bénédictions, le félicita.

Au retour de l'année [1], le roi revint de Moughan. Le Catholique alla le voir et le bénir. Cette rencontre fut la plus joyeuse et cette entrevue la plus affectueuse de toutes. Le roi lui assigna un siège d'honneur à sa droite; il lui fit divers présents, [entre autres] une païza [2] avec insignes et de précieux vêtements royaux [3]. Il lui témoigna l'affection sincère d'un cœur très pur.

Monseigneur le Catholique le remercia et retourna à Arbèle en l'an 1614 des Grecs (1302), pour se rendre de là à Bagdad. Il y avait longtemps — à peu près neuf ans — qu'il n'était pas allé à ce grand siège. Le principal motif de sa venue était que le roi victorieux avait résolu lui-même de s'y rendre.

Il partit d'Arbèle le vendredi après la fête de Noël [4] et arriva à Bagdad la veille [5] de la sainte Épiphanie (1303). Il célébra cette fête dans le monastère de Dârat Roumâyé [6]. Toute la population se réjouit en lui, et sa propre joie fut immense.

Après vingt jours il quitta Bagdad et partit pour aller voir le roi Cazan à Hellah [7], [ville] située auprès de cette Babylone que le roi chaldéen Neboucadnaçr avait bâtie.

1. De l'année mongole qui commençait le 1er février (voir ci-dessous, p. 140, n. 1), c'est-à-dire au printemps de l'année 1302. Le Catholique passa sans doute l'été près du roi, puisqu'il le quitta en l'an 1614 des Grecs qui commençait au mois d'octobre 1302.

2. Cfr. ci-dessus, p. 11, n. 2.

3. Ces distributions de vêtements précieux et de robes d'honneur, dans les circonstances solennelles, dont nous avons déjà rencontré de nombreux exemples, étaient très en usage chez les Mongols.

Marco Polo (chap. LXXXVIII) nous raconte que plusieurs fois l'an aux grandes fêtes, Khoubilaï-Khan donnait à chacun des douze mille « barons et chevaliers » qui formaient sa garde des robes de différentes couleurs, qui sont « aournées de pierres et de perles et d'autres nobles choses moult richement et de moult grant vaillance. Encore lor donne à chascun de ces douze mille barons avec chascune robe... une ceinture d'or moult belle et moult riche et de grant vaillance. Et encore une paire de chaucemente de camut qui est bourgal labouré de fils d'argent moult soutilement; si que, quant il ont ce vestu, si semble chascuns d'eux roys ».

4. Le 28 décembre 1302.

5. Le 5 janvier.

6. Cf. ci-dessus, p. 101, n. 4.

7. *Hillah* ou *Hellah*, en arabe *Hellah el-Feïa* (Hella la vaste), est aujourd'hui une petite ville de l'Irak-Adjemi (Turquie d'Asie), située sur l'Euphrate et à 100 kilomètres au S. de Bagdad. Son enceinte confine aux ruines de l'antique Babylone, au milieu desquelles on a fait, en ces derniers temps, d'importantes découvertes. Hillah fut fondée en l'an 1100 de notre ère. Un voyageur arabe, Ibn Djobaïn, qui la visita à la fin du XIIe siècle, en parle déjà comme d'une cité populeuse. La ville moderne, bâtie pour la plus grande partie avec des briques

Dès son arrivée, il se rendit près du roi, le jour où les Mongols célèbrent la *Fête Blanche* [1]. Celui-ci le reçut avec une joie au-delà de toute expression; il lui demanda comment

provenant de l'ancienne cité sa voisine, a beaucoup perdu de l'importance qu'elle eut autrefois.

Cazan était parti de Tauriz au mois de juillet (1302) pour Oughan. Après avoir célébré grandiosement l'inauguration de son palais d'été (cf. ci-dessus, p. 118, n. 2) il quitta cette station le 26 août, et, passant par Hamadan, vint à Hillah où il arriva le 6 décembre. Il y réunit ses troupes pour une troisième expédition en Syrie. Il passa l'Euphrate le 30 janvier suivant, au témoignage de Raschid ed-Din qui l'accompagnait dans cette campagne. Actuellement encore, c'est à Hillah qu'on traverse le fleuve sur un pont de bateaux.

1. Il est probable que la *Fête Blanche* se célébrait à la cour des rois mongols de la Perse avec des cérémonies analogues à celles qui étaient observées à la cour du Khakan de Péking. Marco Polo nous en a laissé la description dans le chapitre (LXXXVII) où « *ci devise de la grant feste que le grant Kaan fait à leur chief de l'an* ». En voici le texte :

« Il est voirs que il font leur chief de l'an le moys de fevrier et le grant sire et tous ceux qui sont sougiet à li font aussi une tel feste si comme je vous conterai.

« Il est usage que le grant Kaan o tous ses subgiez se vestent touz de robes blanches, si que chascuns en celui jour et hommes et femmes petis et grans sont tous vestus de blanc. Et ce font il pour ce que blanche vesteure leur semble bonneureuse et bonne; et por ce la vestent il le chief de leur an, à ce que tuit l'an aient bien et joie. Et cestui jour toutes les genz de toutes provinces et régions et royaumes et contrées, qui de lui tiennen, terre, li portent grans presenz d'or et d'argent et de perles et de pierres et de mains riches draps. Et ce font il à ce que tuit l'an le seigneur en provist avoir tressor assez et joie et leesce. Et encore se presentent l'une gent à l'autre, choses blanches, et s'acollent et baisent et font grant joie, à ce que tout l'an il aient joie et bonne aventure et sachiez qu'en ce jour vient presens au grand seigneur de plusieurs parties qui sont ordennees, plus de cent mille chevaux blans moult beaus et riches. Et en celui jour tous ses olifans qui sont bien cinq mille sont tuis couverts de draps entaillés moult beaus et riches et porte chascun sur son dos deux ecrins moult beaulx et riches qui sont tout plains de vessellemente du seigneur, et d'autre riche hernois qui besoigne à celle court de la blanche feste. Et encore y vient grandisme quantité de chameus aussi couvers de moult riches draps qui sont tout chargiés de choses qui besoignent à ceste feste et tuit passe par devant le grand Sire; et ce est la plus belle chose à veoir qui soit ou monde.

« Encore vous dit que le matin de celle feste, avant que les tables soient mises, touz les roys et touz les barons et touz les contes, et touz les ducs et marchis et barons et chevaliers et astronomiens et philosophes et mires et fauconniers et mains autres officiers de toutes les terres entour, viennent en la grant sale devant le seigneur. Et ceux qui ne puent [entrer] dedens demeurent en tel lieu dehors que le seigneur les puet bien touz veoir. Et sont tuit ordené en tel maniere. Premierement sont ses filz et ses neveus et ceux de son lignage emperial. Apres sont les roys et puis les ducs, et puis chascun apres l'autre selonc son gré qui li est convenable. Et quant il sont assis chascuns en son lieu, adonc se lieve un des plus sages et dist à haute voiz : « enclinez et aourez. » Et tantost que il a ce dit, il inclinent maintenant et mettent leur front en terre, et font leur oroisons envers le seigneur. Et l'aourent aussi comme se il fut diex. En telle maniere l'aourent par quatre fois. Et puis vont à un autel qui moult est bien aournez. Et sus de cel autel a une table vermeille en laquelle a escript le nom du grant Kaan. Et y a bel encensier d'or, et

allaient ses affaires et pourquoi il avait pris la peine de venir près de lui. Monseigneur le Catholique répondit ce qu'il fallait.

Or, le roi avait pris la résolution d'entrer de nouveau en Palestine, de conquérir et de subjuguer ces régions.

Après quelques jours, Monseigneur le Catholique eut une nouvelle entrevue avec lui pour [prendre congé et] retourner à Bagdad. Le roi lui donna cinq pièces d'étoffes précieuses qui servaient pour les vêtements royaux et lui régla toutes ses affaires selon son désir.

Le roi entra dans ces contrées et le Catholique retourna à Bagdad, où il demeura à Dârat Roumâyé. Il y passa le reste de l'hiver, espérant remonter à la fin du carême vers l'Adherbaidjan et se fixer dans le monastère qu'il avait construit à Maragha.

Le dix du mois de Nisan de cette année (avril 1303), il partit de Bagdad, sa ville patriarcale, et le treize du mois de Yar (mai), il arriva à la ville de Maragha et parvint en bonne santé au monastère qu'il avait fondé. Ensuite, le dix de Haziran (juin), le roi victorieux vint lui-même à ce monastère [1]. Monseigneur le Catholique alla à sa rencontre et le reçut en grande pompe. Il donna un grand banquet, comme il convenait, au roi, aux princes, aux émirs et aux grands de l'empire.

Le roi fit beaucoup d'honneur à Monseigneur le Catholique; il l'éleva en dignité au-dessus de toute mesure, il lui fit

encensent celle table et l'autel a grant reverence; puis s'en torne chascuns en son lieu.

« Et quand ils ont tout ce fait, adonc se font les presens que je vous ai conté, qui sont de si grant vaillance et si riche. Et quand les presens sont tuit faits, et il a veues toutes ces choses si li mettent toutes les tables. Et quant elles sont mises, si s'assiet chascuns en son lieu si ordeneement comme je vous ai conté autrefois. Et quand ils ont mengié, si viennent les jugleours, et soulagent la court si comme autrefois avez ouy. Quant tous ce est fait si s'en torne chascun en son hostel. — Or vous ai devisé de la blanche feste du chief de l'an. »

1. La troisième campagne de Cazan ne fut pas plus heureuse que la seconde. Après avoir laissé la direction de la campagne à ses généraux, il repassa l'Euphrate le 2 avril, se rendit à Singar où ses femmes vinrent le rejoindre, traversa le Tigre et attendit dans la plaine de Keschaf l'issue de son expédition. Koutloukshah, après avoir été complètement défait à *Merdj us-Safar* non loin de Damas, ramena les débris de l'armée en-deçà de l'Euphrate et rejoignit Cazan le 7 mai. Celui-ci partit dès le lendemain pour Onghan en passant par Maragha.

d'excellentes et sublimes promesses et enleva son propre manteau pour l'en revêtir, ce qui causa une grande joie aux fidèles.

Le roi coucha au monastère. La nuit, tandis qu'il dormait, il vit en songe trois anges qui se tenaient au-dessus de lui : l'un portait des vêtements rouges, les deux autres des vêtements verts brillants. Ils le consolèrent et l'assurèrent de la guérison des douleurs dont il souffrait aux talons.

Le lendemain matin, le roi sortit une belle croix en or fin, ornée de pierres précieuses d'une grande valeur, dans laquelle se trouvait une parcelle du bois adorable de la Croix de notre Sauveur, que Monseigneur le Pape des Romains lui avait envoyée en signe d'honneur [1]. Il en fit cadeau à Monseigneur le Catholique. Il raconta son songe devant tous les assistants et avoua que c'était par les bénédictions de cette

1. Il est probable que cette croix lui avait été rapportée par ce même Buscarel qui avait déjà, comme nous l'avons vu, rempli la fonction d'ambassadeur en Occident pour le compte d'Argoun et qui fut de nouveau envoyé en Europe par Cazan, ainsi que nous l'apprenons par deux lettres d'Édouard I[er], roi d'Angleterre, adressées l'une à Cazan et l'autre au patriarche d'Orient, évidemment notre Jabalaha. Nous reproduirons ailleurs cette lettre (Cf. Rémusat, *Mém. cité*, p. 388). Buscarel est ici appelé Buscarellus de Guissurfo.

Dans sa lettre datée de Westminster (12 mars 1302), Édouard — probablement en réponse aux reproches que Cazan lui avait adressés sur ses délais — s'excuse de ne pas s'être engagé dans une croisade en alléguant les guerres qui le retenaient en Occident. Cette lettre fut portée à la cour mongole par un envoyé du roi d'Angleterre, Geoffroy de Langles, qui était accompagné de deux gentilshommes écuyers, dont l'un était Nicolas de Chartres. Ils rejoignirent Buscarel à Gênes et voyagèrent jusqu'à la cour de Perse, avec lui, son neveu Conrad et Percival de Gisolfi. La relation de leur voyage existe et a été analysée par M. T. Hudson Turner. La cour mongole étant constamment déplacée, la route des envoyés dut être fréquemment changée. Quand l'ambassade partit, la cour était supposée en résidence à Cassaria (l'ancienne Césarée, en Arménie). On trouve les envoyés successivement à Sébaste, Tauriz, Mardin, Erzerum, Coya (?), Perpetum (*i. e.* Baiburt, en Arménie) et Sarakhana. Il est curieux de voir l'équipement dont ils se munirent à Gênes. Il se composait de fourrures, habits, armures, tapis, vaisselle d'argent et pelisses de fourrure. On dit même que la vaisselle d'argent coûta la grosse somme de L. 193. 12 s. 7 d., en monnaie courante (anglaise) de l'époque. Leurs quinze tapis, qui devaient servir de lits, étaient d'une valeur de L. 15. 15 s. 6 d. Leurs armures, y compris sept assiettes de fer et onze petits bassins, coûtèrent L. 44. 5 s. Dans leur voyage à travers l'Asie-Mineure, les Sarrasins leur servirent de porteurs et de serviteurs. A Trébizonde. Buscarel se munit lui-même d'un « *parasole* » (sic). Comme le temps devenait plus chaud, on en acheta un autre à Tauriz. Ceux-ci, dit M. Turner (*Archaeological Journal*, VIII, 49-50), de la valeur de 2 shellings furent leurs plus remarquables acquisitions. Les envoyés, en revenant en Angleterre, ramenèrent avec eux, dans une cage, un léopard qui fut nourri pendant la traversée avec des moutons embarqués à Constantinople pour cet usage (Cf. Howorth, *Hist. of the Mongols*, III, 489).

sainte maison qu'il avait recouvré la santé. Il resta là encore toute la journée, exaltant et honorant le Catholique.

De là, il partit pour le lieu où il avait coutume de passer l'été, c'est-à-dire, Oughan[1]. Le vingt de Haziran (juin) de cette année, il envoya de nouveau à Monseigneur le Catholique un cheval de luxe qu'il montait lui-même, et un manteau d'honneur, avec un courrier pour s'informer de sa santé et lui faire encore de belles promesses. Après cela, au mois d'Ab (août), de cette même année, il lui envoya de nouveau des vases de cristal et des émaux (en persan *gînî*), peints avec de l'or[2]. Il avait, en effet, fait venir des ouvriers de la ville de Damas et de celle de Kâschan[3]. Il montra beaucoup d'affection au patriarche par l'envoi de ces objets[4].

1. D'après Raschid-ed-Din, Cazan arriva à Oughan le 26 juin. Il tint en ce lieu un *kouriltaï* qui s'ouvrit le 17 juillet, lorsqu'on eut fini d'informer contre les officiers qui avaient commandé en Syrie. Ce *kouriltaï* donna lieu à beaucoup de fêtes et à de grandes largesses. « Assis dans une grande tente, où il avait fait déposer les sommes recueillies dans toutes les provinces et entouré de ses principaux officiers, il répartit cet argent en raison des services rendus, ayant soin de motiver ses préférences. Des tas d'habits plus ou moins riches rangés par espèces; des rouleaux d'or et d'argent de différentes grandeurs, sur lesquels était inscrite la quotité de la somme et à quel corps de troupes ils étaient destinés, se donnaient à mesure que le prince appelait chaque corps par son nom. Cette distribution dura près de quinze jours pendant lesquels furent dépensés 300 toumans d'or en espèces [=3 millions de dinars], vingt mille habits, cinquante ceintures garnies de pierreries et trois cents ceintures d'or. » D'Ohsson, IV, 311. C'est probablement en cette même circonstance qu'il envoya des présents au Catholique.

2. Le mot *gini*, *djini*, ou plutôt *tchini* désigne des porcelaines émaillées, et semble dérivé du nom de la *Chine* que les Chaldéens prononcent *tchine*.

3. *Kaschan* est une ville de la Perse, située dans la province d'Irak-Adjemi, à 150 kilom. au N. d'Ispahan sur la route de Téhéran, par 33° de lat. N., et 48° de long. E.; elle fut fondée par Zobéide, femme du khalife Haroun ar-Raschid, et était encore dans ces derniers temps une des villes les plus florissantes de la Perse. On y voyait un superbe palais royal, de belles mosquées, des collèges, des bains remarquables. De nombreuses manufactures d'étoffes : châles, brocart, velours, soieries, et des manufactures d'armes en faisaient tout récemment un centre commercial important et elle comptait 30,000 habitants, lorsqu'elle fut détruite par un terrible tremblement de terre en novembre 1893.

4. « Nous voyons dans tout ce récit Kazan en fréquents rapports avec le catholique Jab-Alaha, et favorisant les chrétiens, mais nulle part il n'est dit qu'il ait reçu le baptême ou pratiqué la religion chrétienne. Au contraire, le récit indique bien qu'il n'était pas chrétien. Ayton ou Haytoum, l'historien arménien contemporain qui avait souvent conversé avec Kazan, ne le dit pas non plus. C'est donc à tort que Darras (*Hist. de l'Église*, t. XXX, p. 108), sur la foi de quelques écrivains occidentaux, déclare que « le fait de sa conversion ne saurait être mis en doute ». J. S. Assémani et Baronius se contentent de citer les témoignages sans se prononcer. Voir Baronii, *Annales eccl.*, ad an. 1301. » Lamy, op. cit., p. 211. — Mosheim lui-même, toujours enclin à exagérer les progrès du christianisme chez les Tartares, se refuse à admettre la

Au mois de Teschri second de l'an 1615 des Grecs (novembre 1303), tandis que le roi était à Tauriz [1], Monseigneur le Catholique descendit, comme c'était l'habitude, pour aller passer l'hiver dans la citadelle d'Arbèle. Tous les prêtres qui se trouvaient là et les notables d'entre les chrétiens se rassemblèrent près de lui.

Après la grande fête de la Résurrection de Notre-Seigneur [2] (1304), le grand émir à qui était confiée l'administration du gouvernement de Diarbekir vint aussi trouver le Catholique, et il monta, tranquillement et en grand honneur, avec lui, au couvent qu'il avait bâti, à Maragha. Ils y parvinrent la veille de la fête de la Pentecôte [3].

conversion de Cazan et nous fait connaitre la source où puisèrent les auteurs qui ont cru à cette conversion. Voici ce qu'il dit à ce sujet : « Sanctus Antoninus (*Chron. P.* III, *Tit.* XX, *Cap. VIII*, § IX *fol.* LXXXII) Gasanum non solum christianum esse factum refert sed prodigium quoque commemorat quo ad veritatem sit adductus. Uxorem duxerat Gasanus filiam regis Armeniae christianam eamque pulcherrimam, et dulcissimo ejus amore flagrabat. Sed accidit, nescio quo fato, ut ea filium ipsi pareret ita deformem, ut vix aliquid humani prae se ferret. Obstupescit Argonus consilium convocat et quid caussae sit, quod ex tam formosa uxore natus sit filius turpissimus, ex amicis quaerit. Hi inde id evenisse respondent quod uxor parum casta cum alio rem habuerit, ex quo adulterio puer esset procreatus ; hanc ob rem principem gravissimo supplicio esse adficiendam, et cum sobole cremandam. Gasanus idem decernit; extruitur rogus, et feminae innocenti sententia adnunciatur. Ipsa ut sibi antea liceat peccata more christianorum confiteri, sacro epulo animam reficere ac puerum baptismo initiare, supplex rogat. Permittit Gasanus : uxor sanctissimum viaticum sumit, puer baptizatur. Sed esse miraculum ! Puer, qui modo deformis erat ac teterrimus, pulcher ex baptismo exit et formosus. Imperator insigni hoc prodigio de pietate uxoris ac religionis Christianorum veritate convictus, eamdem profitetur veritatem et coetui christianorum cum multis aliis publice adscribitur. Ita rem narrat S. Antoninus, qui eam per virum quemdam ex Florentia oriundum innotuisse addit, qui inter Tartaros educatus, et ab iis ad Bonifacium romanum episcopum aliosque Europae principes missus esset ad divulgandum miraculum. Verum enim vero haec omnia non impediunt quo minus tota hec narratio dubia et incerta et veri parum similis nobis videatur » (*Hist. Tartarorum eccles.*, p. 85). L'auteur ajoute qu'il serait bien surprenant de voir la naissance d'un enfant difforme causer une si vive surprise à un prince dont HAÏTON (*Liv. des Hist.*, chap. 41) nous fait le portrait en ces termes : « Et hoc praecipue erat admirandum quod in tantillo corpusculo tanta virtutum copia inveniri poterat. Nam *inter xx mille milites vix potuisset staturae minoris aliquis reperiri, neque turpioris adspectus.* » Il fait encore observer que si le récit avait quelque apparence de fondement, on pourrait l'expliquer bien naturellement par une substitution d'enfant très facile à opérer par l'évêque qui administra le baptême selon le rite nestorien.

1. Cazan arriva à Tauriz le 8 septembre; il y resta jusqu'au 31 octobre, selon RASCHID, et partit ce jour-là pour Oughan.

2. La fête de Pâques se trouvait cette année-là le 29 mars.

3. La Pentecôte était le 17 mai. C'est de Maragha et de cette époque (18 mai 1304) qu'est datée la fameuse lettre de Jabalaha au pape Benoît XI, sur laquelle

Cinq jours après, arriva une nouvelle cruelle, lamentable vraiment affligeante : le décès du roi victorieux Cazan! Il était mort le jour de la Pentecôte [1], vers le soir, dans les environs du Sahand [2]. Tous les habitants des régions de son vaste empire prirent le deuil [3]; son cercueil fut conduit à la ville de Tauriz, le dimanche *coulmedem soʿar* et déposé dans la grande *Coubba* que le défunt lui-même avait fait construire [4].

on s'appuie pour démontrer la prétendue soumission de ce Catholique au Saint-Siège. Nous l'examinerons plus tard.

1. « Cazan, arrivé près de Khaïlbuzurk dans le canton de Raï, retomba malade. Il expédia aussitôt un courrier à Boulgan-Khatoun pour la prier de venir et continua sa route à petites journées jusqu'à Yeskezé-round, près de Cazvin, où Boulgan-Khatoun arriva au commencement de mai. Cazan se sentant près de sa fin assembla les grands de l'État, adressa à chacun d'eux une exhortation et fit son testament par lequel il laissait le trône à son frère Œuldjaïtou, qu'il avait déjà désigné pour son successeur quatre ans auparavant; il recommanda vivement aux assistants de veiller à la stricte exécution de tous les points que renfermaient ses dernières volontés. Après avoir accompli ce devoir, il passa la plupart du temps en retraite. Quoique affaibli par la maladie, il conserva toutes ses facultés et son éloquence naturelle jusqu'au moment où il expira dans la soirée du dimanche 17 mai 1304. » D'Ohsson, IV, 319.

2. Le *Sahand* ou *Sehend* est une montagne de l'Adherbaidjan à 150 kil. sur la rive orientale du lac d'Ourmiah. Son plus haut sommet dépasse 3,500 mètres. C'est du haut de cet observatoire que Monteith dressa la carte de l'Adherbaidjan étendu à ses pieds. Le massif formé de porphyres trachytiques auxquels s'appuient des calcaires, des schistes, des grès, des conglomérats, est très abondant en sources de toute espèce, thermales et froides, acidulées, ferrugineuses, alcalines. Ce sont des fontaines du Sehend qui alimentent les réservoirs de Tauriz et les bains très fréquentés de Lala près du village de Sirdaroud. Une des vallées voisines est un des trois « paradis de l'Iran ». Sur le versant occidental, les eaux très chargées de sel qui descendent dans le lac en augmentent la teneur saline. Une caverne profonde, l'*Iskanderia* « Grotte d'Alexandre », émet en abondance de l'acide carbonique et les animaux qui pénètrent dans cette fissure du sol périssent infailliblement, des amas d'ossements encombrent l'entrée. Pour les indigènes, c'est au fond de l'antre si bien gardé qu'Alexandre a enfoui ses trésors. Les roches du versant oriental sont veinées de cuivre et de plomb argentifère; les gens du pays vont y faire leur provision de minerai uniquement pour en retirer le plomb au feu de leur cuisine, ignorant que ce métal est allié à une quantité d'argent que d'ailleurs ils ne sauraient pas extraire (Czarnotta, *Geologische Reichsanstalt*, II).

3. « Son cercueil fut transporté à Tébriz sur des chevaux de ses écuries, suivi des Khatounes et des Oméras. Les habitants des villes et des villages sur la route, hommes et femmes, sortaient de leurs maisons tête et pieds nus et vêtus de bure, se couvraient la tête de poussière et faisaient entendre des gémissements. Les minarets dans tout le royaume furent couverts de bure; on étendit de la paille dans les rues, les bazars et les places publiques. Les habitants de toutes les classes se vêtirent, pendant sept jours, d'habits déchirés ou de bure. La population de Tébriz, portant le deuil en bleu foncé, alla jusqu'à la dernière station au-devant du convoi; militaires et bourgeois marchaient autour du cercueil, en poussant des sanglots. » D'Ohsson, IV, 350.

4. A Schenb, tout près de Tauriz. — « Jusqu'à ce prince les souverains mongols de la race de Tchinguiz-Khan avaient choisi pour leur sépulture un lieu isolé dont on dérobait soigneusement la connaissance à tout le monde. On

CHAPITRE XVII

Le roi Oldjaitou et Mar Jabalaha.

Il n'y eut aucun trouble, il ne s'éleva de confusion absolument nulle part, grâce à la ferme direction des grands émirs qui tenaient les rênes du gouvernement [1].

Ils envoyèrent chercher le frère consanguin du roi défunt, qui s'appelait Oldjaïtou et se trouvait dans le Khoraçan. Ils le

plantait un bois sur ce terrain et on y plaçait une garde sûre qui en défendait l'approche. Cazan, devenu musulman, voulut suivre en tout les pratiques de sa nouvelle religion et dérogea à la coutume de ses ancêtres quoiqu'elle fût indifférente aux yeux de l'Islamisme. » Il avait visité dans toute la Perse un grand nombre de tombeaux révérés et voulut avoir, lui aussi, un lieu de repos qui fût connu et respecté de tous. Dans ce but il l'entoura d'établissements de bienfaisance. Il jeta donc à Schenb les fondements de grandes constructions. « Ces édifices, plus vastes encore que le célèbre *Kounbed* (coupole) du sultan Sindjar le Seldjoucide, à Merv, qui passait pour le plus grand bâtiment connu, consistaient en un mausolée couvert d'un dôme, une mosquée, deux collèges, l'un du rite Schafi, l'autre du rite Hanefi, un monastère, un hospice pour les Séyids, un hôpital, un observatoire, une bibliothèque, un dépôt d'archives, une maison pour l'administrateur de ces établissements, une citerne qui fournissait de l'eau à boire, et une maison de bains chauds. Il assigna des dotations considérables, soit pour les frais du matériel nécessaire à ces établissements, comme tapis, parfums, lumières, bois, etc..., soit pour l'entretien et les émoluments d'un grand nombre de personnes qui y étaient employées. » D'Ohsson, IV, 272-273.

1. Voici ce que notre auteur entend par une ferme direction : « A la mort de Cazan, son frère Kharbendé, qu'il avait désigné son successeur, se trouvait dans le Khorassan, son apanage. Le général Moulaï lui conseilla de cacher cet événement et de prendre des mesures pour prévenir les troubles que pouvait causer l'ambition du prince Alafrenk, fils de Gaïkhatou, soutenu par le général Harcoudac, qui venait d'être nommé commandant en chef de l'armée du Khorassan. Ce général avait épousé la fille de Coutloucshah qui, étant marié à la sœur d'Alafrenk, voulait élever au trône ce jeune prince. Il fut arrêté dans un conseil que Kharbendé tint avec ses officiers, qu'avant de publier la mort de Cazan on se déferait de ceux qui étaient soupçonnés de vouloir s'opposer à Kharbendé. Trois capitaines des plus distingués furent choisis pour aller ôter la vie au prince Alafrenk..... Lorsqu'ils arrivèrent à son ordou, ce prince ignorait encore la mort de Cazan. Ils lui demandèrent un entretien privé, au milieu duquel Gurdji le tua d'un coup de sabre. » D'Ohsson, IV, 479. Dès que les trois officiers furent revenus, Kharbendé les chargea d'aller s'emparer du général Harcoudac. On le lui amena et il le fit mettre à mort avec tous les siens. Après s'être ainsi débarrassé de son compétiteur, il se mit en route pour Tauriz avec ses familiers et un gros corps de troupes.

firent venir, et le proclamèrent roi le douze de Tamouz de cette année (juillet 1304)[1].

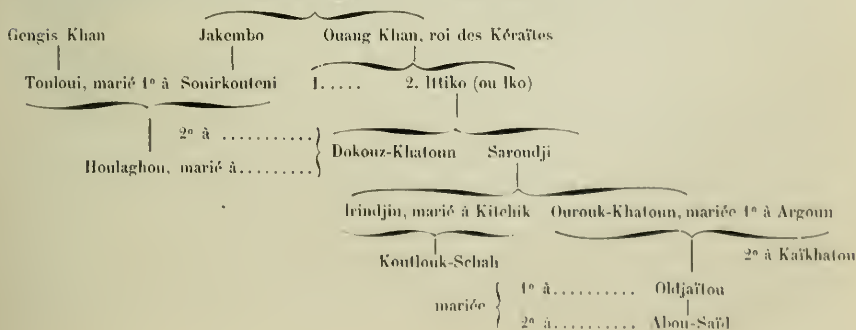
Quand il était petit, au temps du roi Argoun son père, il avait habité à Maragha et il était allé souvent visiter le Catholique avec sa mère Argaou-Khâton qui était chrétienne[2]. Aussi

1. Oldjaïtou arriva à Oughan le 11 juillet, et fut proclamé roi le lendemain; mais il ne fut placé sur le trône que le 21, jour désigné par les astrologues comme propice.

2. Kharbendé était le troisième fils d'Argoun-Khan; il naquit en 1281. Sa mère, Ourouk-Khatoun, arrière petite-fille d'Ouang-Khan, roi des Kéraïtes, était la fille du prince Saroudji frère de Dokouz-Khatoun. « Elle fut surprise par les douleurs de l'enfantement au milieu du désert qui sépare Merv de Sérakhs. Obligés de s'arrêter et souffrant de la disette d'eau, les gens de sa suite étaient inquiets sur leur sort, mais dès que le prince fut venu au monde il commença à tomber une pluie abondante qui répandit la joie dans la troupe; ce qui fit donner au nouveau-né le nom d'*Œuldjaï-Bouka*. Quelque temps après on y substitua celui de *Tamoudar*, selon l'usage des Mongols qui croyaient par ce changement de nom, garantir leurs enfants de l'influence maligne des yeux de l'envie. Plus tard, il fut appelé *Kharbendé*, nom persan qui signifie muletier; enfin après son avènement au trône..., les Émirs et les Vézirs proposèrent au nouveau souverain de prendre le titre d'*Œuldjaïtou Soultan*. Dans la plupart des actes publics, son nom est écrit Œuldjaïtou Mohammed Khoudabendé. Ce dernier nom qui signifie « serviteur de Dieu » remplaça celui de muletier. » D'OHSSON, IV.

Le témoignage de notre auteur affirmant que la princesse Ourouk-Khatoun était chrétienne, concorde avec les paroles du pape NICOLAS IV, dans une lettre qu'il adressa à celle-ci, en 1291, par l'intermédiaire de deux frères mineurs, et avec l'assertion de HAÏTON (chap. 45) qui s'exprime ainsi à son sujet : « Cette princesse fut toute sa vie fort affectionnée à la foi de Jésus-Christ. Elle se faisait célébrer les divins offices et avait toujours chez elle un prêtre chrétien et une chapelle, en sorte que son fils Carbaganda fut baptisé et nommé Nicolas. Il professa la religion chrétienne tant que sa mère vécut, mais après sa mort, il rechercha avec affection la compagnie des Sarazins et embrassa le Mahométisme. »

On voit une fois de plus par ce qui est dit ici de la reine Ourouk-Khatoun et plus bas (pp. 169 et 177) de la femme de l'émir Gaïdjak, l'heureuse influence exercée en faveur des chrétiens par la reine Dokouz-Khatoun (Cfr. ci-dessus, p. 97, n. 6). Comme nous avons eu plusieurs fois occasion de parler des membres de sa famille, pour faciliter l'intelligence de ces relations assez compliquées nous avons dressé le tableau généalogique ci-dessous :



le Patriarche usait-il avec lui d'une grande liberté. Il lui portait une affection sans limite ; il se réjouissait de son avènement et pensait en lui-même : « Celui-ci favorisera l'Église plus que son père, plus que son frère, quand il aura vu et appris l'honneur que celui-ci lui rendait et l'affection qu'il avait pour elle ».

Il ne soupçonnait pas que les changements volontaires sont plus puissants et plus forts que les habitudes et les inclinations naturelles, surtout lorsqu'ils prennent racine et s'affermissent. Or, le roi s'était fait hagaréen dans ces régions. Il avait reçu une autre éducation qui lui avait fait oublier la première [1], et, sous l'influence des nombreux discours qu'il avait entendus, une certaine haine des chrétiens s'était emparée de lui.

Le Catholique vint le trouver et le rencontra deux fois. Ce roi le traita avec honneur, mais non cordialement; il se montra un peu aimable simplement par convenance.

Il prêtait, en effet, une main puissante et un bras vigoureux aux hagaréens en toutes choses : présents, édits, honneurs, construction de mosquées. Ceux-ci, dès lors, méprisèrent ce qui était de l'Église; ils poussèrent leur malice jusqu'à insinuer aux oreilles du roi Oldjaïtou la pensée de s'emparer du couvent que le Catholique avait bâti, de transformer l'église de la ville de Tauriz en mosquée et d'attribuer à celle-ci ses waqfs, c'est-à-dire, ses terres.

Peu s'en fallut que cela ne fût accompli; mais l'aide et la bonté divines éveillèrent l'attention de l'oncle maternel du roi, l'émir sublime Irindjin [2] — que sa vie soit conservée! —

1. On avait fait épouser à ce prince, dans son enfance, Koundjouskab-Khatoun, princesse de la race d'Houlaghou, avec laquelle il fut élevé. Elle lui fit embrasser l'Islamisme après la mort d'Ourouk-Khatoun.

2. L'émir Kéraïte Irindjin, fils de Saroudji, et par conséquent neveu de Dokouz-Khatoun, devint un des personnages les plus importants du règne d'Oldjaïtou surtout après qu'il eut donné sa fille Koutloukschah en mariage à ce prince. Il était, en effet, l'oncle maternel d'Oldjaïtou, car la mère de celui-ci, Ourouk-Khatoun, était fille de Saroudji et sœur d'Irindjin (cfr. p. 147, n. 2). En 1314, il était gouverneur du Roum. Il dut quitter cette province à la suite de troubles et fut nommé gouverneur du Diarbékir à l'avènement d'Abou-Saïd, mais le général Tchoban lui fit enlever cette charge. Aussi, lors du soulèvement de quelques mécontents contre ce généralissime, embrassa-t-il le parti de ces derniers. Il marcha à leur tête contre les troupes royales. Sa fille qui était devenue la femme d'Abou-Saïd, essaya vainement avant le combat de le sauver. Il livra bataille contre sa parole donnée. Il fut pris et réservé avec deux autres chefs pour un supplice ignominieux. On les conduisit à Soultaniyeh où on les

Celui-ci retint leur audace et empêcha leur tyrannie; sans cela, ils allaient s'emparer même du couvent bâti par le Catholique.

Le Patriarche passa l'hiver de l'an 1616 des Grecs (1304-1305) dans la ville d'Ouschnouq [1]. Il y échappa à peine aux mains de ses adversaires et s'en vint au monastère qu'il avait fait bâtir. De là, il gagna le camp, à Oughan, entra avec le roi à Tauriz et s'efforça de faire prospérer les affaires de l'Église. Il reçut un diplôme et revint à son couvent [2].

De cet endroit, il monta passer l'hiver dans la citadelle d'Arbèle, et dès son arrivée, au commencement de l'année 1617 (octobre 1305), il y jeta les fondements d'une grande résidence. Il la bâtit en chaux et en pierres. Il la termina et la décora magnifiquement.

Au commencement du mois de Yar de cette année (mai 1306), il remonta au couvent qu'il avait bâti pour y passer l'été. Ayant appris que le roi avait commencé à exiger des chrétiens l'impôt de capitation, il retourna à Oughan. Il rencontra le roi, mais ne put rien obtenir.

Le roi avait alors commencé à bâtir, sur la limite du territoire de Kazwin [3], une ville qu'il embellit et nomma Soultaniyeh. Il avait rassemblé en cet endroit des artisans de toutes

suspendit par les côtes à des crocs de fer, au-dessus d'un brasier (1319). Sa femme qui l'accompagnait dans le combat avait été tuée dans la mêlée. Voir D'Ohsson; IV, 633-642.

1. *Ouschnouk* ou *Ouschnou*, que les chaldéens appellent aujourd'hui Ouschnouq, est une ville de la province de l'Adherbaidjan, dans le Turkistan persan, située à 58 kil. au S.-S.-O. d'Ourmiah. « Cette ville que j'ai visitée en l'an 617 de l'hégire, dit le géographe arabe Yaqout, a de beaux jardins qui donnent une excellente qualité de poires que l'on porte dans les pays environnants. Elle est presque ruinée. » Cf. Barbier de Meynard, *Dict. géogr. de la Perse*, p. 39. Le colonel Rawlinson a donné une intéressante description de tout ce district dans le *Journal of the geogr. Soc.*, t. X, p. 16 et suiv.

2. A Maragha.

3. *Kaswin* ou *Kazbin* que l'on identifie communément avec l'antique *Arsacia*, capitale des *Caspii*, est située dans l'Irak-Adjémi, à 145 kilom. N.-O. de Téhéran par 36° de lat. N. et 47° de long. E. Le roi Sapor, fils et successeur d'Ardeschir-Babegan, qui fonda la dynastie des Sassanides en 223 de notre ère, s'était fait construire un palais dans cette ville célèbre. Détruite par un tremblement de terre, elle fut reconstruite et fortifiée, en 601. A l'époque de Marco Polo, elle était le chef-lieu d'une province importante. Les Sophis en firent leur capitale jusqu'à Abbas le Grand qui transporta sa résidence à Ispahan (Cfr. Chardin, *Voyage en Perse*, t. II, p. 392). Cette cité compte encore actuellement près de 40,000 habitants.

les parties de son royaume et fit faire des constructions splendides, telles que la parole ne peut les décrire [1].

Comme Monseigneur le Catholique était privé de toute sorte de ressources et que ses dépenses augmentaient, il regagna la résidence qu'il avait fait bâtir dans la citadelle d'Arbèle. Il y passa l'hiver de l'année des Grecs 1618 (1306-1307), puis l'été, et encore l'hiver de l'an 1619. Au mois de Yar (mai 1308), il remonta dans l'Adherbaidjan et alla près du roi, à la ville d'Oughan. Il fut traité avec honneur selon la règle et l'usage.

1. *Soultaniyeh* est aujourd'hui une ville ruinée de la Perse centrale située à 45 kil. S.-O. de Zendjan, sur un plateau, à environ 1,500 m. d'altitude. « Le premier jour de l'an 705 de l'hégire (24 juillet 1305), dit D'Ohsson (IV, 485), Œuldjaïtou jeta les fondements d'une ville dans les riantes prairies de Concour-eulong. Son père Argoun avait conçu ce projet que la mort l'empêcha d'exécuter; Œuldjaïtou voulut l'accomplir. On vit en peu de temps s'élever une cité qui reçut le nom de *Soultaniyeh* [ville du Sultan]. Elle eut plusieurs mosquées, la principale fut bâtie aux frais du sultan et richement ornée de marbres et de porcelaines peintes. Il fonda un hôpital pourvu d'une pharmacie et de tout le mobilier nécessaire, au service duquel il attacha plusieurs médecins, ainsi qu'un collège sur le modèle de celui de Mostausser à Bagdad. Les seigneurs se firent à l'envi bâtir de beaux hôtels. Tout un quartier, contenant mille maisons, fut construit aux frais du vizir Raschid qui, en outre, fit élever un grand édifice flanqué de deux minarets, lequel comprenait un collège, un hôpital et un couvent tous richement dotés. La citadelle était ceinte d'un mur carré, flanqué de tours, dont chaque côté avait cinq cents *guez* (coudées) en pierre de taille, et si épais que sur sa crête quatre chevaux auraient pu aisément courir de front. Œuldjaitou se fit construire un mausolée dans le château; c'était un édifice de forme octogone, dont chaque face avait soixante *guez* de long, couvert d'une coupole qui s'élevait à la hauteur de cent vingt *guez*. Il était percé d'un grand nombre de fenêtres garnies en fer artistement travaillé. Auprès de cet édifice furent fondés une mosquée, un hospice et un hôtel pour les Seyids, établissements qui reçurent des dotations considérables. L'habitation royale se composait d'un pavillon élevé, entouré, à une certaine distance, de douze plus petits, ayant chacun une fenêtre sur la cour qui était pavée en marbre, d'une chancellerie assez vaste pour contenir deux mille individus et de plusieurs autres bâtiments. » L'historien Novaïri, cité par D'Ohsson (*ibid.*), dit, en parlant de cette ville : « Nous apprîmes en 713 (1313) qu'elle était achevée et habitée, car Khoudabendé y avait fait transporter de Tébriz un grand nombre de marchands, de tisserands et autres artisans, qui furent forcés de s'y établir, et qui l'habitèrent malgré eux. Nous sûmes ensuite que la plupart de ces artisans étaient retournés à Tébriz. » — Cette ville fut longtemps considérée comme la place la plus importante du nord de la Perse après Tauriz: mais, de même que beaucoup d'autres cités, elle a été ruinée par les guerres civiles et les invasions. « De toutes ses grandeurs passées, dit Hommaire de Hell, il ne lui reste que sa célèbre mosquée et de nombreuses ruines gisant dans les alentours de la ville moderne composée seulement de quelques centaines de misérables maisons. Son nom seul indique son origine. C'est sous le règne de Schah-Abbas, à la fin du XVI[e] siècle, que le siège de l'empire fut transféré à Ispahan, ville alors peu considérable. » Les principaux monuments sont le palais de Fateh Ali Schah, le superbe mausolée du Sultan Khoudaband et celui de Molah Hassan Kachi.

Le roi partit pour la chasse et vint au saint monastère qu'avait bâti Monseigneur le Catholique[1]. Les moines sortirent au-devant de lui et l'y introduisirent solennellement. Quand il entra dans la cellule du directeur du couvent, celui-ci trouva grâce aux yeux du roi. Le prince l'interrogea sur la doctrine chrétienne : sa réponse fut agréable et pleine d'élégance, ce qui causa grande joie au roi. Celui-ci entra dans la résidence du Catholique, s'assit sur le trône, fit venir les moines et se réjouit avec eux. Il leur donna cinq pièces d'étoffes précieuses. Le directeur lui ayant parlé de la capitation, il promit de ne pas la prendre. Il n'occasionna aucune dépense au couvent.

Le lendemain, quand le roi était déjà parti, le Catholique qui avait appris sa venue, arriva au monastère et fut fort contristé de ne pas s'y être trouvé. Il courut après le roi, accompagné des évêques et du directeur du couvent, et le rejoignit au bord du fleuve appelé Djaqatoui[2], en mongol, et Wakyaroud, en persan. Le roi traita Monseigneur le Catholique avec très grand honneur. Il lui accorda un grand diplôme, pour lui et pour les chrétiens, défendant que dans toute l'étendue de l'empire, quelqu'un exigeât la capitation des évêques, des moines, des prêtres ou des diacres.

Le roi revint au monastère; il manda plus tard le Patriarche à Tauriz et lui donna une mule de selle avec un manteau d'honneur. Le nœud qui serrait le cœur du roi était rompu depuis sa réception au monastère, et Dieu lui inspira la miséricorde. Il permit au Catholique de passer l'hiver dans son monastère et lui-même s'en alla à la station hivernale d'Oughan que les Mongols appellent Moughan[3].

Le Catholique passa donc dans son monastère l'hiver et aussi l'été de cette année 1620 des Grecs (1308-1309). Le roi agit miséricordieusement dans des édits admirables. Il attribua

1. A Maragha.

2. C'est le fleuve dont le nom est généralement transcrit dans nos langues *Djagathou*. Il désigne un cours d'eau de l'Adherbaidjan, un des principaux tributaires du lac d'Ourmiah, à l'extrémité méridionale duquel il débouche après un cours, du S. au N., de plus de 200 kilomètres.

3. Oughan et Moughan étaient deux stations distinctes. Voir ci-dessus, p. 112, n. 3, et p. 118, n. 2. Il s'agit bien ici de Moughan qui était, en effet, la station hivernale.

même au Catholique tout le tribut de capitation d'Arbèle et ordonna de ne plus exiger cet impôt des chrétiens.

Au mois de Teschri second de l'année 1621 (novembre 1309), le Catholique partit pour la citadelle d'Arbèle, et, aussitôt en route, il fut saisi par une maladie qui devait le conduire à la mort; mais Notre-Seigneur le guérit.

Il entra solennellement dans la citadelle d'Arbèle; toute la ville s'était portée au-devant de lui et on l'y introduisit avec de grands honneurs.

CHAPITRE XVIII

Massacre des chrétiens d'Arbèle [1].

Il est impossible que les décrets divins ne reçoivent pas leur accomplissement, et les dispositions de la Providence admirable de Dieu n'ont d'autre but que leur réalisation.

Il permit donc que des montagnards, les Cayatchiyé *(habitants des rochers élevés [2])*, eussent des dissentiments entre eux. Quelques-uns allèrent trouver le roi pour se plaindre de leur émir Zaïn ed-Din Balou, qui était chargé de distribuer la solde à un corps de trois mille hommes. Le roi s'irrita contre lui et le fit enfermer dans la prison pendant un an.

A ce propos le roi victorieux envoya à la citadelle d'Arbèle un Arabe méchant et rempli d'intentions perverses, nommé Naçr [3]. Ce fut l'occasion pour cet Arabe d'accomplir le dessein qu'il avait déjà tenté de réaliser en l'an 1608 des Grecs (1297) [4]. Tous les enfants d'Hagar, grands et petits, nobles et plébéiens, émirs et soldats, scribes et secrétaires, gouverneurs et conseillers, réunirent leurs efforts pour reprendre aux chrétiens la citadelle d'Arbèle et faire périr ses habitants.

1. Cet intéressant épisode du règne d'Oldjaïtou paraît avoir été ignoré ou plutôt complètement passé sous silence par les historiens des Mongols.
2. Cfr. ci-dessus, p. 123, n. 2.
3. Ce Naçr était le frère de l'émir Hadji Dilcandi et jouissait d'une assez grande influence à la cour.
4. Voir plus haut, pp. 123 et 128.

Il faut dire, il est vrai, que les habitants de la citadelle, et les autres qui étaient avec eux, avaient le cœur endurci, qu'ils avaient entièrement abandonné la voie du christianisme, qu'ils méprisaient complètement les lois divines, tournaient en dérision les moines et les prêtres et s'opprimaient mutuellement; ils transgressaient totalement les préceptes du Seigneur, de sorte qu'il n'y avait plus accès, chez eux, ni à la correction ni à l'instruction. La haine s'était accrue, la rancune s'était emparée de leur cœur; ils s'accusaient les uns les autres; ils se maltraitaient, se frappaient, se persécutaient, se volaient, se haïssaient, se réunissaient par bandes et attaquaient les maisons des riches; en un mot, ils se permirent de commettre toutes sortes d'iniquités. Personne ne se préoccupait, personne n'avait peur de la colère véhémente ou du châtiment, [personne ne songeait que] de tels événements viennent de Dieu dont la Providence les accomplit quand elle a des raisons [pour cela].

Ainsi, la raison pour laquelle Dieu décréta la mort contre l'homme fut la transgression du précepte. Quand on dit qu'il endurcit le cœur du Pharaon pour infliger le châtiment, et d'autres choses semblables, ce sont des figures; mais le but de la Providence doit s'entendre selon ce qui est dit à Pharaon : « Je t'ai amené pour montrer en toi ma force et pour que mon nom soit proclamé par toute la terre, » et selon cette autre parole : « Que le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon pour qu'il ne le connaisse pas, afin de montrer sa puissance sur toute la terre [1]. »

Les mêmes choses arrivèrent au cœur des montagnards, qu'on appelait Cayatchiyé [2]; les habitants de la citadelle d'Arbèle furent endurcis et privés du secours divin, pour faire connaître les propriétés de la Providence et pour enseigner les secrets de sa nature glorieuse. Mais, parce que Dieu souverainement adorable sait, avant d'amener l'homme à l'être, quel but atteindra sa volonté, il le dirige et le châtie selon la connaissance qu'il a par sa prescience [3].

1. Cf. *Exod.*, X, 1; XIV, 4, 17.
2. Voir ci-dessus, p. 123, n. 2.
3. Dans les passages de ce chapitre que nous venons de traduire le texte parait quelque peu altéré.

Ce Naçr dont nous avons parlé plus haut vint à la citadelle et entra dans une tour près de la porte. Il n'en sortit plus; mais il faisait venir en secret des armes, des munitions et des soldats, puis il mandait au camp que ces gens étaient des rebelles, c'est-à-dire des ennemis du roi [révoltés] à cause de leur émir qui était en prison. Plus il agissait en ce sens, plus les habitants de la citadelle montraient de malice. Mais ils ne purent lui nuire en rien. Il avait pour lui à peu près tout le peuple et l'or de tout l'islamisme; chez eux, au contraire, on ne pouvait pas même en trouver un qui voulût aider son voisin d'une obole. Il avait pour lui les conseils perfides [1] de tous les scribes et de tous les chefs, eux n'avaient pas un homme : soit parce qu'ils s'enivraient de vin et perdaient leurs sens, soit à cause du grand abandon dans lequel Dieu les laissa parce qu'ils avaient fait toute sorte d'œuvres mauvaises. Ils ne craignaient point les justes jugements ni la correction du Seigneur.

Et de là qu'arriva-t-il?

Des envoyés du roi, après bien des allées et venues, dirent : « Allons, chrétiens, descendez de la citadelle! » Ceux-ci n'obéirent point. Ils avaient pris la résolution absolue de résister.

En les voyant agir ainsi, les Arabes se réjouissaient et tressaillaient d'allégresse : ils entrevoyaient que leur dessein allait recevoir son accomplissement.

Le mal empirant, le roi adressa un ordre à un émir nommé Souti [2], qui se trouvait alors dans la contrée de Diarbekir. — Il y avait aussi un certain Hadji Dilcandi [3], frère du susdit

1. Littéralement : *les conseils d'Achitophel*, du nom dù conseiller de David qui entra dans la conjuration d'Absalon contre son père. Cfr. II Sam., xv; I *Chron.*, xxvii, 33.

2. Cet émir est probablement le même que D'Ohsson appelle Soutaï; il combattit contre Baïdou, en faveur de Cazan, et il se distingua par ses talents militaires sous le règne de ce dernier, principalement pendant la troisième expédition en Syrie. Cf. ci-dessus, p. 141, n. 1.

3. Cet émir qui semble avoir été un des principaux instigateurs de la persécution contre les chrétiens, était un homme d'un caractère fourbe et violent. C'est lui qui exécuta le célèbre vizir Raschid ed-Din en le coupant par le milieu du corps (cfr. ci-dessus, p. 127, n. 1). Lui-même fut mis à mort le 15 novembre 1317, par l'ordre de Tchoban qui avait appris que cet officier avait formé, avec d'autres émirs, le complot de lui ôter la vie. Cfr. D'Ohsson, IV, 611, 612. Dilcand est un village du canton de Simnan, dans le Khoraçan (*ibid.* note).

Naçr qui était dans la citadelle. — Il prescrivait que les Cayatchiyé sortissent de la citadelle, sinon on devait l'assiéger et la prendre de force ; les troupes royales devaient être réunies pour organiser une attaque en règle.

Le Catholique, comme il était en faveur à la cour, ne croyait pas qu'on mettrait cet ordre à exécution contre la citadelle tandis qu'il l'habitait, ni les chrétiens qu'on ferait cela tant que le Catholique était auprès d'eux.

Ils ne se préoccupèrent ni de ce qu'il y avait lieu de faire, ni d'aller au camp exposer ce qui leur advenait. Ils se plongèrent dans le sommeil de la négligence jusqu'à ce qu'ils fussent atteints par certains événements qu'ils ne pensaient pas devoir arriver.

Le mercredi neuf du mois d'Adar [1] de cette année (mars 1310), pendant le carême, le fils de l'émir mentionné plus haut [2], accompagné de trois généraux, monta près du patriarche pour lui ordonner de descendre avec les chrétiens, et le menacer de l'emprisonner s'il refusait.

Le lendemain [jeudi], on le fit, en effet, descendre de force, et dès lors la crainte et le gémissement régnèrent dans la citadelle.

De mauvais présages se montraient.

On conduisit le Catholique au couvent de Mar Mikael, à Tar'el [3]. L'émir Souti vint le trouver avec ses troupes, les commandants de régiments, etc., et lui témoigna beaucoup d'égards. Il était souvent venu autrefois à la résidence, avait été en rapport d'amitié avec Monseigneur le Catholique et avait été traité par lui avec beaucoup d'honneur au temps du roi défunt, Cazan.

1. Lire : le mercredi 11; l'auteur parle très exactement un peu plus bas du samedi 14.

2. Souti.

3. Il a déjà été question plus haut (p. 32) de ce couvent qui est simplement désigné, dans plusieurs passages des historiens, par ces mots : « Mar Mikaël dans la région d'Arbèle. » Notre auteur nous apprend qu'il se trouvait dans le village de Tar'el, situé lui-même à moins de dix heures de marche d'Arbèle comme il est permis de déduire d'un passage qu'on lira à la page suivante. D'après cela, sachant par Bar Hébréus que le couvent se trouvait entre Mossoul et Arbèle, je crois pouvoir identifier *Tar'el* avec le village de *Terdjilla*, situé à environ 30 kilom. de Mossoul et 55 d'Arbèle. La conformité des deux noms rend cette opinion encore plus vraisemblable. — Les restes de Mar Jabalaha furent transportés dans ce couvent lorsque les Musulmans s'emparèrent de celui de Maragha. Cfr. ci-dessous, p. 179, n. 5.

Il dit au patriarche : « L'ordre du roi est que les montagnards descendent de la citadelle et que les autres y demeurent. Ils ne te désobéiront pas. Envoie donc un de ceux qui sont auprès de toi de ta part pour les faire descendre. »

Dès le lendemain matin — qui était un vendredi — le Catholique fit conduire des bœufs, des moutons et du vin à la demeure de l'émir susdit. Il lui présenta la coupe, selon l'usage des Mongols, et lui fit monter un beau cheval pour calmer ses esprits. Les Arabes qui étaient là, Hadji Dilcandi, le scheik Mohammed, gouverneur d'Arbèle, et le frère de celui-ci, nommé Ahmed, murmuraient fort contre les chrétiens et aussi contre le Catholique, lui disant : « Personne en dehors de toi ne les fera descendre de la citadelle. » Mais l'émir, considérant le présent qui lui avait été offert par le Catholique, ne les écoutait pas.

Enfin, ils convinrent de leur envoyer une députation pour leur conseiller de descendre. Le Catholique envoya un des évêques qui se trouvaient près de lui, Mar 'Abdischô', évêque de Hanithâ [1]; et l'émir envoya un des commandants d'armée nommé Sati-bag, pour s'entendre avec eux et leur conseiller de descendre.

Après s'y être rendus, après avoir parlé avec eux, avoir essayé tous les moyens de persuasion et leur avoir fait les plus belles promesses, ils ne furent ni accueillis ni écoutés. Ils rebroussèrent chemin et revinrent près de ceux qui les avaient envoyés, le samedi 14 d'Adar (mars). Dès que l'émir Souti connut la nouvelle, il se rendit près du Catholique et lui dit : « Ceux-ci sont vraiment rebelles, c'est-à-dire ennemis [du gouvernement]. »

Le Catholique leur adressa encore un second message. Il leur écrivit lui-même une exhortation à descendre, qu'il remit aux mains des évêques qu'il leur envoya, Mar Jésusabran le métropolitain [2], Mar 'Abdischô' susnommé, avec les moines

1. « Hanitha Assyriae civitas [episcopalis] sub Adiabenis metropolita de qua nihil certi comperi, nisi quod Nuhadrae proxima sit atque Maaltae : quippe trium illarum urbium unus aliquando episcopus fuit, adeoque Hanita ad provinciam Arbelae sive Adiabenes pertinuisse videtur. » Lequien, *Oriens Christianus*, t. II, p. 1233. — Voir une ample dissertation sur le site de Hanitha, dans Hoffmann, *Auszüge aus der syrischer Akten*, etc., p. 216-222.

2. Je ne sais quel était ce métropolitain. Ce n'était évidemment pas celui

Rabban David le Reclus et Rabban Denha directeur du couvent de Mar Mikael à Tar'el. Ceux-ci partirent dans la nuit du [samedi au] dimanche *ênhau dtê'ôl* et, dès la pointe du jour, ils entrèrent dans la citadelle et s'entretinrent avec les habitants qui se décidèrent à descendre.

Lorsque Naçr apprit la nouvelle, il éleva le signal convenu entre lui et les habitants de la ville : au moment où l'on dresserait ce signal sur le toit de la tour dans laquelle il s'était établi, ceux-ci devaient monter près de lui et s'organiser pour le combat.

Les malheureux à qui l'on avait conseillé de descendre, qui se trouvaient dans l'église, en voyant les glaives qui scintillaient et les traits acérés qui tombaient sur eux, se précipitèrent non sans difficulté vers la porte de la citadelle et se mirent eux-mêmes à combattre, depuis quatre heures du jour jusqu'au soir et encore toute la nuit. Il y eut trois Arabes et douze chrétiens de tués; et si ceux-ci n'eussent jeté du feu toute la nuit sous la tour en question ils eussent été massacrés tous sans la moindre difficulté.

A cette nouvelle, l'émir Souti et les troupes qui étaient avec lui s'empressèrent d'aller cerner la citadelle. Ils emmenèrent avec eux de force le Catholique qui pleurait. Le jour même ils arrivèrent au pied de la citadelle. Ils disaient au Catholique : « Ne les laisse pas se ranger pour le combat. »

Dans la nuit du [dimanche au] lundi, quelques hommes descendirent de la citadelle : Dieu les délivra. Le patriarche était retenu prisonnier avec eux et les évêques de sa suite.

Le lundi, dès le matin, l'émir Souti et les siens contraignaient Monseigneur le Catholique d'envoyer dire aux habitants de la citadelle de laisser descendre Naçr avec tout ce qu'il avait. Le Catholique envoya l'évêque Jésusabran et le moine reclus Rabban David.

Quand les Arabes les virent, ils massacrèrent sans pitié Rabban David et frappèrent Jésusabran du glaive et du bâton; mais Dieu le délivra de leurs mains. Il s'enfuit et revint.

d'Arbèle, car il se nommait Abraham, ainsi que nous l'avons vu plus haut, et son successeur immédiat fut Joseph qui passa du siège de Mossoul à celui d'Arbèle (Cfr. ci-dessous, p. 179, n. 5). Un peu plus bas, ce même Jésusabran est simplement appelé évêque et non métropolitain.

Le mal s'aggrava. Le moment du châtiment arrivait et déjà les armées des Arabes et des Mongols avaient commencé à construire des terrasses d'approche et diverses machines pour une attaque en régle.

Quant aux chrétiens qui étaient dans la ville, dès que Naçr eut levé le signal fatal, ils furent massacrés dans les rues et dans les places publiques. Beaucoup s'enfuirent et se réfugièrent dans les maisons des Musulmans; des hérauts les en firent sortir et dans la journée du lundi ils périrent sans miséricorde dans un cruel massacre.

Quelques-uns qui étaient dans la prison de leur Qadi furent amenés et cruellement flagellés jusqu'à ce que la mort s'ensuivit. Les femmes jeunes furent dépouillées de leurs vêtements et promenées par les rues de la ville, les femmes enceintes furent éventrées, leurs enfants mis à mort et leurs cadavres jetés devant la porte de la citadelle. On envoya dire ensuite à l'émir Souti : « Envoie, émir, voir comment ils massacrent les musulmans et les jettent à la porte de la citadelle. » Lui, dans sa simplicité, les crut et leur permit de saccager les quatre églises qui se trouvaient en bas, les deux nôtres[1] : celle qui est bâtie sous le vocable de Jésusabran l'illustre martyr[2], et celle qui est construite sous le nom de Man'you[3]; l'église des Jacobites, sous le vocable de Madame Marie, et l'église des Arméniens. Elles furent rasées jusqu'à terre ainsi que les maisons et les enclos des chrétiens et la résidence du siége métropolitain.

L'émir envoya dans toute la contrée : il rassembla des hommes pour préparer l'attaque et fit descendre les Kurdes de leurs montagnes. Les chrétiens des villages, ne pouvant plus se réfugier dans la ville, durent donner des sommes considérables pour l'armement et la nourriture des troupes. Une attaque vigoureuse était dirigée, jour et nuit, contre la citadelle des quatre côtés à la fois.

Il y périt un grand nombre d'assiégés et d'assiégeants, de Kurdes et d'Arabes, mais pas de Mongols, car ceux-ci ne

1. C'est-à-dire celles des Nestoriens.
2. Cfr. ci-dessus, p. 136, n. 8.
3. Peut-être faut-il lire Manoueh. Cfr. ci-dessus, p. 137, n. 2.

s'étaient pas approchés et se contentaient de lancer des flèches de loin. Les routes furent coupées aux chrétiens, là et en tous lieux; partout où on les voyait on leur criait : « Êtes-vous de la citadelle? » ou bien : « Ce sont des fuyards ! »

Le vertige de la mort s'emparait de chacun. Le Catholique n'obtenait point de secours en œuvre et très peu en parole de ceux qui le tenaient. On le gardait de près pendant la nuit et de loin pendant le jour. Il ne savait pas ce qui allait lui arriver. Ses pensées étaient troublées, pour lui-même et pour la citadelle. Il trouva cependant occasion d'écrire au métropolitain d'Arbèle qui s'était enfui au village de Beth Çayâdé [1]. Irrité contre les habitants de la citadelle qui n'avaient pas voulu l'écouter, il s'était réfugié à Beth Çayâdé avec tout ce qu'il avait et s'était fixé en cet endroit. Le Catholique disait au métropolitain : « De quelle utilité sera ta délivrance si tu ne vas au camp? »

Deux jours après, l'émir Souti expédia le Catholique sous escorte et le fit conduire à Beth Çayâdé.

Le métropolitain partit, accompagné d'un jeune homme, la nuit même où la lettre lui parvint. En quatre jours il gagna Bagdad et se rendit au camp. Il fit connaître ce qui était arrivé au Catholique et aux chrétiens. Les émirs du camp étaient déjà au courant de toutes ces nouvelles, car l'émir Souti avait expédié des messagers pour faire savoir au camp tout ce qui avait été fait par lui. Le Catholique, de son côté, avait écrit à un des serviteurs de la résidence pour lui dire ce qui était arrivé. Or, celui-ci alla faire connaître et exposer la situation aux émirs et aux notables et les entretint du massacre des chrétiens. Les émirs qui n'avaient point connaissance de cette affaire en furent très affligés. Ceux qui avaient commis le crime avaient gardé le silence.

Le métropolitain lui-même arriva en toute hâte et raconta la chose devant tous les émirs. Un édit royal fut envoyé par un messager à Souti; il renfermait ces paroles : « Tu nous exposes les choses ainsi, et le Catholique autrement. Lequel de vous deux croirons-nous et approuverons-nous? »

Cela empêcha un peu le mal.

1. Je n'ai pu identifier ce village qui devait être situé à moins d'une journée de marche d'Arbèle, avec aucune des localités marquées sur les cartes.

Souti, en entendant ces paroles, fut contrarié et s'enflamma de colère. Il envoya chercher le Catholique et le fit amener : « Tu as écrit ainsi? » lui dit-il.

Tout le peuple arabe vociférait contre le Catholique, et chacun criait ce qu'il voulait.

Le Catholique répondit : « Je n'ai rien écrit, mais un tel, métropolitain de l'endroit, est allé parler en faveur de sa maison et de son diocèse. »

On lui dit : « Maintenant, fais descendre ces rebelles, selon l'ordre du roi, ou déclare par écrit qu'ils sont révoltés. »

Le Catholique envoya auprès des habitants de la citadelle le métropolitain de Mossoul, accompagné de [deux] jeunes gens de la résidence, pour les exhorter; mais ils eurent peur de descendre. Il y avait réellement des rebelles parmi eux et ceux-ci, craignant d'être mis à mort, persuadaient aux autres de ne pas descendre.

Dès lors le Catholique fut malmené par Souti et les siens Ils le tourmentaient : « Donne-nous un écrit que nous puissions envoyer et faire connaître au roi, constatant qu'ils sont rebelles. » Ils lui enlevèrent et lui prirent tout ce qu'il avait avec lui. Plusieurs de ceux qui étaient descendus de la citadelle se trouvaient près de lui : les uns furent massacrés, les autres vendus. Enfin, ils lui arrachèrent par force, ainsi qu'aux évêques qui l'accompagnaient, un écrit tel qu'ils le voulaient.

Le jour même, l'émir envoya Hadji Dilcandi près du roi.

Dès son arrivée, celui-ci exposa l'affaire. Un des émirs, nommé Assan Koutlouk [1], le réprimanda et blâma son audace : il connaissait, en effet, la vérité et savait que cette lettre avait été obtenue par force; il voulut même frapper Hadji qui s'esquiva. L'émir Assan se rendit avec tous les conseillers

1. Issen Koutlouk était un des familiers du prince Oldjaïtou qu'il avait accompagné dans son apanage du Khoraçan. Il revint avec lui à Tauriz lors de son intronisation. D'Ohsson (IV, 480) l'appelle Uveïs-Coutloug.

Il demeura dans l'entourage du prince, mais ne parait pas avoir joui sous son règne d'une très grande faveur. La raison en est peut-être que, au moment où Oldjaïtou passa de la secte mahométane des Sunnites qu'il avait embrassée en abandonnant le christianisme, à celle des Seyids, Tchoban et Issen Koutlouk, tous les deux zélés sunnites, furent les seuls émirs qui refusèrent d'imiter le roi dans son changement de rite. Abou-Saïd donna le commandement général des troupes du Khoraçan à Issen Koutlouk qui joua un rôle important dans les luttes qui ensanglantèrent cette contrée sous le règne de ce prince et sous celui d'Arpagaoun, son successeur.

près du roi, pour lui exposer l'affaire. Le roi rendit un édit prescrivant de rétablir la paix entre ceux de la citadelle et les Arabes, et de ne pas punir les coupables, soit d'un parti, soit de l'autre, et défendant aussi à qui que ce fût de continuer la lutte.

Cet édit fut rendu après beaucoup de fatigues, de démarches, de peines de la part du métropolitain et de ses compagnons. Il fut remis à des messagers royaux pour être porté à Arbèle. Hadji Dilcandi s'en retourna plein de confusion et le visage couvert de honte.

Deux disciples de la résidence accompagnèrent les messagers chargés de l'édit et parvinrent à Arbèle le jour du vendredi des Confesseurs [1]. Aussitôt, le pont de la citadelle qui avait été brûlé fut rétabli. Ils firent la paix. Beaucoup de personnes descendirent de la citadelle dans la région.

Mais, comme il a été dit précédemment, les Musulmans donnaient à Naçr ainsi qu'à son frère autant d'or qu'ils en voulaient pour faire des cadeaux. Ceux-ci rassasièrent la cupidité des envoyés qui apportèrent la lettre et leur persuadèrent de monter à la citadelle. Ils y montèrent en effet. Mais là, personne ne leur présenta un tapis pour s'asseoir, ni ne leur donna une bouchée de pain ou même une obole.

Ces envoyés regrettèrent d'avoir fait la paix et revinrent à des desseins méchants et cruels. Ils menacèrent les jeunes gens de la résidence qui les accompagnaient. L'un d'eux s'enfuit secrètement de la porte de la citadelle et alla se réfugier à Beth Çayâdé; ils le poursuivirent mais ne purent le trouver. Ils s'emparèrent de son compagnon et le gardèrent. Ces envoyés royaux coururent au village de Beth Çayâdé. Ils emmenèrent le Catholique et lui tinrent ce langage : « Ceux-ci ne descendront que sur ton ordre. Viens; écoute l'ordre du roi. »

Quand il arriva à Arbèle, tout le peuple des Arabes se rassembla près de Souti. Ils commencèrent à attaquer violemment

1. Sous le nom de vendredi des Confesseurs, les Nestoriens, comme les Jacobites, désignent le vendredi qui suit la fête de Pâques, dans lequel ils honorent la mémoire de tous les saints *martyrs*. Ils ignorent, en effet, l'acception du mot *confesseur* au sens où il est actuellement pris dans la liturgie latine. Les envoyés arrivèrent donc à Arbèle le 21 avril.

le Catholique. Celui-ci, à cause de la grande confiance qu'il avait dans le gouvernement, leur répondait par des paroles vives. De concert avec l'émir Souti, il réitéra aux habitants de la citadelle l'ordre de descendre. Ils devaient jurer sur l'Évangile qu'ils ne feraient aucun mal à Naçr; celui-ci devait aussi jurer, et ainsi la paix serait rétablie. Beaucoup, en effet, descendirent et jurèrent de ne pas lui faire de mal et de lui obéir selon sa volonté. Mais, lorsqu'on fut assuré qu'il montait avec trois cents hommes, on ferma de nouveau la porte, car ils avaient le cœur fourbe.

Souti, en voyant cela, saisit tous ceux qui étaient descendus et les massacra. Le disciple de la résidence, compagnon de celui qui avait pris la fuite, fut violemment frappé pendant qu'on l'interrogeait sur son compagnon. Le Catholique lui-même put à peine le sauver. Ils s'emparèrent des juments et des mules de la résidence et de tout ce qui appartenait aux disciples et aux évêques qui l'avaient accompagné, même des vêtements. Ensuite, ils dirent insidieusement : « Nous, nous irons dans la place, au bas de la citadelle, et les notables de la ville avec toi, en haut, pour que personne ne résiste plus et ne soit plus excité au combat jusqu'à ce que le roi victorieux ait été informé. » Le Catholique, dans sa simplicité, accepta et monta à la citadelle, ignorant le piège que les Musulmans lui tendaient pour le tuer.

Ce jour-là, arriva près de l'émir Souti un messager de chez lui[1] pour lui dire : « Les armées de la Palestine entrent dans la région et, si tu tardes à venir, peut-être même que ta famille sera emmenée en captivité. » A l'instant même il partit ainsi que toutes les troupes qu'il avait avec lui, bien qu'il souffrît d'une maladie grave. Il ne resta au bas de la citadelle que les Kurdes et les habitants de la ville.

Le lendemain, le combat et le massacre recommencèrent entre les deux partis. Les voies furent coupées. La faim se fit sentir dans la citadelle. Quiconque sortait pour fuir ou chercher des vivres pour les siens, était tué sans pitié.

Le Catholique ainsi que les trois évêques qui l'accompa-

1. Souti était, comme nous l'avons vu plus haut (p. 154), gouverneur du Diarbékir.

gnaient et les disciples restés près lui, furent enfermés dans la citadelle sans vêtements, sans lit, sans provisions, sans vivres. L'épreuve devint plus dure, le trouble augmenta, la terreur s'aggrava; il ne leur resta pas un défenseur, ni un lieu de refuge, ni quelqu'un qui pût leur venir en aide en disant une parole en leur faveur.

Quant aux envoyés, ils retournèrent au camp avec Hadji Dilcandi et exposèrent au roi que les habitants de la citadelle étaient des rebelles, que le Catholique les excitait à la révolte, qu'il avait donné des présents pour pouvoir monter à la citadelle, et là, avait ouvert les trésors et partagé l'or aux rebelles, qu'il leur avait livré des provisions de froment, des armes de guerre, des cordes et des machines, et qu'il les encourageait à se préparer au combat.

L'irritation fut au comble dans le cœur du roi et de ses grands. Il donna de nouveaux ordres en treize exemplaires, adressés nommément aux émirs : à chacun des émirs des Kurdes, aux quatre émirs du roi des Mongols et au gouverneur du territoire d'Arbèle, prescrivant que : si quelqu'un faisait monter des vivres à la citadelle ou lui en fournissait, son village serait dévasté et massacré et, s'il possédait des terres dans la région, ses propriétés seraient confisquées et attribuées en propre au roi; de plus, on devait organiser une attaque vigoureuse pour l'honneur de la confession ismaëlite.

Il donna à l'adresse du Catholique un édit spécial dans lequel il était dit : « Nous et nos pères, nous t'avons honoré pour que tu pries pour nous et que tu nous bénisses; mais maintenant que tu agis autrement, sache que ce qui t'arrive vient de toi-même et non pas de nous. »

Les édits furent remis à un des officiers de la cour nommé Toghan [1] et à Hadji Dilcandi lui-même, tous deux ennemis des chrétiens, qui devaient venir à Arbèle et y accomplir leur dessein.

Le métropolitain d'Arbèle était resté dans le camp encore

1. *Toghan* était un des principaux officiers de la cour. Il avait combattu, sous les ordres du généralissime Koutloukschah, d'abord en Syrie, pendant la troisième campagne de Cazan, puis dans le Gilhan au commencement du règne d'Oldjaïtou. Il fut ensuite envoyé, par Abou-Saïd, dans le Khoraçan et se mêla dans cette contrée à plusieurs intrigues.

trois jours après l'envoi des messagers qui partirent avec deux disciples de la résidence pour faire la paix. Il pensa : « Si les habitants de la citadelle et les Arabes font la paix, ma présence dans le camp n'est d'aucune utilité; si au contraire ils continuent les hostilités, je ne puis rien dire sans l'avis du Catholique. »

Aussitôt, il se mit en route en toute hâte et vint au village de Beth Çayadé; à son arrivée il apprit que, ce jour-là même, le Catholique avait été emmené avec les évêques de sa suite, comme il a été expliqué plus haut, et enfermé dans la citadelle. Tous les chrétiens étaient plongés dans la douleur, affligés, éprouvant une vraie tristesse du cœur — et non des sourcils et des paupières, comme chez certains — qui faisait fondre leur chair et dissolvait leurs os. Ils ignoraient, en effet, ce qui leur arriverait entre les mains des Arabes et [ne savaient] s'ils seraient délivrés ou non de cette persécution. Comme ceux qui sont ballotés sur la mer, au milieu des flots et des tempêtes, ils craignaient eux aussi d'être submergés dans le péril de la persécution.

Le métropolitain ne savait que faire. Il considérait que pour retourner au camp d'où il arrivait les routes étaient coupées, qu'il n'avait pas de compagnon et ne pourrait prendre conseil du Catholique; d'un autre côté, s'il restait dans la résidence tandis que le Catholique et les évêques étaient opprimés et enlevés, les chrétiens tourmentés, il se rendrait coupable en transgressant la règle de vérité, la loi du Christ, qui dit que celui qui est pasteur, celui qui aime, doit se donner lui-même, se livrer à la mort, mépriser la vie, supporter tous les tourments pour l'amour du Christ [1]. Il s'encouragea donc, prit avec lui les disciples de la résidence qui avaient fui et s'étaient cachés, et partit du village de Beth Çayadé, le soir du 6 du mois de Yar de cette année-là (mai 1310).

Ils marchèrent nuit et jour, à travers les montagnes et les plaines, les hauteurs et les bas fonds, remplis de frayeur et craignant les embûches des ennemis, sans tente ni provisions suffisantes.

Ils parvinrent, par la grâce de Dieu, en dix jours, à la ville

1. Cfr. Jean, x.

de Hamadan où ils avaient entendu dire que le roi victorieux se trouvait. Ils y entrèrent le jour même où le roi était parti pour la capitale.

Le métropolitain et les disciples se mirent en route le lendemain pour se rendre à Soultaniyeh. Là, ils eurent connaissance des ordres donnés aux deux hommes dont nous avons parlé plus haut, Toghan et Hadji Dilcandi, qui se préparaient à partir pour aller à Arbèle. A cette nouvelle, leurs mains faiblirent, leurs genoux tremblèrent, leurs yeux répandirent des larmes sur le malheur de l'Église et sur tout ce qui était arrivé à ses enfants. Ils prirent conseil des amis du Catholique et des chrétiens pour savoir que faire. On leur répondit : « N'épargnez ni vos biens ni ceux de la résidence, autrement le Catholique est perdu et vous aussi ; les églises seront dévastées et les waqfs des chrétiens seront confisqués à cause du Catholique. »

Le métropolitain prit aussitôt avec lui la somme nécessaire et se rendit près d'un des émirs, qui avait facilement accès auprès du roi. L'émir reçut le métropolitain, le traita avec honneur, écouta ce qu'il lui dit au sujet du Catholique et des chrétiens, et lui demanda une relation de tout ce qu'il lui avait dit écrite de sa main, pour la montrer aux émirs et au roi — Dieu lui accorde la victoire ! — afin qu'ensuite le métropolitain puisse se présenter et exposer de vive voix ce qu'il avait écrit, à chacun des émirs et des vizirs qui pourraient l'introduire devant le roi. Il fut présenté à l'émir Assan Koutlouk, à Khodja Saïd ed-Din, chef des scribes [1], à Khodja Raschid ed-Din le vizir [2].

Le métropolitain exposa l'affaire avec confiance en ces termes : « Monseigneur le Catholique vous salue et vous fait dire : Vous savez, ô émirs, qu'il y a maintenant trente-cinq ans que je suis venu de l'Orient, que j'ai été placé sur ce siège par la volonté de Dieu, que j'ai servi et béni sept rois en toute patience et crainte de Dieu, surtout le père de ce roi victorieux, feu

1. Le vizir Sa'd ed-Din Saoudji avait été mis par Oldjaïtou à la tête du département des finances conjointement avec Raschid ed-Din. Ces deux hommes, après avoir été unis de la plus étroite amitié, se brouillèrent. Un favori du sultan, Ali Schah, qui devait plus tard perdre Raschid lui-même, accusa Sa'd ed-Din de malversation. Ce dernier fut exécuté, avec plusieurs de ses employés, le 19 février 1312 (Cfr. D'Ohsson, IV, 182, 512-511).

2. Cfr. ci-dessus, p. 127, n. 1.

Argoun et sa mère Ourgou-Khaton qui était chrétienne [1]. Je n'ai fait de tort à personne. Je n'ai jamais rien désiré des biens du gouvernement et si j'en ai reçu des largesses, j'ai dû les dépenser ensuite pour lui. Alors j'étais jeune. Maintenant je suis un vieillard; je n'ai ni femme, ni enfants, ni parents, ni famille. Serai-je tenté de me révolter contre le roi pour l'amour du monde? Puis-je avoir la pensée de lui dérober quelque chose? Pourquoi donc ajoute-t-on foi aux paroles de mes ennemis contre moi? Je n'ai éprouvé aucun mal de la part de ce roi victorieux; mais, si même — ce qu'à Dieu ne plaise! — il arrivait qu'il me maltraitât, l'Évangile, ce livre dont je professe la doctrine, m'ordonnerait de lui rendre le bien pour le mal; il dit, en effet [2] : « Priez pour vos ennemis, bénissez celui qui « vous hait », et moi, je ne puis m'écarter en rien de ce que Dieu m'a prescrit par le Christ, car celui qui transgresse un précepte se sépare de celui qui l'a posé. Je vous en prie, si le roi est persuadé que j'ai commis le mal, qu'il me fasse venir au tribunal royal et me montre exactement ce que j'ai fait qui me rende digne de la mort : alors il sera innocent de mon sang. Ne m'abandonnez pas aux mains de mes ennemis. Tel est le discours du Catholique. Les chrétiens qui sont dans la citadelle disent tous : Nous ne sommes pas des révoltés contre le roi victorieux. Mais nous sommes remplis de terreur en présence de nos ennemis, les Kurdes et les Arabes. Ils nous tuent sans pitié, et il n'y a personne qui ait pitié de nous, et nous n'avons personne qui fasse connaître au roi l'angoisse dans laquelle nous nous trouvons. Nous sommes tes serviteurs et tes sujets. Nous avons toujours payé régulièrement le tribut et l'impôt. Si le roi ordonne que nous fassions descendre les Cayatchiyé contre lesquels il est fâché, nous sommes impuissants à le faire. Si, au contraire, il ordonne que nous descendions nous-mêmes de la citadelle, qu'il envoie quelqu'un pour nous délivrer des mains de ces tyrans, et nous irons là où il voudra; car ce n'est pas pour l'agrément du lieu que nous restons ici, mais à cause de la vive crainte des Palestiniens [3]

1. Cfr. ci-dessus, p. 147, n. 2.
2. Cfr. Matth., v, 44.
3. On ne voit pas clairement le sens que ce mot peut avoir ici. Peut-être dé-

et des Kurdes. Voici que nos fils et nos filles sont conduits en captivité et que la plupart de nos hommes sont massacrés. Chacun de vous, émirs, est au courant de ces choses, et moi, le métropolitain, votre serviteur, j'en réponds et je les dis de même que je les ai écrites de ma main. »

Les émirs accueillirent son discours et l'exposèrent au roi victorieux et miséricordieux. Celui-ci ordonna que le grand émir [1] Tchoban [2] prenne connaissance de l'affaire, qu'il fasse venir le métropolitain et s'entretienne avec lui. On le fit donc venir et il répéta tout ce qu'il avait raconté. Il ajouta même : « C'est à cause de toi que toutes ces choses nous sont arrivées. » L'émir, en effet, était lié avec l'émir des Cayatchiyé nommé

signe-t-il les Juifs qui habitaient la ville? Peut-être aussi s'agit-il d'une tribu arabe dont le nom serait défiguré?

1. Litt. : *émir el-oméras*, généralissime.

2. Tchoban, fils de Mélik et petit-fils de Toudan Bahadour de la tribu des Seldouze, se distingua par ses talents militaires et ses qualités d'homme d'État. Il avait combattu en faveur de Cazan dans le Khoraçan; il accompagna ce prince dans sa troisième expédition de Syrie, et reçut à la suite quelques coups de bâton en punition de ses revers: sous Oldjaïtou, il prit part à l'expédition du Ghilan et reçut à son retour le commandement du corps d'armée de Koutloukschah qui avait été tué dans cette campagne. Il avait épousé, en 1307, Dilendi, fille d'Oldjaïtou. En 1311, il fut chargé d'apaiser les soulèvements du Roum. A l'avènement d'Abou-Saïd, il fut nommé généralissime. Il gouverna véritablement et mécontenta la plupart des grands qui formèrent le complot de le tuer; mais il échappa et se vengea cruellement.

Cependant, quand Abou-Saïd eut atteint sa vingtième année, il commença à devenir jaloux de l'autorité dont jouissait Tchoban et fut surtout mécontent de ce que celui-ci ne voulut pas lui livrer sa fille, Bagdad-Khatoun, déjà mariée à Scheïk-Hassan. De plus, un des fils de Tchoban, Dimaschk, s'étant livré impunément à toute sorte d'excès, pendant que son père était dans le Khoraçan, Abou-Saïd le fit tuer et donna même l'ordre aux généraux qui commandaient près de Tchoban de mettre ce dernier à mort. Ceux-ci hésitèrent et communiquèrent à Tchoban l'ordre qu'ils avaient reçu. Tchoban réunit soixante-dix mille hommes et marcha contre Abou-Saïd. Bientôt, abandonné par les généraux qui lui avaient juré fidélité, il se réfugia à Hérat; mais il fut trahi également par le Mélik de cette ville, qui le fit arrêter et, craignant le ressentiment d'Abou-Saïd, ne voulut pas même faire conduire Tchoban près du Khan. Il le fit mettre à mort ainsi que tous les officiers de sa suite (1327). — Ce généralissime que nous voyons si favorable au Catholique Jabalaha est très probablement le personnage désigné sous le nom de Zoban Begilay (= *Beïlerbey* i. e. *généralissime*) dans un bref que le pape Jean XXII lui adresse d'Avignon, le 22 novembre 1321, où il lui mande qu'il a appris de Jacques et de Pierre, de l'Ordre des Frères Mineurs, « porteurs des présentes », que Zoban traite avec beaucoup de bonté les chrétiens établis dans le royaume du Khan de Perse; ce qui lui donne l'espoir que ses yeux s'ouvriront à la lumière de la foi. Il prie *sa prudence* de continuer à protéger les chrétiens et lui recommande les dits frères qui se rendent dans les États du Khan pour travailler au salut de Zoban et des peuples soumis à son souverain.

Balou[1]. Il accueillit favorablement le discours du métropolitain, empêcha Hadji Dilcandi de partir pour Arbèle, fit de belles promesses et désigna pour aller sur les lieux des envoyés autres que les premiers.

Cependant, — pour ne pas allonger le discours — Hadji Dilcandi ne s'assoupit pas, ne s'endormit pas, n'accorda pas de sommeil à ses yeux; tout le peuple arabe fit comme lui. Il fit des largesses considérables aux émirs, aux grands, aux petits, aux troupes. Cette sentence fut accomplie : « Le présent obscurcit les yeux des sages dans le jugement[2]. »

Ils revinrent sur ce qui était statué et convenu. Ils s'emparèrent en cachette du métropolitain et le livrèrent à Toghan, afin ou qu'il aille faire descendre le Catholique et les chrétiens de la citadelle, ou qu'on le massacre sans pitié. On le fit sortir la nuit hors de la ville et on le mena à une montagne située dans le voisinage. Personne ne savait absolument rien de lui. Les chrétiens de toutes les confessions qui s'étaient réunis dans la ville furent profondément affligés. Tous les disciples de la résidence prirent la fuite et se dispersèrent. Il ne leur restait ni aide ni assistance en dehors des adorables miséricordes de Dieu qui agit selon sa bonté et dispose toutes choses selon ses miséricordes.

Le métropolitain avait un frère cadet qui s'échappa, courut près de l'émir Tchoban — que sa vie soit conservée! — et lui exposa tout ce qui était arrivé. Il lui dit : « Le serviteur du grand émir, le métropolitain qui est venu hier s'entretenir avec lui au sujet de la citadelle d'Arbèle, a été conduit de force et par ruse à Arbèle. »

L'émir entra en fureur. Il expédia un messager et fit revenir le métropolitain délivré des mains de ces misérables. Il l'introduisit devant le roi victorieux à qui le métropolitain répéta ce qu'il avait dit au sujet du Catholique et des chrétiens. Le roi ordonna de faire venir le Catholique au camp et de faire descendre les chrétiens de la citadelle sans les molester. Il fit aussi venir Toghan, lui donna des instructions à ce sujet et lui commanda de partir pour Arbèle.

1. Voir plus haut, p. 152.
2. Cfr. *Eccl.*, XX, 1.

Le grand émir et chef du Diwan, Tchoban, conduisit le métropolitain à sa demeure. Il lui écrivit plusieurs lettres pour tous les émirs des Mongols qui étaient allés faire le siège de la citadelle et pour l'émir Gaïdjak[1], gendre du défunt roi Houlaghou ancêtre de tous ces rois, recommandant de faire descendre le Catholique avec honneur, selon l'ordre royal, et de faire également descendre les chrétiens sans les molester. Il dit à l'envoyé : « Si quelqu'un étend la main contre les chrétiens, ne les fais pas descendre. »

Il congédia le métropolitain avec honneur, le confia à l'envoyé royal et lui dit : « Si les Arabes ou les Kurdes n'écoutent pas ces ordres, reste auprès du Catholique et des chrétiens et fais-le moi savoir. »

Le métropolitain et l'envoyé se rendirent d'abord près de l'émir Gaïdjak et lui montrèrent les lettres scellées du grand émir Tchoban. Gaïdjak et sa femme se réjouirent vivement de cet édit favorable au Catholique et aux chrétiens. Ce même émir Gaïdjak envoya à la citadelle cent autres de ses cavaliers mongols pour aider à l'exécution de ces mesures et il écrivit aux huit cents fantassins Kurdes placés sous ses ordres de faire descendre le Catholique.

Or, trois jours avant l'arrivée du métropolitain et du messager qui l'accompagnait, Toghan avait envoyé près du Catholique et lui avait fait montrer l'ordre de descendre. Celui-ci était descendu sans tarder, le vendredi vingt-six de Haziran (juin 1310), avec les évêques et les prêtres qui étaient près de lui. Il avait obéi à l'ordre du roi.

Toghan lui persuada de remonter de nouveau à la citadelle pour en faire descendre les chrétiens. Dans la simplicité de son cœur, il remonta et ordonna aux chrétiens de descendre. Ces malheureux obéirent loyalement aux ordres royaux et paternels. Ils descendirent le samedi matin avec leurs fils, leurs

1. L'émir Gaïdjak avait épousé Toutoukaï ou Boudakaï, quatrième fille de Houlaghou, née d'une esclave de l'*ordou* de Dokouz-Khatoun. Il n'est donc pas extraordinaire qu'elle ait été favorable aux chrétiens. Elle fut mariée en premier lieu au Ouïrat Tendjkir ou Tenker Kourkan ; elle épousa ensuite le fils de celui-ci, Soulamisch, et, après la mort de ce dernier, elle devint la femme de son fils Gaïdjak ou Jijak Kourkan. Elle fut ainsi successivement l'épouse du père, du fils et du petit-fils (Cfr. HOWORTH, *History of the Mongols*, t. III, p. 213).

filles, leurs épouses, au nombre d'environ cent cinquante (non compris les femmes et les enfants), sans arme, sans glaive et sans couteau.

En les voyant descendre, le peuple mauvais des Arabes devint féroce et entra en fureur. Ils tirèrent l'épée, immolèrent tous [les hommes], depuis le plus grand jusqu'au plus petit, sans pitié ni crainte, et s'emparèrent des femmes et des enfants.

Ils prirent pour prétexte : « On a lancé sur nous des flèches du haut de la citadelle. » Mais tout cela avait pour but d'effrayer le Catholique et de l'empêcher de quitter la citadelle afin de justifier l'accusation qu'ils avaient portée contre lui près du roi [1], espérant que peut-être celui-ci entrerait en fureur et ordonnerait de le mettre à mort avec tous les chrétiens.

Le Catholique, confiant en la promesse du Christ, pleurant, se lamentant, la tristesse dans l'âme, se disposa à descendre. Il méprisait les glaives, car il pensait en lui-même : « Dans la citadelle je mourrai de faim, j'aurai une réputation déplorable [2], et c'est là un grand malheur. Il vaut mieux pour moi obéir jusqu'à la mort. Je descendrai. Si Notre-Seigneur me sauve, ce sera un triomphe pour moi; sinon, je suis prêt à recevoir, pour le nom du Christ, la couronne du martyre. »

Les chrétiens tombèrent à ses pieds, en pleurant et disant : « Nous ne te laisserons pas descendre. » Les évêques eux-mêmes qui l'accompagnaient parlaient ainsi. Le Catholique leur répondit : « Rien ne pourra m'empêcher de descendre; mais je ne force absolument personne à descendre avec moi; quant à celui qui veut partager mes épreuves, je ne l'en empêche pas non plus. »

Il se sépara donc d'eux, suivi des trois évêques qui l'accompagnaient et de quelques moines et prêtres, disciples de la résidence. Ils descendirent le long du mur en marchant sur les victimes massacrées innocemment. Le Catholique voyait ses enfants le ventre ouvert et les entrailles répandues à terre, et il n'y avait personne pour les ensevelir et prendre soin de leurs funérailles! Pour lui, il se fiait à la parole de Toghan. Il

1. En assurant qu'il était un rebelle.
2. C'est-à-dire : « Je passerai pour un rebelle. »

pensait que celui-ci était un ami, lorsqu'en réalité il n'était qu'un faux ami.

Alors il put dire en son cœur avec le prophète [1] : « J'ai appelé mes amis et eux-mêmes m'ont trompé! Mes prêtres et mes vieillards ont dépéri au milieu de moi : ils ont cherché pour eux-mêmes la nourriture afin de sauver leur vie et ils n'en ont pas trouvé. Vois, Seigneur, comme je suis affligé, et [comme] mes entrailles [sont] troublées. Mon cœur est renversé au-dedans de moi-même, car je suis rempli d'amertume. Le glaive détruit au dehors : à la maison, la mort. On m'a entendu gémir et il n'y a eu personne pour me consoler! Tous mes ennemis ont appris mon malheur et ils se sont réjouis, car c'est toi qui m'as fait cela. Arrive le jour que tu as annoncé et qu'ils deviennent semblables à moi! Que toute la malice de ces *Hagaréens* paraisse en ta présence. Frappe-les comme tu m'as frappé à cause de tous mes péchés; ([traite-les] comme tu m'as traité dans mes enfants et mes bien-aimés), car mes gémissements sont abondants et mon cœur affligé. »

Le vase d'iniquité [2] alla au-devant du Catholique en souriant, comme s'il n'avait rien fait. Il le conduisit sous sa tente, le traita avec honneur et lui présenta la coupe à genoux.

Le Catholique lui dit : « Sont-ce là tes promesses? Est-ce ainsi que s'accomplit à notre égard l'édit royal que tu as lu, et dans lequel il était prescrit de ne pas molester quiconque descendrait, de ne pas même faire couler le sang de son nez? »

Toghan reprit : « On a tiré des flèches de la citadelle : deux hommes ont été atteints et en sont morts. »

Le Catholique répondit : « Il fallait mettre à mort ceux qui avaient tiré et non pas ceux qui en descendant obéissaient à l'ordre du roi. »

Toghan se tut et ne répliqua pas un mot.

Ces peuples maudits avaient pris la résolution de faire périr le Catholique. Toghan et Naçr, frère de Dilcandi, agissaient comme s'ils n'étaient au courant de rien, afin d'avoir une excuse. Mais le Seigneur veille sur ses élus et il envoie le salut d'où ils ignorent et d'où ils ne soupçonnent pas.

1. *Thren.*, I, 19-22; selon la version Peschittha.
2. Toghan.

Le métropolitain avait réfléchi et dit à l'émir Gaïdjak : « Émir, tu sais quel homme est ce Toghan ! Il nous a devancés à Arbèle et je crains qu'il ne fasse du mal avant notre arrivée. Il serait bon que l'émir envoyât un de ses hommes et un des compagnons du messager qui est avec moi. »

L'émir, sans tarder, fit cela. Il envoya un de ses hommes avec un de ceux qui accompagnaient l'envoyé. Ceux-ci arrivèrent à Arbèle le samedi même au déclin du jour, après que les malheureux avaient été massacrés. Ils allèrent saluer le Catholique et Toghan à qui ils montrèrent le document écrit, sur l'ordre du roi, par Tchoban au sujet de l'affaire du Catholique.

A cette nouvelle, le visage de Toghan fut troublé et celui de Naçr également. Ils pâlirent et commencèrent à parler à voix basse. Or, il ne leur restait pas d'excuse, car les nouveaux venus avaient vu le Catholique. A la tombée de la nuit, Naçr et Toghan montèrent à cheval et accompagnèrent celui-ci l'espace d'un mille. Il s'en alla au village de 'Amkava [1].

Le métropolitain et le messager qui l'accompagnait arrivèrent le dimanche 27 de Haziran (juin) [2] au matin et virent ce qui s'était passé. Ils furent vivement peinés et leur douleur fut grande. Ils furent un peu consolés par la délivrance du Catholique et des évêques qui étaient avec lui. Ils allèrent aussitôt le trouver et ils lui exposèrent l'ordre du grand émir et les dispositions de l'édit royal à son sujet. Le Catholique se réjouit et les bénit ainsi que l'émir.

Dès le lendemain matin, le messager se rendit près de Toghan et lui demanda à monter à la citadelle. Celui-ci l'en détournait : « Ils te tueront, disait-il, car ce sont des rebelles. »

Le messager répondit : « Qu'ils me tuent ou qu'ils me laissent vivre, je monte près d'eux. »

Toghan ne laissa monter avec lui absolument aucune nour-

1. Aujourd'hui Aïnkawa, à 2 kil. environ au N.-O. d'Arbèle. « C'est un village chaldéen de deux cent cinquante familles, avec plusieurs écoles et sept prêtres. La plupart des habitants sont agriculteurs. Actifs au travail, ils ont mis en plein rapport la meilleure partie de la plaine et leur village est devenu le grenier du pays. » CUINET, *La Turquie d'Asie. Géographie administrative*, t. II, p. 858. — Ce lieu est indiqué sur la carte de Ritter avec l'orthographe *'Ain Chawa*. — Cf. HOFFMANN, *Auszüge*, etc., note 1893.

2. Lire : dimanche 28.

riture ni boisson. « Tu es venu, dit-il, pour délivrer les chrétiens qui sont les adversaires de notre foi, les ennemis de notre nation. Puisque les chrétiens n'obéissent pas aux ordres du roi, nous n'obéirons pas, nous, à l'ordre de ton émir. »

Celui-ci ne se laissa pas influencer; il monta à la citadelle, montra aux chrétiens l'ordre de l'émir et les engagea à descendre.

Tous consentirent.

L'envoyé descendit le soir, accompagné de trois personnes; or, l'une fut arrachée de ses mains et massacrée, les deux autres emmenées captives. Il apportait avec lui les clefs de la citadelle, qu'il remit à Toghan, et il se rendit, très triste, près du Catholique pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. « Ceux d'en bas, disait-il, sont nombreux et forts. Dans la citadelle, il n'y a pas de vivres pour un jour et ils m'empêchent d'en faire monter. Si je fais sortir les autres, ils les enlèvent et les massacrent. Je n'ai ici aucun secours. Je ne sais que faire, si ce n'est rassembler les hommes qui sont venus avec moi et les cent cavaliers de l'émir Gaïdjak. Ils feront descendre d'abord les femmes et les enfants qu'ils conduiront dans les villages. Les hommes de guerre, moi et ceux qui m'accompagnent, nous passerons pendant la nuit et nous nous sauverons. Si quelqu'un nous attaque, nous riposterons. »

Le Catholique répondit : « Tu sais ce que tu as à faire. Agis selon l'inspiration de Dieu. »

Le mardi, l'envoyé remonta près de ceux [qui étaient dans la citadelle]. Il les réunit autour de lui et s'entretint avec eux. La plupart acceptèrent son conseil. Mais, comme dit le proverbe : « Du rameau sort le ver. » Certains habitants de la citadelle étaient déjà traîtres et s'étaient liés avec Naçr ed-Din. Chaque jour ils lui envoyaient dire ce qui se passait dans la citadelle.

Quand ils virent que la plupart étaient résolus à descendre, ils le lui firent savoir. Naçr décréta aussitôt « que les habitants de la citadelle, à l'exception des montagnards, n'auraient rien à donner à personne, qu'ils ne descendent pas de la citadelle mais qu'ils soient rassurés; que les montagnards seuls paieraient les frais de route des envoyés du roi et que, s'ils le voulaient, ils pourraient descendre. »

Sur cette parole, les habitants de la citadelle se séparèrent les uns des autres. Les montagnards descendirent avec leurs familles près de Naçr sans rencontrer d'obstacle; on les laissa aller au village de 'Amkava; mais, le lendemain, on les en tira pour les massacrer.

Dès lors, il ne restait dans la citadelle ni chef, ni directeur, ni conseiller, ni homme instruit. L'envoyé royal était demeuré seul dans la résidence patriarcale. Bientôt il descendit et les abandonna sans secours, dans des pleurs amers et des gémissements retentissants : « Hélas! quelle heure pleine de malheurs! Hélas! quel moment triste et rempli d'affliction! » S'ils restent : pas même un seul homme qui ait la force de puiser l'eau! Qui organisera le combat?

La faim s'empara d'eux complètement. Le froment déjà épuisé se vendait huit zouz la livre[1]. Qui peut trouver du sel? Ils ont déjà mangé les ânes, les chiens, les chats[2]. Il ne restait plus de vieux cuirs. Ils vivaient de *groumé,* c'est-à-dire de graines de cotonnier[3]. Les veuves tendaient la main et il n'y avait personne pour guérir leur désolation. Personne absolument pour ensevelir les défunts! Qui a la force de creuser les fosses? Qui prend pitié et qui est miséricordieux? Qui donne l'aumône? Les orphelins sont morts sur le fumier. Les uns tombèrent et se desséchèrent dans leurs demeures; d'autres se jetèrent eux-mêmes du rempart: ceux d'en bas les reçurent avec le glaive et les mirent en pièces.

O hommes honorés que le Seigneur a méprisés! O hommes honorables que Dieu a rejetés! O peuple auquel il ne reste plus d'intercesseur! qui n'a plus de qui attendre du secours!

Venez et voyez combien est sévère le châtiment de Notre

1. La valeur des poids, comme celle des monnaies, a beaucoup varié avec le temps, et il est impossible de la déterminer avec précision. Le lexicographe BAR'ALI dans son dictionnaire (au mot *dinar*) dit que la livre contient 6,112 beaux grains d'orge.

2. Les *kakouschiaté,* littéralement les *ichneumons*, qui autrefois remplissaient dans les maisons le rôle des chats (R. DUVAL). Les ichneumons ou mangoustes sont des mammifères carnassiers assez semblables, pour l'aspect, à la fouine ou au furet. Ces animaux encore très communs en Égypte y sont vulgairement connus sous le nom de rats de Pharaon.

3. Les graines du cotonnier fournissent une huile assez bonne à manger, mais que l'on emploie surtout maintenant à la fabrication du savon. Les tourteaux qui résultent de l'extraction de cette huile sont très recherchés comme aliment pour le bétail.

Seigneur pour ceux qui ne se convertissent pas! Combien dur est ton bâton, ô notre Dieu! Combien tes coups sont funestes, ô notre providence! Combien cruelles sont tes verges, ô notre médecin! Tu as détourné ton visage, et la couronne est tombée de leur tête [1], et leurs joies se sont changées en deuil [2]. Ils ont pleuré jour et nuit; les larmes coulaient sur leurs joues et ils n'avaient point de consolateur parmi tous leurs amis [3]. Tous gémissent et demandent du pain [4]; leurs yeux sont obscurcis par les larmes, leurs entrailles sont émues, leur foie s'est répandu sur la terre à cause de la ruine de leur citadelle. Les enfants et ceux qui sont encore à la mamelle ont dit à leurs mères : « Où est le pain? où est l'huile? » Ils tombent en défaillance en leur présence comme des blessés à mort [5]; ils demandent du pain et il n'y a personne pour le rompre et le leur donner. Ceux qui mangeaient voluptueusement gisent maintenant dans les rues; ceux qui avaient grandi dans la pourpre dorment sur le fumier [6]. Leur visage est devenu plus noir que le charbon et ils sont méconnaissables. Leur peau s'est attachée à leurs os; elle s'est desséchée et est devenue comme du bois. Plus heureux ceux qui ont péri par le glaive que par la faim. Des femmes mangèrent leur fruit; des mains miséricordieuses firent cuire leurs enfants qui devinrent leur nourriture [7]. Les enfants et les vieillards furent couchés à terre. Les vierges et les jeunes gens ont été couverts d'ignominie. Les hommes ont été immolés, et le Seigneur n'a pas eu pitié d'eux [8]! Des flèches ont pénétré leurs reins. Ils sont devenus un objet de dérision pour toutes les nations [9], car le Seigneur a accompli sa fureur, il a répandu la colère de son indignation [10]; c'est pourquoi leurs observateurs ont observé en vain [11]. Et dès lors ils crient avec le prophète en disant :

1. Cfr. *Thren.*, V, 16.
2. Cfr. *Thren.*, V, 15.
3. Cfr. *Thren.*, I, 2.
4. Cfr. *Thren.*, I, 11.
5. Cfr. *Thren.*, II, 11-12.
6. Cfr. *Thren.*, IV, 1-5.
7. Cfr. *Thren.*, IV, 8-10.
8. Cfr. *Thren.*, II, 21.
9. Cfr. *Thren.*, III, 13-14.
10. Cfr. *Thren.*, IV, 11.
11. Cfr. *Thren.*, IV, 16.

« Nos péchés se sont dressés contre nous, notre force a été affaiblie. Le Seigneur nous a livrés à une main contre la puissance de laquelle nous ne pouvons rien [1]. Il est juste, le Seigneur que nous avons offensé. Entendez, peuples ! et voyez notre douleur. Nos vierges et nos jeunes gens sont partis en captivité [2]; nos jeunes hommes et nos hommes faits ont été massacrés. Que dire ? Que nos prêtres nous ont trompés et ne nous ont pas avertis à propos de nos péchés [3] ? A Dieu ne plaise ! Ils nous ont exhortés, et nous n'avons pas entendu. Ils nous ont réprimandés, et nous n'avons pas prêté l'oreille. Nous les avons méprisés. Nous ne les avons pas bien accueillis. Nous n'avons pas eu pitié de nos vieillards. Nous avons opprimé les veuves. Nous avons persécuté nos pauvres. Notre iniquité est plus grande que celle de Jérusalem. Notre malice dépasse celle du temps de Noé. C'est pourquoi le Seigneur a fait tout ce qu'il a médité. Il a accompli sa parole, comme il a décrété depuis les temps anciens. Il nous a renversés ! Il n'a pas eu pitié de nous ! Il a réuni les ennemis autour de nous. Il a élevé au-dessus de nous l'affluence de nos oppresseurs [4]. Tous nos ennemis ont ouvert leur bouche contre nous. Ils ont sifflé et grincé des dents. Ils ont vendu au loin nos enfants. Ils ont souillé nos vierges en notre présence. Ils ont insulté nos femmes devant nos yeux [5]. Et ils disent : « Nous « vous dévorons ! Voilà le jour que nous attendions, nous « l'avons trouvé, nous l'avons vu de nos propres yeux [6] ! »

Le peuple arabe monta à la citadelle avec Toghan et Naçr, le mercredi 1er de Tamouz de cette année qui était l'an 1621 des Grecs (juillet 1310).

Ils s'en emparèrent.

Ils tuèrent tous ceux qu'ils trouvèrent et n'épargnèrent personne. Ils saisirent tous ceux qu'ils virent. Ils pillèrent le trésor et enlevèrent les richesses. Ils précipitèrent du haut du mur les montagnards, les Cayatchiyé, qui étaient restés, tandis que ceux qui étaient en bas les recevaient avec le glaive et

1. Cfr. *Thren.*, I, 14.
2. Cfr. *Thren.*, I, 18.
3. Cfr. *Thren.*, II, 14.
4. Cfr. *Thren.*, II, 17.
5. Cfr. *Thren.*, V, 11.
6. Cfr. *Thren.*, II, 16.

les achevaient. Ils vendirent pour la plupart les femmes et les jeunes filles, ou les donnèrent à tout venant et les offrirent en cadeau. En un mot, ils mirent au jour toute la malice qui était cachée dans leur cœur.

Et nous, avec ce même prophète, disons : « Tressaillez, habitants d'Arbèle! La coupe approche aussi de vous. Vous serez affligés et agités [1] [?] et il n'y aura personne pour vous délivrer. Car le Seigneur se souviendra de ce qui a été fait à son peuple et comment son héritage a été pillé [2]. Le Seigneur est bon pour quiconque espère en lui et pour celui qui le cherche [3]. Il vous rendra l'angoisse du cœur. Ses coups vous poursuivront; dans sa colère il vous perdra et vous fera disparaître de sous les cieux [4], parce que vous avez détruit ses églises et que vous avez mis en pièces les brebis de son bercail. Et tous ceux qui passeront sur la route battront des mains sur vous, siffleront, branleront la tête et diront : « Voilà cette Arbèle que le Seigneur a maudite [5]! »

CHAPITRE XIX

Mort de Mar Jabalaha.

Le Catholique ainsi que les évêques qui le suivaient, et des Mongols envoyés par l'émir Gaïdjak pour l'accompagner, se rendirent au village de Beth Çayadé. Cependant ils étaient toujours remplis de crainte, de terreur, de douleur profonde et d'angoisse. Ils restèrent là le temps nécessaire pour réunir l'or qu'ils remirent à l'envoyé de l'émir Tchoban, aux cent hommes de l'émir Gaïdjak et aux Kurdes venus avec eux. Ils partirent ensuite, le 8 de Tamouz de cette année (juillet 1310), pour se rendre au camp.

Le Catholique fit visite à la princesse, femme de l'émir

1. Cfr. *Thren.*, IV, 21.
2. Cfr. *Thren.*, V, 1.
3. Cfr. *Thren.*, III, 25.
4. Cfr. *Thren.*, III, 65-66.
5. Cfr. *Thren.*, II, 15.

Gaïdjak [1]. Elle le traita avec honneur et envoya un de ses hommes avec lui jusqu'au camp [2].

Dès son arrivée, il se rendit près du grand émir Tchoban qui le reçut avec les honneurs dus à sa dignité; puis il vint se fixer à la ville [3]. Tous les émirs savaient à quoi s'en tenir à son sujet. Il alla trouver le roi victorieux, le bénit selon l'usage et lui présenta la coupe; le roi lui présenta également la coupe; mais ni l'un ni l'autre n'engagea la conversation. Il sortit de cette entrevue très affligé. Il s'était proposé, si le roi l'interrogeait, de lui faire connaître tout ce qui lui était arrivé, à lui-même et à ses ouailles. Aussi fut-il très contristé. Il resta là un mois entier, espérant en vain un changement, ou que quelqu'un l'interrogeât sur ce qui lui était advenu.

Quand certaines affaires urgentes de la résidence et des chrétiens furent arrangées, il revint au monastère qu'il avait bâti près de Maragha et prit la résolution de ne plus jamais retourner au camp. « Je suis las, disait-il, de servir les Mongols. »

Le Catholique passa l'hiver de l'année 1622 des Grecs (1310-1311) dans le couvent. A l'été, il alla à la ville de Tauriz parce qu'il avait appris que l'émir Irindjin — que Dieu lui conserve la vie! — était venu en cet endroit. Il le rencontra dès son arrivée. L'émir traita le Catholique avec grand honneur; il lui fit des dons et des présents, ainsi que sa femme [4], fille du roi Ahmeh, fils du feu roi Houlaghou. Elle était très considérée dans le royaume, parce que sa fille avait épousé le roi victorieux [Oldjaïtou] et était alors la première parmi les femmes de ce prince [5]. Cet émir Irindjin et sa femme donnèrent au Catholique la somme de dix mille dinars, c'est-à-

1. Cfr. ci-dessus, p. 169, n. 1.

2. Au mois de juillet, la cour était probablement à Soultaniyeh.

3. Le texte porte bien *lamdinta, à la ville;* il faut peut-être corriger *lmaschrita, au camp.*

4. Cette femme se nommait Kitchic ou Kikhschek. Elle suivit son mari dans la lutte qu'il soutint contre Abou-Saïd et prit une part active au dernier combat, dans lequel Irindjin fut fait prisonnier. Elle fut tuée dans la mêlée. Cfr. ci-dessus, p. 148, n. 2, et D'Ohsson, IV, 638, 641.

5. La fille d'Irindjin, Koutloukschah-Khatoun, avait, en effet, épousé Oldjaïtou le 23 mars 1305 et avait reçu de ce prince le *yort* ou apanage de Dokouz-Khatoun. Cf. D'Ohsson, IV, 484.

dire soixante mille zouz, et des chevaux de selle. L'émir donna encore un grand village à l'église de Mar Schalita le saint martyr [1], dans laquelle avait été déposé feu son père et où avaient été aussi ensevelies sa mère et ses femmes.

Le Catholique passa l'hiver de l'année 1623 des Grecs (1311-1312) dans le monastère, et aussi l'été.

Des conseillers exposèrent sa situation au roi qui lui attribua [une pension de] cinq mille dinars qui lui servaient pour vivre chaque année. Il lui donna aussi des villages dans la région de la ville de Bagdad.

Le nombre des vénérables pères métropolitains et évêques qu'il consacra par l'imposition des mains s'élève, jusqu'à cette année, à soixante-quinze.

C'est tout.

Il vécut dans le monastère qu'il avait bâti [2] jusqu'à l'année 1629 des Grecs [3]. Il y mourut la nuit du [samedi au] dimanche *ma schbich maschknak*, 15 de Teschri second [4] (novembre 1317), et y fut inhumé [5].

1. Cfr. ci-dessus, p. 52, n. 1.
2. A Maragha. Voir ci-dessus, p. 133.
3. Dans l'intervalle, le roi Oldjaïtou lui-même était mort, le 16 décembre 1316, à l'âge de trente-six ans. Il eut pour successeur, son fils Abou-Saïd, qui régna jusqu'en 1331.
4. Le dimanche 13, selon Amrou qui a raison. — Il était âgé de 72 ans.
5. L'écrivain nestorien Maris, cité sous le nom d'Amrou, par Assémani (*Bibl. or.*, t. III, p. 2, p. 129), termine sa notice sur Jabalaha par ces paroles : « Honorem, gloriam et auctoritatem consequutus est supra omnes decessores suos adeo ut Mogulensium imperatores et Kani eorumque filii caput illi aperirent et genua flecterent ejusque potestas amplissima Orientis regna omnia obtineret. Quocirca Christiani in diebus ejus ad magnam gloriam et existimationem provecti sunt. Unde in fine dierum ejus in teterrimum statum conciderunt, in quo ad praesens usque tempus jacent. In ea rerum felicitate aedificavit Jaballaha ingens monasterium prope urbem Maragam : at mox alternante fortuna sub ejusdem episcopatu capta fuit nova ecclesia [*in aedibus Duidari exstructa*] et Cella [*patriarchalis*], innovata fuit adversus Christianos certae pecuniae pensio aliam a Saracenica religionem profiteri volentibus imperari solita. Imperium autem, ejus aetate, tenuere ex Mogulensium regum stirpe septem Kani : Abaka nimirum Kanus, et Achmed Soltanus, et Argon Kanus, et Caichatus Kanus, et Baidus Kanus, et Kazanus Kanus, et Charbanda Kanus : rerumque potitus est Abusaïdus Kanus filius Charbandae. In hoc temporum rerumque varietate ad decrepitam senectutem provectus Pater iste, requievit die Sabbati, nocte abeunte in Dominicam tertiam Consecrationis Ecclesiae quae est dies tertius decimus Tesri posterioris [*Novembris*] anni Alexandri Graeci 1629, inciditque in septimam Romadani anni Arabum 717, sepultus que fuit in monasterio quod ipse sub titulo S. Joannis construxerat. Posquam vero a Mahumetanis loca illa expugnata atque in potestatem redacta fuere et monasterium occupatum est, translatus fuit ad coenobium S. Michaelis in provincia Arbelae. Sedit autem ad annos septem et triginta : vacavitque

Que sa mémoire soit en bénédiction !

Que les prières de Mar Jabalaha le Catholique et de Rabban Çauma nous protègent; qu'elles protègent le monde entier jusqu'à ses extrémités, la sainte Église et ses enfants !

Et qu'à Dieu soient gloire, honneur, louange, adoration dans les siècles des siècles.

Amen. Amen.

sedes octo dies et menses tres. » — Jabalaha eut pour successeur sur le siège patriarcal le métropolitain d'Arbèle, Joseph, qui avait succédé à Abraham, et qui, après son élection au patriarcat, changea son nom en celui de Timothée, ainsi que nous l'apprend 'Ebedjésus (*Epitome can. synod.* p. v, sub fine; apud Assémani, *Bibl. or.*, t. III, p. 567) : «... In Patriarcham et Catholicum electus fuit pater noster Mar Timotheus, metropolita Arbelensis, cui in metropolitica dignitate nomen fuerat Mar Joseph, quique antequam sedem Arbelensem tenuisset Mossulanam metropolim rexerat : defuncto autem et a temporaria hac vita ad vitae lucisque regionem translato patre nostro Mar Abrahamo Arbelensi metropolita, relicto Athurensi [seu *Assyrio*, i. e, *Ninivitico et Mossulano*] throno ad ejus locum translatus fuit. »

Le célèbre auteur nestorien que nous venons de citer, Ebedjésus, métropolitain de Nisibe, était le contemporain de Jabalaha et avait dédié à ce patriarche son ouvrage intitulé « la Perle » [*Marganitha*], traité théologique en cinq livres achevé en 1298, dont Assémani a donné une analyse développée (*Bibl. or.*, t. III, part. 1, p. 352-360) et dont Maï a publié une version latine (*Script. vet. nova coll.*, t. X).

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS MENTIONNÉS DANS L'HISTOIRE DE MAR JABALAHA III ET DE RABBAN ÇAUMA.

N.-B. — Dans cette table ne figurent en général que les événements dont il est parlé dans le texte. Les dates sont celles de l'ère chrétienne. Celles qui ont été établies par conjecture sont marquées d'un point d'interrogation.

1227,		Mort de Gengis-Khan.
1245,		Naissance de Marcos, plus tard Mar Jabalaha (page 16).
1251,		Avènement de Houlaghou, en Perse.
1260,		Avènement de Khoubilaï, en Chine.
1265,		Mort de Houlaghou. Avènement d'Abaka.
1278,		Départ de Marcos (Jabalaha) et de Rabban Çauma pour la Palestine (p. 17).
1280,		Marcos est sacré métropolitain de la Chine sous le nom de Jabalaha, et Çauma est institué visiteur général (p. 35).
1281,	24 févr.,	Mort du patriarche Mar Denha (p. 38).
	nov.,	Jabalaha est sacré patriarche (p. 42).
	déc.,	Le roi Abaka se rend à Bagdad (p. 44).
1282,	18 mars,	Abaka meurt à Hamadan.
	6 mai,	Avènement d'Ahmed. Jabalaha est emprisonné (p. 45).
1284,	août,	Mort d'Ahmed. Avènement d'Argoun (p. 51).
1287,	mars,	Départ de Rabban Çauma pour l'Europe (p. 53).
	3 avril,	Mort du pape Honorius IV (p. 61).
	fin avril (?)	Rabban Çauma parvient à Byzance, près d'Andronic II (p. 54).
	mi-juin,	Il arrive à Naples (p. 60),
	24 juin,	et assiste à la bataille navale dans le golfe de Naples.
	juill.,	Il séjourne à Rome (pp. 62-75),

	10 août (?),	passe à Gênes (p. 75),
	comm. sept.,	et arrive à Paris, près de Philippe le Bel (p. 78).
	mi-octobre,	Il se rend en Gascogne, près d'Édouard I[er], roi d'Angleterre (p. 81),
	fin nov. (?),	et revient à Gênes passer l'hiver (p. 83).
1288,	20 févr.,	Élection du pape Nicolas IV (p. 84).
	4 mars,	Rabban Çauma arrive à Rome (p. 84),
	mi-avril,	il en repart (p. 93)
	été,	et revient en Perse, près d'Argoun. — Jabalaha mandé par celui-ci consacre une église portative dans le camp royal (p. 94).
1290,	août,	Argoun fait baptiser son fils Kharbendé (Oldjaïtou) sous le nom de Nicolas (p. 95).
	sept.,	Le roi se rend à Maragha, près de Jabalaha (p. 95).
1291,	7 mars,	Mort d'Argoun (p. 96).
	22 juill.,	Avènement de Kaïkhatou (p. 96).
	15 août,	Jabalaha officie dans l'église du camp en présence du roi (p. 97).
1292,		Rabban Çauma fait construire l'église de Saint-Georges, à Maragha (p. 99).
	été,	Kaïkhatou visite deux fois le patriarche à Maragha.
1293,	nov.,	Jabalaha part pour Bagdad.
1294,	10 janv.,	Mort de Rabban Çauma, à Bagdad (p. 100).
	18 avril,	Jabalaha quitte Bagdad pour se rendre près du roi à Ala-dagh (p. 102).
	fin juin,	De retour à Maragha, il y jette les fondements de l'église de Saint-Jean-Baptiste (p. 103).
1295,	23 avril,	Assassinat de Khaïkhatou. Avènement de Baïdou.
	25 sept.,	Baïdou est détrôné, et assassiné quelques jours après. Avènement de Cazan. Persécution suscitée par Naurouz contre les chrétiens à Tauriz, à Bagdad, à Hamadan, à Arbèle, à Maragha (pp. 105-107).
	27 sept.,	Pillage du couvent de Maragha. Jabalaha est saisi et frappé (p. 108).
	28 sept.,	Pillage de l'église de Saint-Georges, à Maragha. Jabalaha protégé par le roi des Arméniens, Haïton, s'enfuit (pp. 109-110).
	5 oct.,	Cazan entre à Tauriz. Il accueille froidement le catholique (p. 111).
	mi-oct.,	Cazan part pour Moughan, son quartier d'hiver. Jabalaha revient à Maragha (p. 112).
	fin déc.,	Nouvelle persécution à Maragha. Jabalaha est de nouveau obligé de s'enfuir (p. 113).
1296,	25 mars,	La persécution prend fin. — Jabalaha obtient les faveurs de Cazan (p. 114).
	juill.,	Jabalaha part pour rejoindre le roi à Oughan, station d'été (pp. 115-118).

	sept.,	Cazan se rend à Bagdad et Jabalaha à Maragha (p. 119).
1297,	mars,	Nouveau pillage de l'église Saint-Georges, à Maragha. — Les Kurdes assiègent la citadelle d'Arbèle, occupée par les chrétiens (p. 120).
	18 mars,	Cazan quitte Bagdad pour se rendre à Hamadan. — La femme et les fils de Naurouz sont pris et mis à mort (pp. 121-124).
	13 août,	Naurouz assiégé et pris dans Hérat est mis à mort.
	14 sept.,	Fin du siège d'Arbèle. Pacte de réconciliation entre les chrétiens et les arabes (pp. 125-129).
	nov.,	Cazan part pour Moughan où Jabalaha va le rejoindre (p. 131).
1298,	25 mai,	Cazan, accompagné de Jabalaha, rentre à Tauriz. — Ils passent ensemble l'été à Siah-Kouh (Montagne Noire). — Jabalaha se rend à Arbèle pour l'hiver.
1299,	avril,	Jabalaha part pour le camp à Oughan et passe l'été près du roi (p. 131).
	oct.,	Cazan part pour la Syrie; le patriarche l'accompagne à Arbèle et à Mossoul, puis revient passer l'hiver à Arbèle.
1300,	févr.,	Cazan revient de Syrie; Jabalaha l'accompagne et remonte à Maragha (p. 132).
	sept.,	Cazan visite Maragha.
	30 sept.,	Cazan part pour sa deuxième expédition de Syrie: Jabalaha l'accompagne jusqu'à Arbèle, et passe là l'hiver (p. 133).
1301,	févr.,	Cazan revient de Syrie. Jabalaha remonte avec lui jusqu'à Maragha et y achève le couvent et l'église de Saint-Jean-Baptiste (pp. 133-136).
	14 sept.,	Dédicace de l'église de Saint-Jean-Baptiste. — Jabalaha se rend près de Cazan, à Tauriz. Le roi part pour Moughan et le patriarche vient à Maragha (p. 137).
1302,	mars,	Cazan revient de Moughan à Tauriz. Jabalaha va le saluer et passe l'été près de lui à Oudjan (p. 139), d'où
	oct.,	il revient à Arbèle.
	28 déc.,	Jabalaha quitte Arbèle et
1303,	5 janv.,	arrive à Bagdad;
	25 janv.,	il en repart et
	1er févr.,	arrive à Hillah, près de Cazan (p. 140). — Celui-ci part pour la Syrie; Jabalaha retourne à Bagdad (p. 141).
	10 avril,	Jabalaha quitte Bagdad, et
	13 mai,	arrive à Maragha.
	10 juin,	Cazan visite le couvent de Maragha (p. 142), d'où
	12 juin,	il part pour Oughan;
	20 juin,	il envoie de précieux cadeaux à Jabalaha et
	août,	lui fait parvenir de nouveaux présents (p. 143).

	nov.,	Cazan revient à Tauriz. Jabalaha va passer l'hiver à Arbèle (p. 144).
1304,	avril,	Jabalaha part pour Maragha après Pâques (29 mars).
	16 mai,	Il arrive à Maragha (p. 145).
	17 mai,	Mort de Cazan.
	12 juill.,	Kharbendé, fils d'Argoun, est proclamé roi sous le nom d'Oljaïtou (p. 146).
	nov.,	Jabalaha se rend à Ouschnou pour y passer l'hiver (p. 149), revient à Maragha d'où
1305,	été,	il va à Oughan.
	nov.,	Le patriarche va passer l'hiver à Arbèle ; il fait construire une résidence dans la citadelle (p. 149).
1306,	mai,	Il retourne à Maragha, et de là à Oughan (p. 149).
	nov.,	Il revient à Arbèle où il passe dix-huit mois (p. 150).
1308,	mai,	Le roi visite le couvent de Maragha; le Patriarche rejoint le roi à Oughan en passant par Maragha (p. 151).
	nov.,	Il revient à Maragha.
1309,	nov.,	Il part pour Arbèle (p. 152).
1310,	févr.,	Les Arabes de la ville d'Arbèle recommencent à molester les chrétiens et les tiennent assiégés dans la citadelle (pp. 153-154).
	mars-juin,	Siège de la citadelle par les Arabes et les armées royales. Épisodes divers : pillage des églises de la ville; massacres; ordres du roi pour la délivrance des chrétiens; opposition de certains émirs (pp. 155-175).
	1er juill.,	Les Arabes s'emparent de la citadelle et massacrent tous les chrétiens qui s'y trouvent (p. 176). Le Catholique se rend près du roi et revient passer l'hiver à Maragha (p. 177).
1311,	mai,	Jabalaha se rend à Tauriz (p. 178).
	nov.,	Il revient passer l'hiver à Maragha où il se fixe définitivement. — Le roi lui accorde une pension annuelle de 5,000 dinars (p. 179).
1316,	16 déc.,	Mort du roi Oldjaïtou. Avènement d'Abou-Saïd.
1317,	13 nov.,	Jabalaha meurt à Maragha (p. 179).

APPENDICES

A L'HISTOIRE DE MAR JABALAHA III

Dans les notes que nous avons ajoutées à notre traduction du texte syriaque de l'*Histoire de Mar Jabalaha III,* nous avons renvoyé à une étude ultérieure sur les relations du roi Argoun avec les princes chrétiens de l'Occident, et nous avons promis de reproduire *in extenso* plusieurs documents concernant notre patriarche. Telle est la raison d'être de ces Appendices.

Il n'est pas douteux que Jabalaha ait été tenu au courant des diverses négociations entreprises avec le pape et les princes occidentaux par les successeurs d'Argoun; si nous nous bornons à reproduire des pièces concernant le règne de ce dernier, c'est que le moine Rabban Çauma, dont l'histoire est intimement liée à celle de Jabalaha, fut seulement ambassadeur de ce Khan. Pourquoi alors, diront peut-être nos lecteurs, n'avoir pas donné simplement les documents qui concernent la mission de Rabban Çauma, en laissant de côté ceux qui ont rapport aux années postérieures du règne d'Argoun? Il eût été plus logique, je le reconnais volontiers, de procéder ainsi. Mais je me suis proposé de compléter et de rectifier sur certains points le savant *Mémoire sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols*, de A. Rémusat, et on verra par la suite de cette étude qu'il m'eût été impossible de le faire sans parler des autres ambassades d'Argoun, puisque cet auteur, faute de documents suffisants et par suite d'une erreur d'interprétation, avait attribué à la mission de notre moine des pièces qui lui sont postérieures. Il convenait donc, dès lors, de réunir les documents auxquels je devais nécessairement faire allusion. Ils ont été, il est vrai, déjà publiés, pour la plupart; mais ils sont disséminés dans des brochures assez rares ou dans diverses collections spéciales qu'on n'a pas toujours sous la main. Quelques-uns cependant sont édités ici pour la première fois, et la date de tous a été vérifiée sur la récente édition des *Registres* des papes, ce qui fait qu'elle ne concorde pas tou-

jours avec celle indiquée dans différents recueils[1]. J'ai cru bon de ne pas me borner aux documents que l'on pourrait appeler exclusivement politiques, et de donner en même temps ceux qui concernent les rapports religieux de l'Orient avec l'Occident. Rémusat, lui-même, avait appelé l'attention sur ce point : « La fondation, dit-il, de l'archevêché de Khan-Balikh et de l'évêché de Soultaniyeh, les permissions, qu'il fallait obtenir des rois Tartares pour pouvoir prêcher l'Évangile dans l'étendue de leurs États, ont fait naître des correspondances qui mériteraient sous plus d'un rapport de fixer notre attention, qui devaient exciter beaucoup d'intérêt dans le temps où elles eurent lieu, mais qui n'ayant eu ni dans leur objet, ni dans leurs résultats, aucun point de contact avec les événements politiques, ne peuvent être examinées en détail dans un mémoire sur les relations diplomatiques des princes chrétiens avec les Mongols[2]. » La réunion et l'examen de toutes les pièces de cette nature fourniraient le sujet d'une intéressante étude qui embrasserait l'histoire des missions en Asie aux XIIIe et XIVe siècles. Paulsen n'a fait que l'ébaucher dans son *Historia Tartarorum ecclesiastica*[3]. Il y aurait lieu d'utiliser dans le même but un certain nombre de documents conservés par les historiens arabes et plusieurs relations de voyages que cet auteur a ignorés. Mais, un tel travail sort du cadre que nous nous sommes tracé. Nous nous bornerons donc à reproduire les documents qui ont eu pour origine les ambassades d'Argoun, ou qui ont été écrits à l'occasion de ces dernières.

Nous y joindrons quelques pièces qui, bien que postérieures au règne d'Argoun, ont cependant un rapport plus étroit avec l'*Histoire de Mar Jabalaha III*, et en particulier la fameuse lettre de ce patriarche au pape Benoît XI, lettre dont les écrivains occidentaux ont fait tant de cas et bien à tort, croyons-nous.

Dr J.-B. Chabot.

1. Nous devons la copie des pièces publiées ici pour la première fois à la bienveillante obligeance du R. P. Ehrle.
2. *Mém. cité*, p. 150 du tirage à part.
3. Helmstadt, 1741. Cet ouvrage, qui n'est autre chose que la thèse soutenue par Paulsen, est ordinairement cité sous le nom du professeur Mosheim à qui elle était dédiée. L'auteur est généralement enclin à exagérer les progrès du christianisme en Orient.

APPENDICE I

NOTES SUR LES RELATIONS DU ROI ARGOUN AVEC L'OCCIDENT

I. — *Première ambassade d'Argoun en Occident.* *(1285)*

Argoun, en montant sur le trône, reprit les projets ambitieux de ses ancêtres.

La Syrie, que les troupes mongoles avaient momentanément occupée sous Houlaghou, mais qu'elles durent abandonner promptement, avait fait l'objet des convoitises d'Abaka. Son successeur Ahmed avait eu assez de difficultés à l'intérieur pour ne pas songer à s'engager dans des luttes lointaines. Argoun, sentant sa position affermie, voulut mettre à exécution les desseins de son grand-père et de son père. Comme celui-ci, il comprit que les Francs qui, à ce moment-là (1284), conservaient encore quelques places fortes en Palestine, pourraient lui être d'utiles auxiliaires contre les musulmans et, en conséquence, il chercha, à l'exemple de ses aïeux, à renouer avec eux des négociations qui n'avaient encore jamais abouti, mais qui n'avaient pas été non plus complètement interrompues. « Il se disait en lui-même, si les rois de l'Occident, qui sont chrétiens, ne me viennent en aide, je ne pourrai accomplir mon dessein [1]. »

Son premier soin fut donc d'envoyer en Europe une ambassade ayant pour but de concerter une tentative contre la Palestine avec les princes des nations qui avaient précédemment pris part aux croisades.

1. Cf. ci-dessus, p. 53.

Nous avons lu plus haut [1], dans l'*Histoire de Mar Jabalaha*, le récit de voyage de son ambassadeur Bar Çauma. Ce récit n'indique pas qu'un autre messager fût venu antérieurement en Occident de la part du même prince, dans la même intention.

Mais un autre document nous porte à croire qu'avant l'époque du départ de Bar Çauma (1287), Argoun avait déjà envoyé en Europe une première ambassade. Du moins, si la chose ne peut être démontrée apodictiquement, elle paraît très vraisemblable.

Ce document, publié pour la première fois dans les *Annales ecclésiastiques* de Baronius [2], n'est autre chose que la traduction d'une lettre originale adressée au pape par Argoun, et datée du mois de mai 1285, c'est-à-dire de la première année du règne de ce prince. La lettre a dû être considérée à Rome comme assez importante, car elle fut insérée dans le registre des lettres d'Honorius IV, à qui elle fut sans doute remise [3].

Les lettres qui furent apportées à Rome par Bar Çauma étaient bien, elles aussi, à l'adresse du pape Honorius IV, qui mourut pendant le trajet des ambassadeurs; mais il semble peu probable que ces lettres eussent été datées de deux ans avant le départ du messager qui les apporta. Il n'est guère possible non plus d'admettre une erreur de date dans un document où celle-ci n'est pas exprimée en chiffres, mais d'après les années d'un cycle qui ne permettait pas la confusion. D'un autre côté, cependant, Argoun paraît faire allusion dans cette lettre à l'investiture qu'il aurait déjà reçue du grand Khan (février 1286), et l'*Histoire de Jabalaha* insinue que Rabban Çauma différa quelque peu son départ, après avoir accepté la mission qui lui était confiée par le prince mongol [4]. On peut donc, je le répète, conserver quelques doutes au sujet d'une ambassade antérieure à celle du moine ouïgour, et il est permis de se demander si le docu-

1. Pp. 54-94

2. *Ann. eccles.*, éd. Raynaldi, ad ann. 1285, n° 79.

3. Elle se trouve parmi les lettres curiales de la première année de ce pape. *Regist. Vat.* 44, n° 22; fol. 128, selon la désignation moderne.

4. Ci-dessus, p. 54.

ment dont nous parlons ne serait pas la traduction des lettres que celui-ci apporta à Rome au mois de juillet 1287 ; d'autant mieux que les Annales pontificales, qui auraient dû enregistrer le souvenir de cette première ambassade et les réponses du pape, restent muettes sur ce point. On ne voit pas non plus qu'à cette époque des ambassadeurs mongols soient venus en France ou en Angleterre. Il est possible que la lettre ait été parmi celles de la première année d'Honorius IV à cause de sa date [1].

Dans cette lettre plusieurs noms propres des envoyés sont tellement défigurés qu'on ne sait à quelle nation ils appartiennent, et la phrase latine est si mal construite qu'on a vraiment de la peine à distinguer, au premier abord, s'il est question d'ambassadeurs envoyés par les Francs ou par les Orientaux.

Il n'est pas permis cependant de douter de son authenticité. On y reconnaît facilement les traces du style mongol et des particularités qui se retrouvent dans d'autres pièces originales du même genre ; mais ceux qui ont fait la traduction de ce document, sachant apparemment mieux le mongol que le latin, y ont commis tant de fautes qu'elle est à peu près inintelligible. Telle qu'elle est, elle suffit pour constater l'existence d'une lettre originale en mongol dont elle offre une reproduction plus que littérale : la barbarie même des expressions dont elle est remplie est la meilleure preuve de son origine. Il n'est pas impossible non plus, quand on est au courant des événements dont il y est parlé et des relations qui y sont indiquées, d'en tirer par conjecture certaines explications.

En voici, d'ailleurs, le texte [2] :

1. Le nom propre du pape n'est pas désigné dans le texte de la lettre ; c'était l'usage des Mongols, comme on le voit par les lettres à Philippe le Bel qui sont simplement adressées : *au roi de France*. S'il y avait eu un nom propre ce n'aurait pas été celui d'Honorius IV, car, au 18 mai 1285, date de la lettre, son élection était trop récente (2 avril) pour que la nouvelle en fût parvenue en Perse.

2. La lettre a été publiée dans les *Ann. eccl.* (loc. cit.) et reproduite d'après ce texte dans : MOSHEIM, *Hist. Tart. eccl.:* app. n° XXV, p. 81 ; RÉMUSAT, *Mém. cité*, app. n° VI, p. 168. — Le texte que je reproduis ici diffère un peu de ces éditions ; il est emprunté à celle des *Registres d'Honorius IV*, de M. PROU (coll. 316-317). Pour l'interprétation de cette lettre en rapprocher le début et la fin, de celle d'Argoun à Philippe le Bel (ci-dessous, p. 223).

Litere misse a.. rege Tartarorum.

In Christi nomine, amen. Gratia Magni Cam et verbum de Argonum, domino sancto papa patri. Gingiscam primo patri omnium Tartarorum, et serenissimo domino rege Francorum, et serenissimo domino rege Carolo preceptum sum[1] et omnium cristianorum, non dentur aliquid de tributum et fiant franchi in sua tera. Magnus Cam fecit gratiam ad Ise terchiman roba et tus quod mixi ad ordo Cam Argum, et predictus Ase terciman servitus istis partibus donec compleantur esset tarde et Bogagoc, et Mengilic, et Thomas Banchrinus et Ugeto terciman predictis miximus in ista anbascata si esset ad principium. Nostra prima mater esset cristiana, Magnus Cam nostrum bonum patrem Alaum, et bonus Abaga filius ejus, quod custodiebantur omnium cristianorum in tera sua, et pose suo et vobis domino sancto patri potestis intelligere. Et modo Cobla Cam, sicut erat primum principium, fecit gratiam. Et habui in corde voluntatem vel pensamentum ad domino sancto patri papa mitantur robas vel vestimentas et tus, et nos Argoni preceptum de Cam, sicut erat mox tera cristianorum, faciebimus gratiam et habuerimus in nostra custodia, et abemus in pensamentum de eos custodire et facere gratiam. Anno preterito Ameto erat intratus in moribus Saracinorum, et tera cristianorum quod non custodi, et ideo venit tarde nostris anbascatoribus. Et siat modo, quod tera Saracinorum non siat nobis in medium nostrum bonum patrem nos quod sumus in istis partibus et vobis quod estis in vestris partibus. Teram Scami videlicet teram Egipti inter nos et vos estrengebimus. Vobis mitimus mesaticis supradictis et vos quod mixistis pasagium et prelium in teram Egipti et siat modo nos de istis partibus et vos de vestris partibus estrengebus (*sic*) in medium cum bonis hominibus et mitatis nobis per bonum hominem, ubi vultis quod siat predictum factum. Saracenis de medio nostri levabimus, dominus siat et dominum papa et Cam. Nostra litera anno de Gallo, de luna Madii die xviii, in coris.

On comprendra, après l'avoir lue, que nous n'essayions pas de faire une traduction de cette pièce. Nous nous contente-

1. Le registre porte *sum. omnium cristianorum. et omnium cristianorum*, mais les points entre lesquels sont placés les mots *omnium cristianorum* nous semblent indiquer une exponctuation. (M. P.)

rons de reproduire l'interprétation qui en a été donnée par Rémusat [1] en la modifiant légèrement sur quelques points.

Argoun rappelle d'abord la bienveillance que les Mongols ont eue, dès le temps de Gengis-Khan, *leur premier père*, pour le pape, le sérénissime roi des Francs, et le sérénissime roi Charles (d'Anjou); la protection qu'ils ont constamment accordée aux chrétiens qui ont toujours été exemptés de tout tribut et francs dans leur terre : *et omnium cristianorum non dentur aliquid de tributum, et fiant franchi in sua tera.* Il rappelle aussi les faveurs dont les ont comblés son grand-père Houlaghou et le bon Abaka, son père [2]. Il parle ensuite d'un certain *Ise tercimam*, c'est-à-dire l'*interprète*, envoyé avec plusieurs compagnons [3], à ce qu'il semble, à la cour du pape et de quelques autres princes chrétiens, par le grand Khan, et qui en avaient reçu des vêtements précieux et des parfums, *roba et tus*. Lui-même, aussitôt qu'il a obtenu *la grâce du grand Khan*, c'est-à-dire la patente d'investiture pour le trône de la Perse, a songé à envoyer des présents au pape, *ad domino sancto patri mitantur robas et vestimentas et tus* [4]. Il a le projet de rendre aux chrétiens tous les avantages dont ils ont joui précédemment : *et abemus in pensamentum de eos custodire et facere gratiam.* Le long intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière ambassade envoyée aux princes chrétiens est expliquée par l'apostasie d'Ahmed (*anno praeterito Ameto erat intratus in moribus Saracinorum*), qui, pour cette raison, n'avait pas *gardé la terre des chrétiens*. Enfin, on promet aux Francs un partage de la terre de *Scam*, c'est-à-dire non pas

1. *Mém. cité*, p. 99.

2. Argoun était fils d'Abaka et d'une concubine nommée Katmisch Ikadji. Il n'est dit nulle part que cette princesse fût chrétienne. Les mots *prima mater* de la lettre nous paraissent désigner Dokouz-Khatoun, première femme de Houlaghou, grand-père d'Argoun. Voir ci-dessus, p. 97, n. 6.

3. Bogagoc et Mengilic paraissent des noms mongols fort altérés. Thomas Banchrinus pourrait bien être le même que Thomas de Anfusis dont il est question dans une lettre de Nicolas IV à Argoun, où l'interprète Ougueto est aussi mentionné (ci-dessous, p. 200). Ce nom d'Ougueto, dit Rémusat, semble signifier la fonction même de celui qui le portait.

4. En rapprochant ce passage très obscur de la lettre d'Argoun d'un passage d'une lettre de Nicolas IV à Khoubilaï-Khan (ci-dessous, p. 216), je me demande s'il ne serait pas plutôt question d'une ambassade envoyée au pape par Khoubilaï lui-même, à laquelle Argoun aurait adjoint, au passage, ses propres messagers ?

de l'Égypte, *terram Scami, videlicet Egypti*, comme interpréta le copiste; mais beaucoup plus vraisemblablement de la Syrie, *la terre de Damas*, dont le nom arabe, *esch-Scham*, se laisse deviner, semble-t-il, sous la forme *Scam*.

Les messagers qu'on envoie ont ordre de le leur proposer, et l'on demande que les princes chrétiens veuillent bien faire savoir, par un homme digne de foi, où ils entendent que doit se faire la jonction de leurs forces avec celles des Mongols, et, de cette manière, le Khan et le pape anéantiront la puissance des Sarrasins : *Saracenis de medio nostri levabimus dominus papa et Cam*. La lettre est datée de l'an du coq [1], c'est-à-dire de 1285, le dix-huitième jour de la lune de *madii* ou mai. Enfin, les derniers mots de la lettre, *in coris*, semblent indiquer qu'elle a été écrite à Tauris; « car c'est dans cette ville que les princes mongols de Perse faisaient habi-

1. L'an du *coq* correspond à l'année 1285. selon le cycle en usage chez les Mongols. A propos de ce cycle M. J. Halévy a émis de très ingénieuses conjectures sur l'époque de l'introduction du christianisme dans la haute Asie (*Revue de l'Hist. des Religions*, t. XXII, p. 289). « L'usage même du cycle de douze ans a sans aucun doute été emprunté par les Turcs aux Chinois chez lesquels on le trouve depuis les époques les plus reculées. Mais les années du cycle chinois ne portent pas de noms d'animaux... les populations mongoles et mandchoues chez lesquelles il se trouve aujourd'hui l'ont sans aucun doute emprunté aux tribus turques. Il serait donc utile de savoir, si la chose est possible, par qui et à quelle occasion cet usage bizarre a pu s'introduire dans la chronologie turque. Les animaux choisis à cet effet ne manquent pas de présenter de notables singularités. On sait qu'ils se succèdent dans l'ordre suivant : rat, taureau [bœuf], tigre [panthère], lièvre, dragon, serpent, cheval, mouton, singe, coq [poule], chien, cochon. » — Après avoir examiné en détail les mots qui expriment le nom de ces animaux, M. Halévy résume ainsi la substance des arguments qui paraissent favoriser, selon lui, l'idée que l'introduction des noms d'animaux dans ce cycle est d'origine chrétienne et notamment d'origine alexandro-égyptienne : 1° l'habitude de voir dans les animaux des symboles religieux a eu surtout l'Égypte pour foyer principal; 2° quelques-uns des animaux cycliques, surtout le singe, ne paraissent pas avoir été originaires des pays turcs et doivent y être parvenus de l'étranger; 3° les noms turcs qui désignent la poule [coq] et le lièvre sont d'origine araméenne, et accusent par là même qu'ils ont été introduits par les Nestoriens; 4° le nom turc du singe révèle une origine copte et par conséquent l'influence des moines égyptiens..... Il est donc permis « de rechercher l'influence d'une des églises les plus intéressantes du christianisme primitif dans l'œuvre de propagande de la foi chrétienne chez les tribus barbares de la Haute-Asie. Désormais les Nestoriens ne seront pas les seuls à réclamer la gloire de cette propagande civilisatrice. L'église d'Alexandrie pourra aussi avoir une part dans cette œuvre glorieuse qui, si elle n'a pas définitivement abouti, si elle a dû céder devant l'invasion du bouddhisme, d'une part, et de l'islamisme, de l'autre, n'en aura pas moins une page d'or dans l'histoire religieuse » (*loc. cit.*, p. 301).

tuellement leur résidence », dit Rémusat, et aussi encore plus probablement parce que le premier copiste du document, qui avait sous les yeux un texte écrit en caractères gothiques, a pu facilement prendre un T pour un C, confusion dont les exemples sont nombreux [1].

L'absence du nom de Bar Çauma dans ce document nous incline fortement à penser, comme nous l'avons dit, qu'il s'agit d'une mission antérieure à la sienne. La similitude des noms de plusieurs personnes qui y sont mentionnées (Thomas Banchrinus, Ugueto) avec les noms de celles qui sont désignées dans les réponses de Nicolas IV (Thomas de Anfusis, Uguetus), n'est pas une preuve du contraire, car les mêmes personnages, déjà au courant des affaires et des routes, furent naturellement choisis de préférence pour les ambassades envoyées successivement en Europe par les princes mongols, comme nous en aurons la preuve manifeste tout à l'heure dans la personne de Buscarel, citoyen génois, qui fit au moins trois fois le voyage de Perse en Occident pour ce motif.

1. La traduction de cette pièce a été tentée par M. PROU (*Les Registres d'Honorius IV;* Introd., p. LXIX). Cette version est en général basée sur l'interprétation de RÉMUSAT. En voici la teneur :

« Au nom du Christ. Amen.

« Par la grâce du Grand Khan paroles de moi, Argoun, à notre saint père le pape. Gengis-Khan premier père de tous les Tartares, par affection pour le sérénissime roi des Francs, et pour le sérénissime roi Charles, a décidé que les chrétiens ne lui paieraient aucun tribut et qu'ils seraient libres dans sa terre. Le Grand Khan a remis à Ise, ambassadeur et interprète, des présents et des parfums que moi, Argoun, vous envoie en son nom par mes ambassadeurs, Ise l'interprète, Bogagoc, Mengilic, Thomas Banchrinus et Ugueto, qui resteront en Occident le temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission. Notre première mère était chrétienne; le Grand Khan, notre bon père, Houlagou et son fils, le bon Abaga, ont maintenu les chrétiens dans leur terre et leur puissance, et vous, très saint père, devez le savoir. Et maintenant que le Grand Khan Khoubilaï, notre chef suprême, m'a accordé sa grâce, j'ai songé à envoyer au très saint père le pape des présents, des vêtements et des parfums. Et nous, Argoun, sur l'ordre du Khan, nous délivrerons la terre des chrétiens et la prendrons sous notre protection ; c'est là ce que nous vous proposons. — L'an passé Ahmed s'est fait musulman et a envahi la terre des chrétiens au lieu de la garder ; c'est pourquoi notre ambassade a été retardée. Comme la terre des Sarrasins qui ne nous appartient pas, c'est-à-dire la terre de Cham ou Égypte, est placée entre nous et vous, nous l'étreindrons. Nous vous envoyons les susdits messagers pour vous prier d'envoyer une armée sur l'Égypte, afin que, nous venant d'un côté et vous de l'autre, nous puissions avec de bons guerriers la prendre. Faites-nous savoir par un messager sûr où vous voulez que le combat ait lieu. Nous chasserons ces Sarrasins avec l'aide du seigneur, du pape et du Khan. La présente lettre écrite en l'an du coq, le dix-huitième jour de la lune de mai, à Tauris. »

Il nous est toutefois impossible, faute de documents, de nous étendre plus longuement sur cette première ambassade d'Argoun.

II. — *Deuxième ambassade d'Argoun en Occident. (1287-1288)*

Pour nous renseigner sur la seconde ambassade qui vint à Rome au mois de juillet 1287, sous la direction de Rabban Çauma, nous avons encore, outre le journal de voyage de cet envoyé, conservé dans l'*Histoire de Jabalaha* [1], le texte des nombreuses lettres pontificales qui lui furent remises à son départ de Rome et quelques autres indications fournies par des documents que nous publions plus bas.

Comme nous le savons déjà, Rabban Çauma, porteur des lettres d'Argoun et de Jabalaha, après s'être arrêté à Constantinople près d'Andronic II, arriva à Naples au mois de juin 1285, parvint à Rome, tandis que le siège pontifical était encore vacant par suite de la mort d'Honorius IV (3 avril), et, en attendant l'élection d'un nouveau pape, poursuivit son voyage jusqu'à Paris, où Philippe le Bel lui promit d'envoyer avec lui un de ses « émirs » pour aller rendre réponse au roi Argoun. De Paris, il gagna la Gascogne où se trouvait, à ce moment-là, Édouard Ier qui, n'ayant pas lui-même quitté la croix et n'attendant qu'une occasion favorable pour recommencer la guerre sainte, entra pleinement dans les vues d'Argoun.

Rabban Çauma revint à Gènes pour y passer l'hiver de 1287-1288, et, aussitôt après l'élection du nouveau pape, Nicolas IV (20 février), il fut mandé à Rome par ce dernier auquel il présenta les lettres d'Argoun et celles du Catholique Jabalaha.

Après avoir passé les fêtes de Pâques à Rome, où il fut traité avec beaucoup d'honneur, il en repartit, au mois d'avril 1288, chargé de pieuses reliques, de présents et aussi de lettres pour le Catholique, pour Argoun, pour plusieurs princesses de la cour mongole, pour un évêque de Tauriz

1. Voir ci-dessus, pp. 52 et suiv.

nommé Denys et pour divers personnages importants de l'empire persan [1].

Toute cette correspondance porte un caractère surtout religieux et semble n'avoir guère de rapport avec le but que les Mongols avaient principalement en vue. Elle paraît indiquer que le pape, tout en acquiesçant avec beaucoup d'empressement aux désirs du Khan, conservait des doutes sur l'appui que pouvaient prêter à ce dernier les princes chrétiens de l'Occident, et qu'il mettait beaucoup plus d'espoir dans la conversion des Tartares que dans la conquête de la Palestine.

La réponse du pape au Catholique Mar Jabalaha ne permet pas de conjecturer en quels termes étaient conçues les lettres de ce dernier. On peut cependant en conclure que Jabalaha y rappelait sa bienveillance pour les missionnaires latins qui prêchaient dans ces régions, ce qui concorde, d'ailleurs, avec le témoignage de Ricoldo [2]. Dans sa réponse, le pape félicite Jabalaha de ses bonnes dispositions, l'exhorte à y persévérer et lui transmet une profession de foi qui doit servir de règle pour lui et pour son clergé dans l'instruction du peuple. Cette profession de foi est la même qui avait été rédigée par Clément IV pour être transmise à l'empereur Michel VIII Paléologue [3]. Elle vise surtout les erreurs des Grecs et n'insiste en aucune façon sur les dogmes rejetés par les Nestoriens. On voit par là que le pape n'était pas très exactement informé de l'état de la religion chrétienne chez les Mongols.

Voici le texte même de la lettre [4].

NICOLAUS, etc., *Venerabili fratri* YAULAHAE, *episcopo in partibus Orientis, salutem et apostolicam benedictionem.*

Copiosae benignitatis affectu recepimus litteras quas nobis

1. Ci-dessus, p. 92.
2. Ci-dessus, p. 85, n. 2, sub fin.
3. Dans la Bulle *Magnitudinis tuae*, 4 mars 1267, reproduite dans les *Ann. eccl.*, ad h. ann., n°s 72 sqq.
4. *Regist. Vatic.*, 44, c. 13, fol. 88 v°. — Le texte est donné ici d'après SBARALEA, *Bullarium franciscanum*, t. IV, p. 9. La lettre se trouve encore en tout ou en partie dans : *Ann. eccl.*, ad ann. 1288, n° 33; WADDING, *Ann. Minorum*, t. V, p. 172. — Cf. LANGLOIS, *Registres de Nicolas IV*, n° 572; POTTHAST, n° 22614.

venerabilis frater noster Bersauma, episcopus in partibus Orientis, nobilis vir Sabadinus, Thomas de Anfusis et Uguetus, interpres, laici nuncii regis Tartarorum illustris ex parte tua praesentare curarunt; et quae continebantur in illis, pleno collegimus intellectu, benignae tuae providentiae studium plenis in Domino laudibus efferentes quod, sicut nobis ex litteris ipsis innotuit, dilectos filios Fratres ordinis Minorum in partibus ipsis morantes, ad serenda inibi salutis semina, et in fide catholica illarum incolas informandos, uberi favore prosequeris, et gratiosa exhibitione pertractas; de quo tibi eo foecundiores gratiarum referimus actiones quod id ex majori benignitate dignoscitur processisse. Fraternitatem tuam rogantes attentius, et hortantes quatenus Fratres ipsos, intuitu Dei, cujus prosequuntur obsequia, et pro Apostolicae Sedis et nostra reverentia recommendatos propensius habeas et favorabiliter prosequaris, ut tui favoris ope suffulti, utilius et efficacius salutis opera prosequi valeant quae exercent, tuque proinde ab omnium Retributore bonorum condigna praemia consequaris.

Caeterum, quia clerus et populus tibi subjecti a Romana Ecclesia, quae, veluti pia mater, cunctorum salutem solerter exquirit cunctosque desiderat aeternae beatitudinis effici possessores, longo maris terraeque spatio sunt remoti nec possunt ad eam commode se conferre, ac facile habere recursum pro recipienda doctrina et informatione fidei christianae, nos praefatum clerum et populum tenere fidei puritatem quam Romana tenet et servat Ecclesia, cupientes, dictam fidem et ejus formam quae annotantur inferius, tibi duximus destinandas, tuae diligentiae studium sollicitius exhortando, ut, mentis oculis erectis ad Dominum, eosdem clerum et populum in fide praedicta solerter instruas et informes, easque frequenter amplecti et diligenter observari procures, ut, tanquam minister idoneus, clerum et populos supradictos ad loca perducere valeas pascuae salutaris. Fides autem praedicta et forma ejus hae sunt :

Credimus sanctam Trinitatem, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum; unum Deum omnipotentem totamque Deitatem coessentialem, consubstantialem, coaeternam et coomnipotentem, unius voluntatis, potestatis et majestatis, creatorem omnium craeaturarum, a quo omnia, per quem omnia, in quo omnia quae sunt in coelo et in terra, visibilia et invisibilia, corporalia et spiritualia.

Credimus singulam quamque in sancta Trinitate personam unum verum Deum plenum et perfectum.

Credimus ipsum Filium Dei, Verbum Dei, aeternaliter natum de Patre, consubstantialem, coomnipotentem et aequalem per

omnia Patri in divinitate, temporaliter natum de Spiritu Sancto ex Maria Virgine cum anima rationali, duas habentes nativitates, unam ex Patre aeternam, alteram ex Matre temporalem, Deum verum et hominem verum, proprium in utraque natura atque perfectum, non adoptivum, neque fantasmaticum, sed unum et unicum Filium Dei in duabus et ex duabus, divina scilicet et humana, naturis; sed in unius personae singularitate impassibilem et immortalem divinitate, sed in humanitate pro nobis et pro salute nostra passum vera carnis passione, mortuum et sepultum, et descendisse ad inferos ac tertio die resurrexisse a mortuis vera carnis resurrectione; die quadragesimo post resurrectionem, cum carne, in qua resurrexit, et anima ascendisse in coelum et sedere ad dexteram Patris; inde venturum judicare vivos et mortuos; et redditurum unicuique secundum opera sua, sive bona fuerint sive mala.

Credimus etiam Spiritum Sanctum, plenum et perfectum, verumque Deum ex Patre et Filio procedentem, coaequalem et coessentialem, et coomnipotentem, et coaeternum per omnia Patri et Filio.

Credimus hanc sanctam Trinitatem non tres Deos, sed unum Deum, omnipotentem, aeternum, invisibilem et incommutabilem.

Credimus Sanctam, Catholicam et Apostolicam unam esse veram Ecclesiam, in qua unum datur baptisma, et vera omnium remissio peccatorum.

Credimus etiam veram resurrectionem ejusdem carnis, quam nunc gestamus, et vitam aeternam.

Credimus etiam novi et veteris Testamenti, Legis ac Prophetarum et Apostolorum unum esse auctorem Deum, ac Dominum omnipotentem.

Haec est vera fides Catholica; et hanc super dictis articulis tenet et praedicat sacrosancta Romana Ecclesia.

Sed et propter diversos errores, a quibusdam ex ignorantia et ab aliis ex malitia introductos, dicit et praedicat eos qui post baptismum in peccata labuntur non rebaptizandos [1] *sed per veram poenitentiam suorum posse consequi veniam peccatorum* [2]. *Quod si vere poenitentes in caritate decesserint, antequam dignae poenitentiae fructibus de commissis satisfecerint et omissis, eorum animas poenis Purgatoriis* [3] *post mortem pur-*

1. Ce paragraphe vise l'hérésie de Marcion. Cf. S. Epiphanii *Haeres.*, 42.
2. Allusion aux Novatiens, que S. Cyprien appelle « durissimos haereticos ».
3. Ceci vise directement les Grecs qui diffèrent de l'Église latine, sur ce point, plutôt dans les expressions que par la doctrine elle-même.

gari; et ad poenas hujusmodi relevandas prodesse eis fidelium vivorum suffragia, missarum scilicet sacrificia, orationes, et eleemosynas, et alia pietatis officia quae a fidelibus pro aliis fidelibus fieri consueverint, secundum Ecclesiae instituta. Illorum igitur animas, qui post sacrum baptisma susceptum nullam omnino peccati maculam incurrerunt; illas etiam quae post peccati contractam maculam, vel in suis manentes corporibus, vel eisdem exutae, prout superius dictum est, sunt purgatae, in Coelum mox recipi [1] *: illorum autem animas qui in mortali peccato, vel in solo originali decedunt, mox in infernum descendere, poenis tamen disparibus puniendas, eadem Sancta et Romana Ecclesia credit et firmiter asseverat; et quod nihilominus in die Judicii omnes homines ante tribunal Christi cum suis corporibus comparebunt, reddituri de factis propriis rationem.*

Tenet etiam et docet eadem Romana Ecclesia septem esse ecclesiastica sacramenta : unum scilicet Baptisma, de quo dictum est supra; aliud est sacramentum Confirmationis, quod per manus impositionem episcopi conferunt chrismando renatos; aliud est Poenitentia; aliud est Eucharistia; aliud est sacramentum Ordinis; aliud est Matrimonium, aliud est Extrema Unctio, quae, secundum doctrinam beati Jacobi, infirmantibus exhibetur. Sacramentum Eucharistiae ex azymo [2] *conficit eadem Romana Ecclesia, tenens et docens quod in ipso sacramento panis vere transubstantiatur in corpus, et vinum in sanguinem Domini nostri Jesu Christi. De Matrimonio tenet quod nec unus vir semel plures uxores nec una mulier simul habere permittitur plures viros; soluta vero lege matrimonii per mortem alterutrius conjugum, secundas, et tertias, et deinceps nuptias successive licitas esse dicit, si impedimentum canonicum ex causa alia non obsistat* [3].

Ipsa quoque sacrosancta Romana Ecclesia summum et plenum Primatum et Principatum super universam Catholicam Ecclesiam obtinens [4], *quem se ab ipso Domino in beato Petro, apo-*

1. Ce paragraphe est dirigé contre les Millenaires.

2. Les Grecs, comme dans la plupart des rites orientaux, célèbrent avec du pain fermenté. L'Église latine ne met pas pour cela en doute la validité du sacrement. Il est même interdit aux Grecs et aux Orientaux catholiques de changer la discipline et de se servir de pain azyme.

3. Les Grecs regardent comme illicites les secondes noces. C'est la doctrine des montanistes exposée par Tertullien dans son livre *de Monogamia*.

4. On sait que c'est cette doctrine qui forme la principale divergence entre l'Église latine et l'Église grecque; celle-ci considérant le pape comme jouissant seulement d'une primauté d'honneur sur les autres patriarches « *primus inter pares* ».

stolorum Principe, seu vertice, cujus Romanus Pontifex est successor, cum potestatis plenitudine recepisse veraciter et humiliter recognoscit. Sicut prae ceteris tenetur Fidei veritatem defendere, sic et, si quae de Fide subortae fuerint quaestiones, suo debet judicio definire. Ad quam potest gravatus quilibet in negociis ad forum ecclesiasticum pertinentibus appellare; sed et in omnibus causis ad examen ecclesiasticum spectantibus, ad ipsius potest recurri judicium, et eidem omnes Ecclesiae sunt subjectae; ipsarumque Praelati et obedientiam et reverentiam sibi debent, apud quam sic potestatis plenitudo consistat, quod ecclesias ceteras, ad sollicitudinis partem admittit. Quarum multas, et patriarchales praecipue, diversis privilegiis eadem Romana Ecclesia honoravit, sua tamen praerogativa, tam in generalibus Conciliis quam in quibuscumque aliis, semper salva.

Dat. Romae apud Sanctum Petrum, vij idus aprilis, anno primo.

La teneur de cette lettre nous montre que les interprètes mongols n'ont pas dû se rendre un compte exact de la nature des documents qui leur étaient remis. Nous avons vu plus haut que Rabban Çauma pensait avoir reçu du pape pour Jabalaha « une lettre patente qui contenait l'autorité patriarcale sur tous les Orientaux [1]. » On le voit, il n'y a rien de semblable dans la lettre de Nicolas IV.

Dans sa réponse à Argoun le pape exprime la satisfaction que lui avait fait éprouver le contenu de la lettre du Khan et les assurances qui lui avaient été données par ses envoyés en présence de ses frères (les cardinaux). Il s'était réjoui de ce que le Seigneur, qui tient dans ses mains les cœurs des princes de la terre, avait fait à Argoun la grâce de lui inspirer de la bienveillance envers les Chrétiens sujets de son trône et surtout le vif désir, manifesté dans ses lettres et confirmé par ses envoyés, de reculer les bornes de la chrétienté. Le souverain pontife lui en adresse ses remerciements et joint à sa lettre un exemplaire de la profession de foi qu'il a transmise à Jabalaha.

Il est probable qu'on donna connaissance aux ambassadeurs, par le moyen d'un interprète, du contenu de cette lettre. Ceux-ci ayant sans doute de nouveau affirmé les bonnes inten-

1. Cf. ci-dessus, p. 92.

tions du Khan et son projet de se faire baptiser, comme il n'en avait été question que vaguement dans la lettre précédente, on leur en remit une seconde dans laquelle le pape manda à Argoun qu'il avait appris de ses envoyés que, si le prince réussissait à délivrer le royaume de Jérusalem des mains des impies, c'est dans cette ville qu'il voudrait recevoir le baptême. Il le loue de cette bonne intention; mais, persuadé que son baptême facilitera, avec l'aide de Dieu, la délivrance de la Terre-Sainte et comme, d'ailleurs, l'intérêt de son salut ne lui permet pas de différer l'exécution d'un pareil dessein, il l'exhorte à se faire baptiser sans délai : il n'en sera que plus agréable aux yeux de Dieu et il entraînera par son exemple un grand nombre de ses sujets.

Voici la première de ces lettres [1] :

NICOLAUS *etc*..... ARGONI, *regi Tartarorum illustri, gratiam in praesenti, quae perducat ad gloriam in futuro.*

Ad summi praesulatus officium, nuper nobis supernae dispositionis arbitrio, quo coelestia pariter et terrena dispositionem ordinemque suscipiunt, evocatis, venerabilis frater noster Bersauma, episcopus in partibus Orientis, nobilis vir Sabadinus, Thomas de Anfusis et Uguetus, interpres, tuae magnitudinis nuntii, ad nostram praesentiam accedentes, regias nobis litteras praesentarunt. Nos autem nuntios ipsos et litteras libenti animo vultuque sereno recipimus, intuitu destinantis; et tam quae in litteris continebantur eisdem quam quae nuntiorum praedictorum facta coram nobis et fratribus nostris propositio reservavit, benigne audivimus et intelleximus diligenter ; gaudentes quam plurimum et exultantes in Domino, in cujus manu corda sunt principum terrenorum, quod te clementer gratiae suae dono praeveniens, illo tui pectoris intima foecundavit affectu, quod sicut et litterarum ipsarum tenor aperuit, et eorundem patefecit assertio nuntiorum, ad dilatandos Christianitatis fines fervens dirigitur desiderium mentis tuae ; quodque degentibus in terris tuae ditionis subjectis imperio, fidei cultoribus christianae, te benignum

1. *Reg. Vat.* 44, c. 12, fol. 88 r°. — Cf. LANGLOIS, n° 571 ; POTTHAST, 22631. — Le texte est donné ici d'après SBARALEA, *Bull. francisc.*, t. IV, p. 6. Il se trouve encore dans *Ann. eccl.*, ad ann. 1288, n° 36; WADDING, t. V, p. 170; MOSHEIM, App. n° 26, p. 86.

et benevolum exhibes, eosque, non sine laudis humanae praeconio et dispositionis indiciis ad salutem, quae de bono semper in melius deduci cupimus in augmentum, favore prosequeris gratioso. De quo celsitudini regiae tanto gratiarum uberiores exsolvimus actiones, quanto id plenior et benignior operatur affectus, et ex munificentia provenire dignoscitur ampliori.

Sane, princeps egregie, tuis aperiri sensibus affectamus, quod Rex excelsus, Filius summi Regis, de polorum sublimibus prodiens et ad mundi hujus infima, ut hominem, quem ad imaginem et similitudinem suam de limo terrae formaverat de servitutis nexibus, in quos ipsum impegerat maligna suggestio, liberaret, clementi dignatione descendens vestem nostrae mortalitatis assumpsit, ut proprii aspersione cruoris incendia perpetui cruciatus extingueret, ac suos mortis aeternae tenebris obvolutos, vitae perennis efficeret possessores; qui, commissae sibi legationis a Patre in regione peccantium piis studiis exercens officium mundumque salutaribus institutis informans, tandem, post sanctae conversationis et operationis exempla, post evangelicae instructionis eloquia, post doctrinae salutaris effectum, dirae mortis ultro supplicium subiit, dieque tertia surrexit a mortuis gloriosus, ut mortem moriendo destrueret et vitam resurgendo benignius repararet. Qui postmodum, transiturus de mundo ad Patrem ac ascensurus in coelum, claves regni coelorum beato Petro apostolorum principi, et per eum suis successoribus committendas, per hoc eis tam sublimis potestatis auctoritatem impendens, ut quodcumque super terram ligatum redderent, ligatum haberetur in coelis, et quodcumque solverent super terram, solutum existeret in eisdem.

Unde nos, licet insufficientibus meritis, Christi vicarii, et ejusdem Petri successores in terris, disponente Domino, constituti, summo desiderio ducimur, ut quos baptismatis unda conspersit, suosque christiana fides professores agnovit, divina ferventer complectantur obsequia et salutaribus actibus immorentur. Ac alii quos lavacrum regenerationis ignorat, et ejusdem religio fidei non includit, erroris initio, per quod periculosius elabuntur, omnino relicto, ad rectitudinis semitam, favente Domino, revocentur, ipsamque devote colant et sollicite servent fidem.

Haec est etenim fides recta, fides vera, fides fiduciam sperandae felicitatis impertiens. Haec est fides sine cuius concomitante suffragio placere Altissimo nemo potest, quae, reatus expurgans, commoda salvationis impendit. Per hanc aeternae beatitudinis gaudia, virtutis concurrentibus actibus, acquiruntur. Per hanc

de arce mentis antiquus hostis expellitur. Haec corda mentesque purificat et infidelitatis nubilum suae radiis expiat claritatis. Haec est fundamentum virtutum omnium, sydus irradians, stella micans, solem justitiae intelligentiaeque praeveniens, per quam dies oritur gratiae, quam dies gloriae subsequitur. Re vera, princeps magnifice, tuis in orbe terrarum titulis plenitudo gloriosae laudis accederet, ac nominis tui fama ingens susciperet incrementum, si te tam purae, tam solidae tamque salutiferae fidei amplexibus dulcibus copulans, teque illius exhibens cognitorem, professorem extendens, baptismum duceres assumendum. Grandia quoque superius exinde gaudia civibus orirentur, laetaretur in immensum Ecclesia, quae rugam non habet, maculam non agnoscit, si tantum tamque potentem Regem sibi devotum in filium vindicaret, totique populo christiano, de tam magnifici principis, et per eum innumerae, ut speratur, multitudinis aliorum conversione salubri, copiosa exultationis materia praeberetur.

Excitamus itaque magnitudinem regiam et hortamur attentius, tibique, cujus in hac parte salutem exquirimus, sano et sincero consilio suademus, quatenus alta et sedula meditatione recogitans, quam fragilis et caduca humanae naturae condicio quam plena periculis, quantis exposita casibus, quam sit instabilis status ejus, considerans etiam quod a lege mortis, qua nihil certius cernitur, nihil habetur incertius hora ejus, nullus excluditur, nullus effugit metas suas, nullus a Domino redditur exemptus illius, promptus exsurgas, praesto te offeras, paratus accedas ad agnitionem christianae fidei, et suscipiendum baptimatis sacramentum, ad laudem divini nominis, tuae salutis profectum et augmentum fidei supradictae, ut, lucis suae radio illustratus, ejus triumphalis efficiaris athleta, illius fines amplificans terminosque dilatans, ut, post vitae praesentis ergastulum, a porta inferi libereris, et, ejus diris cruciatibus poenisque gravissimis evitatis, aeternae beatitudinis praemia, quae omnem dulcedinem superant, omnem delectationem excedunt, tanquam princeps emeritus consequaris.

Datum Romae apud Sanctum Petrum, iiij nonas aprilis, anno primo.

La seconde lettre est ainsi conçue [1] :

1. *Reg. Vat.* 44, c. 17, fol. 90 r°. — Langlois, n° 577 : Potthast, 22632. — Le texte est donné d'après Sbaralea, t. IV, p. 7 ; voir en outre *Ann. eccl.*, ad ann. 1288, n° 37; *Ann. Min.*, t. V, p. 171; *Hist. Tart. eccl.*, App. n° 27. p. 89.

Nicolaus, etc..... Argoni, *regi Tartarorum,* etc.

Intelleximus, referentibus venerabili fratre nostro Bersauma, episcopo in partibus Orientis, nobili viro Sabadino, Thoma de Anfusis et Ugueto interprete, laicis, tuae magnitudinis nuntiis, quod, si regnum Hierosolymitanum de manibus liberari contigerit impiorum, in civitate Hierosolymitana renasci desideras lavacro baptismali.

Nos autem, tuam tuorumque salutem propensius cupientes, hujusmodi tuum salubre laudandumque propositum multipliciter in Domino commendamus. Verum, quia magna spe ducimur, quod sacro a te suscepto baptismate, facilius, Domino favente, proveniet regni memorati liberatio; quia etiam salutis tuae commodis expedire dignoscitur, ut conceptum propositum perducere studeas, sublato dilationis obstaculo, ad effectum; celsitudinem tuam excitandam attente duximus et hortandam, quatenus sibi salubriter consulens, et exhortationibus nostris, quae de puri pectoris intimo prodeunt, laudabiliter acquiescens, ad baptismum promptus acceleres, illumque ad laudem Dei tuaeque salutis profectum festinus suscipere non omittas; tanto amplius proinde Domino placiturus, quanto celerius et libentius ad susceptionem ejus procedere te continget, quantoque plures ad eam tuo exemplo laudabili provocabis.

Dat. ut supra [= Romae apud Sanctum Petrum, iiij nonas aprilis, anno primo].

Les ambassadeurs furent en outre chargés de deux autres lettres destinées aux princesses Touctan et Elagag.

Touctan ou Noukdan-Khatoun était la veuve d'Abaka, père d'Argoun, et la mère de Kaïkhatou qui succéda à ce dernier. Cette princesse était de race tartare. Les historiens orientaux ne nous parlent pas de sa religion. Sa conversion affirmée par les ambassadeurs d'Argoun n'a rien d'invraisemblable et semble même confirmée indirectement par ce que Raschid ed-Din et d'autres écrivains ont rapporté. Il est certain que son fils Kaïkhatou témoigna une grande bienveillance aux chrétiens. Dokouz-Khatoun, si favorable à ces derniers, paraît avoir été très liée avec Noukdan.

Elagag est peut-être le nom défiguré d'Olgataï et pourrait désigner, soit la deuxième femme d'Argoun, fille de Soulamisch

et petite-fille de Tengir, de la tribu des Ouïrats, soit plus probablement la princesse du même nom, fille d'Argoun et d'Ourouk-Khatoun qui était elle-même chrétienne [1].

Dans ces deux lettres, conçues en termes identiques, le pape exprime aux princesses la satisfaction qu'il a eue d'apprendre leur conversion à la foi catholique et le soin qu'elles mettent à la propager; il les en félicite et les exhorte à redoubler de zèle dans la voie du Seigneur.

Voici le texte de ces lettres [2] :

Carissimae in Christo filiae TUCTANI, *reginae Tartarorum illustri, salutem et apostolicam benedictionem.*

Habet, carissima filia, fide dignae relationis expressio, quod tu, catholicae fidei lumine illustrata, eam non solum studiis observare sollicitiis comprobaris, sed, alios etiam ad agnitionem illius excitando et ejus terminos dilatando, opem et operam curiosa non desinis exhibere. Haec sunt profecto, quae te reddunt in conspectu divinae Majestatis acceptam, quae tibi laudis humanae praeconium vindicant et augent multipliciter famam tuam, dum ex his, pietatis divinae clementiam, quae te de tenebris infidelitatis ereptam ad viam vitae reduxit et ad veritatis semitam revocavit, tanquam benedicta et reverens filia, recognoscis.

Excitamus igitur magnitudinem tuam et hortamur in Filio Dei Patris, quatenus, mentis tuae oculis erectis ad Dominum, cujus obsequiis salubriter adhaesisti, praemissa de bono in melius semper prosequaris, et, quasi apis argumentosa, non cesses, ut eo gratior et praemiis digna majoribus occurras Domino Deo tuo, quo uberiores bonorum operum in ejus horreum manipulos introduces.

Dat. ut supra [= Romae apud Sanctum Petrum, iiij nonas aprilis, anno primo.]

Rabban Çauma fut aussi chargé d'une lettre pour un évêque

1. Peut-être aussi une sœur d'Argoun, nommée Oldjath. Voir ci-dessous, p. 231, n. 1. — HOWORTH (*Hist. of. the Mongols*, III, 349), insinue que ce nom serait la traduction de Ilkoutlouk; il désignerait alors probablement une veuve d'Ahmed, fille de Sahdi Noyan.

2. *Reg. Vat.*, 44, c. 16, fol. 89 v°. — LANGLOIS, n° 575; POTTHAST, 22633. — Le texte est donné ici d'après WADDING; *Ann. Minor.*, t. V, p. 172. — Voir *Ann. eccl.,* ad ann. 1288, n° 34; SBARALEA, t. IV. p. 8; MOSHEIM, App. n° 28, p. 89.

de Tauriz, nommé Denys. J'ai en vain cherché ce nom parmi ceux des évêques nestoriens connus de cette ville. Il est bien vraisemblable qu'il s'agit de l'évêque jacobite du même nom dont parle Bar Hebreus [1]. Le fait paraîtra moins extraordinaire si l'on se rappelle que Jabalaha était en très bons termes avec les jacobites, au point d'avoir mérité les éloges du continuateur de Bar Hebreus [2]. Je me suis cependant demandé s'il ne fallait pas voir dans ce personnage un évêque grec. Nous savons, en effet, que la princesse Marie, fille de Michel Paléologue, onzième femme d'Abaka, continuait à pratiquer sa religion paternelle dans la capitale de l'empire mongol. Elle fit même demander à son père des peintres pour orner l'église grecque de Tauriz [3]. Il y avait donc, sans aucun doute, un évêque grec dans cette ville. La lettre à Denys ne diffère pas quant au fond de celles adressées aux autres pasteurs des diocèses orientaux. C'est une exhortation à embrasser et à protéger la doctrine catholique suivie de la même profession de foi. Conçue dans les termes d'une réponse, elle montre que Denys avait lui-même chargé Rabban Çauma de présenter une lettre au pape.

En voici le texte [4] :

Venerabili fratri Dionysio, *episcopo in Taurisio, in partibus Orientis, salutem et apostolicam benedictionem.*

Praesentatas nobis tuae fraternitatis litteras foecundae benignitatis affectu recepimus, et quae ipsarum series continebat plano collegimus intellectu, gaudentes et exultantes in Domino, a quo

1. *Chron. eccl.*, t. II, col. 446 : « Anno 1588 (Chr. 1277) obiit Severus Tabrizi episcopus, et fideles magnum luctum habuerunt ob ejus decessum, dederuntque suffragium commune Josepho monacho, ejus ex sorore nepoti. Hic adveniens consecratus est in coenobio Mar Matthaei a maphriano, diebus jejunii quadragesimalis, ac profectus resedit in ecclesia Tabrizi, porro Dionysius appellatus. » — Cf. Lequien, *Oriens christ.*, t. II, coll. 1599-1601.

2. Voir ci-dessus, p. 40, n. 1.

3. « Haec [Maria] pictores duos a parente postulavit ut sacram graecorum aedem in Taurizio conditam ornaret. » *Hist. Tart. eccl.*, p. 64; d'après le témoignage de Bar Hebr., *Chr. eccl.*, II, 461.

4. *Reg. Vat.* 44, c. 11, fol. 89, v°. — Langlois, n° 573; Potthast, 22613. — Texte d'après Sbaralea, t. IV, p. 9. Voir en outre Wadding, t. V, p. 172; Mosheim, app. n° 29, p. 90.

est omne datum optimum et omne donum perfectum, quod, sicut litterarum ipsarum tenor apertius innuebat, Christianam fidem, quam tenet et servat Romana mater Ecclesia, quamque a dilectis fratribus Minoribus, in partibus ipsis, ad serenda inibi salutis semina et in fide praedicta partium ipsarum incolas informandos, morantibus, accepisti, te tenere ac servare sollicite profiteris : commendantes itaque devotionem, reverentiam et obedientiam tuam, quam habere dignosceris erga Romanam Ecclesiam supradictam, fraternitatem tuam excitandam attente duximus et hortandam, quatenus, mentis oculis erectis ad Dominum, qui servos suos coelestis benedictionis efficit possessores, christianam fidem ferventer amplectens et constanter observans, alios in ea, juxta datam tibi ex alto prudentiam, solerter instruas et informes, ut eo reddaris acceptior et gratiosior Domino Deo tuo, quo plures per tuae sollicitudinis studium de infidelitatis nubilo ad christianae fidei claritatem et de erroris invio ad rectitudinis semitam revocabis. Caeterum praedictos fratres, intuitu Dei, cujus prosequuntur obsequia, et ob reverentiam Apostolicae Sedis et nostram recommendatos specialiter habeas, et favorabiliter prosequaris, ut, tui favoris auxilio communiti, utilius et efficacius salutis opera prosequi valeant quae exercent, tuque proinde ab omnium Retributore bonorum illa merearis consequi praemia quae pro piis actibus recompensat. Ut autem in fide christiana quam tenet et servat Romana mater Ecclesia plenius et efficacius valeas alios informare dictam fidem ac ejus formam praesentibus fecimus annotari, quae sunt haec : *Credimus Sanctam Trinitatem*, etc.

Dat. ut supra. [= Romae, apud SanctumPetrum, vij idus aprilis, anno primo.]

Un exemplaire de la profession de foi catholique fut également remis à Bar Çauma qui paraît avoir été traité à Rome comme un évêque orthodoxe, et qui y célébra solennellement la messe avec l'autorisation du pape [1], malgré sa profession de foi nestorienne dont les termes n'étaient pas équivoques.

Il est à remarquer que Rabban Çauma considérait cette pièce comme « une patente de visiteur sur tous les chrétiens orientaux [2] ». — On voit par là que les interprètes ne se rendaient pas toujours un compte exact de la valeur des ex-

1. Voir ci-dessus, p. 86.
2. Cf. ci-dessus, p. 92.

pressions qu'ils devaient traduire. Voici le texte de ce document [1] :

Bersaume, *episcopo in partibus Orientis, salutem*, etc.

Nuper ad apostolatus nostri presentiam te personaliter accedentem libenter vidimus et recepimus cum affectu gaudentes, et exultantes in Domino, a quo universorum carismatum dona manant, quod tu, christiane fidei radio illustratus et renatus fonte baptismatis, circa illa, prout habet fide digne relationis expressio, te sollicitum ex[h]ibes et attentum, per que ipsius fidei fines amplifices terminosque dilates, teque in conspectu Altissimi, cujus obsequiis salubriter adhesisti, de bono semper in melius constituas gratiosum. Hec sunt profecto, que de te cunctisque fidei orthodoxe cultoribus, gratanter percipimus et letanter audimus. Hec sunt, ex quibus nobis exuberans delectatio provenit, cumulus oritur gaudiorum. Hec sunt, que tibi laudis humane titulum vendicant, nomen efferunt, augent famam.

Excitamus igitur fraternitatem tuam et hortamur in Filio Dei Patris, quatenus, mentis oculis erectis ad Dominum, qui pro minimis grandia recompensat, christianam fidem ferventer amplectens et constanter observans, alios in ea, juxta datam tibi ex alto prudentiam, sollerter instruas et informes, ut eo reddaris acceptior et gratiosior domino Deo tuo, quo plures per tue sollicitudinis studium de infidelitatis nubilo ad christiane fidei claritatem et erroris invio ad rectitudinis semitam revocabis.

Ut autem in ipsa christiana fide, quam tenet et servat Romana mater Ecclesia, plenius et efficatius valeas alios informare, dictam fidem et ejus formam presentibus fecimus annotari, que sunt hec : *Credimus* etc.

Dat. ut supra. [= Rome apud Sanctum Petrum, vij idus aprilis, anno primo.]

Parmi les compagnons de Rabban Çauma se trouvait un certain chrétien du nom de Sabadin, qualifié d'homme noble et surnommé Archaon, mot qui en mongol signifie précisément « le chrétien », selon Rémusat [2].

1. *Reg. Vat.*, 44, c. 15, fol. 89 v°. — Langlois, n° 574; Potthast, 22644. — Texte copié sur le registre. — Il se trouvait déjà dans le *Suppl. ad Bull. francisc.*, p. 210.
2. *Mém. cité*, p. 117.

Nous retrouverons ce personnage dans une ambassade postérieure [1]. Il avait demandé, comme font encore les catholiques qui accomplissent le pèlerinage de Rome, la bénédiction papale qui lui fut accordée par une lettre ainsi conçue [2] :

Dilecto filio, nobili viro SABADINO *Archaoni, salutem et apostolicam benedictionem.*

Te nuper, ad nostram presentiam accedentem, affectione paterna recepimus, et benigne audivimus que coram nobis proponere voluisti, letantes in Domino quod tu, catholice fidei lumine illustratus et lavacro regenerationis aspersus, in hiis salubri studio diceris delectari, que sint in oculis divine majestatis accepta, tue salutis accedant augmentum et dilatationem fidei christiane.

Duximus itaque sollicitudinem tuam excitandam attentius et hortandam, quatenus premissa de bono semper in melius prosequaris, ut eo gratiosior occurras domino Deo tuo, quo majori fultus extiteris cumulo meritorum.

Ceterum, quia benedictionis nostre munus exhiberi tibi humiliter postulasti, nos tuis devotis precibus benignius annuentes, benedictionem nostram in remissionem tuorum tibi concedimus peccatorum.

Dat. Rome apud Sanctum Petrum, idibus aprilis, anno primo.

A la suite de cette lettre le Registre du Vatican porte la mention :

In e[umdem] m[odum] pro dilectis filiis (*sic*) Elyae, capellano in partibus Orientis [3].

Cet Elias (ou Isaïe) était sans doute l'un de ces « prêtres et diacres de la résidence patriarcale » qui accompagnèrent Rabban Çauma en Europe [4].

Une autre lettre, plus curieuse par son titre que par sa teneur, est adressée collectivement à neuf chrétiens laïcs, ori-

1. Voir ci-dessous, p. 237.
2. *Reg. Vat.*, 44, c. 19, fol. 90 r°. — LANGLOIS, n° 579; POTTHAST, 22663. — Le texte est donné ici d'après la copie du registre. — Voir *Ann. eccl.*, ad ann. 1288, n° 35; MOSHEIM, App. n° 30, p. 91.
3. La copie que j'ai reçue porte ainsi. LANGLOIS donne : *In e. m. Esyae capellano in partibus Orientis.*
4. Cfr. ci-dessus, p. 54.

ginaires de diverses villes d'Europe et qualifiés « d'interprètes du roi des Tartares ».

C'étaient, sans doute, quelques-uns de ces nombreux Occidentaux qui étaient allés pratiquer le commerce et chercher fortune dans les contrées asiatiques. Ces sortes d'émigrés n'étaient point rares à cette époque. Ils appartenaient à toutes les régions occidentales, mais surtout aux nations commerçantes et particulièrement à Gènes, à Pise, à Venise. Quand ils étaient parvenus, à force d'intelligence et d'habileté, à s'établir dans le pays, ils devenaient facilement des personnages importants. Leurs connaissances, bien supérieures à celles de leur entourage, leur donnaient du prestige, et, s'ils n'arrivaient pas toujours à occuper des charges importantes à la cour des princes, ils étaient du moins, de leur part, l'objet d'une grande considération. L'histoire de Marco Polo en est un exemple frappant et bien connu, auquel on en pourrait joindre beaucoup d'autres moins célèbres, mais non moins instructifs [1].

1. « Le premier ambassadeur qui vint trouver le roi de la part des Tartares était un Anglais, banni de son pays pour certain crimes, et qui, après avoir erré dans toute l'Asie, avait fini par prendre du service chez les Mongols. (MATTH. PARIS, ad ann. 1243). Un cordelier flamand rencontra dans le fond de la Tartarie une femme de Metz, nommée *Paquette*, qui avait été élevée en Hongrie, un orfèvre parisien, dont le frère était établi à Paris sur le grand pont, et un jeune homme des environs de Rouen qui s'était trouvé à la prise de Belgrade. Il y vit aussi des Russes, des Hongrois, des Flamands. Un chantre nommé Robert, après avoir parcouru l'Asie Orientale, revint mourir dans la cathédrale de Chartres. Un Tartare était fournisseur de casques dans les armées de Philippe le Bel (Comptes de la recette et de la dépense du trésor de 1296 à 1301). Jean de Plan-Carpin trouva près de Gayouk un gentilhomme russe qu'il nomme *Temer*, qui servait d'interprète ; plusieurs marchands de Breslau, de Pologne, d'Autriche l'accompagnèrent dans son voyage en Tartarie. D'autres revinrent avec lui par la Russie : c'étaient des Génois, des Pisans, des Vénitiens. Deux marchands de Venise, que le hasard avait conduits à Bokkara, se laissèrent aller à suivre un ambassadeur mongol qu'Houlagou envoyait à Khoubilaï. Ils séjournèrent plusieurs années tant en Chine qu'en Tartarie, revinrent avec des lettres du grand Khan pour le pape, retournèrent auprès du grand Khan, emmenant avec eux le fils de l'un d'eux, le célèbre Marc-Pol, et quittèrent encore une fois la cour de Khoubilaï pour s'en revenir à Venise. Des voyages de ce genre ne furent pas moins fréquents dans le siècle suivant. Dans ce nombre sont ceux de Jean de Mandeville, médecin anglais, d'Oderic de Frioul, de Pegoletti, de Guillaume de Bouldeselle et de plusieurs autres. » A. RÉMUSAT, *Mém. cité*, pp. 154-155. — MARCO POLO dit, dans sa description de Tauriz et en plusieurs autres endroits, qu'il avait rencontré « pluseurs marchans latins et *proprement generois* ». Voir plus haut, p. 110, n. 1 ; et ci-dessous, p. 215, ce qui est dit du pisan Isoli et d'autres chrétiens attachés à la personne d'Argoun.

La lettre adressée à ces « interprètes » était ainsi conçue [1] :

Nicolaus etc. *dilectis filiis* Johanni de Bonachia, Hugoni Gantelini, Petro de Molina, Girardo Galinuri de Constantinopoli, Balabe de Janua, Girardo de Caturco, Georgio Chufi, Johanni Barlara *et* Johanni de Casaria, *laicis, illustris.. regis Tartarorum interpretibus, salutem et apostolicam benedictionem.*

Letamur in Domino, quod, sicut habet fide digna relatio, prudenter et laudabiliter vos gerentes, ad dilatandos christiane fidei terminos solerter intenditis, ad agnitionem ipsius alios, qui nondum ejus sunt lumine illustrati, sollicite inducendo ; de quo vestre sollicitudinis studium tanto commendamus amplius, quanto magis salutem omnium affectamus.

Excitamus itaque diligentiam vestram et hortamur in domino Jhesu XPO, quatenus circa hujusmodi salubres actus vestros et opera sedule sollicitudinis studium impendatis, ut exinde tanto acceptiores et gratiores vestro reddamini Salvatori, quanto plures ab erroris invio ad veritatis semitam et ab infidelitatis nubilo ad claritatem catholice fidei reducetis. Nos autem benedictionem nostram vobis tenore presentium in vestrorum remissionem dirigimus peccatorum.

Dat. ut supra. [= Rome, apud Sanctum Petrum, idibus aprilis, anno primo.]

On confia encore aux envoyés une lettre adressée collectivement : *Dilectis filiis universis fratribus ordinis Minorum inter Tartaros, de mandato vel ordinatione seu licentia aut permissione Sedis Apostolicae, constitutis* [2]. Elle renferme la concession de divers privilèges ecclésiastiques, tels que d'absoudre ceux qui ont encouru l'excommunication

1. *Reg. Vat.*, 44, c. 20, fol. 90 r°. — Langlois, n° 581. Le texte est donné d'après une copie du registre. Le titre dans Langlois présente ces deux variantes avec ma copie : « ... Hugoni *Gantelmi*... Girardo *Gasinuri*... »

2. *Reg. Vat.*, 44, c. 18, fol. 90 r° ; Langlois, n° 578 ; Potthast, 22645. — Cette lettre commence par les mots *In apostolicae servitutis*.... Le texte en est donné dans Sbaralea, t. IV, p. 11. Elle est datée : Romae apud Sanctum Petrum, v idus aprilis, anno primo.

Toutes les lettres que nous venons de citer sont précédées dans le *Regist. Vat.*, fol. 88 r°, de la rubrique générale : *Littere misse ad Tartaros.*

pour avoir frappé les clercs, de recevoir l'abjuration des hérétiques, de bénir les ornements, linges et vases sacrés, etc.

Rabban Çauma, chargé de toutes ces missives, dut partir de Rome vers le milieu d'avril et rejoindre Argoun vers la fin de l'été de cette même année 1288. Il était très probablement accompagné des envoyés du roi de France, qui avaient dû le retrouver dans quelque port de la mer Noire, Ce qui est certain, c'est que Philippe le Bel envoya une ambassade à Argoun, et que celle-ci arriva en Perse, sûrement avant l'été de 1289 [1].

L'histoire ne nous a point conservé le nom des envoyés qui furent chargés de cette mission diplomatique. Nous verrons bientôt qu'ils se conduisirent à la cour mongole avec une fierté qui choqua le prince et son entourage. Malgré sa susceptibilité, Argoun retint, sans le dissimuler complètement, son vif mécontentement. Le désir de conquérir la Palestine, auquel s'ajoutait peut-être une crainte secrète inspirée par les progrès toujours croissants des armées égyptiennes, le poussa à redoubler d'instances auprès des princes occidentaux, afin de les engager à prendre promptement les armes pour la guerre sainte.

Voyant que, malgré les assurances données par Bar Çauma, les Francs n'abordaient point en Asie, il expédia, dès l'été de 1289, une troisième ambassade au pape et aux rois de France et d'Angleterre.

III. — *Troisième ambassade d'Argoun en Occident. (1289-1290)*

Argoun ne confia point cette nouvelle mission à un moine oriental. Il avait jugé bon, pour inspirer plus de confiance aux Occidentaux, de leur envoyer un chrétien [2]. Peut-être pensa-t-il qu'un chrétien originaire de l'Occident aurait encore plus de crédit auprès de ses compatriotes. Ce fut donc un génois, un certain Buscarel, qu'il choisit pour messager. Nous ne

1. Cf. ci-dessus, p. 81, n. 1.
2. Voir ci-dessus, p. 61.

connaissons guère de cet ambassadeur que le nom. Dans la lettre d'Argoun, qu'il remit à Philippe le Bel, il est nommé Mouskril, déformation mongole de son nom italien [1]. Sa qualité de génois nous est révélée par une lettre du pape à Édouard, où il est appelé *Biscarellus de Gisulfo, cives Januenis* [2]. Dans un document français qui accompagne la lettre à Philippe le Bel, il se nomme *Busquarel* [3]. Une autre pièce le désigne sous le nom de *Buscarellus de Guissurfo* [4].

Nous ignorons quelle était la condition de Buscarel et quelles étaient ses fonctions à la cour d'Argoun. Un mot ajouté après son nom dans la lettre qu'il présenta à Philippe le Bel porte à croire que c'était un officier de la garde privée du Khan [5]. Cela ne doit pas nous surprendre, car nous savons par ailleurs qu'un autre chrétien était investi des mêmes fonctions [6]. Cette hypothèse concorde assez bien avec le récit de Steph. Orbélian qui raconte [7] qu'Argoun, après avoir fait baptiser son fils Karbandé sous le nom de Théodosios [Nicolas], mit ce jeune homme sous la garde d'un prince franc nommé Sir Tchol, que le P. Chanazarian a voulu identifier avec Buscarel [8].

Nous retrouvons notre Buscarel en Europe en 1291 [9], et encore dix ans plus tard (1302-1303), faisant partie d'une ambassade envoyée par Cazan aux princes occidentaux [10].

Buscarel, chargé de nouvelles lettres et sans doute aussi de nouveaux présents du roi Argoun, partit de la Perse après les fêtes de Pâques de l'an 1289 [11] et arriva à Rome à l'automne de cette même année, ou, pour plus de précision, entre les dates extrêmes du 15 juillet et du 30 septembre. Cette der-

1. Voir ci-dessous, p. 226.
2. Voir ci-dessous, p. 233.
3. Ci-après, p. 229.
4. Lettre d'Édouard Ier à Jabalaha. Appendice II, n° 2.
5. Voir ci-dessous, p. 227.
6. Un certain Xanctus. Voir ci-dessous, p. 248.
7. *Histoire de la Siounie*, trad. Brosset, p. 265. — Ce sir Tchol ne serait-il pas plus tôt le Xancthus dont il est question plus loin? Cf. ci-dessous, p. 248, n. 1.
8. Cfr. Howorth, *Hist. of the Mongols*, t. III, p. 355.
9. Cfr. ci-dessous, p. 236.
10. Voir ci-dessus, p. 142.
11. Cela résulte du passage de sa *Note* (ci-dessous, p. 231) où il est dit que Rabanata [= Bar Çauma] célébra ce jour-là une messe solennelle. Pâques se trouvait le 10 avril.

nière date nous est fournie par un bref dans lequel le pape recommande l'envoyé d'Argoun au roi d'Angleterre [1]. La première est prouvée par ce fait que Buscarel n'était pas encore arrivé au moment où Nicolas IV adressait lui-même un message à Argoun par l'intermédiaire de plusieurs religieux franciscains qui partaient de Rome à cette époque pour retourner en Orient, d'où ils étaient arrivés peu de temps auparavant, après s'y être exercés à la prédication pendant une dizaine d'années [2].

Ces missionnaires partirent emportant des lettres pour la plupart des princes de l'Orient. Dans celle adressée à Argoun, Nicolas mande au Khan qu'il a appris du frère Jean de Monte Corvino que le prince portait de l'affection au pape, à l'Église romaine et aux autres Églises chrétiennes; que Jean et ses compagnons avaient été traités avec beaucoup de bonté, pendant leur séjour en Orient, par ce prince, qui protégeait et aimait les chrétiens. Il lui en témoigne sa joie et lui renouvelle l'exhortation qu'il lui avait adressée, l'année précédente, dans sa lettre remise à Bar Çauma, de ne plus tarder à recevoir le baptême et à entrer dans la voie du salut. Il affirme de nouveau au prince qu'il n'y a point de salut hors de la religion chrétienne, dont il fait le panégyrique, et il le presse, vu l'incertitude du terme de la vie humaine, de l'embrasser au plus tôt, afin qu'il puisse éviter les tourments de l'enfer et acquérir la récompense de la béatitude éternelle, supérieure à toutes les jouissances de ce monde. Il termine en recommandant à la protection du Khan le frère Jean et ses compagnons, qui retournaient en Orient.

Voici le texte de cette lettre [3] :

1. Voir le texte, ci-dessous, p. 233.

2. Le chef de cette caravane était le fameux Jean de Monte Corvino, né vers 1247, un des plus célèbres parmi les franciscains qui évangélisèrent l'Extrême-Orient au XIII[e] siècle. Il fonda l'archevêché latin de Péking. Après avoir enduré de nombreuses persécutions, il mourut vers 1330. RÉMUSAT a très bien résumé sa vie dans l'article : *Montecorvino* de la *Biographie universelle*. Voir aussi MOSHEIM, *Hist. Tart. eccl.* — Cf. *Ann. eccl.*, ad ann. 1289, n. 60; et WADDING, t. V, p. 198. — Dans une lettre adressée de Péking, par Jean lui-même, à ses supérieurs, il rapporte qu'il quitta Tauriz en 1291.

3. *Reg. Vat.* 44, c. 51, fol. 313 r°. — LANGLOIS, n° 2240; POTTHAST, 23009. — Texte d'après WADDING, t. V, p. 195; voir en outre *Ann. eccl.*, ad ann. 1289, n. 60; MOSHEIM, App. n. 31, p. 92.

ARGONI, *regi Tartarorum illustri, gratiam in praesenti quae perducat ad gloriam in futuro.*

Inter caetera desideria cordis nostri, hoc novimus esse potissimum, hoc propensius affectamus ut cuncti reges et principes orbis terrarum, caeterique gentium populi sic salubriter dirigant gressus suos, sic provide suorum operum moderentur habenas, ut, post vitae praesentis exitum, quae nullius certitudinem status habet, salus laeta proveniat animarum; ideoque uberibus perfundimur gaudiis, cum illos perpendimus fore dispositos ad complacendum Altissimo per laudabilium exercitium actionum.

Dilectus filius frater Johannes de Monte Corvino, de ordine Minorum, lator praesentium, ad nostram, de orientalibus partibus, praesentiam veniens, attentae relationis officio, nostro apostolatui patefecit, quod tu, tanquam a Domino, in cujus manu corda sunt terrenorum principum, inspiratus et specialis gratiae dono praeventus, erga nos et Romanam ecclesiam ac alias etiam christianorum ecclesias magnae devotionis geris affectum. Adjecit etiam, dictus frater, quod sibi ejusque sociis, dum in tuis partibus morarentur, Christi prosequentes obsequia, humanitatem grandem et benignitatem exuberem tua clementer exhibuit magnitudo; quodque degentibus in terris tuae ditionis subjectis imperio fidei cultoribus, te benignum et benevolum exhibes, eosque, non sine sonoro praeconio et dispositionis indiciis ad salutem, quam de bono semper in melius deduci cupimus in augmentum, sedulae tuitionis auxilio confoves et favore prosequeris gratioso.

Nos autem, tam gratis et acceptis rumoribus intellectis, laetati fuimus in immensum cum tuae salutis augmentum sinceris affectibus cupiamus; celsitudini regiae tanto proinde profusiores gratias referentes, quanto id uberioris benignitatis zelus exsequitur et ex magnificentia provenit ampliori. Porro, princeps egregie, sicut magnificentiae regiae per alias nostras litteras, tibi, per venerabilem fratrem nostrum Roban Barsamma, in partibus Orientis episcopum, et nonnullos tuos nuncios ad nos missos, duximus intimandum, nos, qui, quamvis insufficientibus meritis, vicarii Christi sumus et Petri Apostolorum principis successores, quamplurimum cupimus et ardenti desiderio affectamus, ut quos baptismatis unda non diluit et fidei christianae religio non includit, erroris invio, per quod gressibus periculosis oberrant, omnino relicto, ad rectitudinis semitam revocentur et fidem servent fideliter supradictam.

Haec est etenim, sicut magnificentiae regiae, per jam dictas notificavimus literas, fides recta, fides vera, quae felicitatis sperandae fiduciam repromittit, et sine cujus suffragio placere Domino nemo potest. Haec est, quae reatus expurgat, quae commoda salvationis impendit et per quam aeterna gaudia, bonis concurrentibus actibus, acquiruntur. Per hanc hostis antiquus de arce mentis expellitur. Haec corda purificat, et infidelitatis nubilum suae radiis expiat claritatis. Haec est virtutum omnium fundamentum, sydus irradians, stella micans, solem justitiae intelligentiaeque praeveniens, per quam dies oritur gratiae, per quam dies gloriae subsequitur. Excitamus itaque magnitudinem regiam et hortamur attente, tibique, cujus in hac parte salutem exquirimus, sano et sincero consilio suademus, quatenus alta et sedula meditatione recogitans quam fragilis et caduca humanae naturae condicio, quam plena periculis, quam exposita casibus, quam sit instabilis status ejus, considerans etiam quod a lege mortis, qua nihil certius cernitur, nihil habetur incertius hora ejus, nullus excluditur, nullus effugit metas suas, nullus a Domino redditur exemptus illius, promptus exurgas, praesto te offeras, paratus accedas ad agnitionem christianae fidei, ac suscipiendum baptismatis sacramentum, ad laudem divini nominis, tuae salutis profectum et augmentum fidei supradictae; ut lucis suae radio illustratus, ejus triomphalis efficiaris athleta, illius fines amplificans, terminosque dilatans; ut post vitae praesentis ergastulum a porta inferi libereris, et, ejus diris cruciatibus poenisque gravissimis evitatis, aeternae beatitudinis praemia, quae omnem delectationem excedunt, tanquam princeps emeritus consequaris.

Caeterum praelibatum fratrem Johannem et ejus socios ad partes ipsas salubre prosequuturos negocium quod ceperunt fiducialiter remittendos instanter exposcimus ut eos, intuitu Dei et ob reverentiam Apostolicae Sedis et nostram, benigne habeas commendatos, eis super hujusmodi exequutione negocii favorem regium impensurus, cujus fulti presidio utilius et efficacius se habere valeant in hac parte; quodque aliquos ex ipsis tecum jugiter teneas qui tibi tuoque proponant populo verbum Dei, et de salute tractare valeant animarum. Dat. Reate, idibus julii, anno II.

Ces missionnaires avaient été aussi chargés de missives pour un certain Isoli [1], originaire de Pise, et pour un autre

1. Ce Pisan, établi depuis longtemps dans ces régions, avait acquis une grande fortune et une autorité considérable parmi les Tartares. Il avait puis-

chrétien nommé Jean de Bonastra [1], pour Kaïdou [2] que Mosheim veut identifier à tort avec Baïdou, second successeur d'Argoun [3], et pour Khoubilaï-Khan, dans l'empire duquel ils allaient prècher l'Évangile.

Cette dernière, à laquelle nous avons fait allusion plus haut, mérite d'être citée [4].

NICOLAUS, etc..... COBLA CHAN, *magno principi Tartarorum, gratiam in praesenti quae perducat ad gloriam in futuro.*

Gaudemus in Domino, princeps egregie, tibique devotas et uberes gratiarum referimus actiones, quod ipse in cujus manu corda sunt principum terrenorum, te, prout laetanter audivimus, suae dono gratiae clementi pietate praeveniens, illo tui pectoris intima foecundavit affectu, quod ad christianitatis terminos ampliandos dirigitur desiderium mentis tuae. Dudum siquidem, post nostrae promotionis initia, certos nuncios ad nostram praesentiam ex parte magnifici principis Argonis, regis Tartarorum illustris, transmissos, recepimus, nobis aperte referentes quod ad personam nostram et Romanam Ecclesiam, et etiam gentem seu populum Latinorum, grandis devotionis affectum magnificentia tua gerit; dictique nuncii ex parte regia cum instantia petierunt, ut aliquos religiosos latinos ad tuam praesentiam mitteremus. Nos autem, tam gratis et acceptis de tanto tamque sublimi principe rumoribus intellectis, exultavimus in Domino vehementer, cum tuae salutis augmentum tuique nominis gloriam sinceris affectibus cupiamus, Patri luminum, a quo est omne datum optimum et omne donum perfectum, humiliter supplicantes ut tui pectoris intima de bono semper in melius munere suae inspirationis illuminet ac suae gratiae rore perfundat, ad laudem sui gloriosi nominis et honorem.

samment aidé les missionnaires de l'appui de son crédit et de ses ressources. On trouve son nom écrit sous les formes Isoli, Ozolo, Iolo. — Cf. WADDING, t, V, p. 198. — Voir ci-dessous, p. 247.

1. *Reg. Vat.* 44, c. 57, fol. 314 v°. — LANGLOIS, n° 2243; POTTHAST, 23003. — *Lætamur in Domino*... Dat. iij idus julii.

2. *Reg. Vat.* 44, c. 56, fol. 314 r°. — LANGLOIS, n° 2242; POTTHAST, 23004.

3. « Caidonus hicce procul dubio Baidus ille est penes quem paucis mensibus in Tartaria occidentali summam imperii fuisse infra dicemus. » *Hist. Tart. eccl.*, p. 74. Or, il s'agit bien de Kaïdou dont nous avons parlé plusieurs fois dans l'Histoire de Jabalaha et sur le territoire duquel les missionnaires devaient passer pour se rendre près de Khoubilaï. Cf. p. 25.

4. *Reg. Vat.* 44, c. 55, fol. 314 r°. — LANGLOIS, n° 2241; POTTHAST, 23003. Texte d'après WADDING, t. V, p. 196. Voir en outre MOSHEIM, App. n° 32, p. 94.

Volentes igitur votis regiis benigne annuere in hac parte, ac desiderantes admodum ut ad suscipiendam christianam fidem, quam praedicta Romana tenet et servat Ecclesia, promptus accedas, praesto te offeras, studiosus occurras, cum sine ipsius comitante suffragio placere Altissimo nemo possit, ecce dilectum filium fratrem Johannem e Monte Corvino, cum ejus sociis de ordini Minorum, latorem praesentium, ad te duximus destinandum, cum instantia postulantes ut ipsum et socios supradictos benigne habeas commendatos, eis, quorum doctrinae, cum salutis commoda suggerat, te inseparabiliter cupimus adhaerere, super salubri commisso illis negocio, quod salutem respicit animarum, regii favoris auxilium impensurus, ut, ejus fulti praesidio, utilius et efficacius habere se valeant in eodem, tuque a Domino, qui pro minimis grandia recompensat, aeternae beatitudinis praemia consequaris.

Datum Reate, iij idus julii, anno II.

Les Frères étaient aussi porteurs de nombreuses lettres adressées au patriarche des Jacobites et à son frère [1], au patriarche des Arméniens, à celui des Géorgiens, à celui des Nestoriens, c'est-à-dire à notre Jabalaha, à un grand nombre d'évêques parmi lesquels se trouve nommé Denys de Tauriz, déjà connu à Rome par ses lettres antérieures [2]. Ils en avaient également pour le roi des Arméniens, Haïton, pour son frère Thoros, et pour plusieurs princes et princesses de son entourage. En dehors de ces lettres personnelles, il y en avait qui étaient adressées collectivement « aux peuples arménien, nestorien, jacobite, grec », etc. — La plupart de ces lettres sont rédigées selon la même formule [3].

Voici le texte de celle destinée à Jabalaha [4] :

1. LANGLOIS, nº 2227. « In c. m. sacerdoti fratri, patriarchae Jacobitarum. » Cette rubrique visait probablement Bar Çauma, frère du célèbre écrivain Bar-Hebreus, qui, à cette époque, avait succédé à ce dernier dans sa dignité de *maphrian*, équivalant à peu près à celle du véritable patriarche, qui était alors Philoxène, aussi appelé Nemrod.

2. Voir ci-dessus, p. 205. — La lettre commence : *Affluentis devotionis*... (*Reg. Vat.* 44, c. 49, fol. 312). — LANGLOIS, nº 2228; POTTHAST, 22998. — Voir le texte dans SBARALEA, *Bull. franc.*, t. IV, p. 81.

3. Voir l'énumération de toutes ces lettres dans LANGLOIS, nºs 2218-2243. Elles sont précédées dans le *Reg. Vat.* 44 (fol. 312 rº) de la rubrique générale *Littere misse ad partes Tartarorum*. Elles sont datées de Rieti, du 5 au 15 juillet 1289.

4. *Reg. Vat.* 44, c. 48, fº 312 rº. — LANGLOIS, nº 2218. — POTTHAST, 22997. Le texte donné ici est emprunté à LANGLOIS, col. 391. — Voir en outre *Ann. eccl.*, ad ann. 1289, n. 56; WADDING, t. V, p. 202; SBARALEA, t. IV, p. 83.

Venerabili fratri.., patriarche Nestorianorum, salutem et apostolicam benedictionem.

Disponente summi Regis arbitrio, cujus providentie magnitudo celestia simul et terrena disponit, ad apicem apostolice dignitatis assumpti, grandi desiderio ducimur ut sic cunctorum gressus mortalium salubriter dirigantur, sic illi suorum operum moderentur habenas ut accepti reddantur Altissimo eisque salus proveniat animarum. Quid enim illa jocundius, quid desiderabilius, quid in terris pretiosius fore dinoscitur, cum, si totius orbis quis sibi dominium vindicet, prout evangelica testatur auctoritas, nichil prosit, si detrimentum anime patiatur?

Quamobrem multiplici reddimur attentione solliciti ut universi per mundum populi constituti, Christo domino, sub christiane fidei religione commilitent, quam sacrosancta romana ecclesia tenet firmiter et observat, que ut semitam preparat panditque aditum ad eterna gaudia promerenda. Speramus insuper ut et tu, cui multus, ut dicitur, subjectus est populus, magno desiderio ferveas et solerter exquiras, ut per laudabilium exercitium actionum sic suo creatori complaceat ut salutis commoda mereatur, quod absque ipsius observatione fidei, que reatus expurgat, maculas diluit, nequit penitus pervenire. Ideoque fraternitatem tuam paternis exhortamur affectibus ut in filio Dei patris, tibi sinceris mentibus suademus, quatenus ad observandam fidem catholicam, quam sicut premittitur tenet et servat romana ecclesia inconcusse, ac etiam ad ipsius ecclesie unionem, sublato cujuslibet tarditatis obstaculo et nexibus difficultatis effractis festinus acceleres, promptus advenias, occurras spontaneus, studiosus accedas, eo majoris retributionis premia proinde consecuturus a Domino quo plures ad id tuo exemplo laudabili evocabis, cum facile trahi soleat in exemplum a subditis quod agi conspicitur a prelatis.

Speramus etenim magnaque fiducia ducimur quod premissa libenter et efficaciter adimplebis, subjectum tibi populum ad ea diligenter et sollicite inducendo, cum sicut dilectus filius frater Johannes de Montecorvino, de ordine fratrum minorum, lator presentium, multa bona multaque laudabilia opera, que letanter audivimus, de tuis studiis nobis duxerit referenda. Suscipe igitur reverenter exhortationem sinceram et salubrem devotus amplectere Christi vicarii suadelam, sic te laudabiliter gerere studeas ad honorem et gloriam omnium conditoris ut in conspectu ejus reddaris acceptior cumulo meritorum. Ceterum instanter expetimus

ut eumdem fratrem et ejus socios spetialiter habeas commendatos, ipsosque benigne ac favorabiliter prosequaris, ut, tali et tanto muniti presidio, utilius et commodius in ministerio se gerere valeant quod exercent et ad laudem divini nominis opera efficatius prosequi Jesu Christi.

Ut autem in fide christiana predicta plenius et melius valeas alios informare, dictam fidem et ejus formam presentibus fecimus annotari que tales sunt : Credimus Sanctam Trinitatem, Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, etc., ut habetur regestrata [1] in regestro primi anni litterarum curie ejusdem domini Nicolai, cap. XIII°, usque Dat.

Dat. Reate, idibus julii, anno secundo.

Si l'on en croyait le naïf Wadding, la mission des religieux franciscains aurait eu, en Perse, les plus heureux succès, et Argoun aurait reçu le baptême ainsi que Kaïdou [2]. Mais nous savons qu'il n'en fut pas ainsi, et, dans les lettres de Nicolas IV à Argoun, écrites en 1291, mais qui ne parvinrent en Perse qu'après la mort de ce dernier, le Pontife l'exhorte encore à se faire baptiser [3].

Les assertions de Rabban Çauma qui affirmait les bonnes intentions d'Argoun vis-à-vis des chrétiens, avaient pu paraître suspectes à la cour de Rome [4]. Celles des missionnaires franciscains ne pouvaient l'être en aucune façon. Aussi, lorsque après le départ de ceux-ci, le nouvel envoyé du prince mongol arriva en Italie, il dut recevoir un accueil très favorable. S'était-il arrêté, comme son prédécesseur, à Constantinople et à Naples? Nous ne le savons pas. Il est à croire que non, du moins pour Naples. La triste situation dans laquelle Rabban Çauma avait trouvé les princes d'Anjou et le récit qu'il en fit à Argoun, dut faire comprendre à ce dernier qu'il y avait peu

1. C'est la lettre publiée plus haut, p. 195.

2. Si l'on peut se méfier des narrations que Wadding a accueillies d'après certains récits fantaisistes, et qu'il n'a pas justifiées par des pièces authentiques, il n'est pas permis cependant de mettre en doute la bonne foi des missionnaires dans leurs lettres, comme le fait Mosheim quand il les accuse d'imposture (*Hist. Tart. eccl.*, pp. 108-109), parce qu'ils prétendent avoir converti plusieurs rois et reines. Cet érudit n'aurait pas dû ignorer que les titres de *Melik* et de *Khatoun* étaient portés par un grand nombre de princes et de princesses de la famille royale. Nous en avons vu de nombreux exemples dans le cours de l'Histoire de Mar Jabalaha.

3. Voir ci-dessous, pp. 238 et 240.

4. Voir ci-dessus, pp. 63-65.

à compter sur le secours d'un roi dont les forces étaient insuffisantes à défendre ses propres États.

Buscarel remit au pape les lettres du Khan dans lesquelles celui-ci annonçait qu'il marcherait, selon les désirs de la cour de Rome, au secours de la Terre-Sainte, à l'époque du passage général, c'est-à-dire de l'expédition des croisés.

Comme cet envoyé devait se rendre près du roi d'Angleterre, Nicolas IV lui donna une lettre de recommandation, datée de Riéti, le 30 septembre 1289, dans laquelle il prie Édouard I[er] de traiter honorablement l'envoyé du roi mongol et d'écouter avec attention ce qu'il avait à lui dire de la part du roi Argoun.

Pour se rendre en Angleterre, l'ambassadeur mongol prit le chemin de Paris. Il devait, comme son prédécesseur, s'acquitter de la même mission auprès du roi de France, et, ainsi que je l'ai dit plus haut, nous possédons encore aujourd'hui aux Archives nationales [1] la lettre originale d'Argoun que Buscarel était chargé de remettre à Philippe le Bel.

Cette lettre a été découverte et publiée pour la première fois par A. Rémusat [2]; mais, ce savant orientaliste ayant mal interprété les premières lignes, fut amené par suite de son erreur à confondre l'ambassade de Rabban Çauma, qu'il croyait être le porteur de la lettre, avec celle de Buscarel.

La lettre originale d'Argoun au roi de France, écrite en langue mongole et en caractères ouïgours, a la forme d'un rouleau de près de six pieds et demi de long, sur dix pouces de haut, en papier de coton [3]. Elle offre, d'un seul côté trente-quatre lignes verticales d'écriture noire, et l'empreinte,

1. *Arch. nat.*, J. 937.
2. *Mém. cité*, p, 105-106.
3. Cette lettre présente de notables différences dans la dimension du papier, la longueur des lignes, la largeur des marges et des intervalles, avec celle qui fut adressée vingt ans plus tard au roi de France par Oldjaïtou et qui a été aussi publiée par A. Rémusat et étudiée par Is. Schmidt *(op. mox. cit.)*. Or, toutes ces particularités ont leur importance aux yeux des Orientaux. Elles sont, dans les usages de leur diplomatie, un moyen d'exprimer et de graduer les marques d'estime qu'ils accordent aux princes avec lesquels ils veulent traiter. Argoun, malgré sa « bonté et bienveillance », s'en était tenu à cet égard au plus strict nécessaire. Sa lettre n'offre point de marges et presque pas de blancs, et elle n'avait que six pieds et demi de long. Celle d'Oldjaïtou a une longueur de dix pieds et le sceau y est apposé cinq fois au lieu de trois.

(L'original [Archives n sur 0 ^{m} 25 de larg.
Les lign ur.)

PTION
du sceau.

SCEAU
D'ARGOUN

(L'original mesure
0^{m}150 sur 0^{m}145.)

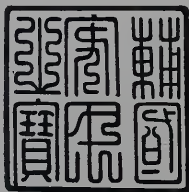
hi	*'an*	*fou*
'ao	*min*	*kouei*

LETTRE D'ARGOUN A PHILIPPE LE BEL

(L'original [Archives nation. J. 937] consiste en un rouleau de papier de coton qui mesure 1 m 82 de long., sur 0 m 25 de larg. Les lignes sont espacées de 5 centim., et le plein des lettres a environ 6 millim. d'épaisseur.)

SCEAU D'ARGOUN

(L'original mesure 0 m 150 sur 0 m 145.)



TRANSCRIPTION

des caractères du sceau.

之	安	輔	*tchi*	*'an*	*fou*
寶	民	國	*p'ào*	*min*	*koue*

répétée trois fois, d'un sceau carré, de quinze centimètres de côté, imprimé en rouge [1].

Peu de temps après qu'elle eut été éditée par Rémusat, cette lettre fut de nouveau interprétée d'après la reproduction figurée donnée dans le *Mémoire* de cet auteur par un autre orientaliste, I.-J. Schmidt, qui corrigea la lecture de quelques mots et donna le vrai sens du document dont le début, très mal compris par le premier éditeur, avait amené celui-ci à de fausses déductions. L'opuscule de Schmidt, aujourd'hui assez rare, porte pour titre complet : *Philologisch-Kritische Zugabe zu den von H. Abel Rémusat bekannt gemachten in den kœniglich franzœsischen Archiven befindlichen zwei mongolischen Original-Briefen der Kœnige von Persien Argun und Œldshaïtu an Philipp den Schœnen, von* Isaac Jacob Schmidt [2].

Comme le document qui nous occupe est des plus intéressants on nous permettra de donner ici, à côté de la reproduction figurée, la lecture et la traduction littérale de Schmidt [3].

Möngkä Tägrîn kütschündur, || *Chaghanu Ssû dur* ||
Ewig Gottes { in der Kraft / durch die. . . . . } des Kaisers durch { den Schutzgenius / das Glücksgestirn }

Argun; ügä manu. || *Irad Barans a!* || *Namduni tschi Mar Bar* || *Ssevma*
Wort unser. Roi de France! Zu mir du

Ssuchora || *terigüten iltschin* || *jär ötschidshu ilärun* : || *Il-*
vornehmlich Gesandten durch vortragend hast geschickt : Des Il-

Chanu tsärigüd Missirün || *sük morilabâssu, bida bär* || *endätsä*
Chans Truppen Ægyptens Gegend wenn marschiren würden, wir von hier

1. Rémusat (*Mém. cité*, pp. 106-117) donne une longue description de cette lettre et du sceau dont elle porte l'empreinte. Ce sceau était envoyé aux princes mongols de la Perse avec leur patente d'investiture, par le grand Khan de Péking, leur suzerain nominal. La légende du sceau d'Argoun, en caractères chinois antiques doit se lire, selon Rémusat : *fou kouë 'ân min tchi p'ào*, ce qui signifie : *Sceau du ministre d'État, pacificateur des peuples.* Pauthier (Marco Polo, II, 777) traduit avec plus de vraisemblance : *Sceau de celui qui soutient l'empire et gouverne les peuples.*

2. S. Petersbourg. Gedruckt bey Karl Kray ; 1821, in-8°, pp. 3-31.

3. Voir les lithographies jointes au *Mémoire* de Rémusat, et la planche ci-contre qui en est la réduction. Cette planche était déjà achevée quand nous avons appris que le prince Rolland Bonaparte devait éditer prochainement la même pièce, en fac-similé, dans une « collection de documents mongols conservés en France », ouvrage publié avec la collaboration de MM. Chabannes et Devéria.

moriladshu chamssaja, || kämän ötschidshu iläkseni tschinu ||
aufbrechend würden uns vereinigen, sagend vortragende Botschaft deine

söbschijädshu, || Tägriji salbaridshu Bars dshil übülün || ätsüs
genehmigend, Gott {bittend / vertrauend} Panther-Jahr des Winters letzten

ssarada moriladshu chaburun || tärigün ssaraïn arban-tabuna ||
im Monath aufbrechend, des Frühlings ersten des Monaths fünfzehnten

Dimiski baghôja, kämübäi. Edügä || ünän ügä dur
{in / bei} Damask wir werden lagern, habe ich gesagt. Jetzt wahres Wort zu

jän kürün, || tsärigüd jän bolsaldur
{deinem / eigenem} gelangend, Truppen {deine / eigene} zum bestimmten {Ort / Termin}

ilädshu, || Tägrida mör öktädshu, tädä irgä || abubâssu
schickend, von Gott {Glück / Bahn} gegeben werdend, jenes Volk wenn wir {nehmen / besiegen}

Urislimi tana öggüjä. || Kem bolsal chodshidadshu,
Jerusalem an Euch wir werden geben. {Zeitmass u. Ort / Sammelplatz} versäumend,

tsärigudi ärgegülbässu || jacho sokicho?
die Truppen wenn sie herumgetrieben werden, wie würde es sich schicken?

choina bär gänubässu || jaghon tussa? Bassa alibär kälän ||
Nachher wenn man {dumm / rathlos} ist, welchen Nutzen? Ferner allerlei Zungen,

aman iltschin jär jän Dshigürä || agholghan, Barangkudun
{Mund / Sprache} Gesandten durch {dein / eigene} (?) darbringend, der Franken

ghasarun || tangssugud schinägud ildeb önggäten || Küruk
des Landes Annehmlichkeiten und {Seltenheiten / Neuigkeiten} verschiedenfarbige Bilder

öktschu iläbässu; ker ba ssojorchachoiji || Tägrîn
wenn gebend geschickt würden; wie auch es verliehen werden wird Gottes

kütschün || Chaghanu Ssû mädätugäi, kämän Muskäril ||
Kraft und des Kaisers {Schutzgenius / Glücksgestirn} mögen es wissen, sagend den Muskäril

Churtschiji iläbäi Bitschik manu Üker || dshil sunu
Churtschi ich habe geschickt. Brief unser Ochsen-Jahr des Sommers

tärigün ssarain || dshirgughan chaghotschidta Kündüläna || bököi
ersten des Monaths den sechsten der {alten / abnehmenden} {in / bei} Kündülän seyend

dur bitschibäi.
ist geschrieben.

Voici maintenant une traduction française de ce docu-

ment basée sur la transcription qui précède et dans laquelle on a conservé autant que possible la disposition originale [1] :

Par la puissance du Dieu éternel
Sous les auspices du Kakhan
Argoun. Notre parole :
Roi de France !
Par l'envoyé
Mar Bar
Sevma Sakhora,
Tu m'as mandé :
Quand les troupes de l'Ilkhan se mettront en campagne
contre l'Égypte, alors nous partirons d'ici pour
nous joindre à lui [2]. Ayant agréé ce message
de ta part, j'ai dit que nous nous proposions,
confiants en
Dieu, de partir dans le dernier mois d'hiver
de l'année de la panthère [3] et de camper
devant Damas vers le 15 du premier mois
du printemps [4]. Si tu tiens parole et envoies
les troupes à l'époque fixée, et que
Dieu nous favorise, lorsque nous aurons pris
à ce peuple Jérusalem, nous te la donnerons ;
mais manquer au rendez-vous serait
faire marcher inutilement les troupes ;
cela siérait-il ? Et si ensuite on ne sait que faire,
à quoi bon ? Je fais partir Mouskeril
Kurdji qui te dira que si tu nous
envoies des ambassadeurs sachant parler
plusieurs langues, et nous apportant des
cadeaux, des raretés, des images de diverses
couleurs du pays des Francs, nous t'en
saurons bon gré, par la puissance [5] de
Dieu et la fortune du
Kakhan. Notre lettre est écrite à Keundeulen,
le sixième jour du premier mois
d'été de l'année du bœuf [6].

1. G. Pauthier a aussi donné une reproduction en caractères modernes et une transcription de ce document dans son édition de Marco Polo, t. II, p. 775.
2. Pauthier traduit : « à elles. »
3. Janvier 1290.
4. Vers le 20 février.
5. Pauthier : « l'exécution de toutes ces choses dépend de la puissance... »
6. Avril-mai 1289.

Quelques observations sont nécessaires pour compléter l'interprétation de ce document.

Ligne 1re (de la traduction) : *Par la puissance,* etc. — C'est probablement cette même formule qui a été transcrite dans la lettre d'Argoun à Honorius IV, par les mots : *In Christi nomine. Amen* [1]. Cette formule sert aussi de légende à plusieurs monnaies tartares frappées en Perse et dans le Kaptchak.

Ligne 2e : *Sous les auspices*, etc. — Cette formule marque que les princes mongols de la Perse se reconnaissaient, au moins nominalement, les vassaux des empereurs de Chine.

Ligne 3e : *Notre parole.* — On voit, une fois de plus, par cet exemple que Chardin [2] a tort d'attribuer à Tamerlan l'invention de cette formule.

Ligne 4e : Dans l'original il y a *Irad-Barans.* — Les mongols ignorent l'*F* et ne peuvent commencer un mot par la lettre *R* sans le secours d'une voyelle prosthétique. Rémusat croit pouvoir établir une différence entre cette formule et celle de *roi des Francs.* La première serait un nom propre, la seconde commune à tous les princes de l'Occident.

Ligne 5e. — *Mar* est un titre honorifique, comme nous l'avons expliqué plus haut [3]. Nous avons également donné la signification du nom propre Bar Çauma [4].

Ligne 6e : *Sakhora.* — Rémusat a pris avec raison ce mot pour le titre de Bar Çauma, mais c'est arbitrairement qu'il interprète par « chef d'ambassade ou premier ambassadeur ». Schmidt, qui a cherché également à en découvrir la signification, s'est perdu en conjectures. Il est curieux de voir, par l'exemple de cet érudit, jusqu'où peut aller l'imagination d'un philologue quand ses déductions n'ont pas une base positive. Il dit : « Dem Namen *Mar Bar Ssevma*, ist noch das Wort, der Name oder Titel *Ssachora* beigefügt, dessen Bedeutung sich nicht mit Gewissheit bestimmen lässt. Vielleicht ist dieses Wort, wie *Mar* und *Bar* und *Urislim* oder *Urischlim*, Syrisch. *Sachuro* heisst im Syrischen, wie *Sichuro* im Chal-

1. Voir plus haut, p. 190.
2. *Voyage en Perse,* t. II, p. 99 (édit. de 1811).
3. *Hist. de Jabalaha*, Préface (p. 7).
4. Ci-dessus, p. 11, n. 4.

daischen und *Sachir* im Arabischen, « ein Zauberer, Wahrsager oder Schwarzkünster ». Da nun Bar-Seuma ein Mœnch war, und die religiœsen Verrichtungen der nicht buddhaischen Mongolen in Zauberei, Wahrsager und Gaukelei bestanden, so kœnnte Mœnch und Zauberer bei *Argun* leicht für Eins gegolten haben. Oder bezeichnet vielleicht das Wort *Ssachora* die Heimath oder den Volkstamm des *Bar-Sevma*. Bei *Abulfaradsh* (Assemani, *Bibl. Or.*, t. III, part. II, p. 116) wird er « der Igurische Mœnch » gennant. Bei *Ssanang-Ssætsæn*, wird das südwestlich vom *Saissang-noor* gelegene Gebirge Tarbaghâtai (das Murmelthier-Gebirge) *Ssachara* Tarbaghâtai genannt; und in dem dritten von Herrn Klaproth edirten sogennanten uigurischen Briefe (*Ueber die Sprache und Schrift der Uiguren;* Paris, 1820, s. 30) nennt sich der Kœnig von Chodsho *Ssachara*. Sollte also dieses Wort nicht vielleicht die *mongolische* oder auch die *eigenthümliche* Benennung der sogenannten *turkischen Uiguren* seyn? Damit ist jedoch der mongolische Begriff des Namens *Uigur* nicht zu verwechseln; den bekanntlich verstehen die Mongolen unter letzterer Benennung tibetische, nicht aber turkischen Vœlker [1]. » — Schmidt avait raison de penser qu'on devait chercher dans une langue sémitique l'interprétation du titre de *Sakhora*. Notre *Histoire de Jabalaha* démontre en toute évidence que c'est simplement la transcription tout à fait littérale de son titre de *Visiteur*, en syriaque *saʿôra* [2]. L'aspiration écrite par le *'E* syriaque a été rendue en mongol par une aspiration plus forte. Peut-être est-ce là un indice qu'à cette époque et dans cette région, l'aspiration de cette lettre, aujourd'hui presque effacée, se faisait encore sentir fortement dans la prononciation.

Lignes 8e et suiv. — Rémusat, ayant lu fautivement le verbe à la première personne et au présent, est ainsi amené à mettre dans la bouche d'Argoun les paroles que celui-ci attribue à Philippe le Bel. Il prétend « qu'Argoun annonce au roi de France que les troupes de *Il-Khan* ont remporté plusieurs victoires dans leurs expéditions contre le pays de

1. *Op. cit.*, pp. 20-22.
2. Cf. ci-dessus, p. 36.

Misr ou Égypte, et qu'en adressant ses prières à Dieu, il se propose d'attaquer de nouveau ce royaume ».

Mais, comme on l'a vu, il n'y a, dans cette lettre, aucune indication des victoires des Mongols sur les Égyptiens; il y a seulement l'acceptation par Argoun des propositions que lui a faites Philippe le Bel par l'intermédiaire de Bar Çauma.

Ligne 14e. — Le nom de Dieu est ainsi placé dans l'original en dehors du corps de la lettre : c'est une marque de respect religieux. Cette particularité avait déjà été observée par Ricoldo di Monte Croce [1].

Lignes 15-17. — Une autre méprise de Rémusat concerne l'époque indiquée pour le rendez-vous. Argoun, selon lui, se propose d'attaquer l'Égypte, dans l'année du léopard [1290], à la lune du chien qui est la onzième en hiver, et de se trouver dans la plaine de Damas, le 15 de la première lune du printemps suivant.

L'année de la panthère (ou du léopard) correspond bien à l'an 1290; mais il n'est nullement question d'un mois du chien. Le mot lu *It* par Rémusat [2] doit être lu *ätsus* et signifie « le dernier ». Le mot *it* n'est pas mongol, mais turc. Chien en mongol se dit *nochaï*. Comment, d'ailleurs, en partant à la lune du chien (premier mois d'*automne*), aurait-on pu arriver au *printemps* de la *même* année, car il n'est nullement question d'une année suivante [3].

Lignes 24-25. — Rémusat, qui a pris Bar Çauma pour l'ambassadeur, s'étonne de voir qu'on recommande ici un envoyé du nom de Muskril. Il se tire d'affaire en supposant que ce dernier « était apparemment chargé plus spécialement de la négociation avec le roi de France ». C'était bien le véritable ambassadeur.

Ce nom de Muskril est celui de Buscarel transcrit en mongol. La permutation de *M* et de *B* n'a rien qui doive surprendre; Schmidt en produit plusieurs exemples. Rémusat avait reconnu le fait et pensait avec raison que cet envoyé était le même que Nicolas IV recommandait à Édouard Ier, dans son bref de Rieti, du 30 septembre 1289. Pourtant, il lui

1. Ci-dessus, p. 53. — Edit. Laurent, p. 115.
2. *Mém. cité*, pp. 112 et 171.
3. Cf. Schmidt, *op. cit.*, p. 22.

restait un doute : « Ce qu'il y a d'embarrassant, dit-il, c'est que le pape, en désignant cet ambassadeur, le qualifie de citoyen génois (*civis Januensis*) et que dans la lettre mongole son nom est suivi du mot Kurdji, qui paraît signifier *Géorgien* [1] ». Mais, selon Schmidt, le mot pour dire Géorgien serait *Gurdshi*. Kurdji ou *Churtschi*, selon lui, serait le titre de Buscarel et signifierait « joueur de luth » ou « gardien des luths princiers », position très en vue à la cour mongole. D'Ohsson [2] dit que « Kurudji signifie celui qui prend soin des armes (du prince), *armiger*, comme en persan *silahdar*, et qu'on désignait aussi sous ce nom les gardes du souverain ». — Schmidt pense que ce mot ne peut pas désigner un compagnon de Buscarel, parce que les noms devraient, dans ce cas, être suivis du mot *chojar* (= *ambo*). Je ferai cependant remarquer que dans une ambassade postérieure d'Argoun l'envoyé principal était accompagné de son neveu, nommé Gorgi dans un bref du pape [3]. Ne serait-ce pas précisément ce même personnage?

Ligne 28e. — Schmidt avoue que le mot *Dshigüræ*, qu'il traduit par « tribut », « cadeau », lui est inconnu. Bien qu'il y ait, dit-il, un autre mot mongol pour dire *tribut*, le sens de toute la phrase et le verbe *algholghacho*, qui signifie « *rapporter, offrir, présenter* », semblent justifier cette acception. Ce serait une manière polie et détournée de demander des présents, bien qu'il soit impossible de dire s'il s'agit d'un impôt obligatoire ou d'un présent d'amitié. » La conjecture de Schmidt peut être appuyée par un passage de la lettre d'Édouard Ier à Argoun et par un passage d'une lettre du pape au même prince dans laquelle le souverain pontife semble s'excuser de ne pas envoyer au Khan les présents que celui-ci avait *demandés* [4].

Ligne 32e. — La lettre est datée d'un lieu appelé Kündulæn, comme a très bien lu Rémusat, qui s'est d'ailleurs ingénié sans succès à chercher une identification pour ce mot mongol. Après avoir observé que ce pourrait être une cor-

1. *Loc. cit.*, p. 113.
2. *Hist. des Mongols*, t. IV, p. 72.
3. Voir ci-dessous, p. 236.
4. Voir ci-dessous, p. 235, et p. 239.

ruption de Kongorlan, premier nom de Soultaniyeh, qu'il y a au nord du lac d'Ourmiah une rivière se jetant dans l'Araxes, appelée Koundalan, et que le géographe Soyouthi, selon Saint-Martin, mentionne dans son *Dictionnaire géographique* un lieu appelé Kondelan, près de Ispahan, il conclut en disant que c'était le nom d'un *oulous* ou campement voisin du lac d'Ourmiah, et il s'appuie pour cela sur l'autre lettre en mongol, d'Oldjaïtou à Philippe le Bel. Mais c'est à tort, selon Schmidt, qu'il a cru y trouver le même nom. Le mot qu'il a lu *Kündülœn* dans cette dernière lettre doit être lu *kürtœlœ* et signifie « jusqu'à », ce qui change ainsi le sens donné à la phrase d'Oldjaïtou, dans laquelle le mot suivant, *uluss*, ne doit pas se prendre pour un campement ou une tribu, mais pour tout le peuple, et doit se construire non avec *Kürtœlœ* mais avec le mot suivant *barildudshu*, « faire alliance ».

Lignes 33-34. — La lettre d'Argoun est datée du 6, premier mois de l'été de l'an du bœuf (1289), huit ou neuf mois par conséquent avant l'époque qu'il choisit pour se mettre en route afin de rejoindre les troupes françaises à Damas, après un mois de marche. Ceci montre que les ambassadeurs des rois mongols mettaient environ quatre mois pour accomplir leur voyage de Perse en France et justifie les conjectures que j'ai faites sur l'époque du départ et du retour de Bar Çauma [1].

Schmidt fait encore observer, au sujet de la date de la lettre d'Argoun, une particularité qui a échappé à Rémusat. Dans cette lettre (comme dans celle d'Oldjaïtou), le mot *chaghotschin*, « vieux », est au pluriel. Il croit donc que ce mot a un rapport avec les phases de la lune. C'est encore actuellement, selon lui, un usage général chez les Mongols que, quand ils écrivent du 1er au 15 (*sic*), c'est-à-dire pendant la période d'accroissement de la lune, ils ajoutent à la date le mot *schinaï*, « nouveau ». Du 15 au 30 (*sic*), pendant la période de décours, on ne se sert plus du mot *chaghotschin,* mais cet usage a existé, comme on le voit par des yarliks tartares contenus dans les anciennes chroniques russes où l'on trouve par exemple : « im Hasen-Jahre, des ersten Herbstmondes den 4ten *des alten;* des Schweines-Jahres achten Mondes, des 6ten *des*

1. Ci-dessus, p. 83, n. 2.

alten [1] ». Il semble donc que le mois ait été partagé en deux par la nouvelle lune, et par conséquent la date du 6, dans la lettre d'Argoun, représenterait en réalité le 20.

La lettre mongole d'Argoun est accompagnée, aux Archives, d'une note diplomatique, en français de l'époque, remise par Buscarel, pour expliquer les intentions du khan [2].

Dans cette note, Argoun fait savoir au roi de France qu'il est prêt à marcher avec son armée, de concert avec lui, à la conquête de la Terre-Sainte. Si le roi de France vient en personne, Argoun se fera accompagner de deux rois chrétiens de la Géorgie, qui sont ses vassaux, et qui pourront amener vingt mille hommes de cavalerie et même plus. Attendu la difficulté de faire passer la mer aux chevaux, Argoun fournira au roi de France et à ses barons vingt ou trente mille chevaux, soit à titre de don, soit à un prix convenable. Il leur fera aussi préparer des vivres en Turquie (Roum) et on leur livrera, par ses ordres, du gros et du menu bétail, des chameaux, du grain, de la farine et toutes sortes de provisions. Il se plaint ensuite de ce que les envoyés du roi de France n'ont pas voulu observer l'étiquette mongole et prie le roi, s'il lui envoie de nouveaux ambassadeurs, de leur prescrire de se conformer aux usages, sans être obligés toutefois de passer par le feu.

Voici le texte de cette note collationné de nouveau sur l'original. On verra qu'il présente de très notables différences avec celui édité par Rémusat [3].

Ci est la messagerie de Busquarel, message d'Argon, fete en l'an du buef, en Condelan.

Premierement, Argon fet assavoir au roy de France, comme a son frere, que en toutes les parties d'Oriant entre Tartars, Sarrazins et toute autre langue, est certainne renomée de la grandesse, puissance et loiauté du royaume de France, et que les rois de France qui ont esté o leur barons, o leur chevaliers et leur puissance, sont venuz plusseurs foiz en l'aide et conqueste de la terre seinte, a l'oneur du filz de la vierge Marie et de tout

1. Le texte russe est donné dans Schmidt.
2. Arch. J. 937. Rouleau de papier de coton mesurant 0 m 510 sur 0 m 185. — Cfr. Rémusat, *Mém. cité*, p. 116-117.
3. *Mém. cité*; App. n° VIII.

le pueple crestien. Et fet assavoir le dit Argon au dit roy de France comme a son frere que son cors et son host est prest et appareillié d'aler au conquest de ladite sainte terre, et de estre ensemble avec le roy de France en cest beneoit service [1].

Et je, Busquarel, devant dit message d'Argon [2], di que se vous rois de France, venez en persone en cest beneoit service, que Argon y amenra ij rois crestiens Jorgiens [3] qui sont souz sa seignourie et qui, de nuit et de jour, prient Dieu d'estre en cest beneureus service et ont bien pooir d'amener avecques eus xx^{m} homes de cheval et plus.

Encore di je que, porce que Argon a entendu que grieve chose est au roy de France et a ses barons de passer par mer tant de chevaus comme mestier est a eus et a leur gent, le dit roy de France porra recouvrer d'Argon, se il en a mestier et il l'en requiert, xx^{m} ou xxx^{m} chevaus en don ou en convenable pris.

Item, se vous, monseigneur le roy de France, voulez, Argon vous fera appareillier por cest beneoit service par toute la Turquie bestial menu et bues, vaches et chameus, grain et farine, et toute autre vitaille que l'en porra trouver a vostre volenté et mandement.

Item, ci pouez veoir bones entreseignes et grant presomption de la bonté d'Argon; car, si tost comme il entendy que Tripple fu prise de Sarrazins, et qu'il avoit grans barons Sarrazins de souz sa seignourie, qui liez estoient et fesoient joie du domage qui estoit avenu au crestiens, il fist amener devant ly quatre de touz les plus grans et les plus puissanz barons Sarrazins qui fussent en sa seignorie et les fist taillier par mi, et ne souffri que les cors en fussent enterré, mais voust et commanda que l'en les lessast illecques mengier a chiens et as oisiaus [4].

1. « Il n'y a rien de pareil à ces compliments dans la lettre originale : Busquarel se crut sans doute autorisé à les ajouter pour capter la bienveillance du roi de France. J'en dis autant des faits cités par l'ambassadeur et qui semblent indiquer de la part d'Argoun une grande propension pour le christianisme, comme le mariage de sa sœur avec le fils du roi de Géorgie, à raison duquel il la *fist tantost presentement chrestienner et lever.* » *Ibid.*, p. 118.

2. RÉMUSAT, croyant que Rabban Çauma était le chef de l'ambassade, s'étonne de la liberté de langage prise par Buscarel : « Il parle en son nom, dit-il, comme s'il eût été le principal ambassadeur, quoiqu'il ne le fût pas » (p. 117).

C'est peut-être là ce qui a prédisposé le savant orientaliste à juger le langage de l'envoyé avec trop de sévérité, comme nous le ferons remarquer dans les notes suivantes.

3. Ces mots désignent probablement David et son fils Wakhtang. — Cfr. HOWORTH, *Hist. of the mongols*, III, 329, 330.

4. « Il fallait que le négociateur supposât un grand fonds de crédulité à ceux à qui il faisait ce récit. Je ne veux assurément pas révoquer en doute le fait de l'exécution de ces quatre grands barons Sarrazins, mais je crois qu'on peut raisonnablement supposer qu'elle eut un autre motif que la

Item, que tantost que le dit Argon ot sa suer mariée au filz le roy Davi de Jorgie, il la fist tantost presentement crestienner et lever [1].

Item, que cesti jour de pasques, prochainnement passé, le dit Argon fist chanter messe en une chapelie que il fet porter o soi a Rabanata [2], evesque nectorin, que l'autre an, vous vint en message, et fist illecques presentement devant ly accomenier et recevoir le saint sacrement de l'autel plusseurs de ses barons Tartars [3].

Encore, sire, vous fet assavoir ledit Argon que les vos grans messages que vous anten li envoiastes ne li voudrent fere redevance ne honeur tele comme il est a coustume de fere de toutes manieres de genz, rois, princes et barons qui en sa court viennent. Car, si, comme il disoient, il ne feroient pas vostre honeur d'age-

joie qu'ils avaient pu faire éclater à la nouvelle de la prise de Tripoli. Argoun, monté sur le trône par l'effet d'une révolte contre un prince qui avait favorisé les musulmans, et lui-même ennemi acharné du sultan d'Égypte, ne manquait pas de raisons personnelles pour haïr les partisans de l'islamisme et pour chercher les occasions de sévir contre eux sans recourir à un prétexte aussi frivole que celui que lui prête ici son ambassadeur Busquarel. » — Cette observation de Rémusat (*Mém. cité,* p. 119) ne nous paraît pas juste. Au moment où Argoun avait l'intention avérée de s'emparer de la Palestine avec le secours des Francs, c'était assurément une grave injure aux yeux de ce prince que d'applaudir aux succès des armées égyptiennes qui étaient par le fait ses adversaires. Le motif allégué de l'exécution des « quatre grands barons » n'a donc rien d'invraisemblable.

1. Ce fils du roi David s'appelait Wakhtang. La sœur d'Argoun qu'il épousa se nommait Oldjath (Cfr. Howorth, *Hist. of the Mongols*, III, 330). C'est peut-être cette princesse qui est désignée sous le nom d'*Elagag* dans la lettre du pape citée plus haut (Cf. p. 201, n. 1).

2. « Ce nom de *Rabanata,* dit Rémusat (*Mém. cité*, p. 101), ne paraît pas être un nom propre. Déjà, dans mon premier mémoire, j'ai parlé d'un syrien nommé *Siméon,* qui jouissait d'un grand crédit à la cour d'Ogodaï et qui était communément appelé *Ata* (père) par le grand Khan, et *Rabban* (maître) par les officiers de la cour. Rabban-ata seraient donc deux mots pris dans deux langues différentes, et dont la réunion marquerait le respect que l'on aurait pour un évêque et la déférence due à ses lumières. » Il conclut que probablement « Rabanata » désigne « Barsauma ». Cette probabilité est changée pour nous en certitude. L'exemple sur lequel s'appuyait le savant orientaliste français est emprunté à l'histoire arménienne de Tchamchean : « Il y avait, à cette époque, dans le pays des Tartares, un docteur syrien nommé Siméon.... Sa sagesse lui avait concilié l'amitié du roi des Tartares, qui l'honorait beaucoup et l'appelait *Atha* (père) ; les autres l'appelaient *Rhaban* (docteur). » *Extraits* publiés par Klaproth (*Journ. as.*, sept. 1833, t. XII, p. 201).

3. « Toutes ces particularités sont, je ne dirai pas controversées, mais vraisemblablement exagérées, et bien certainement introduites dans la note de Busquarel, avec l'intention évidente, et déjà si souvent remarquée, qui avait fait vingt fois annoncer en Occident la conversion du grand Khan, celle de plusieurs autres rois et de tant de *barons mongols*, qu'il n'eût pas dû rester un seul païen dans toute la Tartarie, si ces annonces avaient eu quelques fondements. » *Ibid.* — Nous avons vu plus haut que ces faits étaient historiquement prouvés.

noillier soi devant li porce que il n'est mie baptisié ne levé crestien, et si les en fist il par trois foiz requerre par ses grans barons; et, quant il vit que il n'en vouloient autre chose fere, il les fist venir en la maniere que il voudrent, et si leur fist grant joie et moult les honoura si comme il meismes sevent. Si vous fet assavoir, sire, le dit Argon que, se li dit vostre message firent ce par vostre commandement, il en est tout liez, car tout ce qui vous plest li plest ausi, priant vous que se vous li envoiez jces ou autres messages, que vous vouilliez souffrir et commander leur que il li facent tele reverence et honeur comme coustume et usage est en sa court, sanz passer feu [1].

Et je, Busquarel, devant dit message d'Argon offre mon cors, mes freres, mes enfans et tout mon avoir a mettre tout nuit et jour ou service de vous monseigneur le roy de France, et vous promet que se vous voulez envoier messages au dit Argon, que je les menerei et conduirei a meins la moitié de despens, travail, peril et doute que il ni ont esté, quant a vous plera.

Les historiens français nous laissent dans une ignorance complète sur les effets de la négociation de Buscarel. Il est certain qu'elle n'amena présentement aucune résolution conforme aux vues d'Argoun et aux désirs des Croisés.

L'envoyé poursuivit sa route et se rendit prés du roi d'Angleterre, Édouard Ier, pour lequel Nicolas IV lui avait remis une lettre, ainsi que nous l'avons dit plus haut [2].

D'après cette Bulle nous pouvons conclure que la lettre d'Argoun au souverain pontife était conçue à peu près dans les mêmes termes que celle au roi de France. Le pape annonce au roi qu'un personnage distingué, *Biscarellus de Gisulfo*, citoyen Génois, envoyé d'Argoun, roi des Tartares, est venu récemment lui apporter des lettres de ce prince, dans lesquelles il dit, entre autres choses, qu'il est tout prêt à venir, à la réquisition de l'Église, au secours de la Terre-Sainte, dans le temps du passage général, c'est-à-dire à l'époque fixée

1. Nous savons par divers récits de voyage que telle était, en effet, la coutume chez les Tartares : « Et ut breviter dicam, per ignem credunt omnia purificari : unde quando nuncii veniunt ad eos, vel principes, vel personae quaecunque, oportet ipsos et munera quae portant per duos ignes transire, ut purificentur, ne forte veneficia fecerint et venenum vel aliquid mali portaverint. » JEAN DU PLAN DE CARPIN, *Relation des Mongols*, éd. d'Avezac, p. 231.
2. Ci-dessus, p. 220.

pour la croisade. Ledit envoyé devant, pour cette affaire, venir trouver le roi d'Angleterre, le pape lui a donné cette lettre de recommandation et il prie Édouard de le recevoir avec bonté et d'écouter avec attention ce qu'il lui dira de la part d'Argoun. Cette bulle est datée de Rieti, le 30 septembre 1289. En voici le texte [1] :

NICHOLAUS, *episcopus servus servorum Dei, Charissimo in Christo filio...* EDWARDO, *regi Angliae illustri, salutem et apostolicam benedictionem.*

Nuper ad praesentiam nostram accedens dilectus filius, nobilis vir Biscarellus de Gisulfo, civis Januensis, nuncius Argoni regis Tartarorum illustris, lator praesentium, nobis ex parte ipsius Argoni litteras praesentavit, inter caetera continentes, quod ipse Argonus ad requisitionem Ecclesiae paratus et promptus existit viriliter et potenter accedere in Terrae Sanctae subsidium, tempore passagii generalis.

Cum autem praefatus nuncius (cui, de multae probitatis et fidelitatis meritis ac fide dignis, laudabile testimonium perhibetur) ad praesentiam regiam propter hoc, ex parte praefati Argoni regis accedat; celsitudinem regiam rogamus et hortamur attente, quatenus nuncium ipsum benigne recipiens et honeste pertractans, diligenter audias, quae tibi ex parte ipsius Argoni duxerit referenda.

Datum Reate, ij kal. octobris, Pontificatus nostri anno secundo.

D'après les comptes domestiques d'Édouard I[er], Buscarel arriva à Londres la veille de l'Épiphanie, 5 janvier 1290, accompagné de trois gentilshommes, un cuisinier, huit cavaliers et six *garçons*. Il resta treize jours à la cour et en tout vingt jours en Angleterre. Il fut totalement défrayé de ses dépenses par la munificence du roi Édouard. Les lettres

1. D'après RYMER (t. I, part. III, p. 50), qui déclare l'avoir copiée sur l'original. — Cette lettre n'est pas enregistrée. Cf. LANGLOIS, nº 7516. — RÉMUSAT (*Mém. cité*, p. 123) dit que Buscarel se rendit en Angleterre accompagné de Zagan, Dominique et Moracius. « Les bulles qui leur servirent d'introduction sont datées du 30 septembre et du 2 décembre 1289. Elles ne furent reçues en Angleterre qu'en 1290, ce qui marque le temps de leur séjour en France. » Or il n'y a pas de bulle du 2 décembre 1289, mais seulement une du 2 décembre 1290 qui se rapporte, par conséquent, à la quatrième ambassade d'Argoun dont nous parlerons plus loin (Cfr. p. 236).

d'Argoun à celui-ci, dont le texte original n'a pas été retrouvé, devaient être rédigées dans les mêmes termes que celles au pape et au roi de France et se terminaient, comme ces dernières, par une demande de présents. Buscarel y avait joint une note identique à celle laissée à Paris. C'est du moins ce qu'il est permis de conclure de la réponse que le roi remit à Buscarel lors du départ de ce messager.

Édouard félicite Argoun de vouloir combattre le sultan de Babylone (c'est-à-dire d'Égypte) et venir en aide aux chrétiens de la Terre-Sainte. Il le remercie pour l'offre de ses chevaux, et il l'assure qu'aussitôt qu'il aura obtenu l'assentiment du pape, il se mettra en route avec son armée et dépêchera à Argoun un messager pour l'informer de l'époque du passage, et lui porter des gerfauts et d'autres objets précieux, comme le Khan l'a demandé.

Les archives de la Tour de Londres conservent encore une copie de cette lettre dont voici le texte [1] :

In omni [?] *nomine Salvatoris Argon' regi Tartarorum illustri salubriter vivere ac thronum regium justicia roborare.*

Reducentes ad sedule recordationis examen devocionis eximie puritatem qua inclitus vir, genitor vester, erga Christicolas suis fulgebat temporibus, attendentesque quod vos, tanquam laudabilis imitator ipsius, Christi nominis et honoris cupiatis augmentum proinde virtutum, Domino gratias vobisque grates referimus multiformes; glorificetur altissimus Dominus dominantium et Rex regum, qui tam bonum tamque laudabile propositum inspiravit conceptui mentis vestre, ut contra soldani Babylon' sueque gentis perfidiam exurgere delectamini in terre sancte subsidium et fidei

1. Le texte qui suit et les détails précédents sur la mission de Buscarel en Angleterre, sont empruntés à un article de M. T. HUDSON TURNER, intitulé : *Unpublished notices of the times of Edward I especially of his relations with the Moghul sovereigns of Persia*, publié dans *The Archeological Journal*, t. VIII (1851) pp. 45-51. — Dans une note du même volume (p. 200) le même auteur dit que M. MEADOWS, dans un article du *Chinese Repository*, avait signalé l'existence, à la Bibliothèque nationale, de *deux lettres* en mongol *d'Argoun* au roi de France. Or, après vérification, j'ai constaté qu'il ne s'agit dans l'article de M. MEADOWS que des lettres déjà publiées par RÉMUSAT, c'est-à-dire celle d'Argoun, et celle d'Oldjaïtou. L'article est intitulé : *Translations and Notice of two Mongolian Letters to Philippe the Fair by Mr* MEADOWS ; *Chinese Repository*, t. XIX, pp. 526-535 ; Canton, 1850.

Christiane, beatum quoque vos dicent omnes generaciones si vobis votum perseveret hujusmodi, et ea que dictus vester nuncius ex parte vestra nobis exposuit efficaciter persluderitis adimplere. Ceterum pro equitatura et aliis exercitui nostro necessariis que per eumdem vestrum nuncium, cum nos agredi contigerit terram sanctam, nobis liberaliter fecistis offerri, non nullas vobis grates referimus iterato, vos ignorare nolentes quod quamcicius poterimus sanctissimi in Christo patris sancte Romane ecclesie summi pontificis super nostro nostrique exercitus transitu ultra mare optinere consensum, vos inde reddere curabimus cerciores, et ad terram predictam disponemus nostros gressus, adjutorio Jhesu Christi, quod faciendi habemus utique magnum velle, quamcito possumus; et hoc vobis faciemus constare per nostros proprios nuncios, per quos vobis mittemus de nostris Girofalcis et aliis jocalibus nostre terre, prout inde nos requisivit vestra regia celsitudo. In predicto laudabili vestro proposito vos conservet gratie summus dator [1].

Les guerres d'Édouard en Écosse paralysèrent sa bonne volonté et ne lui permirent pas de s'engager dans une nouvelle croisade, malgré les pressantes instances du pape qui ne cessait de l'exciter à profiter des bonnes dispositions des Mongols pour délivrer la Terre-Sainte.

IV. — *Quatrième ambassade d'Argoun en Occident. (1290-1291)*

Au lieu de se rebuter de l'inutilité de ses démarches, Argoun en fit encore une l'année suivante.

Il envoya à Rome un chrétien converti nommé Chagan ou Zagan, chargé de lettres pour le pape et le roi d'Angleterre, et probablement aussi pour le roi de France, bien qu'on ne trouve dans nos historiens, aucune trace du passage à Paris de cette nouvelle ambassade. Nicolas IV prit connaissance de celles qui lui étaient adressées et fit passer les autres à Édouard. Elles avaient le même but. Le roi de Perse s'efforçait d'exciter les chrétiens à faire, de concert avec lui, une expédition en Syrie.

1. Tow. — Rot. Claus. 18 Edw. I. m. 6, in dorso.

Les deux brefs destinés à servir d'introduction aux ambassadeurs près du roi d'Angleterre sont datés d'Orvieto, du 2 et du 31 décembre 1290 [1].

Ils nous donnent les noms de quelques-uns des compagnons de ce Chagan qui devait être un personnage assez important puisque Buscarel, qui avait déjà rempli les fonctions d'ambassadeur, n'est nommé qu'en seconde ligne.

Voici la première de ces lettres [2] :

NICOLAUS, *episcopus servus servorum Dei charissimo in Christo filio* EDWARDO, *regi Angliae illustri, salutem et apostolicam benedictionem.*

Cum dilecti filii, nobiles viri Andreas dudum dictus Zaganus (qui nuper a Domino inspiratus, una cum nepote suo Dominico pridem vocato Gorgi, apud Sedem Apostolicam per manus venerabilis fratris nostri L. Ostiensis episcopi gratiam lavacri baptismalis accepit [3]) et Bascarellus (*sic*) de Gisulfo, cives Januensis, ac Moracius, magnifici viris Argonis regis Tartarorum illustris nuncii, latores praesentium, ad tuam praesentiam confidenter accedant : Celsitudinem regiam rogandam attente duximus et hortandam quatinus pro ejusdem sedis ac nostra reverentia, nuncios ipsos benigne recipiens et pertractans, diligenter audias quae coram te duxerint proponenda : studium prout commode poteris impendendo sollicitum ad expeditionem celerem eorumdem ; sic te in hoc efficaciter habiturus ut devotionem regiam exinde non immerito commendemus. Nos enim ad praefatum regem, cum nunciis ipsis, in eorum ad nos reditu, destinare proponimus nostrum nuncium specialem.

Dat. apud Urbem Veterem, iiij nonas decembris pontificatus nostri anno tertio.

1. Voir ci-dessus, p. 233, n. 1.

2. Nous les publions ici d'après RYMER, t. I, part. III, p. 76, qui déclare les avoir copiées sur les originaux. Elles ne sont pas enregistrées dans les Registres du Vatican. Cfr. LANGLOIS, n[os] 7578 et 7583. — Les dates correspondent exactement quant au lieu avec le jour indiqué. C'est à tort que RÉMUSAT et d'autres après lui les datent de 1289. Toutes les lettres datées du mois de décembre 1289 sont données à Sainte-Marie-Majeure. Il ne peut donc y avoir de doute sur la lecture de l'année indiquée par RYMER. — Ces nouveaux messagers ont dû partir de Perse aussitôt après le retour de Buscarel.

3. Un fait semblable s'était déjà produit, en 1274, au deuxième Concile de Lyon, où l'un des envoyés d'Abaka fut baptisé par l'évêque d'Ostie. Voir *Ann. eccl.*, ad ann. 1274, n° 22 ; MANSI, *Conciliorum coll.*, t. XXIV, p. 67.

L'autre lettre est adressée au noble Sabadin Archaon, que nous avons déjà vu, trois ans auparavant, parmi les compagnons de Bar Çauma. C'est pour avoir mal lu la date de ce bref que Rémusat écrit [1] que Sabadin « dut rester en Europe, car il n'est pas mentionné parmi les envoyés mongols qui vinrent en 1289, et cependant nous apprenons, par une bulle de Nicolas IV, du 31 décembre *1289,* qu'il passa en Angleterre à la suite des nouveaux ambassadeurs Tartares qui y vinrent à cette époque. » Ce bref comme le précédent est daté de 1290 [2].

En voici la teneur [3] :

NICOLAUS, *episcopus, servus servorum Dei, charissimo in Christo filio* EDWARDO, *regi Angliae illustri, salutem et apostolicam benedictionem.*

Cum nobilis vir Saabedin Archaon, magnifici viri Argonis, regis Tartarorum illustris, nuncius has tibi litteras deferens, ad praesentiam regiam confidenter accedat : Celsitudinem regiam rogandam attente duximus et hortandam, quatenus pro nostra et Apostolicae Sedis reverentia, nuncium ipsum benigne recipiens et affectuose pertractans, diligenter audias quae coram te pro parte Regis ejusdem duxerit proponenda, et, quantum cum Deo et fidei christianae profectu, ac regiae dignitatis honore poteris, ejus honestis petitionibus condescendas.

Dat. apud Urbem Veterem, ij kalendas januarii, Pontificatus nostri anno tertio.

Nous ignorons combien de temps les envoyés demeurèrent dans leur voyage en Angleterre. Toujours est-il qu'ils restèrent assez longtemps en Occident.

Peut-être la nouvelle de la prise d'Acre (4 mars 1291) retarda-t-elle l'époque de leur départ, et l'agitation qu'elle produisit en Europe leur donna-t-elle l'espoir de voir les princes se hâter d'organiser la croisade? En tout cas, ils ne partirent pas de Rome avant la fin d'août, car il existe des lettres du

1. *Mém. cité*, p. 102.
2. Voir ci-dessus, p. 233, n. 1.
3. D'après RYMER, *loc. cit.*

pape, datées de cette époque, qui sont conçues dans les termes d'une réponse à Argoun, bien qu'elles n'aient pas été remises à Chagan, mais à deux religieux de l'ordre de saint François, probablement les envoyés spéciaux dont le souverain pontife parle dans sa lettre à Édouard [1].

Le pape, dans sa réponse, annonce à Argoun qu'il a reçu sa lettre des mains de son envoyé Chagan et que, conformément à son désir, il a transmis au roi Édouard celle qui lui était destinée. Il renouvelle les instances qu'il avait faites près d'Argoun dans ses lettres précédentes, pour le presser d'embrasser la foi chrétienne, et l'engage, puisqu'il a fait baptiser son cher fils Nicolas, à manifester plus ouvertement encore ses louables intentions, en recevant lui-même le baptême. Il termine en lui recommandant tous les chrétiens de son royaume, et spécialement les frères Guillaume de Cherio, pénitentiaire, et Mathieu de civitate Theatina, de l'ordre des frères Mineurs, qui se rendent avec ses lettres à la cour de Perse.

Cette lettre est datée du 21 août 1291. En voici la teneur [2] :

Magnifico viro Argoni, *regi Tartarorum illustri, gratiam in praesenti, quae perducat ad gloriam in futuro.*

Solita benignitate recepimus litteras quas nobis per dilectum filium nobilem virum Chaganum, tuum nuncium, direxisti, et ea quae continebantur in ipsis pleno collegimus intellectu. Nos autem, celsitudinis regalis affectibus, quos in beneplacitum Domini dirigi cupimus, annuentes, super contentis in literis supradictis favorabiles et affectuosas litteras, prout a nobis instantius postulasti, carissimo in Christo filio nostro Eduardo, illustri regi Angliae, duximus dirigendas. Sane, princeps magnifice, salutem tuam sinceris affectibus diligentes, penes magnitudinem regiam, per alias nostras litteras, quas sincera charitas produxit in medium, duximus hactenus insistendum, ut sacrum baptisma reciperes, teque christianae fidei titulis insignires, ut in conspectu Regis altissimi, qui virtutum omnium operator, coelestia simul et terrena disponit,

1. Voir ci-dessus, p. 236.
2. *Reg. Vat.* 46, c. 31, fol. 169 r°. — Langlois, n° 6722; Potthast, 23791. — Texte d'après Wadding, *Ann. Minor.*, t. V, p. 255; voir encore : *Ann. eccl.*, ad ann. 1291, n. 33; *Hist. Tart. eccl.*, app. n° 36, p. 99.

gratus et acceptus occurreres, honor regius incrementa susciperet, et augeretur in populis gentium nomen tuum, tuque fama et viribus cresceres, laudando christianorum consortio copulatus.

Cum autem noster hujusmodi circa te tuamque salutem affectus exuberet, teque ipsis fidei aggregari cultoribus cupiamus, magnitudinem tuam, sicut iterum, sic attentius et instantius rogandam duximus et hortandam, tibi ex intimo cordis affectu nihilominus suadentes, quatenus, diligenter considerans et prudenter advertans, quod cum dilectum filium nobilem virum Nicolaum, natum tuum, quem affectione sincera diligimus et favore prosequimur speciali, feceris non sine laudum amplo preconio baptizari, dignum et decens fore dignoscitur, ut et ad tuae laudandae intentionis propositum apertius exprimendum praefatum baptisma sub mentis devotione recipias et christianam fidem, quae humana illuminat pectora, et sine qua placere Deo nemo potest, submotis quibusvis obstaculis, et impedimentis quibuslibet eminus relegatis, promptis assumas constantibus animis observandam, ac universos Christicolas in terris tui dominii consistentes habens favorabiliter commendatos, eisque te reddens in favore munificum et benignum, ipsos tuae potentiae brachio tuearis, ut per bonorum exercitium operum, post vitae praesentis excursum, quae nullius certitudinem status habet, ad supernae beatitudinis patriam perducaris, aeternis gaudiis cum electis caeteris potiturus.

Caeterum si ea que per eumdem nuncium tibi postulasti transmitti non mittimus, celsitudo regia non miretur, quoniam nos, personae uti ecclesiasticae, usum talem non habemus.

Ad haec dilectos filios fratres Guillemum de Cherio, poenitentiarium nostrum, et Matthaeum de civitate Theatina, ordinis Minorum, latores praesentium, quos ad praesentiam regiam pro tua tuaeque gentis salute destinamus, pro Apostolicae Sedis et nostra reverentia, benigne recipias et favorabiliter prosequaris, illosque diligenter audias et consiliis ipsorum salubribus efficaciter acquiescas.

Dat. apud Urbem Veterem, xii kal. sept., anno IIII.

D'après sa réponse, comme on le voit, Nicolas IV ne paraît compter que faiblement sur l'assistance du roi d'Angleterre et il emploie les raisons les plus pressantes pour attirer le prince mongol au christianisme. « Cette conquête importante, dit A. Rémusat, si elle eût pu s'effectuer, eût bien valu celle de la Palestine; et la conversion des Mongols venant après les croisades aurait été le résultat le plus heureux et le plus solide des expéditions d'outre-mer et des relations

qu'elles avaient fait naître. Par malheur, les Mongols, toujours indécis entre les deux religions, ou peut-être voulant ménager les partisans qu'elles avaient dans les contrées qui leur étaient soumises, n'étaient pas un peuple qu'il fût aisé de convertir [1]. »

Dans une deuxième lettre, écrite seulement deux jours après la première, le pape tient un langage tout différent. Il mande au Khan qu'il avait exhorté, par ses lettres, tous les rois et les princes catholiques à réunir leurs efforts pour recouvrer la Terre-Sainte; qu'Édouard, roi d'Angleterre, avait pris la croix et passerait la mer prochainement avec des forces considérables; que le pape, de son côté, avait ordonné de prêcher, dans tous les pays de la chrétienté, la croisade contre les abominables Sarrazins et qu'il était convaincu que cette entreprise, si elle était soutenue par la puissance d'Argoun, serait couronnée de succès. Il exhorte de nouveau ce prince à recevoir le baptême et à employer ses forces à recouvrer promptement la Palestine par les moyens que sa prudence royale jugera les plus opportuns, afin qu'il puisse obtenir de celui qui accorde les grâces une digne récompense.

Voici le texte de cette lettre [2] :

Magnifico viro Argoni, *regi Tartarorum illustri, gratiam in presenti que perducat ad gloriam in futuro.*

Precurrentis fame relatibus que litterarum et nuntiorum de more prevenit missionem, ad notitiam regiam credimus jam perductum, qualiter etiam non sine totius Christianitatis obprobrio Terra Sancta funiculus hereditatis dominice ac sacratissima, et alia loca ejus ad manus devenerunt alienas, inter que, proh dolor! Acconensis civitas venisse dinoscitur in ruinam quam etsi Romana

1. *Mém. cité,* p. 123; Cfr. ci-dessus, p. 114.
2. *Reg. Vat.*, 46, c. 66, fol. 178 v°; — Langlois, n° 6815; Potthast, 23797. — Le texte est publié en partie seulement dans *Ann. eccl.,* ad ann. 1291, n° 32. Sbaralea, t. IV, p. 283. Mosheim, app. n° 35, p. 98. Celui que je donne ici a été complété, d'après une copie du Registre même, jusqu'aux mots *Cum igitur ad recuperationem*. Depuis ces mots jusqu'à la fin le texte est emprunté aux *Ann. eccl.* (loc. cit.). — Un exemplaire de cette même lettre était adressé à divers princes de l'Orient, savoir : *regi Armeniae,... regi Hyberorum,.... regi Jurgiae... imperatori Trapensundæ... imperatori Graecorum.*

ecclesia veluti pia mater sollicite vitare studuerit, ut expectare sufficeret adventum passagii generalis in galeis aliisque vasis maritimis, copiis bellatorum et pecuniariis subveniendo subsidiis, prout exinde necessitas nunciata suggessit et series super hoc oblate multotiens petitionis exegit; nichilominus tamen civitas eadem sic prompto talique ipsius ecclesie munita suffragio, sic diligenter instructa, post artissime obsidionis instantiam, quam contra eam in multitudine copiosa per temporis spatium hostilis continuavit impietas, die noctuque ipsam frequentibus machinarum ictibus atterendo et renovando infestos quasi continue sibi succedentes insultus et ipsius etiam menia arietando cuniculis, ante faciem persequentium cecidit occupata et voracibus flammis exposita, per eosdem, christicolis, qui tunc inhabitabant eandem, pro parte maxima crudeliter interemptis, reliquis, prout asseritur, in capturam deductis, ac civitate Tyrensi multo proinde terrore concussa quasi e vestigio ejus extitit deditio subsecuta.

Cum igitur ad recuperandam de manibus impii terram ipsam ferventibus studiis intendentes, cunctos orbis terrae catholicos reges et principes per nostras litteras excitemus, ut, ob reverentiam Jesu Christi, opem pro viribus impendant et operam ad hujus modi negocium celeriter et feliciter promovendum; et charissimus in Christo filius noster Eduardus, rex Anglorum illustris, prout ad tuam notitiam forsitan jam pervenit, vivificae crucis assumpto signaculo, in brevi, actore Domino, in manu potenti transfretare intendat; ac per universas Christianitatis provincias, contra nefandissimos Sarracenos ordinaverimus facere proponi sollicite verbum crucis; firmaque nobis credulitas suggerat, quod praetactum negocium, si tuae potentiae brachio fulciatur, votivum et festinum sortietur effectum; magnitudinem tuam rogamus et hortamur attente, instanter petimus et requirimus confidenter, quatenus, promptis et reverentibus animis sacrum baptisma recipiens et divinis placitis te coaptans, ad recuperationem celerem dictae terrae, ac etiam ad suorum hostium nequitiam et superbiam conterendam, tuae potentiae vires exerceas, prout utilius regiae magnitudo prudentiae viderit expedire; ad id subditos tibi populos sollicitis studiis inducendo, ut tuo et aliorum regum et principum ac aliorum fidelium auxilio suffragante, celerius recuperatio eadem valeat provenire; tuque ab illo, qui dat gratias et proemia elargitur, condignae retributionis impendia consequaris, et praeter humanae laudis sonora praeconia tibi exinde proventura, nos magnitudinem regiam non immerito commendemus.

Ad haec multae benignitatis affectum, quem christianis in

partibus ipsis morantibus favorabiliter exhibes, uberibus gratiis prosequentes, petimus ut hujusmodi affectum regia celsitudo continuet circa illos. Caeterum dilectos filios fratres Guillelmum de Cherio, poenitentiarium nostrum, et Matthaeum de civitate Theatina, ordinis minorum, latores praesentium, quos ad tuam praesentiam destinamus, pro tua tuaeque gentis salute, pro Apostolicae Sedis et nostra reverentia, benigne recipias et favorabiliter prosequaris, illosque diligenter audias, et salubribus ipsorum consiliis efficaciter acquiescas.

Dat. apud Urbem Veterem, x kalend. septembris, anno IIII.

La différence de langage entre ces deux lettres écrites seulement à deux jours d'intervalle doit, sans doute, s'expliquer par les informations que le pape venait de recevoir au sujet de l'émotion que causa parmi les princes croisés la nouvelle de la prise de Saint-Jean-d'Acre. Chagan était sûrement de retour d'Angleterre à ce moment là, et on peut supposer qu'il fit route vers la Perse en compagnie des deux frères Mineurs, chargés de nombreuses missives du pape pour le Khan et son entourage, car, en dehors des lettres que nous venons de citer, ils en emportaient beaucoup d'autres.

L'une d'elles était adressée à la reine Ourouk-Khatoun [1]. Dans cette lettre, datée du 13 août, le pape lui témoigne sa joie d'apprendre qu'elle professe le christianisme et l'exhorte à redoubler de zèle. Il l'invite à engager les deux princes Saron et Cassian, fils du roi Argoun, auxquels il écrit directement, à embrasser la foi catholique, et il recommande à sa protection les deux frères Mineurs, porteurs de la lettre, ainsi conçue [2] :

Charissimae in Christo filiae ANICHOHAMINI, *reginae Tartarorum illustri.*

Gaudemus in Domino, a quo universorum charismatum dona

1. C'est du moins le nom que l'on s'accorde généralement à reconnaitre sous la forme Anichohamini. Cependant l'identification laisse toujours quelque doute. Ce nom pourrait aussi désigner Ermeni, veuve d'Ahmed, princesse qui était, comme Dokouz-Katoun, de la tribu en partie chrétienne des Konkourat. — LANGLOIS lit : Anicbohamini.

2. *Reg. Vat.*, 46, c. 67, fol. 179 r°; LANGLOIS, n° 6816; POTTHAST, 23799. — Texte d'après *Ann. eccl.*, ad ann. 1291, n° 36. Voir en outre *Ann. Min.*, t. V, p. 256; *Hist. Tart. eccl.*, app. n° 37, p. 101.

manant, quod tu, sicut habet fide digna relatio, christianae fidei radio illustrata, ipsam et intentis observas studiis, et, ad ejus agnitionem ac terminos ampliandos attenta et sollicita, exhibes opem et operam efficacem. Re vera, charissima filia, per hujusmodi laudanda opera et salubria studia in conspectu Regis aeterni grata, redderis et accepta, et dilatabuntur in saeculo sonora praeconia famae tuae. Excitamus igitur in Domino magnitudinem tuam et hortamur in Filio Dei Patris, quatenus, mentis tuae oculis erectis ad Dominum, cujus obsequiis salubriter adhaesisti, praemissa de bono semper in melius prosequaris, ut eo gratior et praemiis digna majoribus occurras Domino Deo tuo, quo uberiores bonorum operum in ejus horreum manipulos introduces.

Caeterum, cum nobiles viros Saronem et Cassianum, fratres, filios magnifici viri Argonis, regis Tartarorum illustris, ad assumendam fidem catholicam per nostras exhortatorias litteras excitemus, eos, ut precibus nostris animis promptis obtemperent, prudenter inducere studeas, prout tibi Dominus ministrabit.

Cum autem dilectos filios fratres Guillelmum de Cherio, poenitentiarium nostrum, et Matthaeum de civitate Theatina, ordinis Minorum, latores praesentium, ad partes ipsas pro salute gentis ipsarum fiducialiter destinemus, ipsos, pro nostra et Apostolicae Sedis reverentia, benigne recipias et favorabiliter prosequaris, eis super commissis sibi negociis tuum favorem et auxilium, cum ab eis requisita fueris, impensura. Nos enim benedictionem nostram tibi tenore praesentium in tuorum remissionem dirigimus peccatorum.

Dat. apud Urbem Veterem, idibus augusti, anno IIII.

La reine Ourouk-Khatoun, destinataire de cette lettre, était la troisième femme d'Argoun, fille du prince Saroudji, frère de Dokouz-Khatoun [1] et mère du prince Kharbendé, qui occupa plus tard le trône sous le nom d'Oldjaïtou.

Ce prince avait été baptisé peu de temps auparavant et avait reçu le nom de Nicolas [2]. Une lettre à son adresse fut aussi remise aux deux franciscains.

Nicolas IV lui exprime sa joie d'avoir appris qu'il s'est fait baptiser; il l'exhorte à remplir avec zèle les devoirs de la religion chrétienne, tout en lui conseillant de ne rien changer à sa manière de vivre, ni à son costume, ni à sa nourri-

1. Voir ci-dessus, p. 117, n. 2.
2. Voir ci-dessus, p. 95.

ture, de peur que sa nation n'en soit blessée et n'en ressente de l'éloignement pour lui, mais à suivre les mêmes coutumes qu'il observait avant son baptême. Le pape lui expose ensuite les dogmes de la foi chrétienne et lui recommande les deux frères porteurs de sa lettre. Celle-ci est datée du 21 août et conçue en ces termes [1] :

Dilecto filio nobili viro Nicolao, *nato magnifici viri Argonis, regis Tartarorum illustris, salutem et apostolicam benedictionem.*

Exultat cor nostrum in Domino, a quo universorum dona manant quod, sicut fide dignis aperitur affatibus, tu, supernae claritatis radio illustratus, et coelestis gratiae benedictione praeventus, ad fontem baptismatis, non sine laudum sonoro praeconio, promptis animis convolasti. Quod eo acceptius et gratius nostris accidit affectibus, quo te sincerius gerimus in visceribus charitatis, tuaeque salutis et honoris augmentum votis ferventibus affectamus.

Rogamus nobilitatem tuam et hortamur in Filio Dei Patris, quatenus circa dona et laudabilia opera et virtutes, per quae coelorum regnum acquiritur, tanquam benedictionis filius, vigilantibus et continuis studiis te exercens, christianam fidem, cujus praecelsis insigniis te salubriter decorasti, sub mentis constantiae et sincerae devotionis affectu studeas observare, ut clara tuae professionis initia observationis continuae laudabilis commendet effectus, caeterique tuo salubri exemplo inducti, ad ejusdem assumptionem fidei propensius excitentur; tuque, post vitae praesentis curricula, quae nullius certitudinem status habent, aeternae beatitudinis premia, quae suis electis reservavit Altissimus, consequaris.

Caeterum tibi affectuose consulimus et attentius suademus, quod in habitu seu vestibus vel in victu, ne inde materia dissensionis aut scandali contra te forsitan in gente tua valeat suboriri, nullam mutationem facias; sed in eis consuetudinem illam serves quam ante baptismi lavacrum observasti.

Ut autem ipsius fidei series tibi plenius innotescat, eam tibi annotatam inferius destinamus, quae talis est : « *Credimus sanctam Trinitatem...* »

Caeterum dilectos filios fratres Guillelmum de Cherio, poeni-

1. *Reg. Vat.*, 46, c. 72, fol. 180 r°. Langlois, n° 6833; Potthast, 23792. — D'après Wadding, *Ann. Minor.*, t. V, p. 257; voir en outre *Ann. eccl.*, ad ann. 1291, n° 37; *Hist. Tart. eccl.*, App. n° 38, p. 102.

tentiarium nostrum, et Matthaeum de civitate Theatina, ordinis Minorum, latores praesentium, quos ad tuam praesentiam et ad partes tuas pro gentis tuae salute dirigimus, pro Apostolicae Sedis et nostra reverentia benigne recipias et favorabiliter prosequaris, impendendo eisdem super commissis sibi negociis, cum ab eis fueris requisitus, auxilium, consilium et favorem.

Dat. apud Urbem Veterem, XII kal. septembris, anno IIII.

En dehors des lettres pontificales que nous venons de citer, d'autres étaient adressées à la reine Dathanaticatum [1], aux princes Saron et Cassian, fils d'Argoun, au général Tagatchar et à divers autres personnages de l'empire mongol.

Toute cette correspondance, comme l'observe justement Mosheim [2], montre les progrès que le christianisme faisait parmi les Tartares, grâce à la bienveillante protection dont Argoun entourait les ministres de cette religion.

Le prince Saron, dont il est question dans la lettre à Ourouk-Khatoun, paraît avoir été considéré par le pape comme un fils d'Argoun. Raschid, cependant, ne nous donne aucun nom semblable. Les quatre fils d'Argoun qu'il mentionne sont Cazan, Yeschou Timour, Oldjaïtou et Khataï Oghoul [3]. S'agirait-il d'un enfant mort en bas âge? ou du prince Saroudji, beau-frère d'Argoun? Je ne sais.

La lettre à Saron était conçue dans des termes identiques à celle adressée au prince Cassian, nom sous lequel on reconnaît sans peine Cazan, fils aîné d'Argoun, né de Kutlak Ikadji, neuvième femme de ce prince.

Nicolas IV exhorte Cazan à embrasser la foi chrétienne dont il lui expose les principaux dogmes, ce qui est une nouvelle preuve que ce prince n'était pas chrétien [4]; il le remercie de sa bienveillance envers les chrétiens, lui demande de la leur continuer et recommande spécialement à ses bontés les deux frères Guillaume et Matthieu.

Voici cette lettre [5] :

1. Je n'ai pas réussi à identifier ce nom.
2. *Hist. Tart. eccl.*, p. 65.
3. Cf. HOWORTH, *Hist. of the Mongols*, III, 346.
4. Cfr. ci-dessus, p. 143, n. 4.
5. *Reg. Vat.*, 46, c. 68, fol. 179 rº. LANGLOIS, nº 6817; POTTHAST, 23798. — D'après WADDING, *Ann. Min.*, t. V, p. 256. Voir en outre : *Ann. eccl.*, ad ann. 1291, nº 32; *Hist. Tart. eccl.*, App. nº 39, p. 103: *Bull. francisc.*, t. IV, p. 283.

Nobili viro Cassiano, *nato magnifici viri Argonis, regis Tartarorum illustris, gratiam in praesenti quae perducat ad gloriam in futuro.*

Pastoralis officii commissi nobis a Domino debitum exigit ut te ad ea quae tuae salutis profectus et honoris incrementa respiciunt tibique in orbe terrarum laudum titulos afferunt, solicitis inducamus studiis et affectuosis exhortationibus excitemus. Sane, tuae magnitudini cupimus aperiri, quod Salvator noster Dei filius, Jesus Christus, de summis coelorum ad ima mundi, ut hominem, quem plasmarat, de nexibus servitutis eriperet, in quos ipsum impegerat maligna suggestio, clementi dignatione descendens, vestem nostrae mortalitatis assumpsit.... [*la suite comme dans la lettre à Argoun, p. 201, avec quelques mots omis ou légèrement changés, jusqu'aux paroles :*].... suae radiis expiat claritatis.

Excitamus itaque nobilitatem tuam et attentius exhortamur, sano et sincero tibi consilio suadentes, quatenus sedula meditatione recogitans quam sit fragilis et caduca humanae naturae condicio, quam plena periculis, quantis exposita casibus, quam instabilis status ejus, considerans etiam quod magnifici principis Argonis, regis Tartarorum illustris, tui patris, affectio sincera dirigitur ad christianam fidem, prout laetantes accepimus, assumendam, quodque dilectus filius nobilis vir Nicolaus, frater tuus, de sua salute sollicitus, et divinis beneplacitis se coaptans, sacrum baptisma suscepit; seduloque recogitans quod a lege mortis mordentis omnia nullus excluditur, cum omne quod nascitur necessario moriatur, promptus assurgas, praesto te offeras, paratus accedas ad agnitionem christianae fidei, ac suscipiendum baptismatis sacramentum, ad laudem divini nominis, tuae salutis profectum et augmentum fidei supra dictae, ut, lucis suae radio illustratus, te solerter exerceas ad ejus fines laudabiliter ampliandos, ut, post vitae praesentis ergastulum, a porta inferi libereris et, ejus diris cruciatibus poenisque gravissimis evitatis, aeternae beatitudinis praemia perpetuis duratura temporibus consequaris, et extollatur gloriose in saecula nomen tuum.

Caeterum dilectos filios fratres.... [*le reste comme dans la lettre à Argoun, p. 242*].

Dat. apud Urbem Veterem, x kalend. septembris, anno IIII.

La lettre à Dathanaticatun était conçue dans les mêmes termes que celle à la reine Anichohamini [1].

1. *Gaudemus...*: ci-dessus, p. 242.

Celle au général Tagatchar ou Tagharzar, selon l'orthographe du Registre, était identique à celle destinée aux princes Saron et Cazan [1]; mais elle est datée du XII des kalendes de septembre, au lieu du X [2]. Ce personnage, qualifié de *dux exercitus Tartarorum*, était un des officiers mongols les plus célèbres de cette époque. Son nom est mêlé à toutes les affaires importantes, à toutes les expéditions, et aussi à toutes les intrigues, sous les règnes d'Ahmed, d'Argoun, de Kaïkhatou, de Baïdou et de Cazan. Ce dernier le fit mettre à mort en 1296 [3].

D'autres lettres, dans lesquelles on recommande les deux Frères Mineurs, toutes identiques et également datées d'Orvieto le 13 août, sont adressées à plusieurs évêques d'Orient entre autres à Bersaume, *episcopus in partibus Orientis*, à l'évêque de Tauriz, dont le nom est en blanc, et, en dernier lieu, à un certain Rabanatha, qualifié de *vir nobilis*. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut [4], il est vraisemblable que cette désignation s'applique également à Bar Çauma. C'est sans doute par suite d'une confusion et d'une erreur commise par les interprètes ou le scribe, qu'à Rome on a attribué ce nom à une personne différente [5].

Une autre série de lettres comprend celles adressées à divers chrétiens originaires d'Occident qui habitaient la cour mongole. C'étaient Ozolo de Pise, et Jean de Bonastra, dont nous avons déjà rencontré les noms [6]; Xanethus, garde du corps d'Argoun, et le médecin de ce prince, nommé Suffrid,

1. *Pastoralis officii*...; ci-dessus, p. 216.
2. Langlois, n° 6819.
3. Cfr. Howort, *Hist. of the Mongols*, III, 405.
4. Ci-dessus, p. 231, n. 2.
5. *Reg. Vat.*, 16, c. 71, fol. 179 v°. — Langlois, n°s 6825-32. — Voici l'analyse donnée par cet auteur :

Infradictis personis eosdem [fratres] commendat :

Carissimo in Christo filio Andronico, imperatori Grecorum illustri.

« Gerentes de probitate..... Dat. apud Urbemveterem, idibus augusti, anno quarto. »

In e. m. ..regi Armeniae.
In e. m. ..imperatori Trapesonnae.
In e. m. ..Bersaume episcopo in partibus Orientis.
In e. m. S., catholico Armeniae.
In e. m. ..episcopo Thaurisii.
In e. m. ..archiepiscopo Trapesonnae.
In e. m. nobili viro Rabanathae.

6. Ci-dessus, pp. 215, 216.

qui s'était fixé en Perse avec toute sa famille [1]. Les deux frères emportaient encore des lettres pour diverses personnes habitant les pays qu'ils devaient traverser [2], et plusieurs brefs leur accordant à eux-mêmes certains privilèges [3]. Dans l'un de ces brefs Nicolas IV leur enjoint de prendre des informations et de faire une relation sur l'état de la religion chez les Tartares [4]. Ce dernier est du 23 août. Cette date est la plus récente et fixe l'époque au-delà de laquelle on ne peut reculer le départ des messagers.

Argoun ne vit pas le retour de son envoyé.

Au moment où le pape lui écrivait, il avait déjà depuis longtemps, bien que la nouvelle n'en fût pas encore parvenue à Rome, rendu le dernier soupir [5], sans avoir pu même tenter de mettre à exécution son projet de conquérir la Palestine, et sans avoir reçu le baptême.

Le caractère de Kaïkhatou, son successeur, et les luttes intestines qu'il dut soutenir contre son entourage et contre Baïdou, son compétiteur, semblent avoir ralenti les relations entre ce prince et l'Occident. Elles furent renouées sous Cazan et Oldjaïtou, qui reprirent avec une nouvelle ardeur les projets ambitieux de leurs ancêtres. Mais, comme nous l'avons dit, notre étude doit se limiter au règne d'Argoun.

Il nous reste maintenant à donner quelques documents concernant plus particulièrement le Catholique Jabalaha.

1. *Reg. Vat.*, 16, c. 69, fol. 179. — Langlois, nos 6820-23. — Voici l'analyse de cet auteur :

Infradictos viros apud Tartaros morantes, collaudat de eis quae ad fidem propagandam fecerunt, eisque Guillelmum de Chyerio et Johannem de civitate Theatina commendat.

Dilecto filio nobili viro Ozolo de Pisis.

« Accedit gratum et..... Dat. idibus augusti, anno quarto. »

In e. m. nobili viro Johanni de Bonastra.

In e. m. nobili viro Xanctho, custodi personae magnifici viri Argonis, regis Tartarorum.

In e. m. Suffridino, medico Argonis... « Nos insuper benedictionem nostram tibi,... matri et... uxori, filiis et nepotibus tuis... dirigimus. »

2. Voir l'analyse de toutes ces lettres dans Langlois.

3. Langlois, n° 6735.

4. Langlois, n° 6808.

5. Il mourut le 7 mars 1291. Voir ci-dessus, p. 96.

APPENDICE II

DOCUMENTS CONCERNANT MAR JABALAHA III

1. — *Lettre de Jabalaha au pape Benoît XI.* *(18 mai 1304)*

Baronius a laissé une note manuscrite, insérée dans la continuation de son ouvrage [1] et conçue en ces termes : « Hoc anno (1304), ante obitum Benedicti, episcopus orientalium scripsit litteras chaldaice ad ipsum Benedictum Romanum Pontificem, quibus fidem catholicam est professus faleturque Romanam Ecclesiam esse caput omnium ecclesiarum. Habetur libro privilegiorum Romanae ecclesiae; habentur illic ipsae litterae. »

D'après cette note de Baronius, et en déduisant des conclusions que le docte cardinal n'avait point formulées, plusieurs écrivains occidentaux ont prétendu que, sous le patriarcat de Jabalaha III, les Nestoriens s'étaient réunis à l'Église romaine [2]. Assémani, dans le chapitre intitulé *Conversio Nestorianorum ad fidem orthodoxam* [3], après avoir distingué les conversions particulières d'un évêque ou d'un diocèse et la conversion générale du peuple nestorien, écrit : « Altera Nestorianorum cum Ecclesia Romana reconciliatio contigit sub Jabalaha Patriarcha, qui eam gentem ab anno 1281 ad anno 1317 rexit. Ad hunc Nicolaus IV, ann. 1288, litteras

1. *Ann. eccles.*, ad ann. 1304, n. 23.
2. Spondanus, *Ann. eccl.*, ad ann. 1305 (sic) parle de la conversion de Jabalaha qu'il appelle *Insibraimo!* — Nat. Alexander, *Hist. eccles.* (éd. de 1789, t. XV, p. 78) a reproduit son erreur. — Rorbacher, *Hist. univ. de l'Eglise catholique* (éd. Gaume, t. X, p. 305), se contente de citer Baronius.
3. *Bibl. or.*, t. III, part. 2, pp. 107-113.

misit quibus ipsius, erga Fratres Minores in iis regionibus Evangelium promulgantes, eximiam voluntatem commendabat ; fidei etiam formam adjunxit, qua sibi commissos populos informaret. Nec dubium est quin pontificiis mandatis Jabalaha obtemperaverit, nam extat illius fidei orthodoxae professio, scripta anno 1304 et transmissa ad Benedictum XI per Jacobum ordinis Praedicatorum religiosum [1]. »

Mosheim, au contraire, regarde la conversion de Jabalaha comme peu vraisemblable [2]. Il fait observer que les Nestoriens les plus ardents et les plus attachés à leur doctrine, comme Amrou et Ébedjésus, et même les Jacobites, dont l'antipathie pour le siège de Rome n'était pas moindre, font à l'envi son éloge et celui de sa doctrine [3]. Le jugement de Mosheim en cette matière est quelque peu suspect, car, dans tout le cours de son ouvrage, il cherche autant que possible à atténuer ce qui peut contribuer à relever l'autorité du pape et de l'Église romaine.

Avant de donner notre propre opinion sur cette question, nous mettrons d'abord sous les yeux de nos lecteurs le document lui-même, en joignant au texte quelques notes destinées à en compléter l'intelligence [4].

In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Sanctissimo Patri nostro domino Benedicto [5], *advena et peregrinus* Hyabalaha, *qui per gratiam Domini nostri Jesu Christi factus*

1. *Loco cit.*, p. 412. — Cette assertion est d'autant plus surprenante, que le même auteur écrivait un peu auparavant (p. 374), en parlant des évêques nestoriens : « Etsi Romanum Pontificem sancti Petri successorem confitentur eumque Patriarcharum omnium et Ecclesiae universae caput agnoscunt, nullam tamen ei obdientiam praestant », et pour justifier ses paroles il renvoie précisément à la lettre de Jabalaha.

2. « Parum credibilis videtur ». *Hist Tart. eccl.*, p. 92.

3. Voir plus haut, p. 179, n. 5, le témoignage d'Amrou ; Ébedjésus lui a dédié l'un de ses principaux ouvrages, Cfr. ci-dessus, p. 180. — Voir l'appréciation du continuateur de Bar Hébreus, plus haut, p. 40, n. 1.

4. Texte emprunté aux *Ann. eccles.*, ad ann. 1304. (*Ex Libro privilegiorum Rom. ecclesiae*, t. III, p. 277.) Reproduit dans Mosheim, *Hist. Tart. eccl.*, App., n° 43, p. 110.

5. Il s'agit de Benoît XI. — Nicolas Bocasini, fils d'un notaire de Trévise, était entré chez les Dominicains à l'âge de quatorze ans. Il devint général de son ordre en 1296. Boniface VIII le créa cardinal, et, à la mort de ce pontife, il fut choisi pour lui succéder.

fuit Isalicus[1] *et Patriarcha totius Orientis, petit a sanctitate vestra benedictionem et inclinat vobis cum humili salutatione in charitate Domini nostri Jesu Christi.*

Superabundanti patri in sanctitate, et superexcellenti in spiritualibus donis, vicario Domini Jesu Christi, super totam fidem christianam, sedenti super sedem beati Petri Apostoli, pastoris nostri et patroni, Patri patrum, Regi regum, sanctissimo papae Benedicto, quem Deus induit sanctissima ac dignissima veste. Custodiat Deus per vestram sanctam orationem, ab omni adversitate et tribulatione omnes illos, qui signum sanctae crucis in suis frontibus susceperunt : et postquam inclinavimus humiliter et dulciter salutando, quod praestantius est, oramus nos omnes continue pro vobis.

Et novit sanctitas vestra reverenda, quod religionis vir ac sanctus frater Jacobus, ordinis Praedicatorum[2], quem Deus, in via quam assumpsit, dirigat et confirmet, venit ad nos et manifestavit nobis quomodo sanctus pater Bonifacius, papa, cujus animam Deus habeat, de hac vita tenebrosa ad lucem perpetuam transmigravit[3]. Insinuavit insuper nobis quod istud donum permaximum, quod est maxima sedes throni apostolici, ac universalis paternitas omnium fidelium, ac summus pontificatus omnium pontificum in omni Ecclesia catholica et apostolica, Deus omnipotens et piissi-

1. *Isalicus.* — Ce mot n'est pas dans Du Cange. Le sens ne saurait en être douteux. Nous avons vu plus haut (p. 66, n. 1) que Ricoldo donnait ce titre au patriarche nestorien. Brocard (cité par Assemani, *Bibl. or.*, t. III, part. 2, p. 274) écrit dans sa description de la Terre sainte : « Nestoriani loco papae habent praelatum quem Jacelichum vocant, cui magna pars Orientis paret. »

2. Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur ce religieux. Il est probable qu'il faisait partie de cet essaim de missionnaires dominicains qui gagnèrent l'Orient cinq ans auparavant. Trois d'entre eux seulement nous sont connus par la bulle de Boniface VIII qui leur fut remise à leur départ. Elle est datée du 10 avril 1299 et commence ainsi : Bonifacius *episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis Fratribus* Sanctio de Bolea, Guillelmo Bernardi, Bernardo Guille, etc., *Ordinis Praedicatorum ad terras Saracenorum, Paganorum, Graecorum, Bulgarorum, Cumanorum, Aethiopum, Syrorum, Hiberorum, Alanorum, Gazarorum, Gotorum, Zichorum, Ruthenorum, Jacobitarum, Nubianorum, Nestorianorum, Georgianorum, Armenorum, Indorum, Moscelitorum, Tartarorum, aliarumque terrarum Orientalium et Aquilonarium nationum proficientibus, nunciis nostris, salutem et apostolicam benedictionem* — Immaculata lex Domini..... (Voir Rayn. *Ann. eccl.*, ad ann. 1299, n. 39 ; *Bullarium Praedicatorum*, t. II, p. 22). Il existe une autre bulle de Nicolas IV rédigée à peu près dans les mêmes termes et datée du 3 septembre 1288 (*op. cit.*, p. 22).

3. Boniface VIII mourut le 11 octobre 1303, et Benoit XI fut élu pour lui succéder le 22 du même mois. La nouvelle de ce double événement avait donc eu parfaitement le temps de se propager jusqu'en Perse.

mus vestrae contulit sanctitati, quam Deus custodiat et conservet. Insinuavit etiam nobis dictus frater quod vos, Dei voluntate et dispositione, et Spiritus sancti gratia ordinante, Sedem Romanam apostolicam obtinetis; et dixit nobis quod in vobis relucet sanctitas, religio, sapientia et fervor fidei cum devotione, et habetis amorem coelestium cum desiderio exaltandi fidem Christi plus satis quam ipse nobis sciret exprimere [1].

Quibus auditis, gaudium nostrum multum accrevit, et dolor et tristitia a nobis recessit, et laudavimus ac benediximus Jesum Christum, Dominum nostrum, qui promisit nobis per suum Evangelium : *Non relinquam vos orphanos* [2], et postulavimus a misericordia ejus, quod sit benedicta vestra paternitas et dominatio super omnes generationes; et faciat Deus vos agnoscere in tota fide nostra christiana, cui Infideles invident, pontificatus vestri benedictionem et clementiam, et exaltet verbum vestrum super universum mundum, et corroboret conceptum animi vestri ad honorem suum, et faciat vestrum concilium benedictum.

Et postulamus a vestra sanctitate, quatenus dignemini recordari nostri et omnium christianorum in vestris sanctis orationibus, et postulamus etiam humiliter, quatenus omnium praelatorum, et religiosorum, et clericorum, ac caeterorum omnium fidelium, vestro regimini commissorum, orationibus et suffragiis, quibus valde indigemus, dignemini nos efficaciter commendare; et postulent a Deo, ut det suae ecclesiae sanctae securitatem, consolationem, et pacem, et det populo suo felicitatem et gratiam spiritualem et temporalem. Tota enim spes nostra pendens in vestris sanctis orationibus est, et in vestro regimine ac gubernatione : nec habemus ad quem dirigamus oculos nostros post Deum nisi ad vestram pietatem et misericordiam, qui pater noster estis loco Domini nostri Jesu Christi. Deus omnipotens aperiat portus misericordiae suae super filios sacro baptismate generatos in sua benedictione, et dirigat eis vias salvationis per vestras orationes.

Quod si sanctus pater noster, summus pontifex, quem Deus custodiat et conservet, fidem nostram scire vel audire voluerit, haec est quae sequitur [3] :

1. Les éloges pompeux que Jabalaha décerne à Benoît XI n'étaient pas déplacés. Tous les historiens s'accordent à louer la sagesse, la modération et les vertus privées de ce pontife. Il fut béatifié par Benoit XIV; et l'Église latine célèbre sa fête le 7 juillet.

2. Johan., XIV, 18.

3. Il serait curieux de comparer cette profession de foi avec celle faite, à Rome, par Rabban Çauma. Voir plus haut, p. 65. Dans les notes suivantes, nous indiquerons seulement quelques rapprochements.

Credimus in unum Deum aeternum, summe sapientem, vivum, omnium bonorum largitorem, omnipotentem ; unam substantiam et tres personas : Patrem, Filium et Spiritum sanctum ; unam deitatem : Patrem generantem, Filium generatum, Spiritum sanctum procedentem ; unum dominum, unum adoratum, creatorem rerum visibilium et invisibilium, infigurabilem, incorporeum, et inimagibilem super omnem intellectum, immensum et incomprehensibilem propter humani intellectus debilitatem. Quapropter ad aliquam fidelium manuductionem dicimus et confitemur ipsum Patrem generantem sive loquentem, Filium autem genitum sive Verbum, Spiritum autem sanctum tam Verbi quam loquentis esse Spiritum sive vitam ; et propter hoc scriptum est in principio Genesis : *Dixit Deus faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram* [1]. Sicut etiam videmus in sole ipsum corpus solare, et radium sive lucem ab ipso exeuntem, et calorem ab utroque manantem : quae tria unum solem dicimus et non tres, sic et tres personas unum Deum [2].

Confitemur etiam quod in fine saeculorum una persona de tribus divinis, illa scilicet quam assimilavimus radio solari vel Verbo Dei, induit perfectam humanitatem de virgine Maria, propter salutem hominum et ut ostenderet nobis lucem veritatis, et fuit unita divinitas humanitati et humanitas divinitati inseparabiliter et sine fine [3]. Et ista est fides nostra in Dominum nostrum, Jesum Christum, Deum nostrum, qui completus est Deus et completus homo in una persona, totus apud Patrem et totus in Matre. Et ab illa hora qua, per Gabrielem archangelum, ex parte Dei virgini Mariae annunciatio facta de filio nascituro, et dictum est ei [4] : *Ave gratia plena, Dominus tecum, etc.*, ex tunc divinitas non dimisit humanitatem, nec in cruce nec in sepulchro : ita tamen quod

1. Gen. I, 26.

2. Comme dans la profession de foi de Rabban Çauma, le premier article roule sur la Trinité. Mais la formule de Jabalaha, plus explicite, est parfaitement orthodoxe. Bar Çauma tenait que le Saint-Esprit ne procédait point du Fils. Jabalaha admet le contraire. La comparaison classique du soleil, de la lumière et de la chaleur est aussi employée par le patriarche, mais elle est modifiée. Selon Rabban Çauma, la chaleur est causée directement par la sphère du soleil ; selon Jabalaha, elle provient et de la sphère et des rayons.

3. Dans l'exposé de la doctrine sur l'Incarnation, on reconnaît sans peine les expressions habituelles des théologiens nestoriens. Mais, ici encore, la profession de foi de Jabalaha est très explicite et conforme à la doctrine catholique. Il n'admet qu'une personne. Il corrige les termes amphibologiques ; ainsi, par exemple, les mots qu'il fallait traduire dans la profession de foi de Çauma par « hominem completum » sont remplacés par ceux-ci : « perfectam humanitatem ». Il affirme aussi expressément la maternité divine de la Vierge Marie.

4. Luc. I, 28.

divinitas pati non potuit, nec mori, nec aliquam poenalitatem sustinere.

Et confitemur nihilominus, quod domina nostra, virgo sancta Maria, genuit et peperit Deum et Dominum nostrum, Jesum Christum, qui est homo perfectus et unitus Deo perfecto, sicut attestatur sanctum Evangelium, quando dixit angelus ad pastores : *Annuntio vobis gaudium magnum, quia natus est vobis hodie salvator mundi, qui est Christus Dominus Deus, in civitate David* [1].

Et nos etiam acceptamus et recipimus fidem et dicta omnium illorum quae ordinata fuerunt in Niceno concilio per sanctos Patres CCCXVIII, quorum orationibus nos Deus custodiat. Illorum ordinationem et dicta nos recipimus sicut dicta quatuor Evangelistarum, et sicut ordinationes Apostolorum, et sicut epistolas Pauli ; elongamur et separamur ab omnibus qui dictis sanctis Patribus contradicunt.

Profitemur insuper sanctum romanum summum pontificem et patrem universalem omnium fidelium Christi, et confitemur quod ipse est successor beati Petri, universalis vicarii Jesu Christi, super omnes filios Ecclesiae, ab Oriente usque in Occidentem [2] ; cujus amor et dilectio in nostris cordibus est firmata, et nos sub ejus obedientia sumus, et requirimus ac imploramus suam benedictionem, et sumus parati ad omne ejus praeceptum ; requirentes humiliter et implorantes ejus auxilium in necessitatibus nostris, et tribulationibus, in quibus longo tempore jam fuimus, et permanemus, et ipse pius pater ne avertat a nobis faciem suam, cum simus omnes fratres in Christo, et ejus filii per veram fidem catholicam, et dignetur corda nostra erigere in gaudium et consolationem per litteras suas, mandando nobis quae facere debeamus, quae accepta et grata sint suae sanctitati.

Et insinuamus sanctitati vestrae reverendae, quod nos imposuimus et commisimus verbotenus verba aliqua praedicto fratri Jacobo, exhibitori praesentium, tanquam fideli et veraci nuncio, coram vobis proponenda, cui debeatis credere in omnibus tanquam nobis ; et illa, quae loquitur de nobis vera sunt, quia nos cognovimus firmiter in eo veritatem et fidelitatem [3].

1. Luc, II, 10, 11.

2. La profession de foi de Rabban Çauma était fort incomplète. Elle ne comprenait que la Trinité et l'Incarnation. Jabalaha, après avoir déclaré qu'il souscrivait aux canons du concile de Nicée, confesse, en termes non équivoques, la suprématie d'honneur et de juridiction du Pontife romain.

3. Cette phrase donne à entendre que le moine Jacques avait reçu du patriarche une mission secrète pour le pape. — Rapprocher de ce passage le texte de Ricoldo cité plus haut (p. 85, n. 2).

Inclinamus cum salutatione et oratione sanctis et electis dominis nostris cardinalibus, et omnibus aliis praelatis, et regibus, et sacerdotibus, et religiosis, et baronibus, et fidelibus omnibus, qui obedientes sunt fidei Romanae Ecclesiae. Det nobis Deus suam benedictionem et sancti patris nostri summi pontificis per merita et orationis apostolorum Petri et Pauli. Omnes praelati Orientis, qui circa nos sunt, archiepiscopi et episcopi, et sacerdotes et religiosi, et alii fideles supplicant vobis, et salutant cum orationibus, et petunt a vobis orationem et benedictionem.

Scriptum feria secunda, in crastino Pentecostes, XVIII die mensis madii MDCXV ab Alexandro rege, in civitate Maraga, regno Persarum [1].

De la lecture de ce document et des notes que nous y avons ajoutées, il résulte, pour nous, que la lettre de Mar Jabalaha doit être regardée comme authentique.

Nous ne croyons pas qu'on puisse mettre en doute l'existence même de la lettre. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler plusieurs circonstances dans lesquelles le Catholique avait adressé des missives aux papes. Mais on pourrait se demander si les expressions de l'original ont été bien rendues dans la traduction latine, et si Jabalaha avait sincèrement le désir de se réunir à l'Église romaine. Nous croyons la traduction en général fidèle. On doit au moins admettre que Jabalaha, doué d'un bon sens pratique bien supérieur à ses connaissances théologiques, a volontiers cédé aux instances du frère Jacques qui lui faisait envisager l'union avec Rome comme un nouveau et puissant motif, pour le pape et les chrétiens occidentaux, de hâter le moment de la croisade, et que, sous l'inspiration et peut-être sous la dictée du dominicain, il a pu facilement rédiger la lettre apportée à Rome.

Il n'est pas impossible non plus, et les derniers paragraphes de cette lettre donneraient à entendre, que Jabalaha désirait

1. L'année 1615 des Séleucides commençait le 1er octobre 1303. — La date indiquée ici est en parfaite conformité avec l'Histoire de Jabalaha. Nous avons vu, en effet (ci-dessus, p. 145), que le Patriarche arriva à Maragha la veille de la Pentecôte de cette année, c'est-à-dire le 16 mai 1304.

Il n'est pas probable que Benoît XI ait eu connaissance de cette lettre, car il mourut le 7 juillet, époque à laquelle le frère Jacques pouvait difficilement être rendu à Rome. Aussi Baronius ne dit-il pas que la lettre fut remise au Pape, mais seulement qu'elle fut écrite peu de temps avant la mort du souverain Pontife.

sincèrement le retour à l'unité de la foi, mais que les difficultés au milieu desquelles il vivait et le peu d'autorité dont il paraissait jouir sur les évêques ses suffragants, ne lui permettaient pas de mettre son désir à exécution.

Nous pouvons donc conclure en disant que la lettre de Mar Jabalaha, en admettant même l'exactitude des expressions par lesquelles elle a été traduite en latin et la sincérité des sentiments qui la dictaient, constitua une démarche toute personnelle, sans aucun résultat ni même aucune influence pour l'union des Nestoriens avec l'Église catholique.

2. — *Lettre d'Édouard Ier à Mar Jabalaha.* *(12 mars 1303)*

Le second document que nous donnons ici est une lettre adressée par le roi d'Angleterre, Édouard Ier, au Catholique Mar Jabalaha.

Le texte de cette lettre nous a été conservé par Rymer. Le voici d'après son édition [1] :

Magnae Sanctitatis viro, et in Christo sibi karissimo Domino Dei gratia, PATRIARCHAE *Christianorum Orientis,* EDWARDUS, *eadem gratia rex Angliae etc., salutem in eo qui est omnium vera salus.*

Litteras, quas nobis per Buscarellum de Guissurfo, nuncium vestrum, latorem praesentium, transmisistis, recepimus, et ea quae eaedem litterae continebant, una cum credentia [2], [et] quae idem nuncius vester super aliquibus, negocium Terrae Sanctae tangentibus, nobis dixit ex parte vestra oraculo vivae vocis, intelleximus diligenter. Et quia terra christianorum, versus partes nostras, guerris multipliciter turbata extitit jam est diu, prout sanctitatem vestram credimus non latere, dictusque nuncius vester vobis sciet oretenus plenius aperire, tale consilium quale vel-

1. T. 1, part. IV, p. 22.
2. Cette lettre de créance était probablement une note dans le genre de celle que nous avons publiée plus haut (p. 229).

lemus, hactenus apponere nequivimus in dicto negocio Terrae Sanctae. Set, cum dominus summus Pontifex, cum Omnipotentis auxilio, nos posuerit in tali statu quod dicto negocio intendere valeamus; scire vos volumus quod libenter eidem negocio quod prae omnibus aliis negociis hujus mundi cupimus prosperari, quatenus poterimus intendemus.

Dat. apud Westmonasterium, 12 die martii, anno ab Incarnatione Domini 1302 [1].

Nous avons expliqué plus haut [2] dans quelles circonstances et par qui cette lettre fut portée au patriarche nestorien.

La *Chronique de Saint-Denys* fait mention du passage à Paris des envoyés de Cazan [3] : « Aprés en l'an ensuyvant mil ccc et iij vindrent à Paris au roy de France les messagiers aux Tartarins, disant que le roy de France et les barons du peuple crestien, leurs gens en l'aide de la saincte Terre envoyassent; et le seigneur d'eulx, le seigneur de Tartarie, aux Sarrazins se combattrait, et seroient faiz tant luy comme son peuple de bonne voulenté crestien. »

Nous avons eu occasion de dire ce qu'il fallait penser de ces assertions.

1. C'est-à-dire le 12 mars 1303, l'année de l'Incarnation commençant à Pâques. Par conséquent l'opinion émise plus haut (p. 142, n. 1) sur l'origine de la croix offerte par Cazan au patriarche Mar Jabalaha est erronée.

2. Ci-dessus, p. 142.

3. Règne de Philippe le Bel, chap. XLIX.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

A L'HISTOIRE DE MAR JABALAHA

Page 27, note 2, lignes 2 et 10 :

Au lieu de « 1266 », lire « 1265 ».

Page 85, note 2, ligne 17 :

Au lieu de « *après* le règne d'Argoun », lire « *sous* le règne d'Argoun ». — Fra Ricoldo di Monte Croce (du Mont Calvaire), de son nom de famille Ricoldo Pennini, naquit à Florence, vers 1243. Étant entré dans l'ordre des Dominicains, il partit pour l'Orient en 1288, et dut arriver à Bagdad en 1290. On ignore à quelle date il revint en Europe. Sa présence à Florence est constatée dans un acte officiel du 10 octobre 1301. Il mourut dans cette ville le 31 octobre 1320, sans avoir pu réaliser son désir de retourner en Asie. Il est donc bien certain qu'il parle de notre Jabalaha III, dans le passage cité. — Voir Fineschi, *Memorie istoriche... del convento di S. Maria Novella,* Firenze, 1780 ; et Mandonnet, *Fra Ricoldo,* dans la *Revue biblique* de 1893.

Page 94 :

Nous avons, au sujet de la consécration de l'église élevée dans le camp d'Argoun, le témoignage explicite de l'un des évêques présents à cette solennité. Stephanos Orbélian, l'historien de la Siounie, avait été consacré métropolitain de cette province, en 1285, à la cour de Léon III, roi de Cilicie. Il retourna chez lui en 1287. Un peu plus tard, à une date qu'il n'indique pas, mais que notre texte permet d'établir, il se rendit près d'Argoun et assista à la dédicace de l'église. Voici, d'ailleurs, son récit [1] : « Or, après

1. *Histoire de la Siounie,* chap. 71. Trad. Brosset, Saint-Pétersbourg, 1864, pp. 265-266.

notre retour de Cilicie, nous nous rendîmes près d'Arghoun, maître du monde, et lui fûmes présenté ; il nous accueillit avec beaucoup d'honneur et d'affection. Nous lui fîmes connaître nos chagrins et lui montrâmes notre encyclique qu'il se fit traduire et lire..... Il nous ordonna de rester chez lui pour bénir, dans son palais [1], une église que lui avait envoyée le grand pape de Rome. Là se trouvait le catholicos Nestor [2] avec douze évêques. Conjointement avec eux, nous bénîmes l'église en grande pompe. Arghoun de sa propre main, nous revêtit des ornements pontificaux, tels qu'il les avait déterminés pour le catholicos, pour nous et pour les évêques; tenant la crécelle, il fit le tour du camp et forçait chacun à recevoir la bénédiction. Un autre évêque, envoyé par le même pape, vint quelque temps après et baptisa le jeune fils du monarque, qu'il nomma Théodosios, en leur langue Kharbanda, et le déposa sur le sein d'un prince franc nommé Sir Tchol [3]. »

Page 95, note 2 :

Au lieu de « 1601 [= 1289] », lire « 1601 [= 1290]; »

Page 142, note 1 :

Voir l'observation qui se rapporte à cette note, page 257, n. 1.

Notre travail était complètement imprimé lorsque nous avons eu connaissance d'un opuscule intitulé : *Textkritische Bemerkungen zur* Jabalaha's Geschichte *zur Erlangung der venia docendi vorgelegt von Dr.* H. Hilgenfeld (Leipzig, 1894 ; in-8°, pp. 39).

L'auteur de cet opuscule annonce qu'il a achevé l'an dernier une traduction de l'*Histoire de Mar Jabalaha*, mais que le désir d'expliquer clairement certains passages difficiles l'a empêché jusqu'à présent de la publier. Il a réuni dans sa dissertation un certain nombre d'observations philologiques qu'une étude approfondie du texte lui a suggérées.

Les corrections qu'il propose sont au nombre de quatre-vingt-dix-huit. Il n'y en a aucune qui soit de nature à modifier le texte de manière à en changer le sens au point de vue historique. La plupart ne portent que sur la vocalisation, sur l'emploi des suffixes

1. Plus exactement : dans son camp ; comme il est dit quelques lignes plus bas.
2. Brosset conjecturait avec raison qu'il fallait lire « Nestorien » au lieu de Nestor.
3. Ce nom, d'après le P. Chanarazian (note 188 du texte arménien), désignerait le génois Buscarel. Voir ci-dessus, p. 212.

et sur l'usage du signe du pluriel. Quelques-unes s'appliquent à la ponctuation et impliquent des changements de construction dans les périodes. D'autres ont pour but d'éliminer du texte ou de déplacer certaines phrases regardées comme des gloses surajoutées, ou encore d'insérer certains mots destinés à combler des lacunes.

Les observations de M. Hilgenfeld, à quelques exceptions près, nous ont paru justes et ses conjectures très vraisemblables. Nous nous sommes même rencontré avec lui, dans notre traduction, sur beaucoup de points où les corrections qu'il propose s'imposaient par suite de la construction de la phrase syriaque. Mais il en signale aussi quelques autres dont nous aurions pu utilement profiter si nous avions eu plus tôt connaissance de son travail.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES

N. B. — Dans cette table les noms propres n'ont généralement été placés que sous une seule forme orthographique. Les noms de lieu composés avec *Beth*, *Kephr*, etc., doivent être cherchés sous le second vocable. Le tiret placé entre deux chiffres indique que le nom se trouve dans les pages intermédiaires.

Le Puy. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

SUPPLÉMENT

A L'HISTOIRE DU PATRIARCHE MAR JABALAHA III ET DU MOINE-RABBAN ÇAUMA

PAR M. J.-B. CHABOT

Extrait de la *Revue de l'Orient Latin*. T. IV.

I

Depuis que nous avons publié, dans la *Revue de l'Orient Latin*[1], la traduction de l'*Histoire de Mar Jabalaha*, M. Bedjan a donné une seconde édition du texte de ce document[2]. Pour cette publication, l'éditeur a utilisé une nouvelle collation du manuscrit sur lequel avait été copié le texte de la première édition, et trois autres manuscrits qui, de son propre aveu, paraissent dériver les uns des autres. La comparaison de ces différentes copies a permis à M. Bedjan de rétablir certains passages altérés, de corriger des fautes d'orthographe, de faire disparaître des fautes de copiste. Mais le texte est encore loin d'être parfait. Malheureusement, l'éditeur s'est borné à le reviser d'après les manuscrits dont nous venons de parler. Il n'a tenu aucun compte des corrections proposées dans les recensions critiques de sa première édition. Les observations de MM. Nöldeke, Duval, H. Hilgenfeld et autres

1. T. I, pp. 566-610; T. II. pp. 73-112, 231-301 et 566-613. — Et en tirage à part sous ce titre : *Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche nestorien (1281-1317) et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident (1287)*, traduite du syriaque et annotée. Ouvrage suivi de deux appendices renfermant plusieurs documents concernant les relations du roi Argoun et du patriarche Jabalaha avec le pape et les princes chrétiens de l'Occident. Paris, 1895; in-8º, pp. 278 (avec une carte et une planche)
2. Leipzig, 1895, petit in-8º, pp. xv-207.

lui auraient cependant permis d'améliorer considérablement sa nouvelle édition.

Les différences entre celle-ci et la première ne modifient en rien le fond du récit. Elles n'ont pas d'importance au point de vue historique, et nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer ici dans des détails purement philologiques qui seraient sans intérêt pour la plupart des lecteurs de cette Revue [1].

Nous profitons toutefois de l'occasion qui nous est donnée de parler de Jabalaha pour rectifier et compléter un point que nous avons traité dans les notes ajoutées à notre traduction.

A propos du séjour de Rabban Çauma à Paris, le narrateur nous raconte que, quand celui-ci voulut prendre congé de Philippe-le-Bel, le monarque lui dit : « J'enverrai avec vous un des principaux émirs de mon palais, pour aller rendre réponse au roi Argoun [2]. » Je citai en note une observation de Rémusat dans laquelle il est dit : « Ces ambassadeurs, *dont le nom ne s'est pas conservé et dont le voyage n'est pas même indiqué par nos historiens*, se conduisirent auprès d'Argoun avec une hauteur dont ce prince adressa à Philippe-le-Bel des plaintes remplies de modération. » — Or, ceci est en partie inexact.

M. Devéria a eu l'obligeance de me signaler une communication de M. Romanet du Caillaud à la Société de géographie de Paris [3], dans laquelle ce dernier relève le nom des ambassadeurs de Philippe-le-Bel. « Les noms des membres de cette ambassade, dit-il [4], viennent de nous être révélés par la publication d'une pièce de comptabilité du Temple, datée de la Chandeleur 1287 (vieux style) — ou nouveau style : 2 février 1288 — publication récente de M. Léopold Delisle dans son savant *Mémoire sur les opérations financières des Templiers*. — Le chef de cette ambassade était un

1. Le seul passage qui mérite peut-être d'être signalé est relatif au voyage de Rabban Çauma d'Italie en France. Dans le texte de la première édition on lisait (*Revue* t. II, p. 105 ; tir. à part, p. 77) : « Ils apprirent que *les gens de ce pays* ne jeûnaient point, etc... ». Les mots soulignés se rapportaient aux Génois. Dans la nouvelle édition, ils sont précédés de cette phrase : « Et de là (de Gênes) ils s'en allèrent au pays de *Aunbar;* et ils virent là des gens qui ne jeûnaient point etc... » Quel est ce pays situé entre Gênes et Paris, dont le nom est orthographié sans voyelles *AVNBR ?* Je n'ai pu réussir à l'identifier. La conjecture la plus probable me semble être qu'il faut y voir une corruption du mot *Lombardie.*

2. *Revue*, t. II, p. 109. — Tirage à part, p. 81.

3. Séance du 8 nov. 1889.

4. Dans le *Bulletin de la Société de Géographie. Compte rendu des séances.* Année 1889, p. 322.

chevalier nommé Gobert de Helleville, il était accompagné de deux clercs, maître Robert de Senlis et Guillaume de Bruyères, et d'un arbalétrier nommé Odard ou Odin *de Bituris*.— Leur voyage coûta douze cents livres. En outre, messire Gobert de Helleville reçut, à titre de don, cent livres, et l'arbalétrier reçut au même titre quarante livres. »

Il convient d'ajouter que les douze cents livres, pour frais du voyage, étaient des livres tournois. Voici, d'ailleurs, les deux passages du compte publié par M. Delisle qui sont relatifs à cette dépense :

[*Expensa Turonensis*] §. 62. Gobertus de Hellevilla, miles, magistri Robertus de Silvanectis et Guillelmus de Brueriis et Odardus de Bituris, pro expensis ad dominum Tartarorum, 1200 l. [1].

§. 226. Gobertus de Hellevilla, miles, magistri Robertus de Silvanectis et Guillelmus Brueriis, clerici, et Odardus de Bituris, balistarius, pro expensis in via ad regem [Tar]tarorum, 1200 l. t. [2].

Le cadeau de cent livres fait à Gobert de Helleville est mentionné dans le même compte sous une autre rubrique. Il s'agit de livres parisis.

[*Foeda, dona et hernesia ad parisienses*]. § 143. Dominus Gobertus de Hellevilla, miles, de dono, 100 l. [3].

Le cadeau de l'arbalétrier était de quarante livres tournois. Il est mentionné dans un autre paragraphe du même compte [4].

[*Item ad Turonenses*] §. 195. Odinus de Bituris, balistarius, de dono, 40 l.

On remarquera la variante orthographique du nom de ce personnage; il n'est guère douteux qu'il s'agisse du même individu. Le motif du présent fait à cet arbalétrier n'est pas indiqué, non plus que la raison des 100 livres données à Guillaume de Helleville ; mais il est bien évident que ce fut en récompense de leur mission. Ces personnages ne figurent à aucun autre titre dans le compte du Temple. Enfin, il faut observer que l'argent leur fut compté avant leur départ, puisqu'il figure dans le compte du 2 février 1288, époque à laquelle ils n'auraient pu être de retour. Il est donc assez probable que les envoyés de Philippe-le-Bel rejoignirent Rabban Çauma quelque part (probablement à

1. *Mémoire sur les opérations financières des Templiers*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXIII, 2e partie, p. 132.
2. *Ibid.*, p. 150.
3. *Ibid.* p. 146.
4. *Ibid.*, p. 148.

Rome) et firent route avec lui, ainsi que l'insinue le texte de notre histoire.

A propos de la mission de Rabban Çauma près du roi d'Angleterre, j'ai fait observer que l'ambassadeur mongol avait dû rejoindre celui-ci en Gascogne et probablement à Bordeaux [1]. Ma conjecture se trouve confirmée par un texte de la *Chronique* du moine Florent de Worcester, qui avait échappé à mes investigations et que M. Clermont-Ganneau a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [2]. Le chroniqueur s'exprime ainsi à l'année 1287 :

Domino regi Angliae *in partibus Wasconiae commoranti,* a rege Tartarorum sollemnes directi sunt nuncii, ad antiquas amicitias inter ipsum dominum regem et praedecessores suos reges renovandas. Item dominus rex celebravit nativitatem Domini apud Burdigalim in Gasconia [3].

On voit que ce texte justifie pleinement mes conjectures et sur le lieu dans lequel l'ambassadeur mongol trouva le roi d'Angleterre, et sur l'époque à laquelle il arriva près de lui.

II

Maris, fils de Salomon, auteur nestorien du XIIIe siècle, composa une vaste encyclopédie théologique intitulée « *Livre de la Tour* ». Cet ouvrage fut abrégé au XIVe siècle par deux écrivains, Amrou (à qui Assémani avait d'abord attribué l'ouvrage original) et Sliba de Mossoul. Dans l'ouvrage principal, un chapitre est consacré à l'histoire des patriarches nestoriens. Il fut abrégé comme les autres et un des abréviateurs, Sliba, croit-on, y ajouta la vie des nouveaux patriarches depuis l'époque où Maris avait laissé son histoire. Le dernier de ces patriarches est précisément notre Jabalaha III. Nous avons cité plusieurs passages de ce document [4], dont la traduction française avait déjà été publiée, mais d'après un manuscrit très défectueux, par M. Siouffi, dans

1. Cf. *Revue*, t, II, p. 109, n. 3, et p. 111, n. 2. — Tirage à part, p. 81, n. 3, et p. 83, n. 2.
2. Séance du 9 octobre 1896.
3. FLORENTII, Wigorniensis monachi, *Chronicon ex chronicis,* etc..., éd. Benjamin THORPE (Londres, 1849); t. II, p. 239,
4. *Revue*, t. I, p. 610; t. II, p. 299 ; tirage à part, p. 44, 179.

le *Journal asiatique* [1]. M. R. Hilgenfeld vient de publier [2] le texte arabe établi d'après deux manuscrits du Vatican [3], accompagné d'une traduction latine et de notes, les unes philologiques, les autres historiques, empruntées pour la plupart à celles que nous avons ajoutées à notre traduction du syriaque ou aux observations critiques dont celle-ci a été l'objet. Voici d'ailleurs la traduction intégrale du document donnée par M. R. Hilgenfeld :

Jabalaha tertius. Hic pater iuvenis fuit pulchrae formae, barbae recisae. Deinde in sede (scil. patriarchali) floruit, donec senex venerandus factus est. Atque ille ex Turcis (scil. oriundus) ex regione Hatâ ex patria sua in servitio kani magni venit, et causa, cur in hanc terram veniret, fuit, ut Hierosolyma viseret; kanus autem cum eo vestimenta, quae in Jordanem fluvium imbueret et super Domini Christi sepulchrum expanderet, transmiserat. Ubi autem ad castra honorata pervenit et mandata sua et imperia Abacà kano, sultano magno, ostendit, ille respondit : « via non est tuta, atque gloria vobis procera est et pércrebuit fama vestra et in terris omnibus in publicum prodiit, vobisque timeo ! » Erat autem apud eum praeceptor eius et magister, qui eum docuerat et instruxerat et discipulum in vita monasteriali fecerat, cui nomen Rabano Barsaumae erat, vir gnarus, ingeniosus; perfectus, quod ad speciem; longus, quod ad staturam; pulcher, quod ad formam atque figuram pertinet. — Atque responsum fuit eius : « Quae cum ita sint, ecce, proficiscemur, ut patri nostro et patriarchae Domino Denha catholico officium praestemus et benedictionem ab eo petamus et in patriam nostram revertamur. » Adfuit igitur (scil. Jabalaha) apud eum (scil. Dominum Denha) Bagdadi et spatium longum temporis mansit et unâ ad castra (regia) ascenderunt, et hic pater (scil. Denha) eum (scil. Jabalaham) Metropolitam super Tancut nominavit et rebus necessariis instruxit et in terram illius transmisit. Atque cum Deus — ei sit laus et exaltetur ! — eum metropolitae muneri praeficiendum elegisset, illi via, qua ad gregem suum incederet, defuit; itaque retro versus est Arbela et Dakokae in monasterio Domini Sabrischouʿ habitavit.

Atque die quodam a monachorum eremitarum sanctorum aliquo ei dictum est : « Nihil prodest, quod hoc loco sedes; surge, proficiscere Bagdadum, propterea quod Deus te elegit, ut ecclesiam suam regas, et ecce catholicum iam mortuum invenies et patriarchatus ad tetran sferetur ! » Nomen autem monacho illi eremitae, qui ei talia dixit, Raban Soulâca erat. Itaque se expedivit et Bagdadum pervenit lunae die, primo ieiuni dominici die, et catholicum iam mortuum invenit et contionem, (scil. hominum), qui pro illo orabant, in ecclesia. Postquam autem (scil. dominus Denha in capulo) reconditus est ascendit (scil. Jabalaha) in suggestum et

1. VIIe sér. t. XVII, p. 89-96 (janv. févr. 1881).
2. *Jabalahae III, catholici nestoriani vita, ex Slivae mossulani libro qui inscribitur « Turris » desumpta.* Leipzig. 1896; in-8o, pp. 36.
3. Il a négligé celui de Paris (fonds arabe, no 190).

fletus largos effudit et in medio ore eum osculatus est et patriarchatum ab eo accepit, quo modo ei dictum erat, et contio fidelium adventu eius gravisa est et omnes uno ore : « Hic est », inquiunt, « catholicus noster et patriarcha! » Et post paucos dies concilium patrum et populus Bagdadi ei scripsit litterras suas; contentos se esse, quod eum elegissent; ille autem ad castra honorata se convertit et ad Abacâ kanum intravit, qui magno inde gaudio affectus ei vestem honorificam induit, pulchram et pretiosam, eique commeatum magnum misit, tali modo, ut numerari propter multitudinem non posset, eique ducem magnum, cui nomem erat Aschmut, ex kanorum magnorum numero aggregavit. Bagdadum igitur cum honore et applausu pervenit (scil. Jabalaha) et se praeparavit et ad coenobium El-Madaïn descendit, et adventus eius die celebri fuit, qui dies erat Saturni ille, qui praecedit Solis diem primum Adventùs. Cum autem in domum patrum intraret, adfuerunt : Maraname metropolita Gandisapor et Jesu Zacha metropolita Nisîbis et Moyses metropolita Arbelorum et Gabriël metropolita Mosul et Elias metropolita Beth-Garmae et Abraham metropolita Hierosolymorum et Jesu-Sabrân metropolita Malek et Tancut et Brich-Jesu episcopus Tirhanae, qui archidiaconi munere fungebatur, et Anan-Jesu episcopus Chalatae et Simeon episcopus Baladae et Geslunae et Jesudenah episcopus Maipharkin et Georgius episcopus Maaltae et Simeon episcopus Telae et Barbariae et Saliba (= Sliva) Zacha episcopus Beth-Daronae et Joseph episcopus Salmasae et Gabriël episcopus Rostakae et Abraham episcopus Asnochae et Matthaeus episcopus Dasenae et Johannes episcopus Susae et Emmanuël episcopus Hesnae et Simeon episcopus Arzuni et Cyriacus episcopus Socotorae. Inauguratus est Madaïni die Solis primo consecrationis ecclesiae, togâ cucullatâ indutus palumbinâ, anno 1593 Graecorum, in calendario....? — Inauguravit autem hoc die clericos multos numero, et cum ex sacrario egressus esset in suggestum ascensurus, super eum magna vis monetarum levium auri et drachmarum argentearum large diffusa est, neque cuiquam in templo locus erat, ubi consisteret, propter multitudinem turbae collectae. Iam descendit in coenobium Maris apostoli, ubi secundum praecepta prisca receptus est, et Bagdadum descendit et receptio facta est. Potentiae autem et dignitatis potestatisque tantum consecutus est, quantum nemo ante eum consecutus erat, adeo ut Mogulorum reges et kani liberique eorum capita sua retegerent et coram illo genua flecterent; et iussa eius in omnibus Orientis regnis valuerunt, et Christiani illius temporibus ad ingentem potentiam et dignitatem magnam elati sunt. Exeuntibus autem temporibus eius in contemptum exilem deiecti sunt, et denuo exactio capitum eis imposita et humilitas renovata est firmaque et constans fuit usque ad hanc aetatem. — Aedificaverat autem coenobium magnum prope Marâgam urbem, et temporibus eius (scil. Jabalahae) erepta est ecclesia nova et domus patriarchalis. Illius autem aetate ex Mogulorum regibus kani septem defuncti sunt, atque illi fuerunt : Abacâ kanus et Achmed sulta nus et Argoun kanus et Caichatou kanus et Bâjadou (= Bâidou) kanus et Kâzân kanus et Charabandâ kanus, et regnum adeptus est Abu Saʿîd kanus, Charabandâ kani filius. Diu autem pater hic vixit et die Saturni mortuus est, nocte tertii Solis diei inde a

consecratione ecclesiae, qui tertius decimus teschrini secundi (i. e. novembris) anni 1629 Graecorum est, in calendario.....? qui cadit in septimum ramadhâni anni 717 Arabum, et sepultus est in coenobio illo, quod in domini Johannis nomen exstruxerat. At cum Moslemi superiores essent coenobiumque cepissent, corpus eius in coenobium domini Mîchâël translatum est, quod in regione Arbelorum situm est, et temporis spatium, per quod principatu fungebatur, triginta septem annorum fuit, et sedes (scil. patriarchalis) tres menses et octo dies vacua fuit.

M. Hilgenfeld fait remarquer (p. 29) les divergences entre la biographie arabe et le texte syriaque de l'Histoire de Jabalaha. Voici sa note :

« Restat ut paucis, quid inter arabicam hanc Jabalahae tertii vitam atque syriacam..... intersit, exponamus :

« Atque Jabalaham ut Hierosolyma viseret, domo profectum esse, utraque vita, a Kubilai Kano jussum arabica vita et Bar Hebraei *Chronicon eccles.* (p. 451, 453) affirmant. — Deinde Jabalaham et Barsaumam, cum Marâgae Denham catholicum salutavissent, in coenobio domini Michaëlis Tarʿelitano aliquamdiu versatos ab ipso Denha ad Abaka Kani regiam mitti, Syrus ille anonymus narrat. — Jabalahae tertii comitem etiam Bar Hebraeus (*Cron. syr.* ed. Bedjan, p. 595) Raban *bar* Sauma appellat, syrus Raban Sauma. — Si syro auctore utemus Jabalaham postquam ex aula regia revertit, non quo tempore rursus apud regem regum versaretur metropolitam electum esse statuemus — Adde, quod metropolitam modo electum in coenobio domini Michaëlis Tarʿelitani notissimo, non in monasterio Sabrischouʿ Bakouka syrus narat.

« Jabalahae cum pontifice maximo romano commercium Sliva silentio praeterit, Bar Hebraeus loco a nobis exscripto [1] commemorat. — Syrus Barsumae iter in occidentis terras susceptum fuse describit — Ischouʿsabranum (Jésusabran) paroeciae Tankut metropolitam, ut syrus Jabalahae obtrectavisse reumque proditionis fecisse catholicum affirmat, ita Sliva et Amrus, quo die Jabalaha catholicus modo electus in domum patriarchalem intravit, Ischouʿsabranum Badgadi in clericorum numero adfuisse memoriae produnt. »

1. Voici le passage : « Et quoniam quo tempore Argoun, frater ejus (scil. Caigatou kani) inter vivos morabatur, legati Franci commeabant et ventitabant ad eum a Papa romano et a regibus aliis ut uno humero Moguli et cum Francis starent et contra Aegyptios et Pharaonitas proficiscerentur, qui pingues facti recalcitrarent et Christianos eorumque urbes laederent : hoc modo Argoun quoque ad Papam legatum misit Rabanum Bar Saumam, monachum Jaguraeum, qui cum catholico Mar Jabalaha ex terris Kani magni venerat, et pacta et foedera cum Papa iniit, ut simul ad aggrediendum Arabismum proficiscerentur; quod tamen aliter atque opinati erant evenit. » *Chron. syr.*, éd. Bruns, p. 591; éd. Bedjan, p. 577. — Il est surprenant que M. Hilgenfeld le cite (p. 29) comme un témoignage des relations du Patriarche *avec Benoît XI*. — Cf. notre appendice II.

Nous croyons pour notre part que l'auteur anonyme de la vie syriaque est, en tous points, digne de foi et que les données contraires des autres documents doivent êtres corrigées d'après son témoignage.

Dr J.-B. Chabot.

Le Puy. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

OUVRAGES DE M. J.-B. CHABOT

De Sancti Isaaci Ninivitae vita, scriptis et doctrina. Accedunt ejusdem Isaaci tres integri sermones, quos e codicibus syriacis Musaei Britannici descripsit, latinitate donavit, notis instruxit et, collatione ad graecam versionem facta, nunc primum publici juris facit J.-B. Chabot, S. Th. Doctor; Paris, 1892; in-8°, pp. XIV-148 .... 5 fr.

La Légende de Mar Bassus, martyr persan, suivie de l'Histoire de la fondation de son couvent à Apamée, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale; texte syriaque traduit et annoté, publié pour la première fois; 1893, in-8°, pp. XVI-72 ...... 5 fr.

Notice sur les manuscrits syriaques conservés dans la Bibliothèque du patriarcat grec orthodoxe de Jérusalem.

Paris, Imprimerie nationale, 1894; in-8°, pp. 47...... 2 fr. 50

Extrait du *Journal asiatique.*

SOUS PRESSE :

La Chronique de Denys de Tell-Mahré. Quatrième partie. Texte syriaque, traduit et annoté (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études;* section des *Sciences historiques et philologiques*).

Paraîtra fin février.

Theodori Mopsuesteni Commentarii in D. Johannis Evangelium Tractatus VII, graece deperditi, nunc primum syriace editi.

Cet important ouvrage dont le texte syriaque seul occupera plus de 450 pages in-8°, est accompagné d'une traduction latine. Il sera achevé vers la fin de l'année 1895.

Le Puy. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.